



Syndicat Mixte du Bassin d’Arcachon et du Val de l’Eyre

Schéma de Cohérence Territoriale

Tome 2

2.2 Annexes du Document d’Orientation et d’Objectifs



Approbation du SCoT - 6 juin 2024

Table des matières

1. Atlas communal des trames vertes et bleues	3
2. Tableau des ruptures majeures et secondaires qui affectent les trames vertes et bleues	21
3. Exemples d'opérations de renaturation.....	23
4. Les principes de l'architecture bioclimatique	28
5. Orientation et inclinaison des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments	29
6. Tableau récapitulatif des projets d'extension des zones d'activités à 2030	30
7. Tableau récapitulatif des projets de création ou d'extension d'équipements et d'infrastructures à 2030	32
8. Tableau récapitulatif des enveloppes foncières par commune à 2030.....	35
9. Atlas communal du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)	36
10. Atlas communal « Loi Littoral »	72
10.1 Définition des agglomérations, des villages et des secteurs déjà urbanisés....	73
10.2 Les villages	85
10.3 Les secteurs déjà urbanisés	89
10.4 Les espaces proches du rivage.....	104
10.5 Les coupures d'urbanisation.....	118
10.6 Les espaces remarquables.....	134
10.7 Les espaces boisés significatifs	152

1. Atlas communal des trames vertes et bleues

Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO
Commune de Andernos-les-bains

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

- Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Conche Saint Brice et réservoirs à poisson de la pointe des Quincances, ZNIEFF II Bassin d'Arcachon, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Natura 2000 Oiseaux Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret, ZPENS, Sites du COC.

Préserver les corridors de biodiversité

- Corridors de rang SCOT
- Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

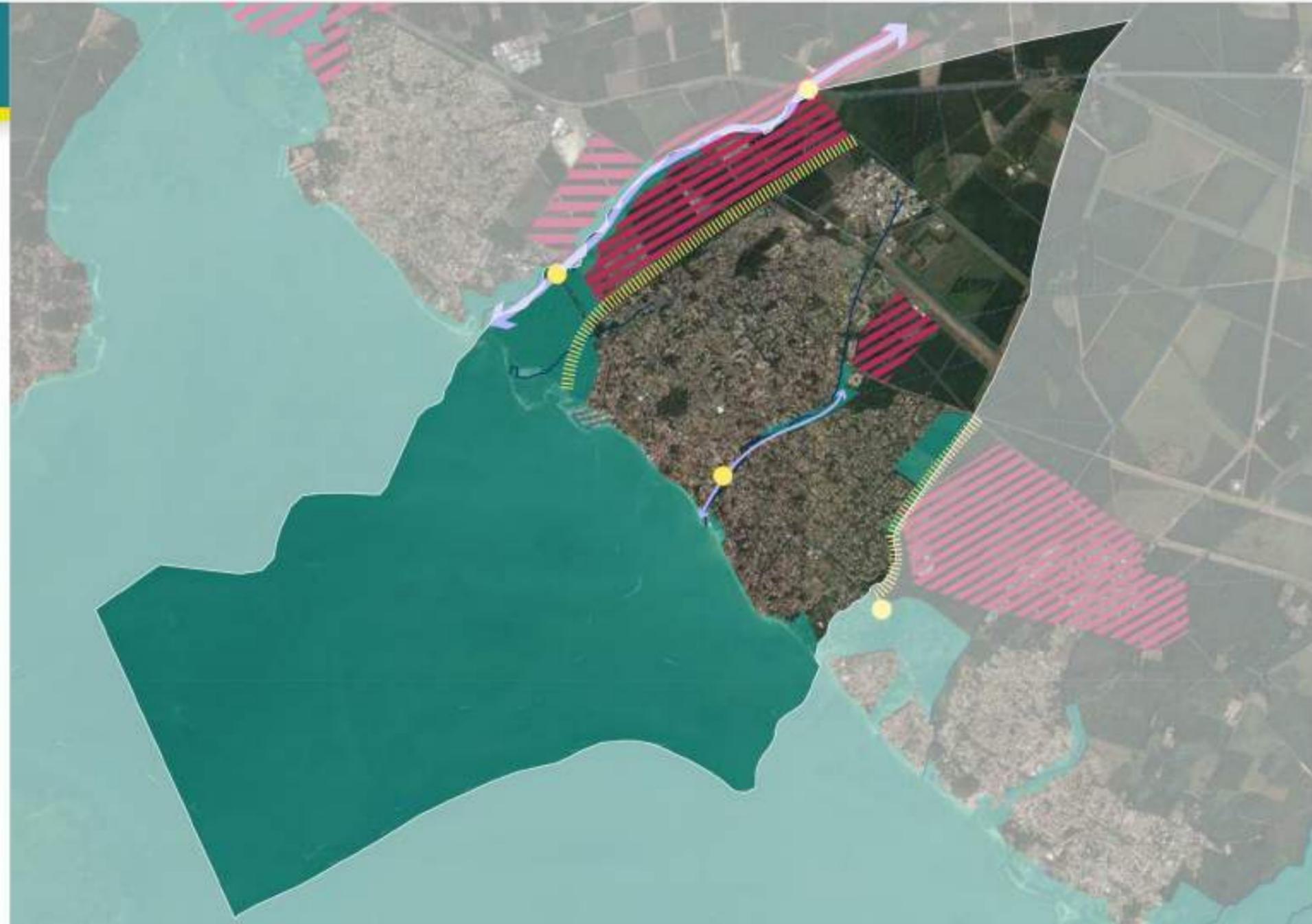
- Coupure d'urbanisation
- Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

- Zones préférentielles de renaturation

Localisation

- Commune de Andernos-les-Bains
- Cours d'eau
- Fossés et crastes



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO
 Commune de Arcachon

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

- Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF II Bassin d'Arcachon, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Natura 2000 Oiseaux Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret/Natura 2000 Habitats Forêts dunaires de la Teste-de-Buch, Sites du CDL, Site classé zone littorale du parc des Abatilles

Préserver les corridors de biodiversité

- ➔ Corridors de rang SCOT
- ➔ Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

- ☀ Coupure d'urbanisation
- Rupture linéaire

Localisation

- Commune de Arcachon
- - - - - Fossés et crastes



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO
Commune de Arès

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

- Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Conche Saint Brice et réservoirs à poisson de la pointe des Quincances/ZNIEFF I Prés salés et réservoirs à poissons d'Arès, ZNIEFF II Bassin d'Arcachon, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Réserve Naturelle Nationale Prés Salés D'Arès Et De Lige-Cap-Ferret, Natura 2000 Oiseaux Bassin d'Arcachon et banc d'Arguin, Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret, ENS, ZPENS, Sites du CDC.

Préserver les corridors de biodiversité

- ➔ Corridors de rang SCOT

Repérer et résorber les éléments fragmentants

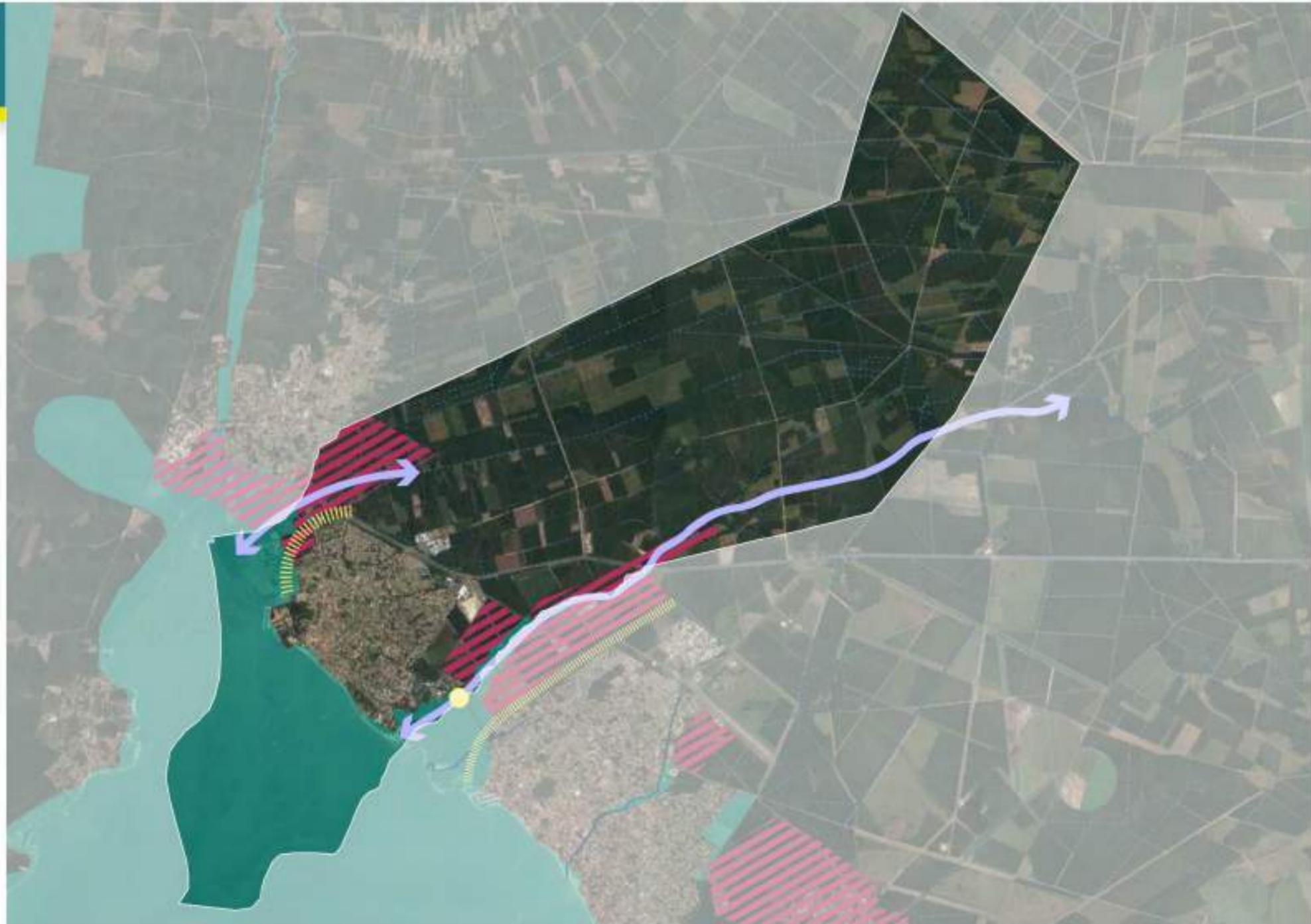
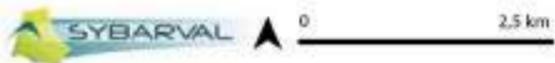
- ☀ Coupure d'urbanisation
- Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

- ▨ Zones préférentielles de renaturation

Localisation

- Commune de Arès
- Cours d'eau
- Fossés et crastes



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Audenge

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

-  Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Domaines enclavés d'Audenge, ZNIEFF II Bassin d'Arcachon, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Site RAMSAR du delta de la Leyre, Natura 2000 Oiseaux Bassin d'Arcachon et banc d'Arguin, Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret, ZPENS, Sites du CDL, Site inscrit parc et bois du château de Certes, Site classé Domaine de Graveyron

Préserver les corridors de biodiversité

-  Corridors de rang SCOT
-  Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

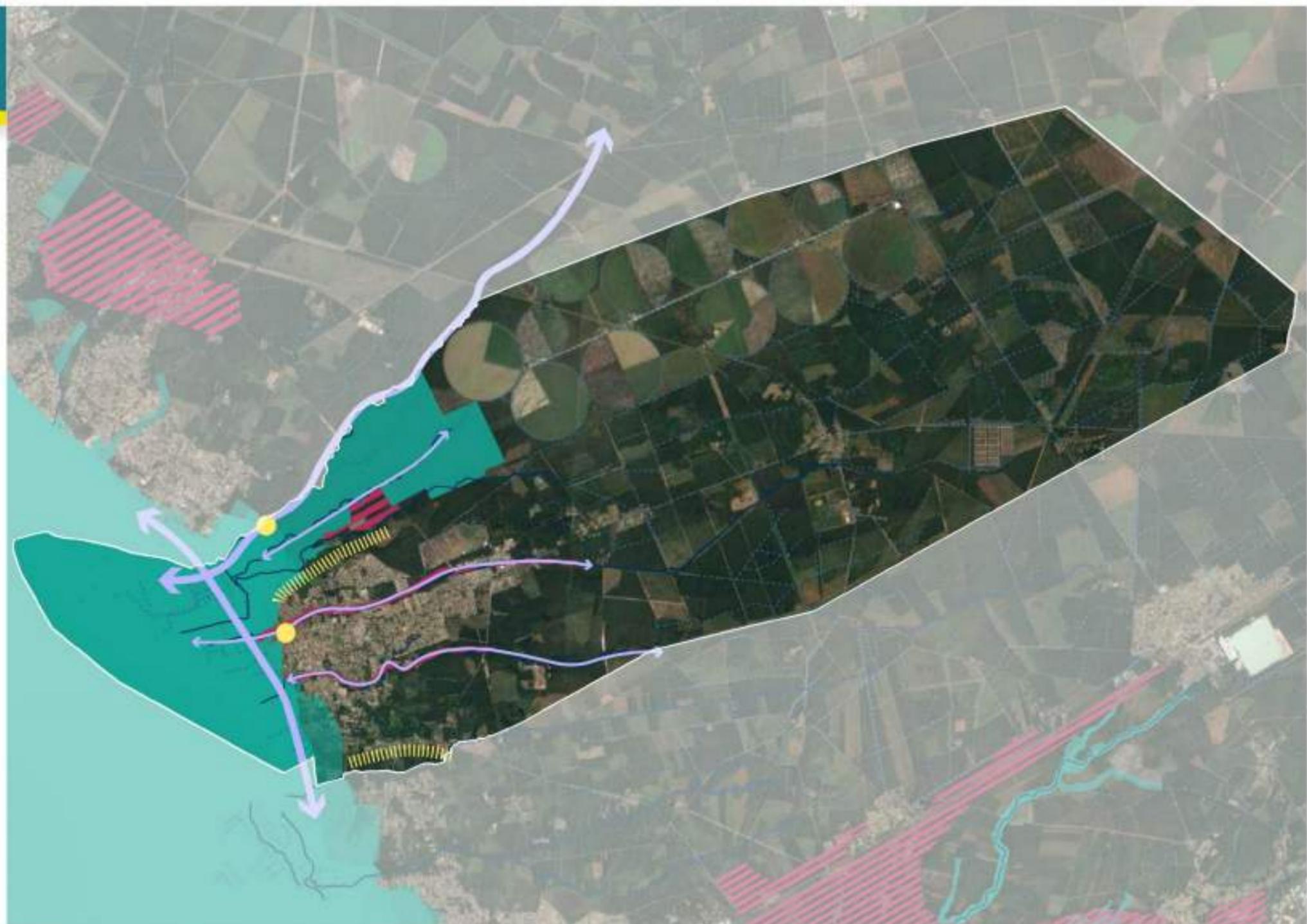
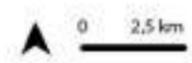
-  Coupure d'urbanisation
-  Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

-  Zones préférentielles de renaturation
(restauration des milieux dégradés...)

Localisation

-  Commune de Audenge
-  Cours d'eau
-  Fossés et crastes



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Belin-Béliet

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

- Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Zone inondable de la moyenne vallée de l'Eyre, ZNIEFF II Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre, Natura 2000 Habitats Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, Site inscrit du Val de l'Eyre

Préserver les corridors de biodiversité

- ➔ Corridors de rang SCOT
- ➔ Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

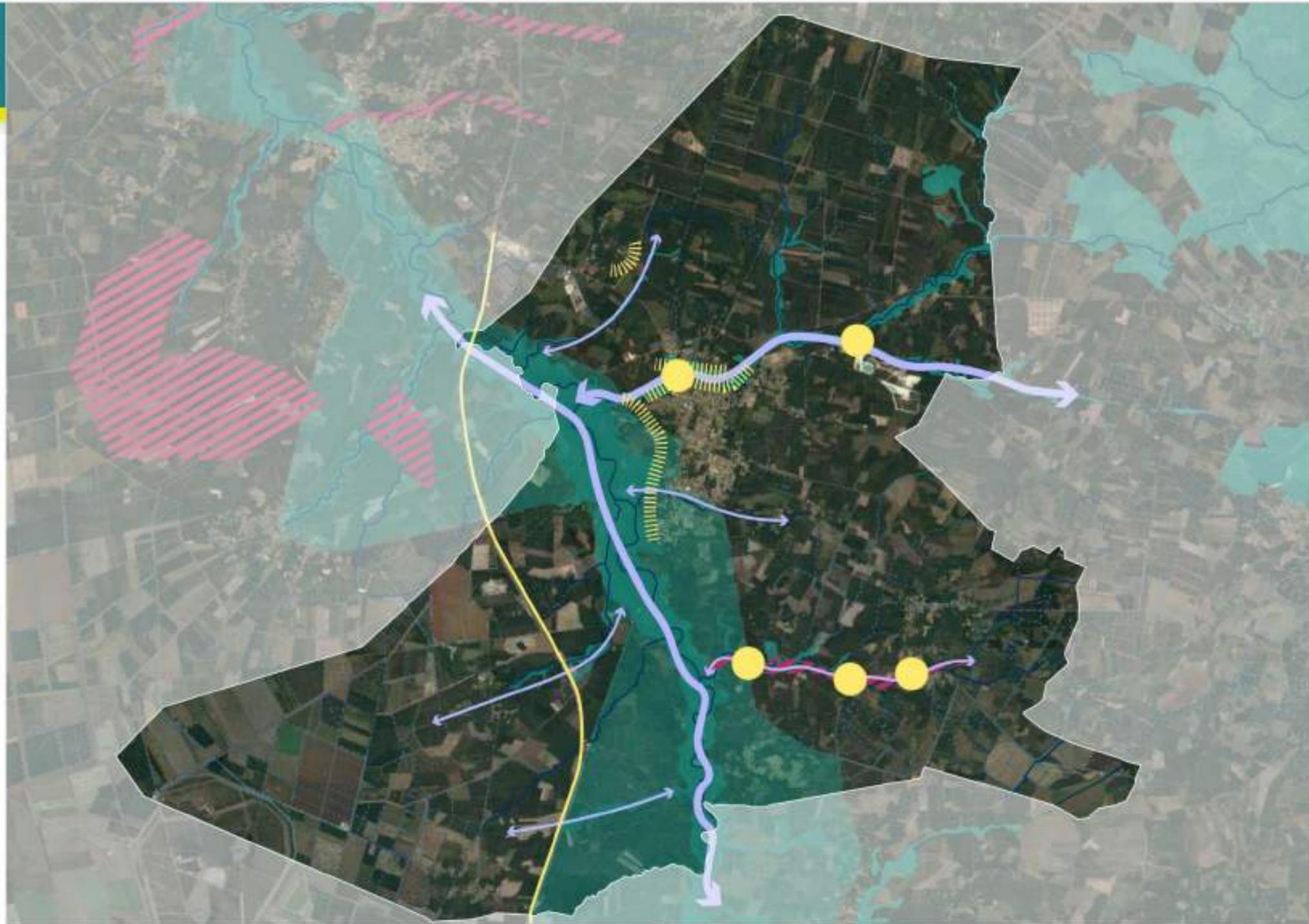
- ☀ Coupure d'urbanisation
- Rupture linéaire
- Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

- ▨ Zones préférentielles de renaturation
(aide au franchissement des éléments fragmentants, restauration des milieux dégradés...)

Localisation

- Commune de Belin-Béliet
- Cours d'eau
- Fossés et crastes



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Biganos

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

- Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Zone inondable de la basse vallée de l'Eyre/ ZNIEFF I Domaines enclavés du delta de la Leyre, ZNIEFF II Bassin d'Arcachon/ZNIEFF II Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Site RAMSAR du delta de la Leyre, Natura 2000 Oiseau Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Natura 2000 Habitats Vallées de la Grande et de la Petite Leyre/Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret, ENS, ZPENS, Sites du CDL, Site inscrit Val de Leyre

Préserver les corridors de biodiversité

- Corridors de rang SCOT
- Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

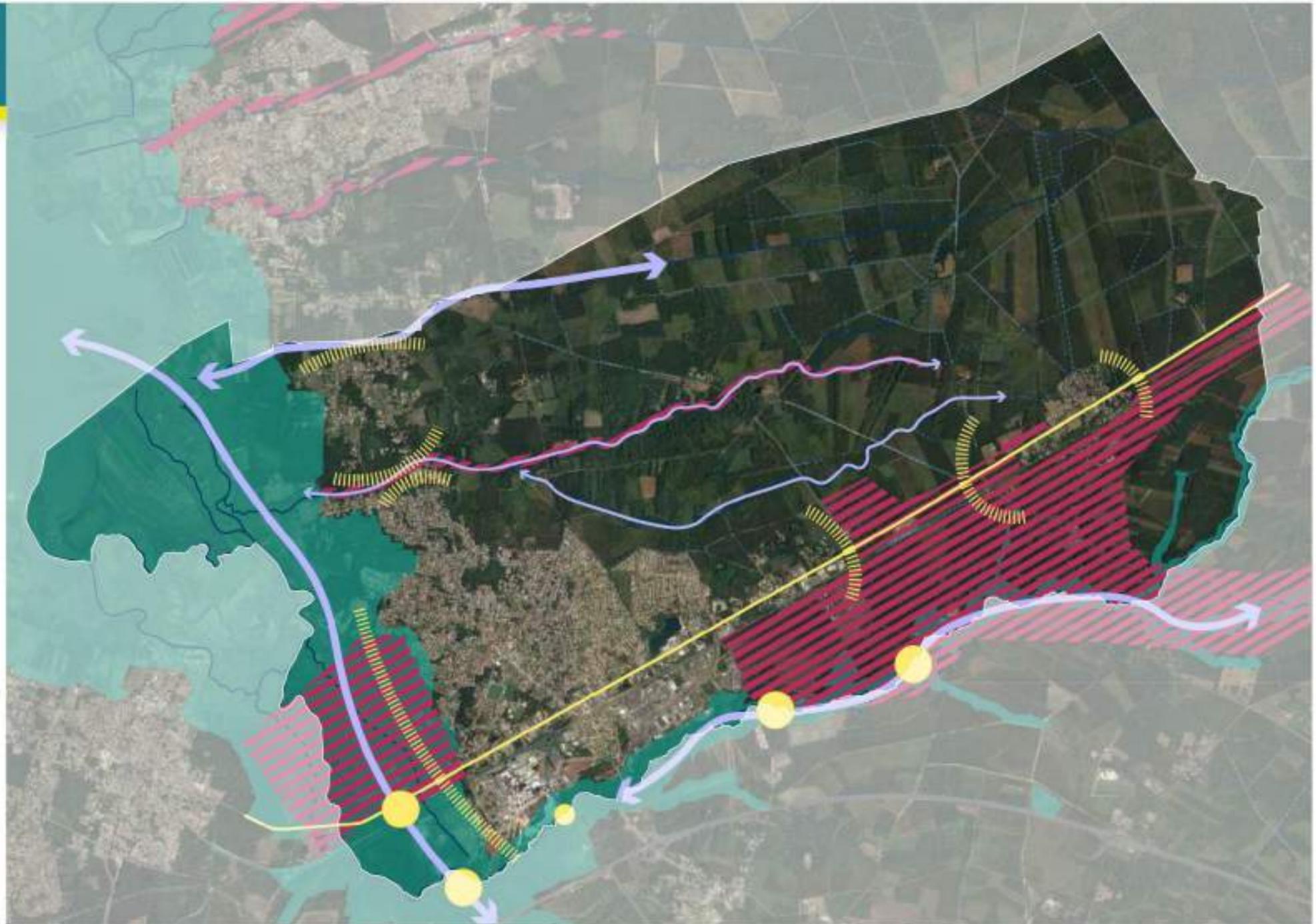
- Coupure d'urbanisation
- Rupture linéaire
- Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

- Zones préférentielles de renaturation (soit au franchissement des éléments fragmentants, restauration des milieux dégradés...)

Localisation

- Commune de Biganos
- Cours d'eau
- Fossés et crastes

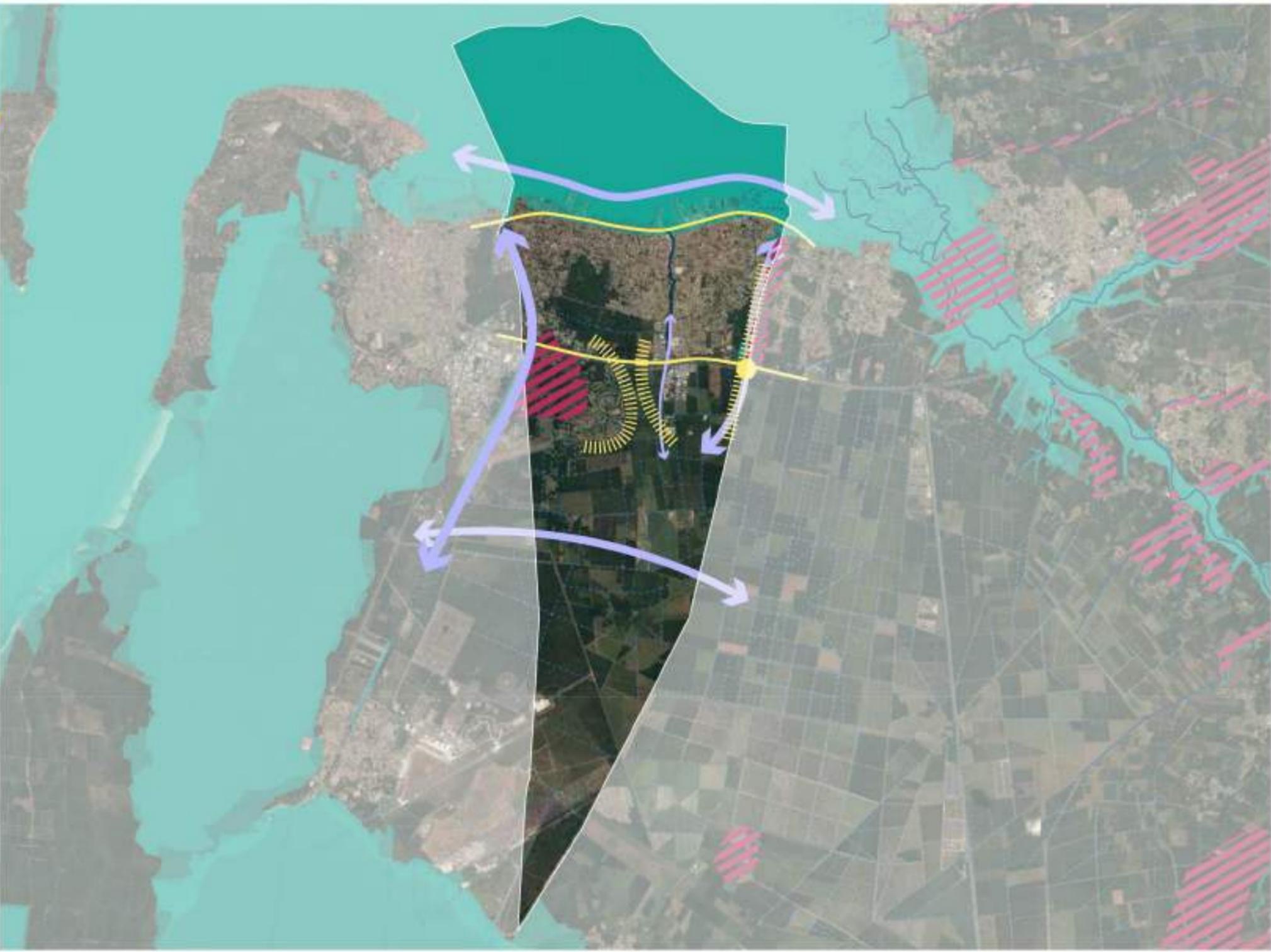


Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO
 Commune de Gujan-Mestras

Légende

- Protéger les réservoirs de biodiversité
- Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Prés salés de la côte sud du Bassin d'Arcachon/ ZNIEFF I Domaines endigués du Delta de Leyre, ZNIEFF II Bassin d'Arcachon, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Site RAMSAR du delta de la Leyre, Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret, Natura 2000 Oiseaux Bassin d'Arcachon et banc d'Arguin, ENS, ZPENS
- Préserver les corridors de biodiversité
- Corridors de rang SCOT
 - Corridors de rang communal
- Repérer et résorber les éléments fragmentants
- Coupure d'urbanisation
 - Rupture linéaire
 - Rupture ponctuelle
- Restaurer le bon état des milieux
- Zones préférentielles de renaturation
(aide au franchissement des éléments fragmentants, restauration des milieux dégradés...)
- Localisation
- Commune de Gujan-Mestras
 - Cours d'eau
 - Fossés et crastes



0 2,5 km

Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de La Teste de Buch

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

Protections réglementaires et inventaires existants

ZNIEFF I Lette de la craste de Nezer/ ZNIEFF I Rives marécageuses de l'étang de Caroux-Sanguines, ZNIEFF II La forêt usagère de la Teste-de-Buch/ZNIEFF II Zones humides d'arrière-dune du pays de Born/ZNIEFF II Dunes littorales du Banc de Pineau à l'Adour/ZNIEFF II Bassin d'Arcachon, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret/Natura 2000 Habitats Forêts dunaires de la Teste-de-Buch/Natura 2000 Habitats Zones humides de l'arrière-dune du pays de Born/Natura 2000 Habitats Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan Plage, Natura 2000 Oiseaux Bassin d'Arcachon et banc d'Arguin, Sites du CDL, ZPENS, ENS, Site inscrit Forêt usagère de la Teste-de-Buch, Site classé Dune du Pyla et forêt usagère/Site classé Ile aux oiseaux

Préserver les corridors de biodiversité

Corridors de rang SCOT

Repérer et résorber les éléments fragmentants

Coupure d'urbanisation

Rupture linéaire

Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

Zones préférentielles de renaturation

Localisation

Commune de La Teste de Buch

Cours d'eau

Fossés et crastes

0 2 km



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Lanton

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

 Protections réglementaires et inventaires existants

ZNIEFF I Domaines endigués d'Audenge, ZNIEFF II Bassin d'Arcachon, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Site RAMSAR du delta de la Leyre, Natura 2000 Oiseaux Bassin d'Arcachon et banc d'Arguin, Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret, ZPENS, Sites du CDL, Arrêté préfectoral de protection Biotope du lieu-dit « Le Renet », Site inscrit parc et bois du château de Certes/Site inscrit bois de pins entourant la plage de Taussat-les-Bains

Préserver les corridors de biodiversité

 Corridors de rang SCOT

 Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

 Coupure d'urbanisation

 Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

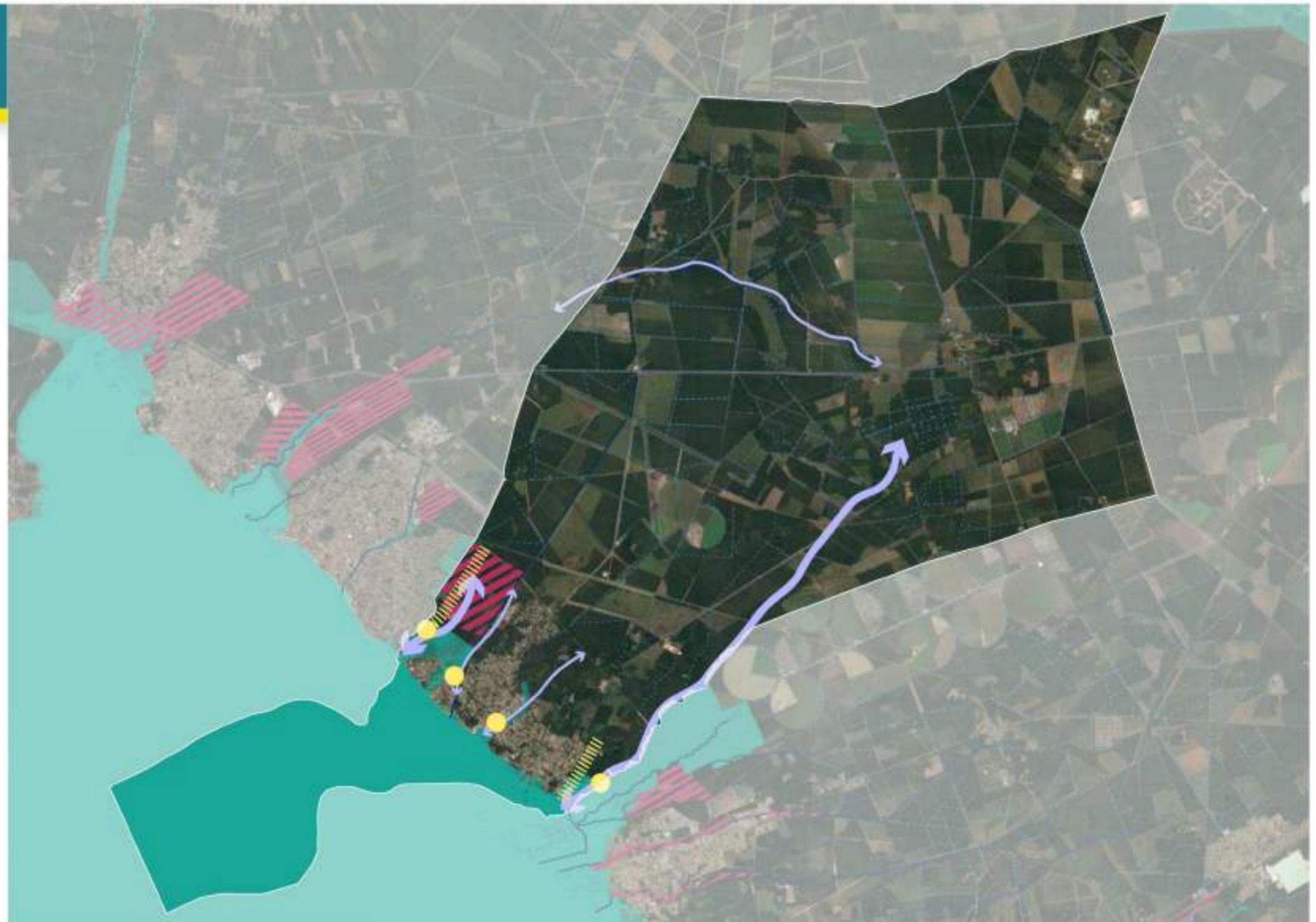
 Zones préférentielles de renaturation
(aide au franchissement des éléments fragmentants, restauration des milieux dégradés...)

Localisation

 Commune de Lanton

 Cours d'eau

 Fossés et crastes

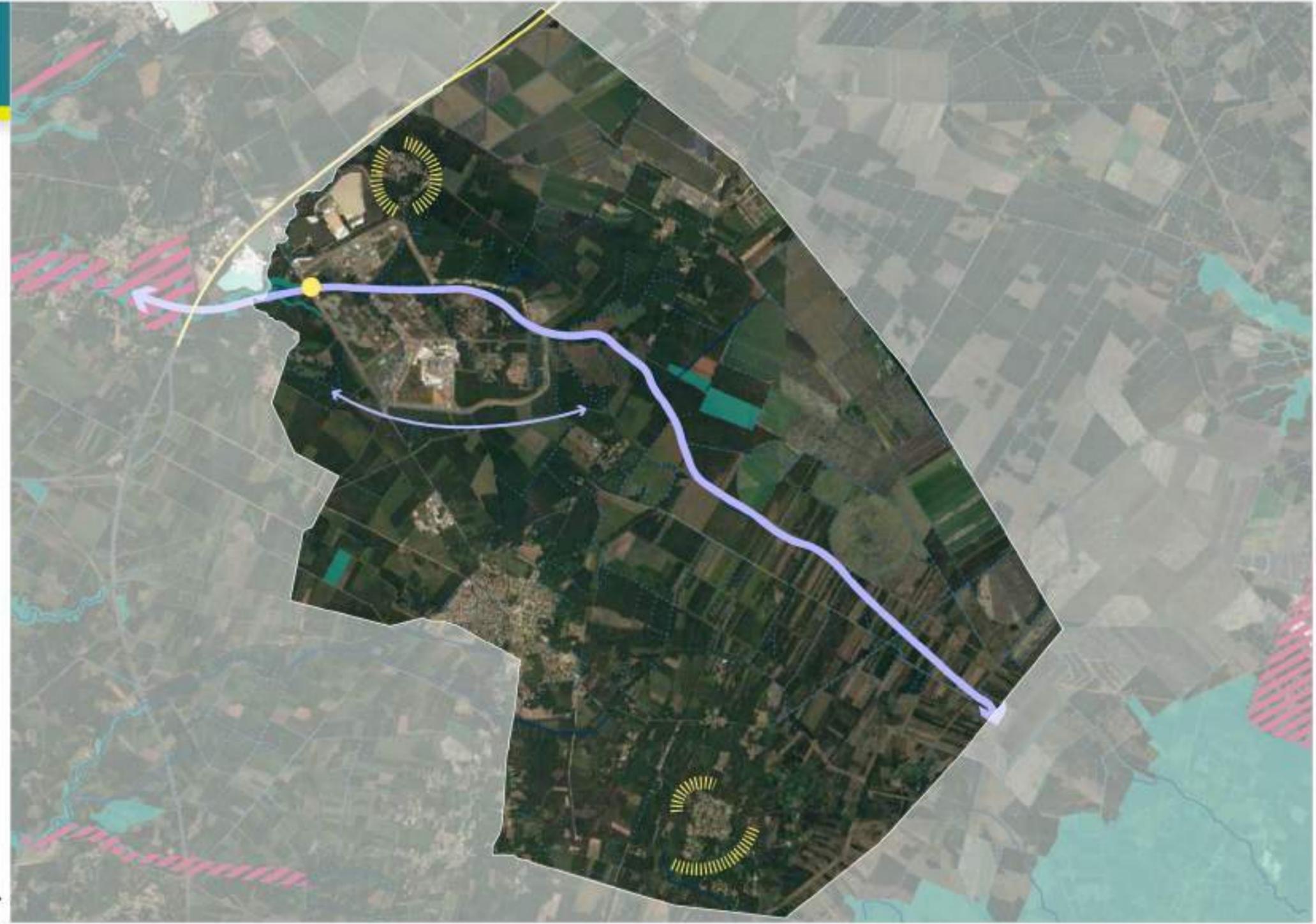


Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Le Barp

Légende

- Protéger les réservoirs de biodiversité
 - Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF II Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre, ENS
 - Préserver les corridors de biodiversité
 - ➡ Corridors de rang SCOT
 - ➡ Corridors de rang communal
 - Repérer et résorber les éléments fragmentants
 - ☀ Coupure d'urbanisation
 - Rupture linéaire
 - Rupture ponctuelle
 - Restaurer le bon état des milieux
 - ▨ Zones préférentielles de renaturation
(aide au franchissement des éléments fragmentants, restauration des milieux dégradés...)
- #### Localisation
- Commune de Le Barp
 - Cours d'eau
 - Fossés et crastes



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Le Teich Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

-  Protections réglementaires et inventaires existants
- ZNIEFF I Domaines endigués du Delta de Leyre/ZNIEFF I Zone inondable de la basse vallée de l'Eyre, ZNIEFF II Bassin d'Arcachon/ZNIEFF II Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Site RAMSAR du delta de la Leyre, Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret/Natura 2000 Habitats Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, Natura 2000 Oiseaux Bassin d'Arcachon et banc d'Arguin, Sites du CDL, ENS, ZPENS, Site inscrit Val de Leyre*

Préserver les corridors de biodiversité

-  Corridors de rang SCOT
-  Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

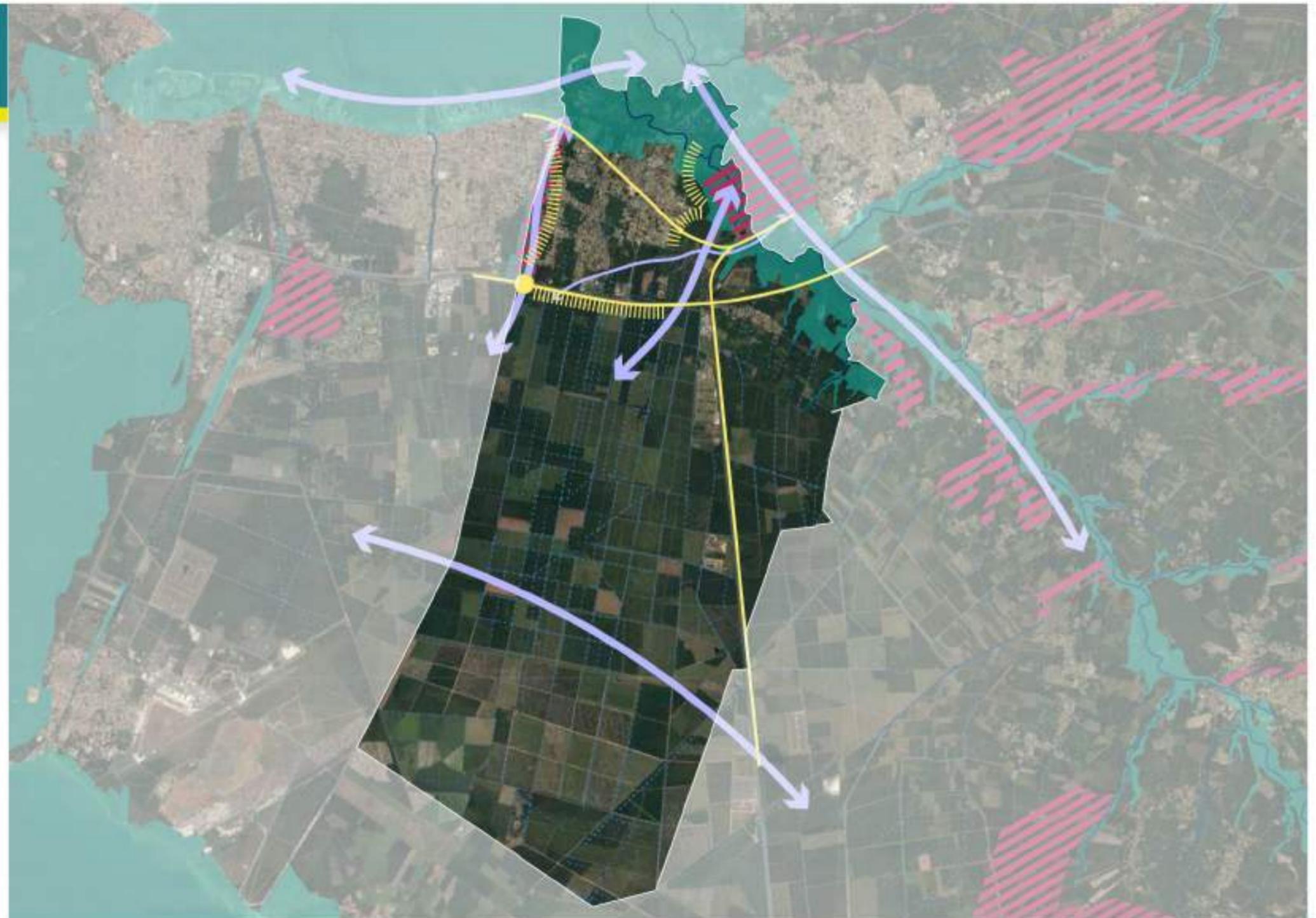
-  Coupure d'urbanisation
-  Rupture linéaire
-  Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

-  Zones préférentielles de renaturation

Localisation

-  Commune de Le Teich
-  Cours d'eau
-  Fossés et crastes



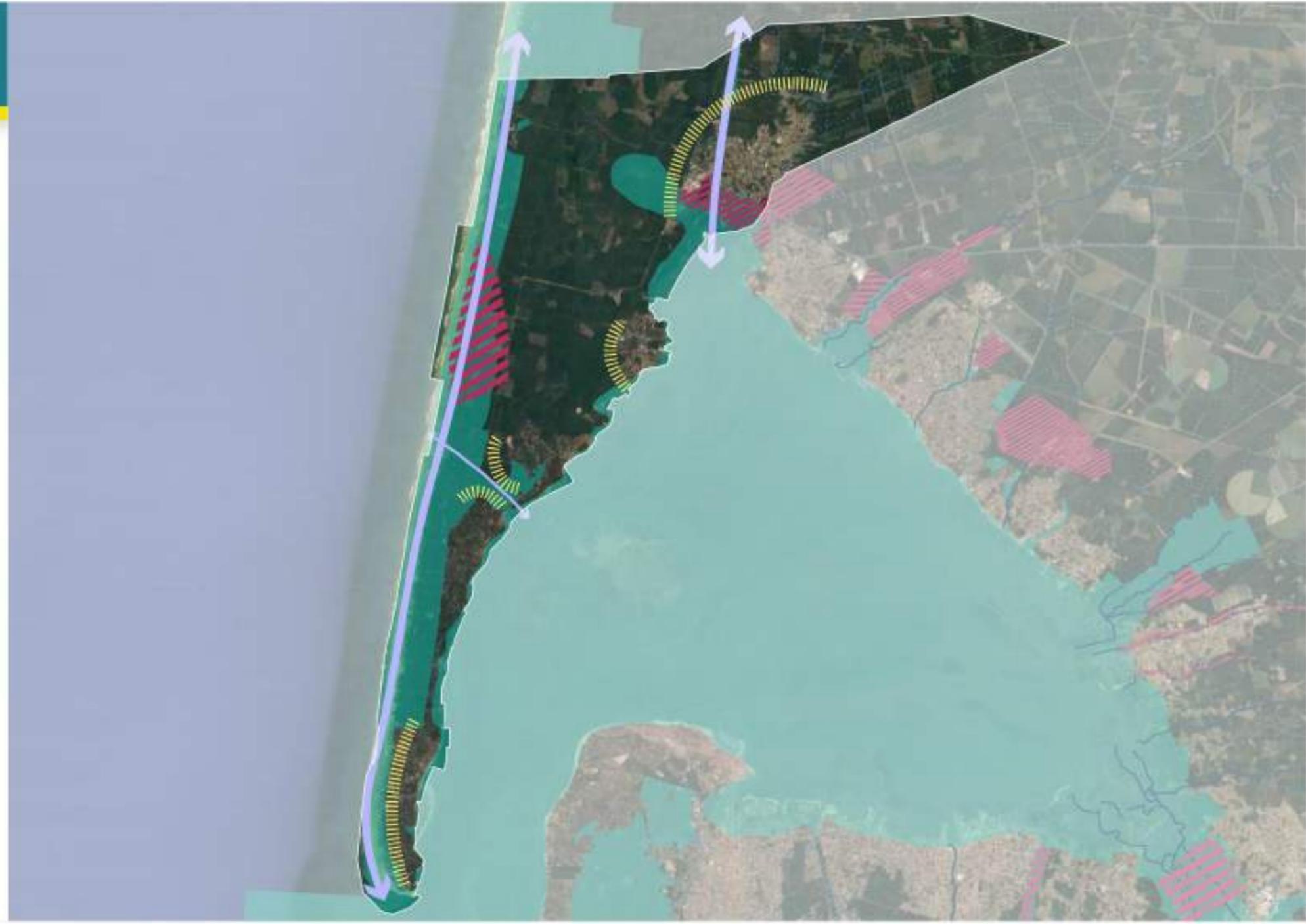
Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Lège-Cap-Ferret

Légende

- Protéger les réservoirs de biodiversité
- Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Marais de la Lède des Agacats/ZNIEFF I Prés salés et réservoirs à poissons d'Arès, ZNIEFF II Bassin d'Arcachon/ZNIEFF II Marais et Etangs d'arrière-dune du littoral girardin/ZNIEFF II Dunes littorales entre le Verdun et le Cap-Ferret, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Réserve Naturelle Nationale Prés Salés D'Arès Et De Lège-Cap-Ferret, Natura 2000 Oiseaux Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Natura 2000 Habitats Bassin d'Arcachon et Cap Ferret/Natura 2000 Habitats Zones humides de l'arrière dune du littoral girardin/ Natura 2000 Habitats Dunes du littoral girardin de la pointe de Grave au Cap Ferret, Sites du CDL, ZPENS, ENS, Site inscrit bordure de l'océan et de la dune de Bayle, Site classé réserve à poissons de Piroillan
- Préserver les corridors de biodiversité
- Corridors de rang SCOT
 - Corridors de rang communal
- Repérer et résorber les éléments fragmentants
- Coupure d'urbanisation
- Restaurer le bon état des milieux
- Zones préférentielles de renaturation
- Localisation
- Commune de Lège-Cap-Ferret
 - Cours d'eau
 - Fossés et crastes

SYBARVAL 0 2,5 km



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Lugos

Légende

- Protéger les réservoirs de biodiversité**
 - Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Zone inondable de la moyenne vallée de l'Eyre, ZNIEFF II Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre, Natura 2000 Habitats Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, ZPENS
 - Préserver les corridors de biodiversité**
 - Corridors de rang SCOT
 - Corridors de rang communal
 - Repérer et résorber les éléments fragmentants**
 - Coupure d'urbanisation
 - Rupture linéaire
 - Rupture ponctuelle
 - Restaurer le bon état des milieux**
 - Zones préférentielles de renaturation
- Localisation**
- Commune de Lugos
 - Cours d'eau
 - Fossés et crastes



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Marcheprime

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

-  Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF II Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre, Natura 2000 Habitats Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, ZPENS

Préserver les corridors de biodiversité

-  Corridors de rang SCOT
-  Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

-  Coupure d'urbanisation
-  Rupture linéaire
-  Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

-  Zones préférentielles de renaturation
(aide au franchissement des éléments fragmentants, restauration des milieux dégradés...)

Localisation

-  Commune de Marcheprime
-  Cours d'eau
-  Fossés et crastes



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO
Commune de Mios

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

- Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Zone inondable de la basse vallée de l'Eyre, ZNIEFF II Bassin d'Arcachon/ZNIEFF II Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre, ZICO Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Natura 2000 Habitats Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, ENS, ZPENS, Site inscrit Val de Leyre

Préserver les corridors de biodiversité

- Corridors de rang SCOT
- Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

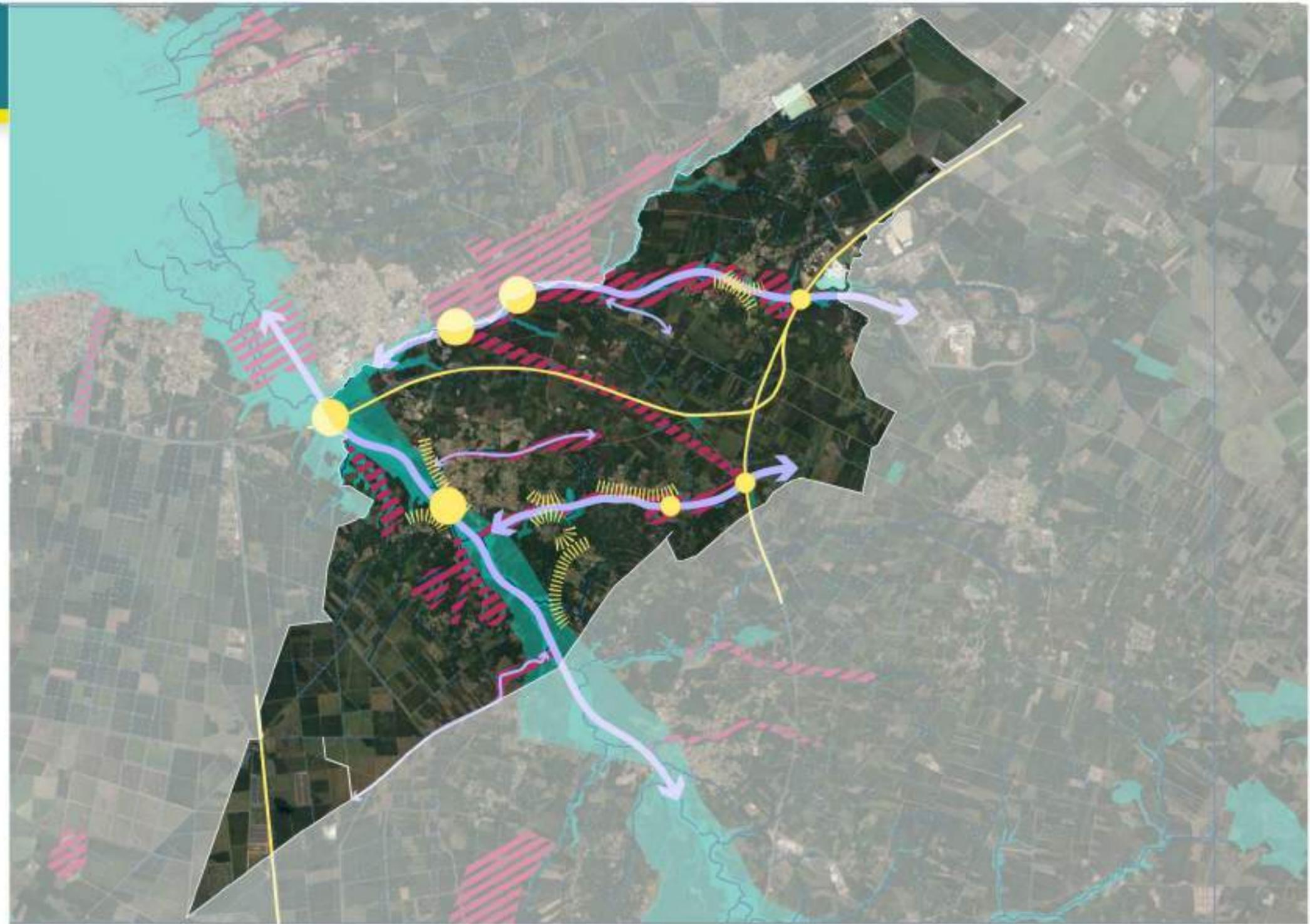
- Coupure d'urbanisation
- Rupture linéaire
- Rupture ponctuelle

Restaurer le bon état des milieux

- Zones préférentielles de renaturation
(aide au franchissement des éléments fragmentants, restauration des milieux dégradés...)

Localisation

- Commune de Mios
- Cours d'eau
- Fossés et crastes



Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Saint-Magne

Légende

Protéger les réservoirs de biodiversité

- Protections réglementaires et inventaires existants
 ZNIEFF / Marais du Clu et lagunes de Louchats et Saint-Magne/ZNIEFF / Lagunes du Bassin Versant du Gat Mort/ZNIEFF / Lagunes de la tête du bassin versant du ruisseau de la Houbine, affluent de la Leyre, ZNIEFF / Vallées de l'ÿve, de la grande et de la petite Leyre/ZNIEFF / Têtes de bassin versant et réseau hydrographique du Gat Mort, Natura 2000 Habitats Vallées de la Grande et de la Petite Leyre/Natura 2000 Habitats Lagunes de Saint-Magne et Louchats/Natura 2000 Habitats Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats, ENS

Préserver les corridors de biodiversité

- ➔ Corridors de rang SCOT
- ➔ Corridors de rang communal

Repérer et résorber les éléments fragmentants

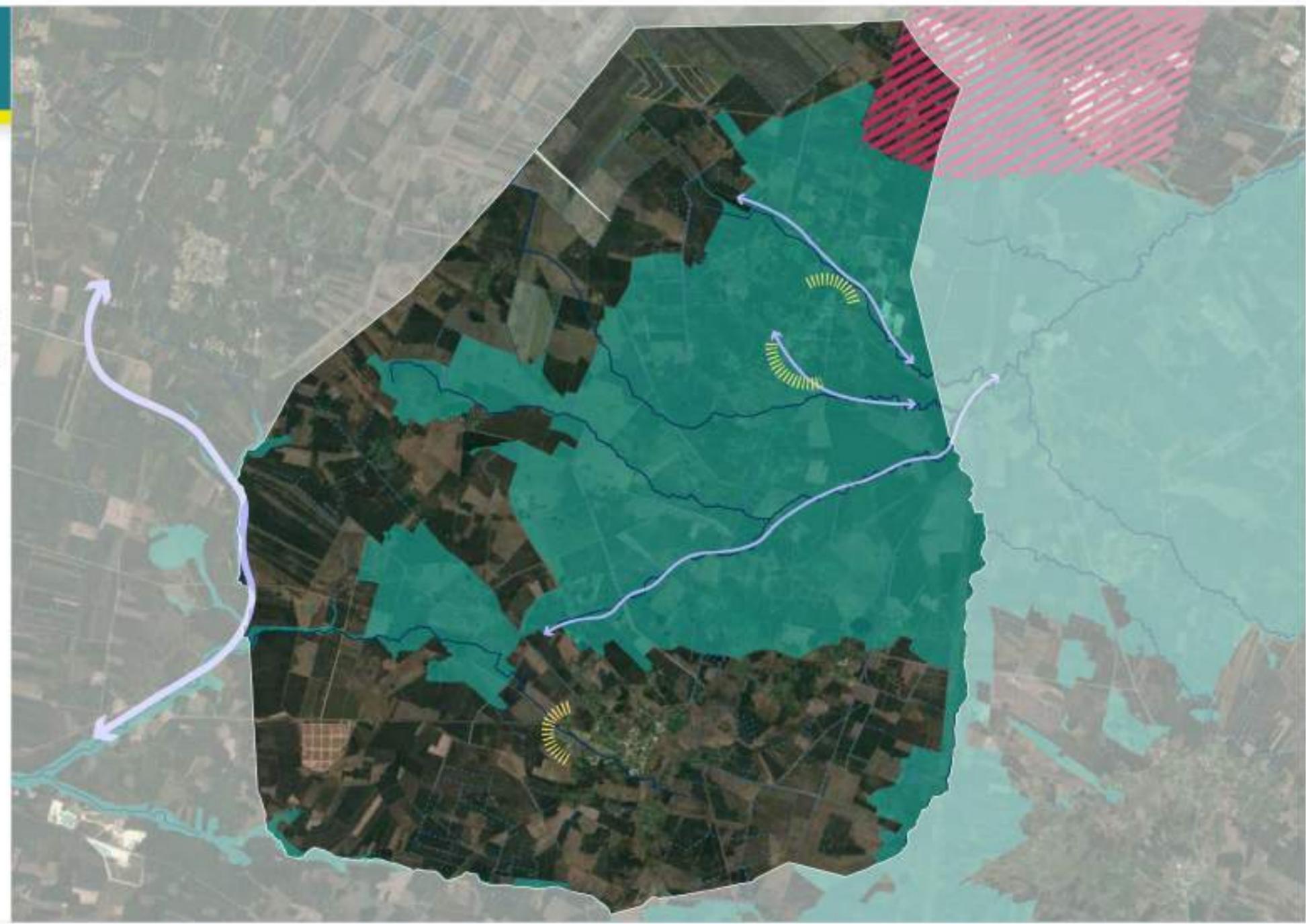
- ☀ Coupure d'urbanisation

Restaurer le bon état des milieux

- ▨ Zones préférentielles de renaturation

Localisation

- Commune de Saint-Magne
- Cours d'eau
- ⋯⋯⋯ Fossés et crastes

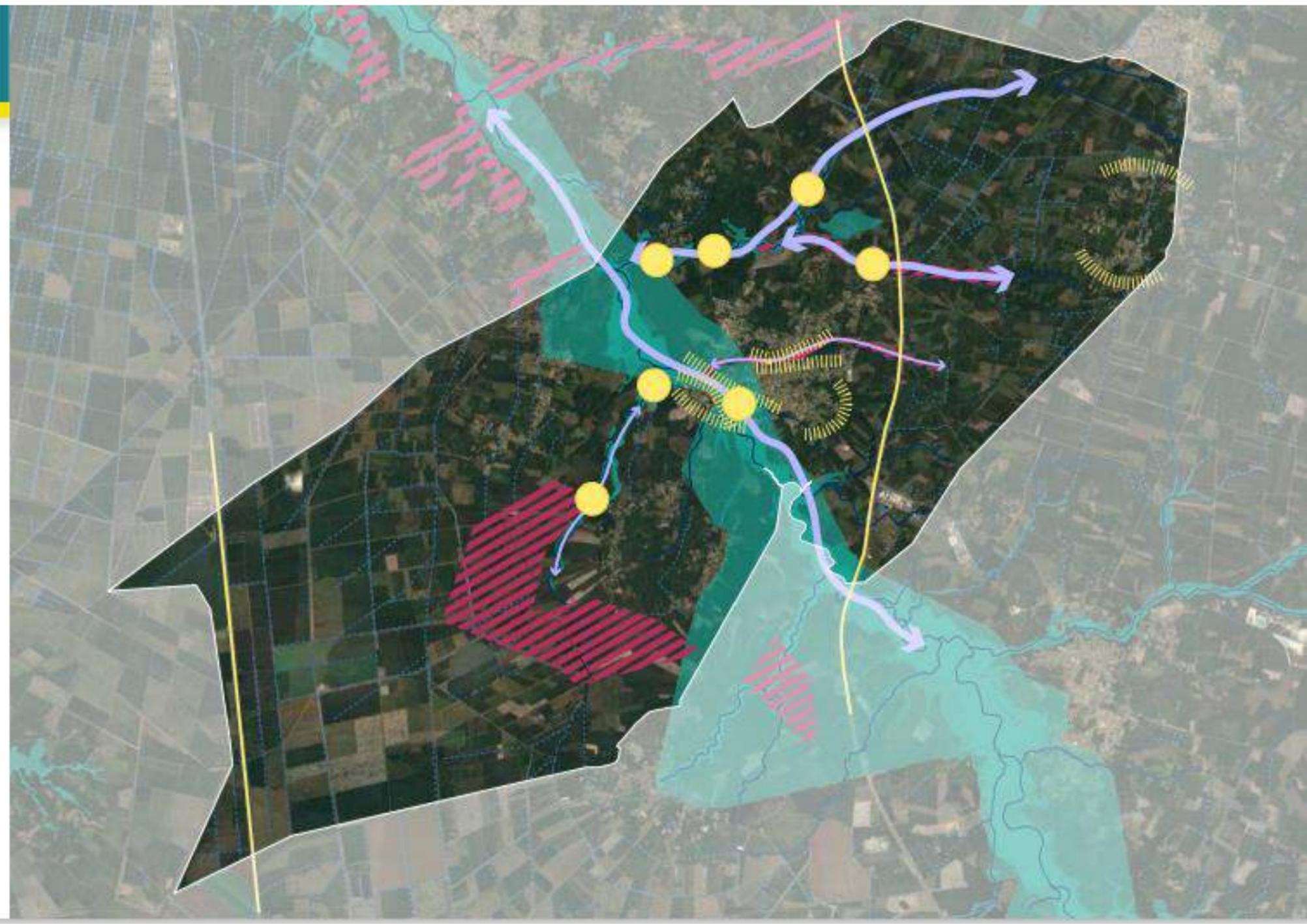


Préserver les principaux corridors écologiques du territoire

Prescriptions cartographiques DOO Commune de Salles

Légende

- Protéger les réservoirs de biodiversité**
 - Protections réglementaires et inventaires existants
ZNIEFF I Zone inondable de la moyenne vallée de l'Eyre, ZNIEFF II Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre, Natura 2000 Habitats vallées de la Grande et de la Petite Leyre, Site inscrit du Val de l'Eyre
- Préserver les corridors de biodiversité**
 - Corridors de rang SCOT
 - Corridors de rang communal
- Repérer et résorber les éléments fragmentants**
 - Coupure d'urbanisation
 - Rupture linéaire
 - Rupture ponctuelle
- Restaurer le bon état des milieux**
 - Zones préférentielles de renaturation
(aide au franchissement des éléments fragmentants, restauration des milieux dégradés...)
- Localisation**
 - Commune de Salles
 - Cours d'eau
 - Fossés et crastes



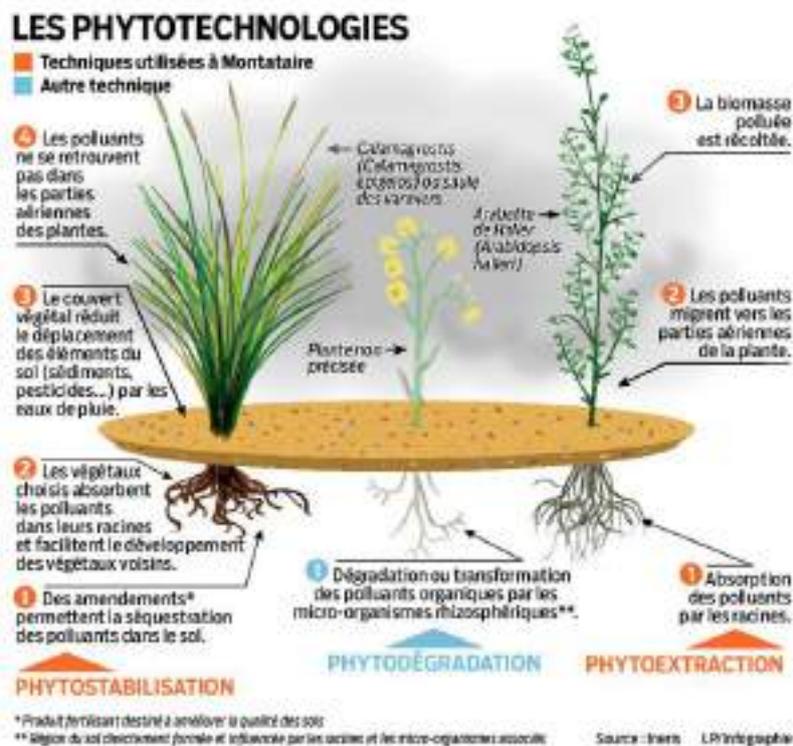
2. Tableau des ruptures majeures et secondaires qui affectent les trames vertes et bleues

Commune	Ruptures majeures	Ruptures secondaires
Andernos-les-bains	x	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle avec la D3 au centre du bourg avec le ruisseau du Bététy • Rupture ponctuelle avec la D106 au Nord et le ruisseau de Cirès • Rupture ponctuelle au sud avec les continuités terrestres et aquatiques et la D3
Arcachon	Rupture linéaire : voie ferrée	x
Arès	x	Rupture ponctuelle au sud-est avec la D3 et le ruisseau de Cirès
Audenge	x	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle au centre du bourg avec la D3 et le ruisseau de Pontails • Rupture au nord-ouest de la D3 avec les continuités terrestres et aquatiques (ruisseau de Lanton, du Milieu, de Passaduy)
Belin Beliet	5 obstacles à l'écoulement (FDAAPPMA33) très difficilement franchissables : <ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle au sud : Pont route de Boutox avec les ruisseau Le Bouron • Rupture ponctuelle au sud (au milieu) : Pont Pont D110 avec le ruisseau Le Bouron • Rupture ponctuelle au sud-est : Pont route de l'Ambeliet avec le ruisseau Le Bouron <ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle au nord-est : Pont D 111 avec le ruisseau La Paillasse • Rupture ponctuelle au nord : Moulin du Pont avec le ruisseau La Hountine 	x
Biganos	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture linéaire : voie ferrée • Rupture ponctuelle de la l'Eyre avec la voie ferrée et la D650 <ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle de la l'Eyre avec l'A660 • Rupture ponctuelle du ruisseau de Lacanau, avec le Moulin de la Cassadote, soit l'entreprise Caviar de France • Rupture ponctuelle du ruisseau de Lacanau avec l'écluse de la pisciculture, obstacle très difficilement franchissable, lieu-dit du Moulin des Trougnes 	Rupture ponctuelle des continuités aquatiques et terrestres par l'urbanisation de l'usine Smurfit Kappa
Gujan Mestras	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture linéaire : voie ferrée • Rupture linéaire : autoroute A660 	Rupture ponctuelle à l'est entre la continuité terrestre et l'A660
La Teste-de-Buch	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture linéaire : voie ferrée • Rupture ponctuelle du canal des Landes et de la continuité terrestre avec la voie ferrée et la D650 	Rupture ponctuelle à l'est entre la continuité terrestre, le canal de la Landes et la D650
Lanton	x	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle au sud-ouest avec les continuités terrestres et aquatiques (ruisseau de Lanton, du Milieu) et la D3 <ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle au centre de la commune avec la D3 • Rupture ponctuelle au nord de la commune avec la D3 et la Berle de Cassy • Rupture ponctuelle au nord-ouest avec les continuités terrestres et aquatiques et la D3
Le Barp	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture linéaire : autoroute A63 	Rupture ponctuelle au nord-ouest : Pont D5 avec le ruisseau de Lacanau, obstacle difficilement franchissable
Le Teich	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture linéaire : voie ferrée • Rupture linéaire : autoroute A660 	Rupture ponctuelle à l'ouest entre la continuité terrestre et l'A660
Lège Cap Ferret	x	x
Lugos	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture linéaire : voie ferrée • Rupture linéaire : autoroute A63 • Rupture ponctuelle au nord-ouest : Etang du Bran (ancien moulin) avec le ruisseau La Forge, lieu-dit Etang du Bran, obstacle très difficilement franchissable <ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle de la l'Eyre avec l'A63 	x
Marcheprime	Rupture linéaire : voie ferrée	Rupture ponctuelle au sud des continuités terrestres et aquatiques (ruisseau de Biard) avec l'urbanisation et la carrière Samin
Mios	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture linéaire : autoroute A660 • Rupture linéaire : voie ferrée • Rupture ponctuelle de la l'Eyre avec l'A660 au nord • Rupture ponctuelle du ruisseau de Lacanau, avec le Moulin de la Cassadote, soit l'entreprise Caviar de France au nord • Rupture ponctuelle du ruisseau de Lacanau avec l'écluse de la pisciculture, obstacle très difficilement franchissable, lieu-dit du Moulin des Trougnes au nord • Rupture ponctuelle de la l'Eyre et de la continuité terrestre avec le pont D216 	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle au nord-est avec les continuités terrestres et le ruisseau de Lacanau et l'A660 • Rupture ponctuelle du ruisseau de la Surgenne avec un obstacle naturel d'aliros, difficilement franchissable, dans le lieu-dit Luc de Giron <ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle du ruisseau de la Surgenne avec l'A63
Saint Magne	x	x
Salles	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture linéaire : voie ferrée • Rupture linéaire : autoroute A63 • Rupture ponctuelle : Pont avec seuil et cascade en aval sur le ruisseau Les Esclaures, dans le lieu-dit La Lande du Moulin Neuf-Fachat, difficilement franchissable 6 obstacles à l'écoulement (FDAAPPMA33) très difficilement franchissables : <ul style="list-style-type: none"> • Rupture ponctuelle au sud : Seuil du pont de la route, sur le ruisseau Le Martinet, dans le lieu-dit Le Moulin des Vaches • Rupture ponctuelle : Ancien moulin, Etang du Martinet, dans le lieu-dit du Martinet • Rupture ponctuelle : Etang loisir du camping du Val de Leyre, sur le ruisseau Le Minoy • Rupture ponctuelle au nord : Moulin de Dubern, sur le ruisseau Le Dubern, dans le lieu-dit Larrieu • Rupture ponctuelle au nord : Moulin de Debat, sur le ruisseau Le Dubern, dans le lieu-dit Fourat • Rupture ponctuelle au nord-est : Cascade naturelle d'aliros, sur le ruisseau Les Lassieux, dans le lieu-dit Argilas 	x

3. Exemples d'opérations de renaturation

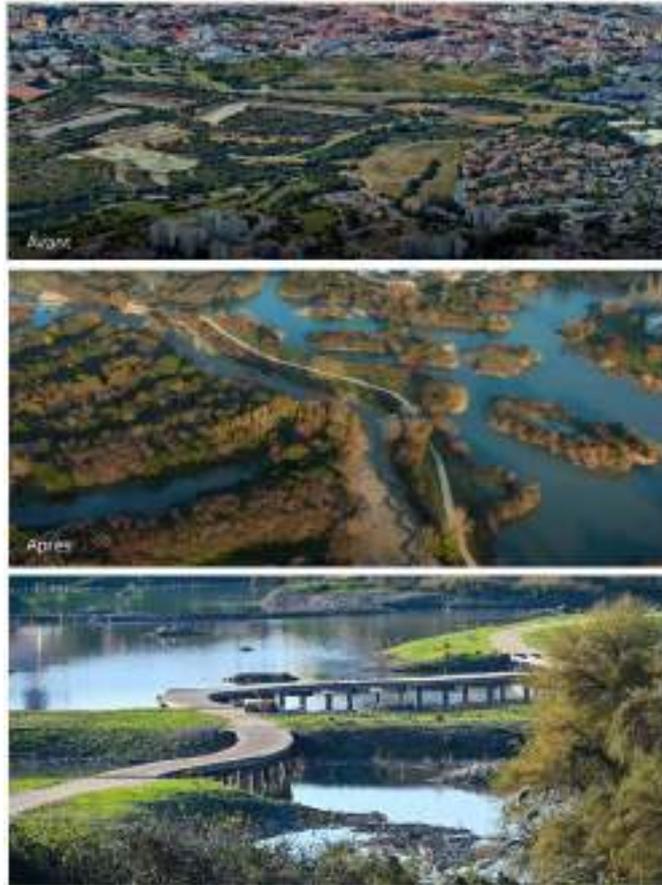
a) Pourquoi favoriser la renaturation ?

La phytotechnologie utilise des plantes vivantes pour résoudre des problèmes environnementaux. Il peut s'agir de l'épuration de l'eau, de l'air ou de la dépollution des sols. Elle permet également de contrôler l'érosion et le ruissellement, restaurer des sites dégradés, capter les gaz à effet de serre ou réduire la chaleur et la vitesse du vent.



L'utilisation de phytotechnologies accroît aussi la biodiversité et améliore les qualités paysagères d'un site. Par exemple, c'est le cas des marais filtrants, des haies brise-vent ou encore des îlots végétalisés pour contrer les îlots de chaleur.

b) Renaturation du marais de Tasdon à La Rochelle



Les photos ci-dessus présentent la renaturation du marais de Tasdon, à la Rochelle.

La commune a souhaité rétablir le fonctionnement naturel de cette zone humide qui constitue un réservoir de biodiversité remarquable et l'un des principaux puits de carbone bleu du territoire. Le projet de renaturation a consisté à recréer la connexion naturelle entre le marais et la mer, notamment en redonnant au cours d'eau de la Moulinette sa physionomie de ruisseau. Une zone humide de 10 hectares a été créée. De nouveaux bassins ont été dotés de berges en pente douce propices au développement de la biodiversité. Des îlots, plus accueillants pour les oiseaux, ont également été reconstitués.

c) Projet de renaturation des dunes du Puits d'Enfer aux Sables d'Olonne



Le croquis d'ambiance ci-contre illustre le projet de renaturation des dunes du Puits d'Enfer aux Sables d'Olonne.

Ce projet a pour ambition de rendre à la nature ce site de grand intérêt écologique en effaçant la voirie de l'ancien circuit automobile et en détournant la route littorale à l'arrière. Mis en place en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et le Département, il vise à créer un espace naturel préservé de près de 70 hectares, du vallon jusqu'à la mer et à protéger la dune tout en permettant l'accès du site au public.

d) Renaturation et réaménagement de la plage d'Erretegia à Bidart



Les photos ci-dessus présentent l'état avant et après la renaturation et le réaménagement de la plage d'Erretegia à Bidart, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les interventions réalisées sur le site ont pour but d'améliorer sa résilience face aux conséquences du changement climatique en opérant un repli stratégique (suppression de l'enrochement, démolition et relocalisation du poste de secours, création d'une plage intérieure). Elles permettront à terme, de redonner sa place à la biodiversité en recréant des habitats naturels disparus ou effacés. La volonté est de diminuer le plus possible l'empreinte humaine dégradante, tout en garantissant une accessibilité au public et le maintien des usages actuels.

e) Opérations de renaturation de cours d'eau

A Oullins dans le Rhône, la renaturation de la rivière Yzeron a permis de retrouver un cadre naturel avec des berges paysagées.

La biodiversité s'est réinstallée rapidement avec la plantation de 50 arbres et 2 000 arbustes. De plus, les inondations sont moins fréquentes. L'eau étend son lit sur les berges végétalisées et s'infiltré dans le sol. Les habitants bénéficient d'une promenade verte appréciée pour sa fraîcheur.

Les photos ci-dessous illustrent la remise à ciel ouvert d'un linéaire de 300 mètres de la rivière Redon, en Haute-Savoie. Afin de diversifier le milieu, un lit sinueux est créé. Des techniques végétales sont utilisées pour protéger les berges et le profil en long est stabilisé. La restauration de la continuité, notamment pour la truite lacustre, est aujourd'hui un succès.





Ci-dessus, l'aménagement d'une passe à poisson à Chatel-Chéhéry, dans les Ardennes. Ici, le système dit à « montaison », permet aux poissons migrateurs de franchir des obstacles, en les attirant à l'aval de la passe et en les incitant à circuler vers l'amont.

4. Les principes de l'architecture bioclimatique

Le bioclimatisme met en harmonie la biologie humaine avec son environnement. Une construction bioclimatique a pour objectif d'assurer le confort humain dans le respect de son environnement.

Une construction bioclimatique est un bâtiment dans lequel le confort est assuré en tirant le meilleur parti du rayonnement solaire, de l'inertie thermique des matériaux et du sol, ainsi que de la circulation naturelle de l'air.

Les principes généraux à respecter



Source :
Guide

construction énergétique, ADEME



Source : Agence Egexea, spécialisée dans la construction bioclimatique

5. Orientation et inclinaison des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments

Rendement panneaux photovoltaïques selon l'inclinaison et l'orientation
(France métropolitaine – pourcentage du rendement maximal)

	<i>Inclinaison</i>						
<i>Orientation</i>	<i>0</i>	<i>15</i>	<i>25</i>	<i>35</i>	<i>50</i>	<i>70</i>	<i>90</i>
<i>Est</i>	0,88	0,87	0,85	0,83	0,77	0,65	0,50
<i>Sud-est</i>	0,88	0,93	0,95	0,95	0,92	0,81	0,64
<i>Sud</i>	0,88	0,96	0,99	1	0,98	0,87	0,68
<i>Sud-ouest</i>	0,88	0,93	0,95	0,95	0,92	0,81	0,64
<i>Ouest</i>	0,88	0,87	0,85	0,82	0,76	0,65	0,50

Source : Caractérisation et amélioration des systèmes solaires thermiques - CSTB - Guillaume BOUCHAUD et Céline MEHL

6. Tableau récapitulatif des projets d'extension des zones d'activités à 2030

Les besoins en foncier économique sont détaillés et répartis au sein de chaque intercommunalité au regard des capacités de développement, des enjeux environnementaux et de l'accessibilité :

Commune ou EPCI	Zones d'activités concernées	Gisement foncier pour l'économie	Besoins en foncier pour l'activité économique à 2030
Lège Cap Ferret	Nouvelle zone d'activités à créer (Saussoze)	0,0	20,8
Arès	ZAE Grand Lande	0,0	
Andernos	CAASI	0,3	7,8
Lanton	-	0,0	0,0
Audenge	P2A	0,0	12,2
Biganos	ZAC Moulin Cassadotte	0,2	0,7
Mios	Masquet Mios Entreprises	0,0	25,1
Marcheprime	ZA Croix d'Hins ZA Réganeau	0 0,2	13,0* 8,0
COBAN	A préciser		3,0
Bassin d'Arcachon Nord		0,7	90,6

* Le projet de ZAE de Croix d'Hins relatif à l'installation d'un centre de maintenance de trains à grande vitesse pourrait être inscrit dans les projets d'envergure régional et national. En effet, il s'agit d'un équipement lié au projet GPSO et pourrait intégrer l'enveloppe foncière mutualisée à l'échelle régionale ou nationale en fonction des décrets d'application de la loi Climat et Résilience à venir. Les 90 hectares affichés dans le total du tableau COBAN sont la somme des 77 hectares nécessaires au projet à 2030, auxquels s'ajoutent les 13 hectares qui pourraient être décomptés à l'échelle nationale ou régionale.

Commune ou EPCI	Zones d'activités concernées	Gisement foncier pour l'économie	Besoins en foncier pour l'activité économique à 2030
Arcachon	-	0,0	0,0
La Teste de Buch	Zone Auchan Cazaux EHPAD Saint Georges Aérodrome de Villemarie Lapin Blanc	2,5	23,0
Gujan Mestras	Actipôle Parc d'activités du Lac Bâton Rouge	0,0	11,5
Le Teich	Technoparc	0,0	15,0
Autre	A préciser		7,0
Bassin d'Arcachon Sud		2,5	59,5

Commune ou EPCI	Zones d'activités concernées	Gisement foncier pour l'économie	Besoins en foncier pour l'activité économique à 2030
Le Barp	Extension Eyrialis	0,0	6,0
Salles	Extension Sylva 21	0,0	7,0
Lugos	-	0,0	0,0
Belin Béliet	Nouvelle zone d'activités à créer (Belin-Béliet sud – Sortie 20)	0,4	26,0
Saint Magne	-	0,0	0,0
Val de l'Eyre		0,4	39,0
SYBARVAL		3,6	176,1

7. Tableau récapitulatif des projets de création ou d'extension d'équipements et d'infrastructures à 2030

Les besoins en foncier pour les équipements et infrastructures nécessaires au projet à 2030 sont détaillés ci-dessous :

Répartition des besoins en foncier à 2030 pour les projets d'infrastructures et d'équipements		
Commune ou EPCI	Projet	Volume foncier (en hectares)
Lège Cap Ferret	Terrain de rugby	1
Arès	Equipements sportifs et publics	3
Andernos	Piscine Autres projets	4
Lanton	Plaine des sports	2
Audenge	Plaine des Sports	0,8
Biganos	Cimetière Voie d'évitement SMURFIT Pistes cyclables Ecole	6,9
Mios	Aménagement d'un bassin de rétention Cheminement doux le long de l'Andron Voie de jonction entre ZAC Terres Vives et route de Masquet avec giratoire Station d'épuration Lacanau de Mios Calibrage RD 5 Equipement traitement des déchets Camping	4,4
Marcheprime	Groupe scolaire + esplanade sportive Equipements divers	4,0
COBAN	Piscines Pistes cyclables Voie d'évitement bourg de Biganos	16,5
Bassin d'Arcachon Nord		42,6*

Répartition des besoins en foncier à 2030 pour les projets d'infrastructures et d'équipements		
Commune ou EPCI	Projet	Volume foncier (en hectares)
Arcachon	-	-
La Teste de Buch	Secteur Sud de l'Hôpital Voirie RN250 RD 1250 Parking	15,4
Gujan Mestras	Cimetière Déchèterie Chasseurs Stade Voie nouvelle	5,9
Le Teich	Extension du cimetière Centre de loisirs CFA Salle multifonctions	-
Bassin d'Arcachon Sud	-	21,3*

Répartition des besoins en foncier à 2030 pour les projets d'infrastructures et d'équipements		
Commune ou EPCI	Projet	Volume foncier (en hectares)
Le Barp	Centre équestre Terrain de rugby et vestiaires Centre de loisirs Services techniques Agrandissement mairie et école de musique	2
Salles	Plaine des sports STEP Salles Mairie annexe à Lavignolle	4
Lugos	Ecole et plaine des sports	1
Belin Béliet	Divers équipements	9
Saint Magne	Agrandissement école primaire et plaine des sports	1
Val de l'Eyre	-	17,0*
SYBARVAL	-	80,9*

D'autres projets d'équipements sont inscrits au DOO mais n'entrent pas dans la comptabilité de la consommation d'espace, comme justifié dans le rapport de présentation :

- L'unité de gestion des sédiments de Gujan-Mestras ;
- Le bassin de rétention d'eau de Canteranne à Gujan-Mestras ;
- Les surfaces en eau et arborées de l'extension du terrain de Golf d'Arcachon à La Teste de Buch.
- ...

Nb : le décret sur la nomenclature de l'artificialisation définit les surfaces et projets entrant dans la consommation d'espaces.

** Les volumes fonciers attribués à chaque équipement concernent les aménagements entraînant une consommation d'espaces. Seules les constructions seront prises en compte dans la comptabilité de la consommation foncière et non toute l'emprise foncière des projets comprenant une partie d'espaces de pleine terre (ex. terrains de sport, plaines de loisirs...).*

8. Tableau récapitulatif des enveloppes foncières par commune à 2030

Communes	Habitat		Dev Economique		Equipements Infrastructures
	Gisement fonciers	Extension	Gisements fonciers	Extension	
COBAS	39,3		2,5	59,5	21,3
Arcachon	0,8	91	0	0	0
La Teste de Buch	13,4		2,5	23	15.4
Gujan-Mestras	17		0	11,5	5.9
Le Teich	8,1		0	15	0
COBAN	48,7		0.7	90,6	42,6
Biganos	5,8	190	0.2	0,7	6.9
Marcheprime	1,1		0.2	21	4
Mios	9,2		0	25,1	4,4
Audenge	7,7		0	12,2	0,8
Lanton	4,6		0	0	2
Andernos les Bains	5		0.3	7,8	4
Arès	3,3		0	20,8	3
Lège Cap-Ferret	11,9		0		1
CC Val de l'Eyre	14,9			0.4	39
Salles	5,7	113	0	6	4
Le Barp	1,8		0	7	2
Belin Béliet	4,9		0,4	26	9
Saint Magne	1,3		0	0	1
Lugos	1,2		0	0	1
SYBARVAL	102,9	394	3,6	171	81

9. Atlas communal du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique

Typologie économique ANDERNOS-LES-BAINS



Typologie économique

- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

Éléments de repère

- Limites communales

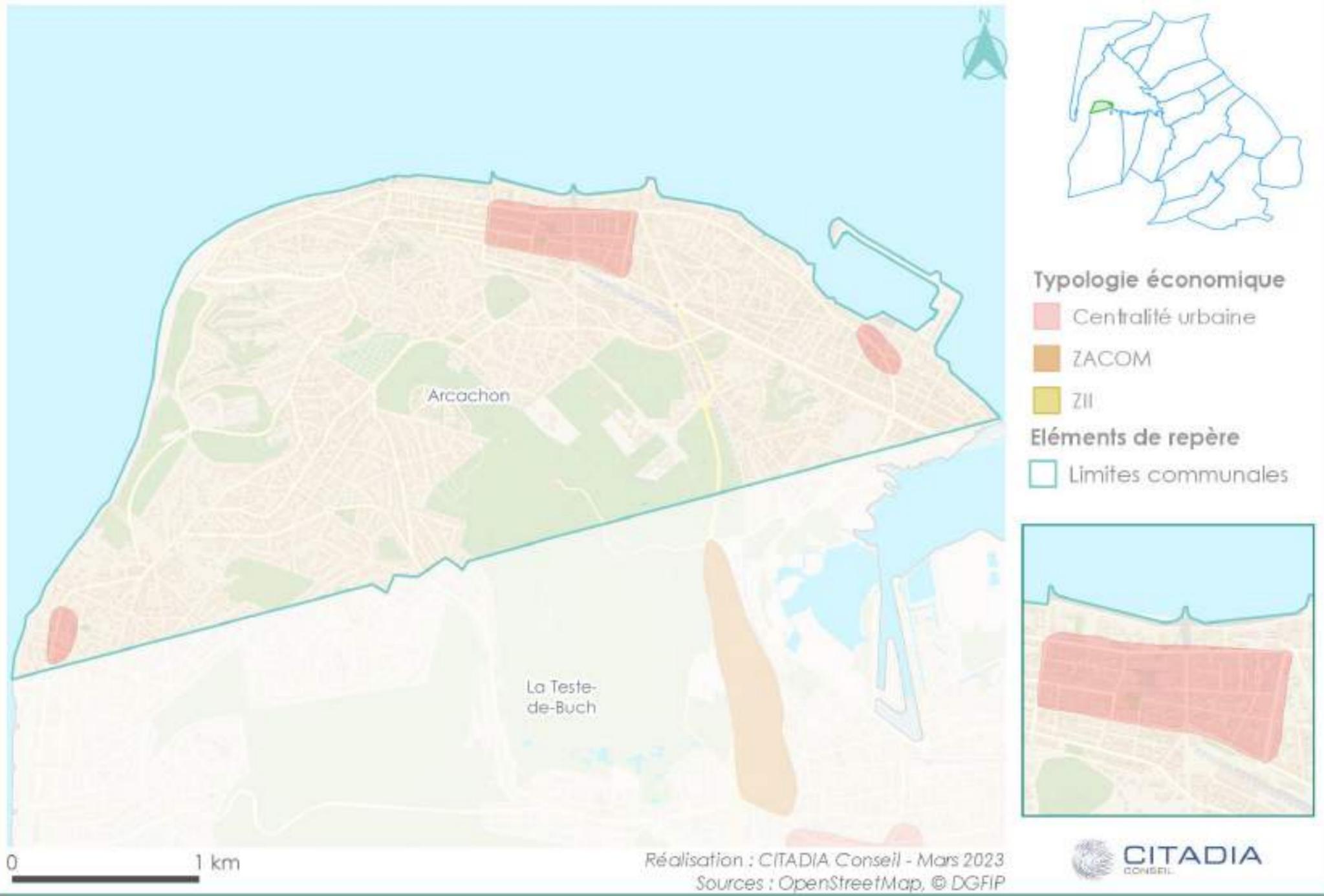


0 1 km

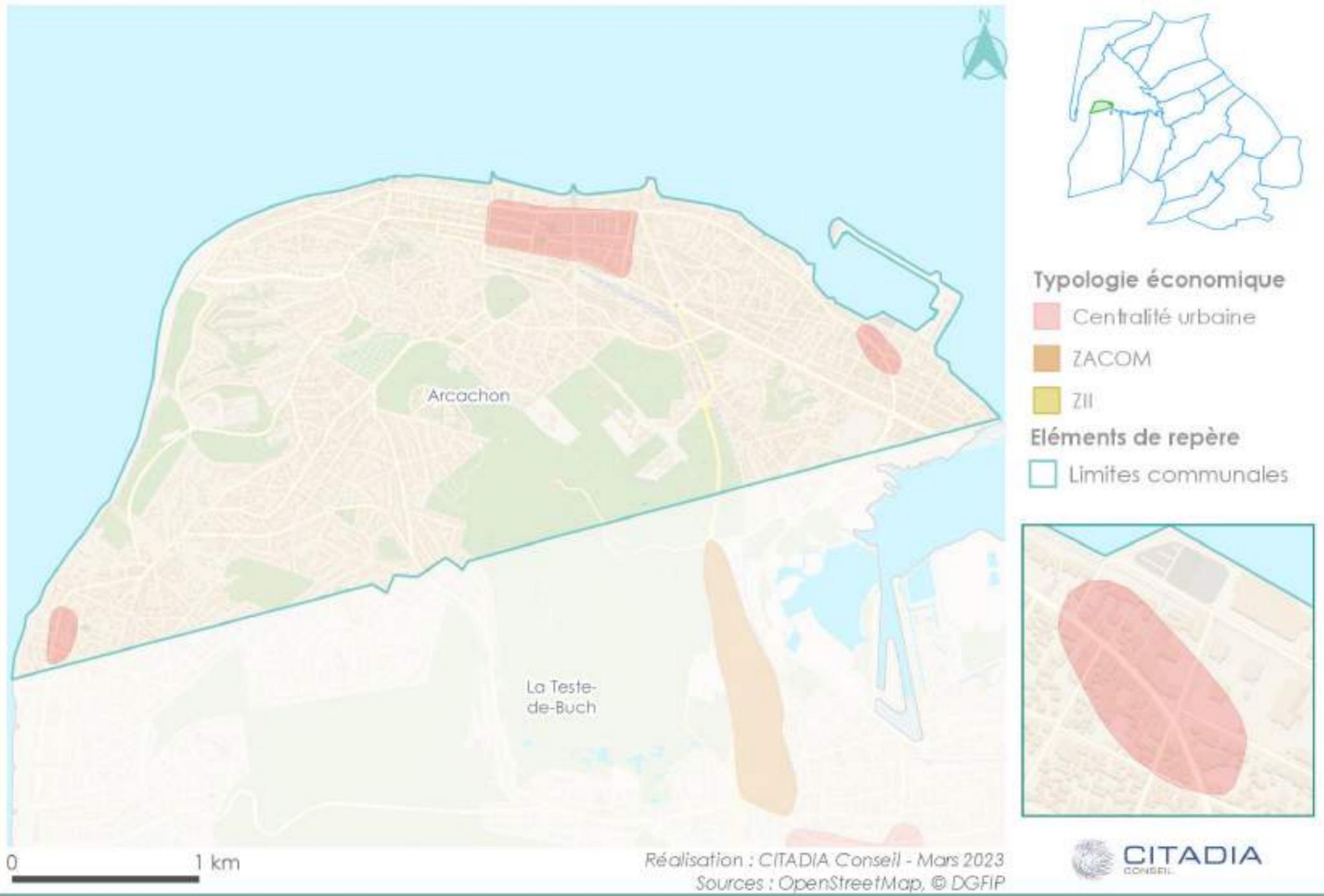
Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP



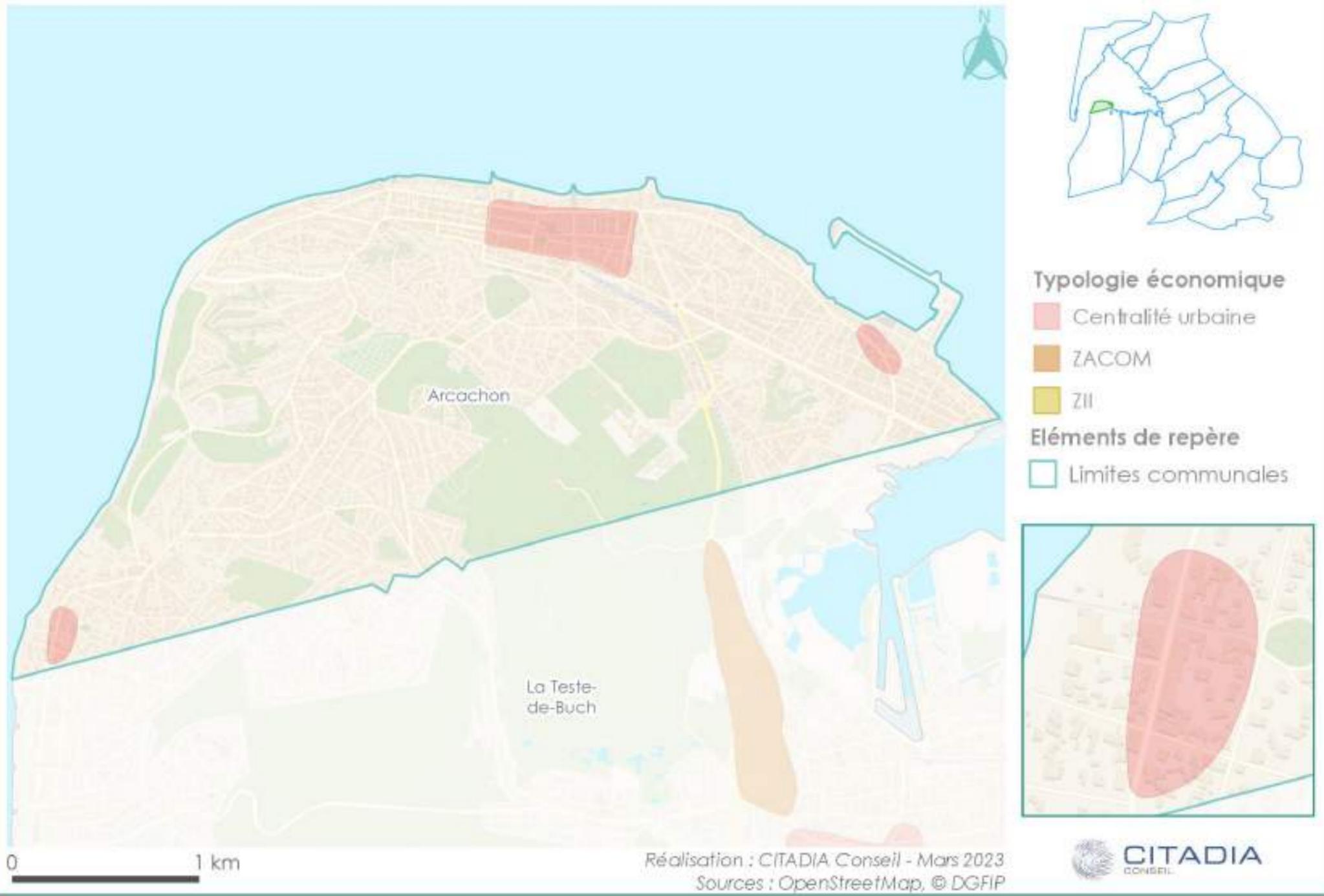
Typologie économique ARCACHON

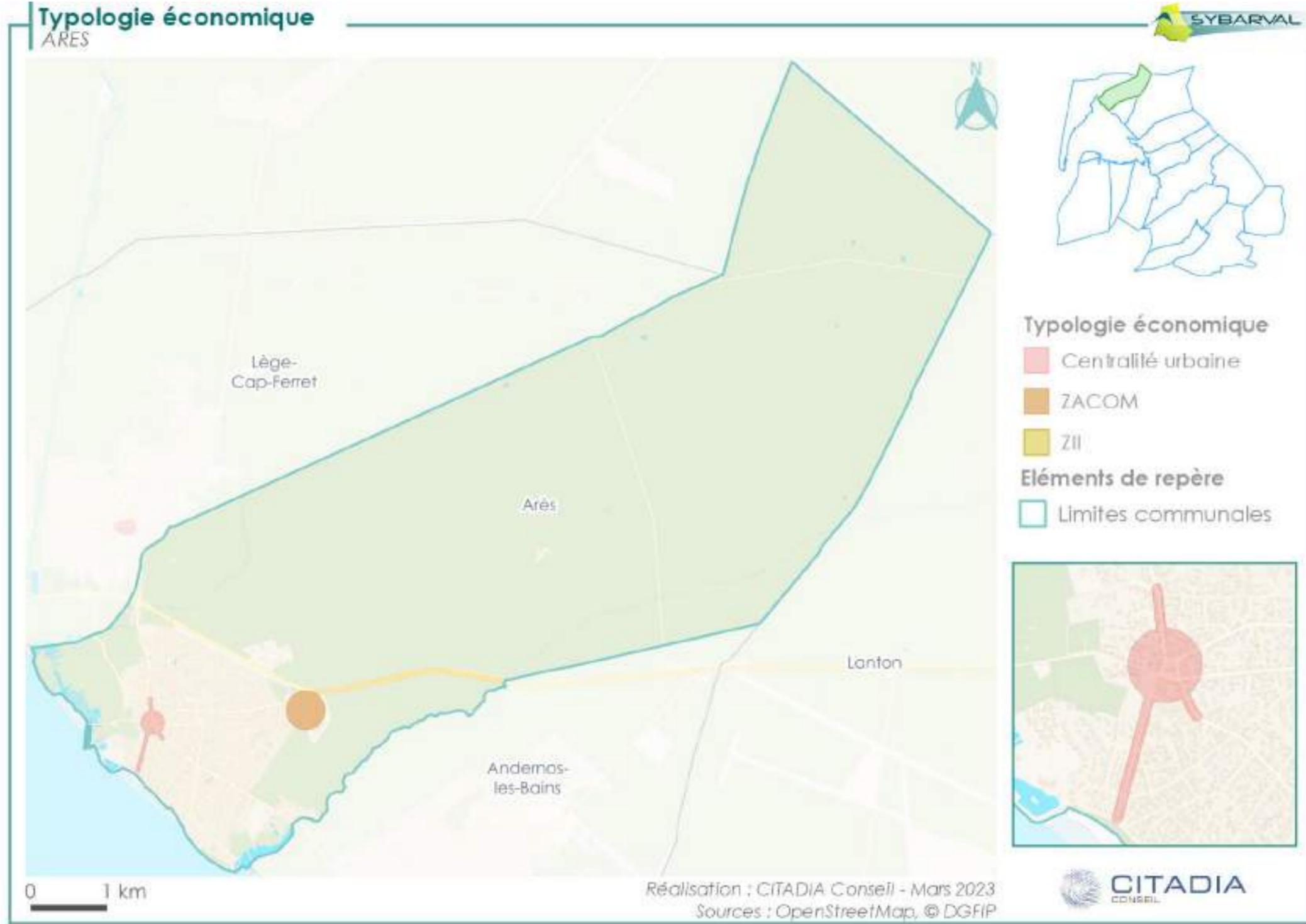


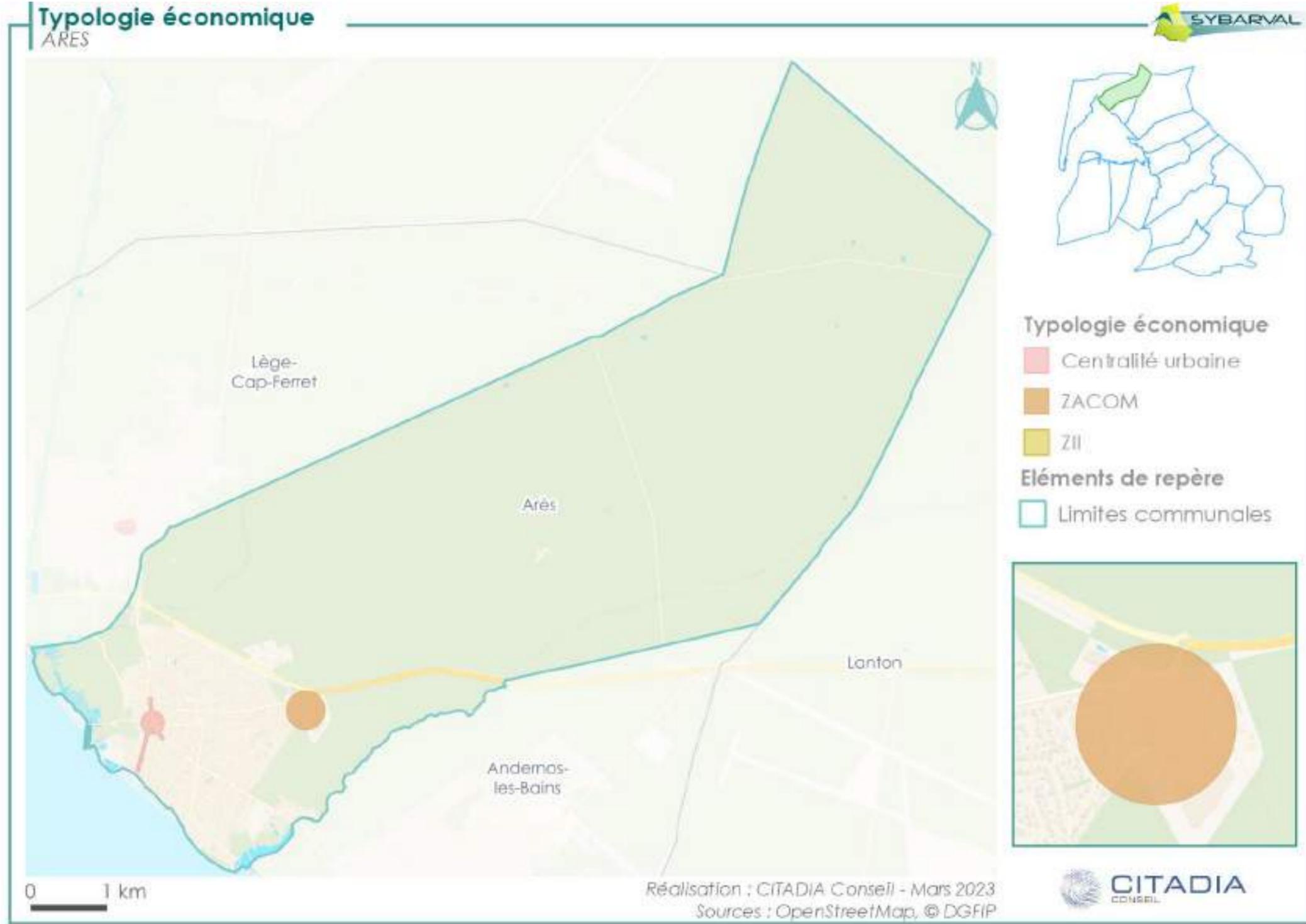
Typologie économique ARCACHON



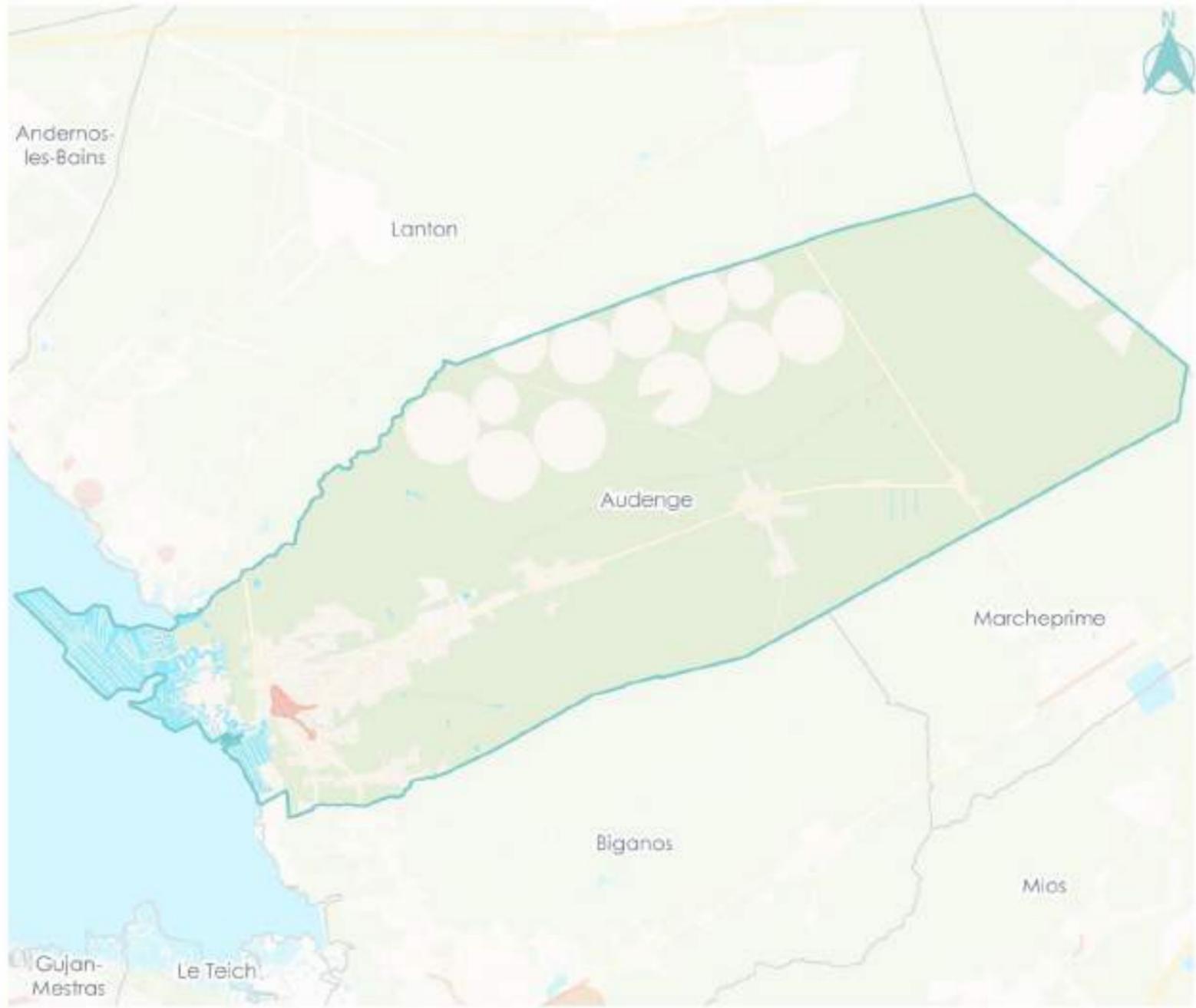
Typologie économique ARCACHON







Typologie économique AUDENGE

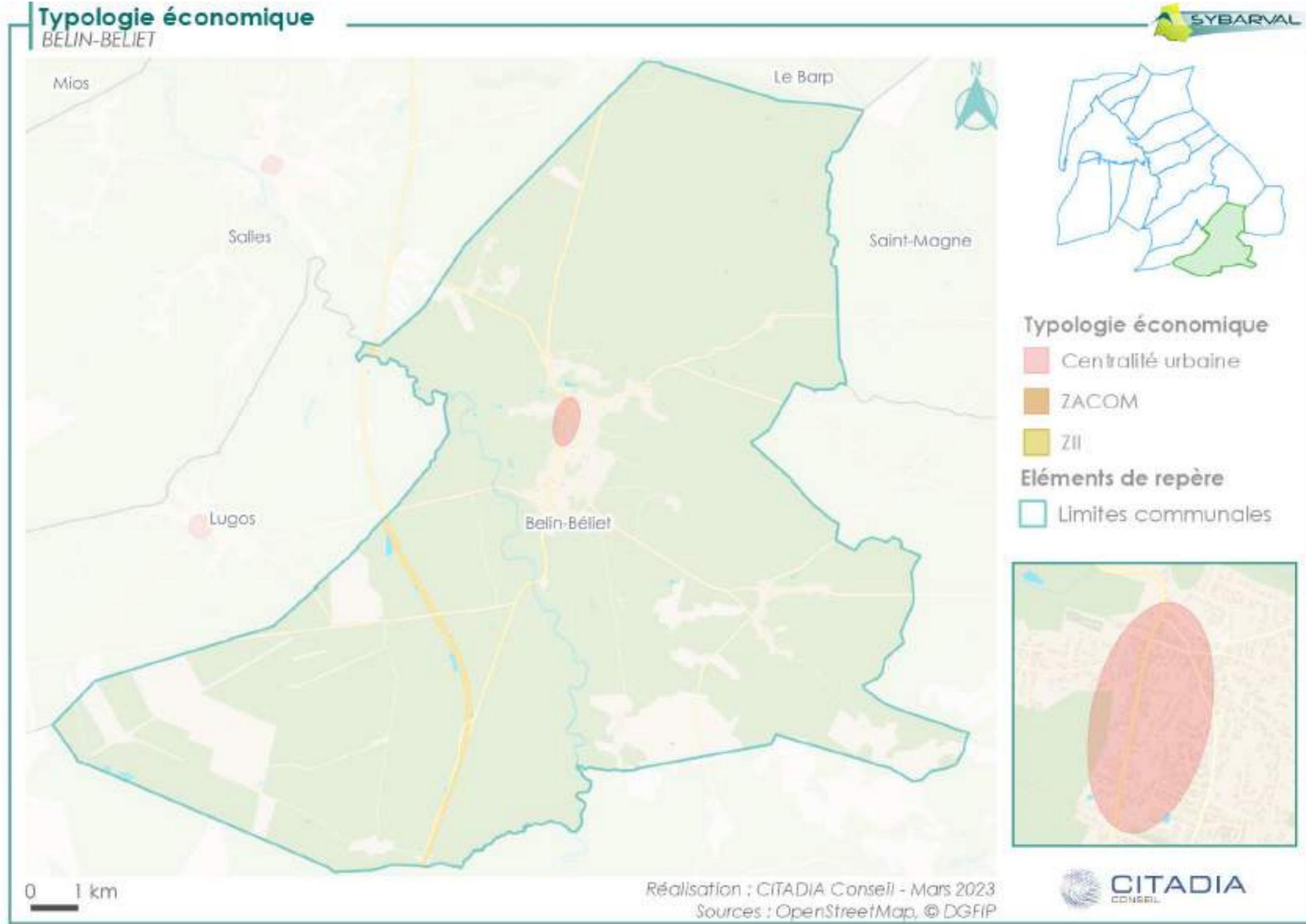


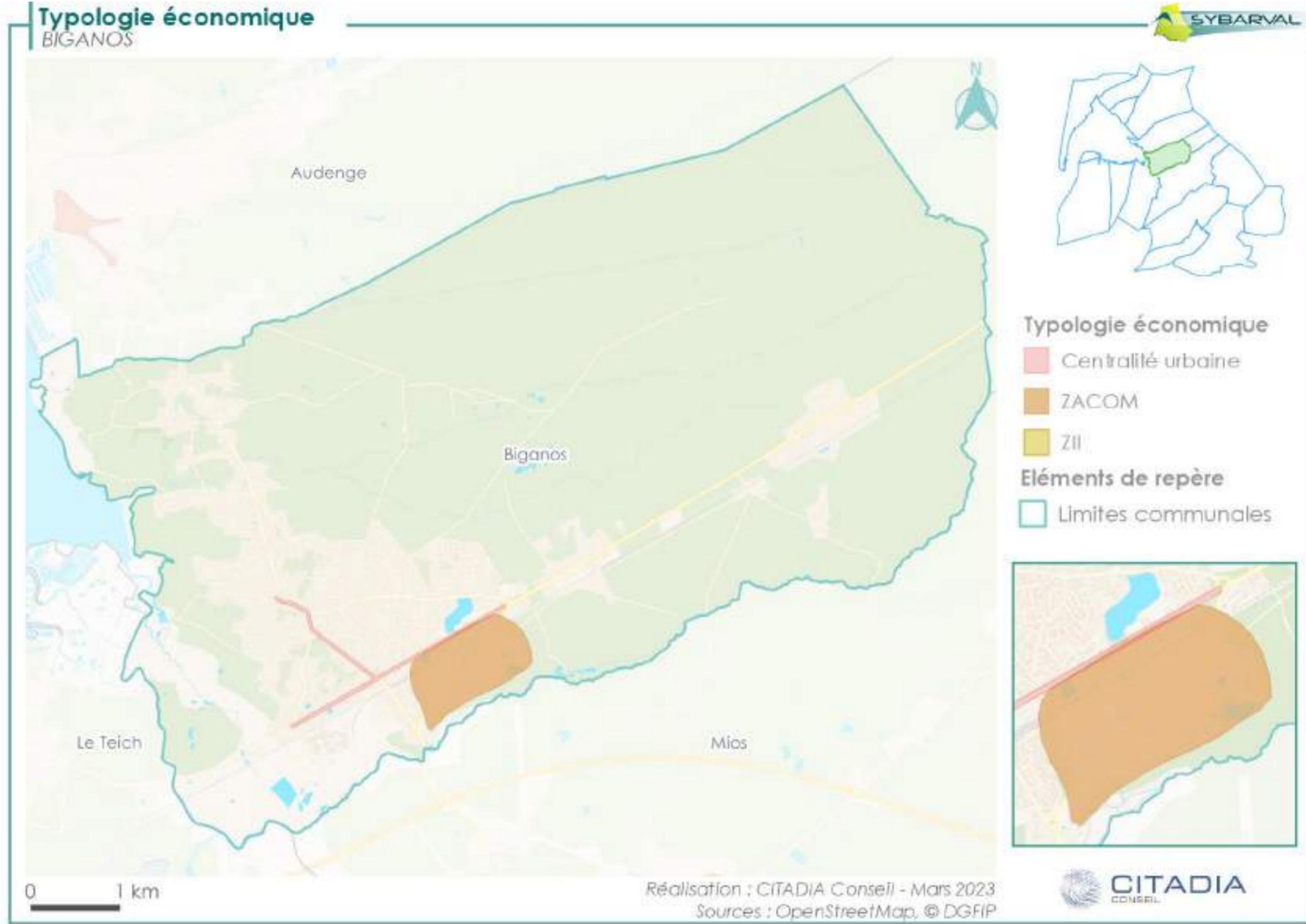
- Typologie économique**
- Centralité urbaine
 - ZACOM
 - ZII
- Éléments de repère**
- Limites communales

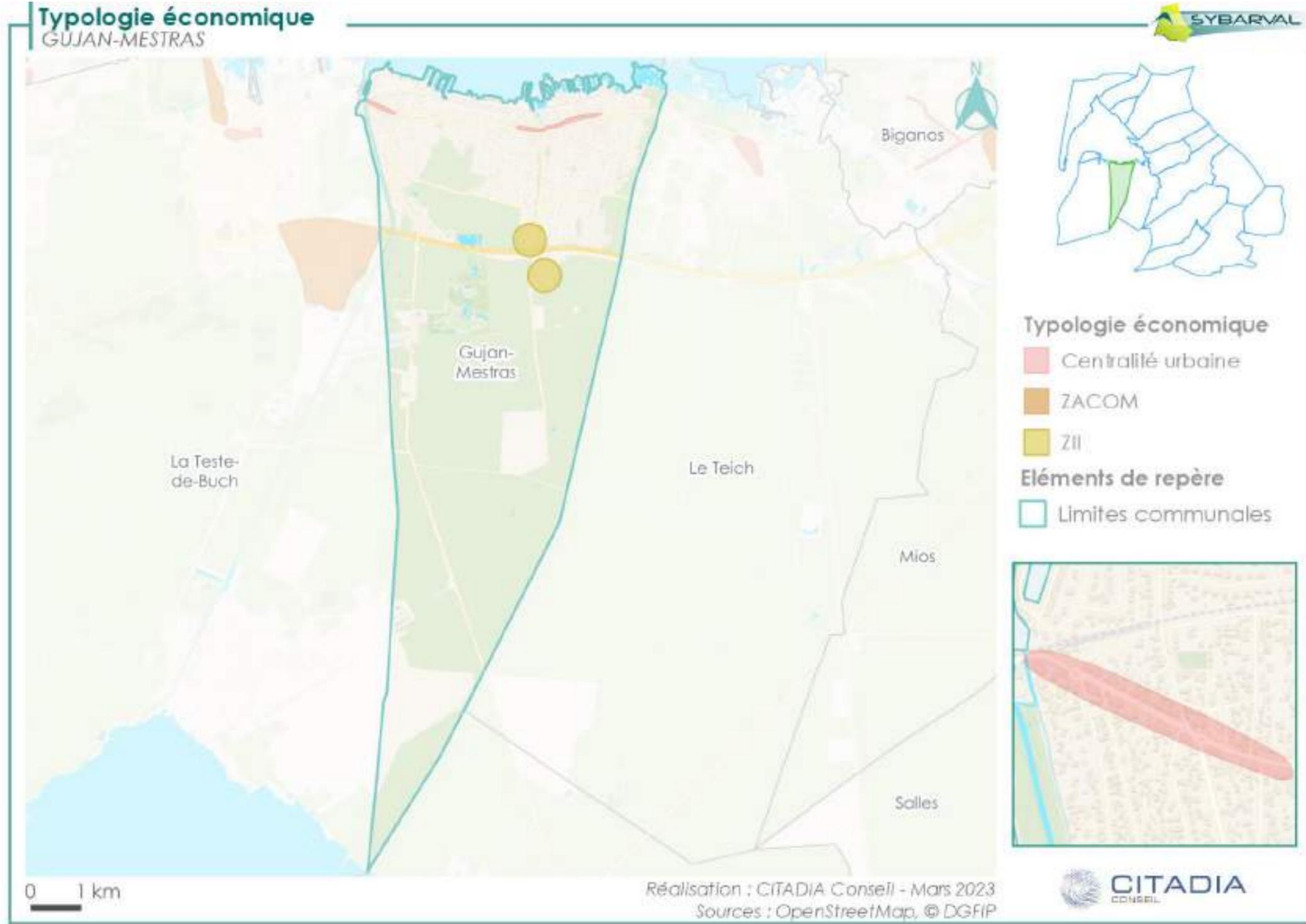


Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP









Typologie économique GUJAN-MESTRAS

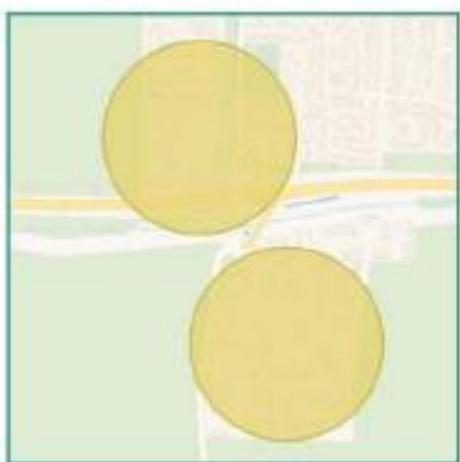


Typologie économique

- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

Éléments de repère

- Limites communales



Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP



Typologie économique GUJAN-MESTRAS



Typologie économique

- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

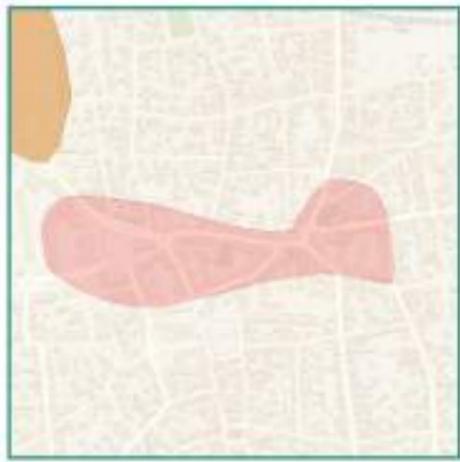
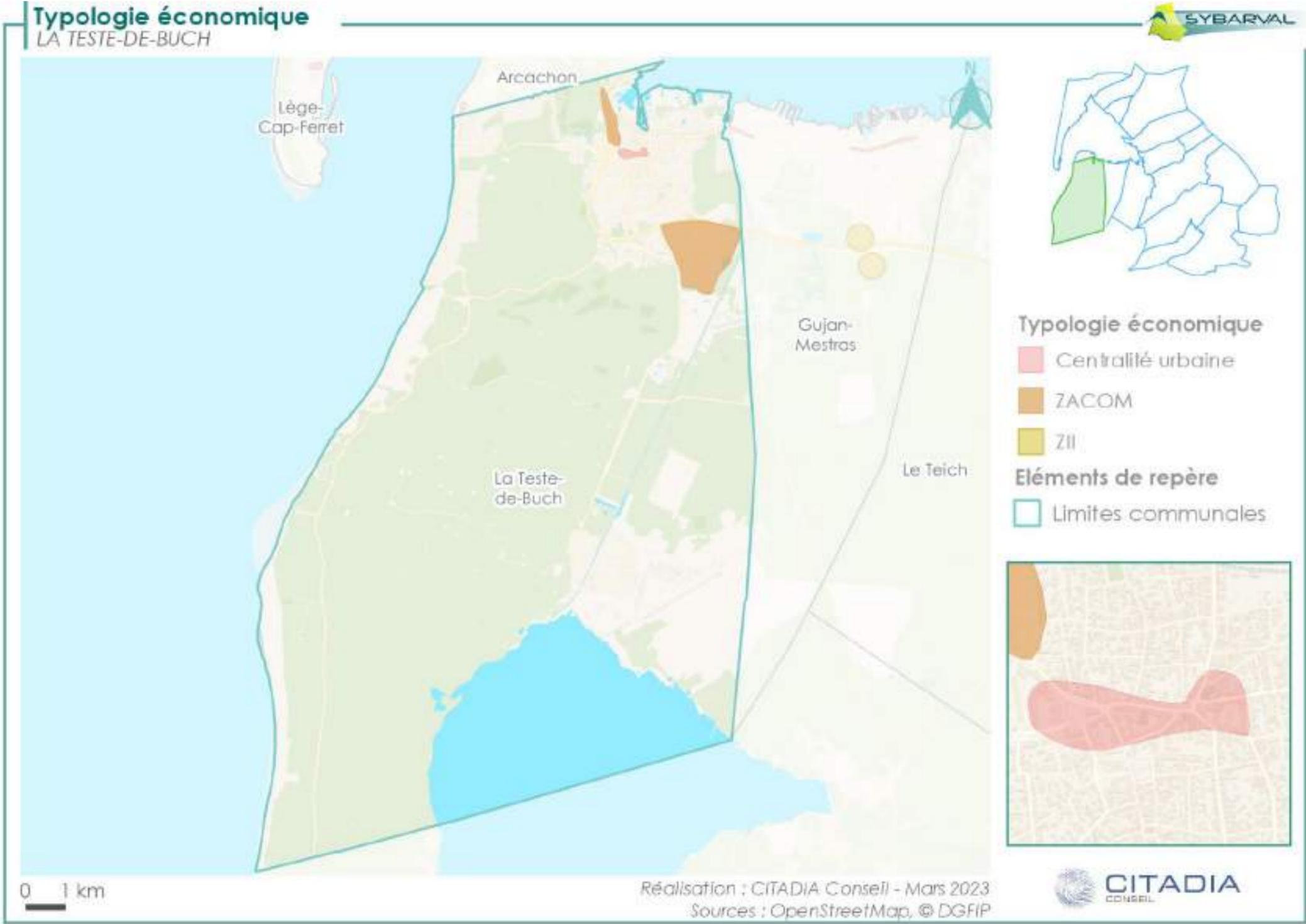
Éléments de repère

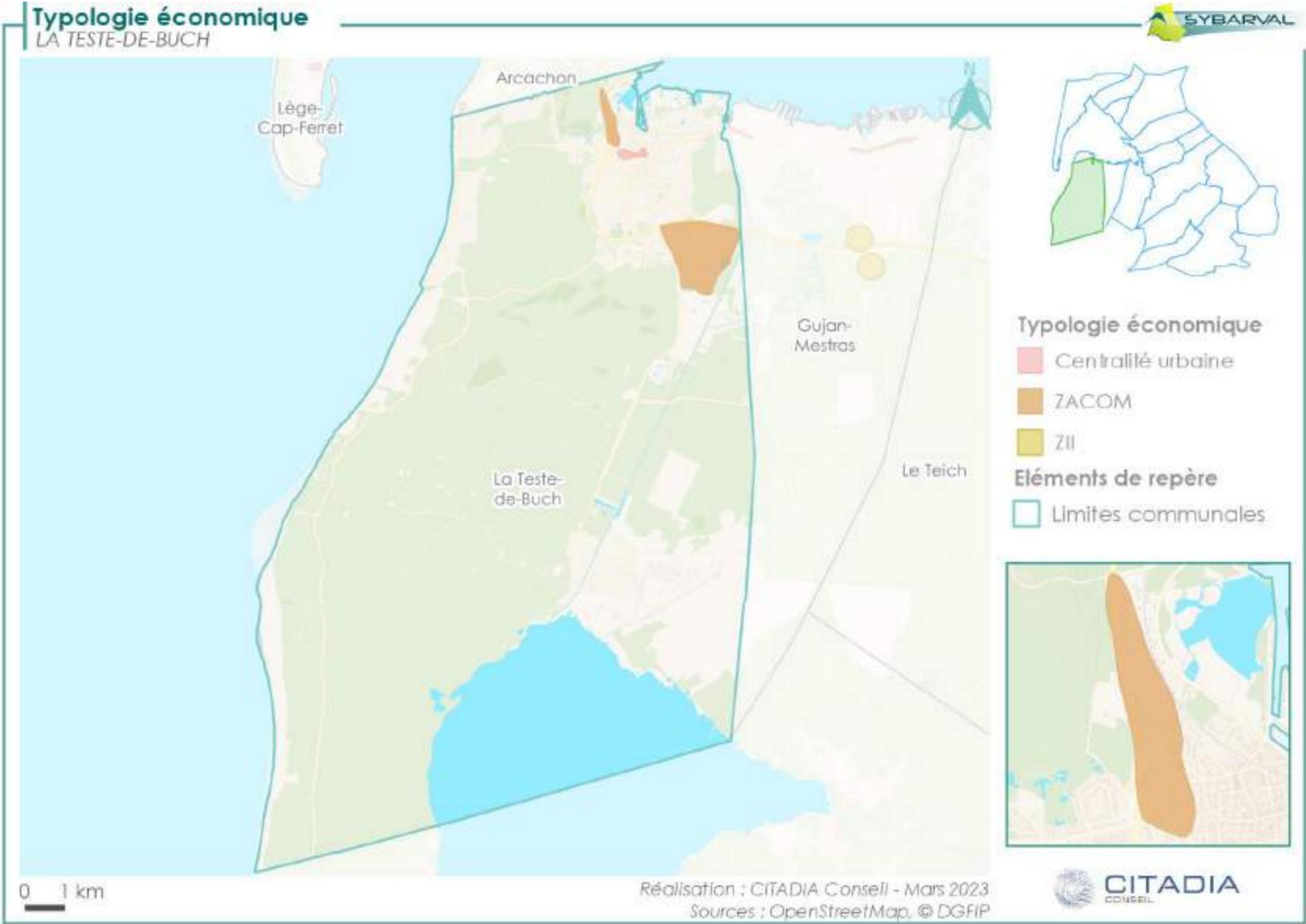
- Limites communales



Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP







Typologie économique LA TESTE-DE-BUCH



Typologie économique

- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

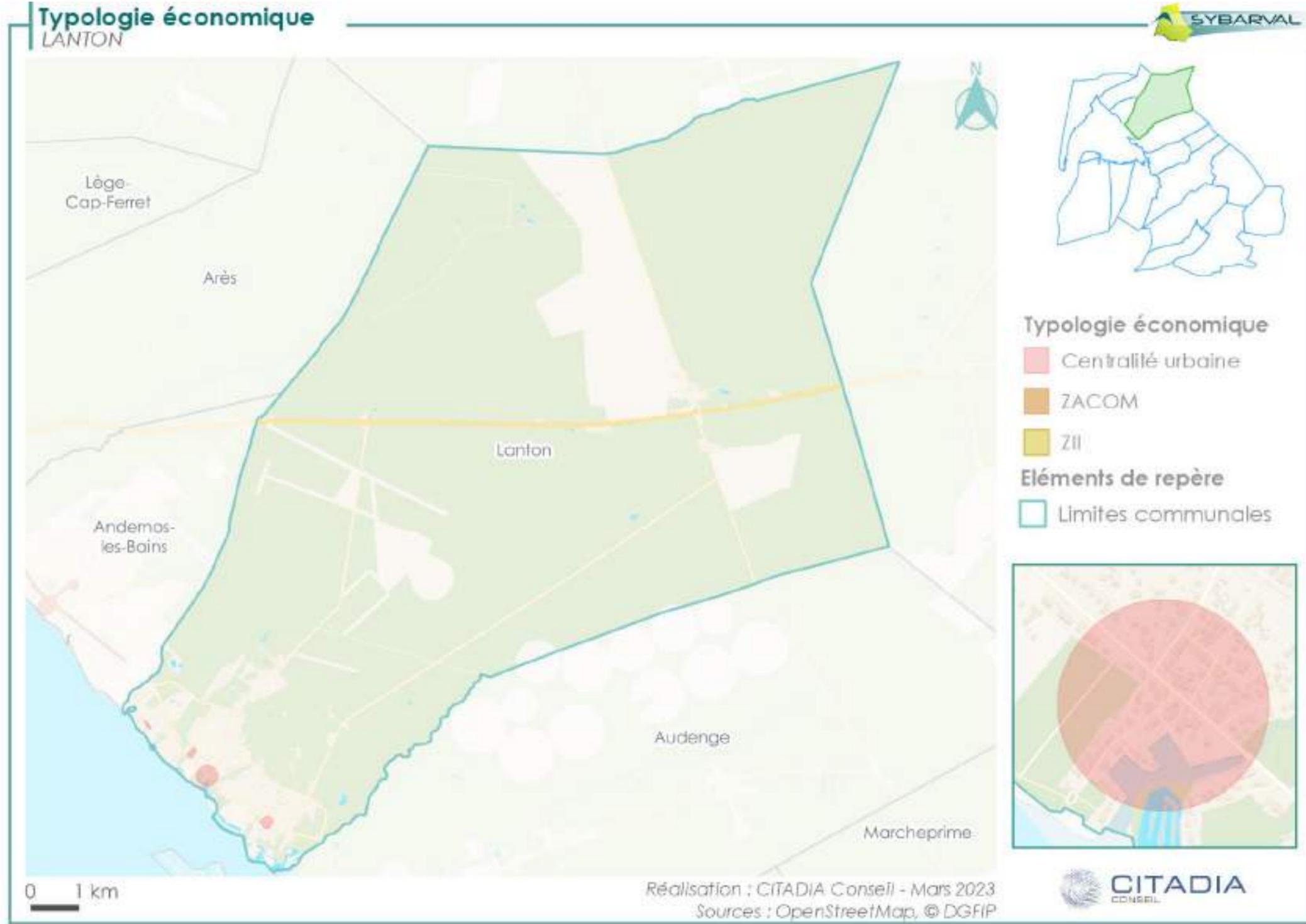
Éléments de repère

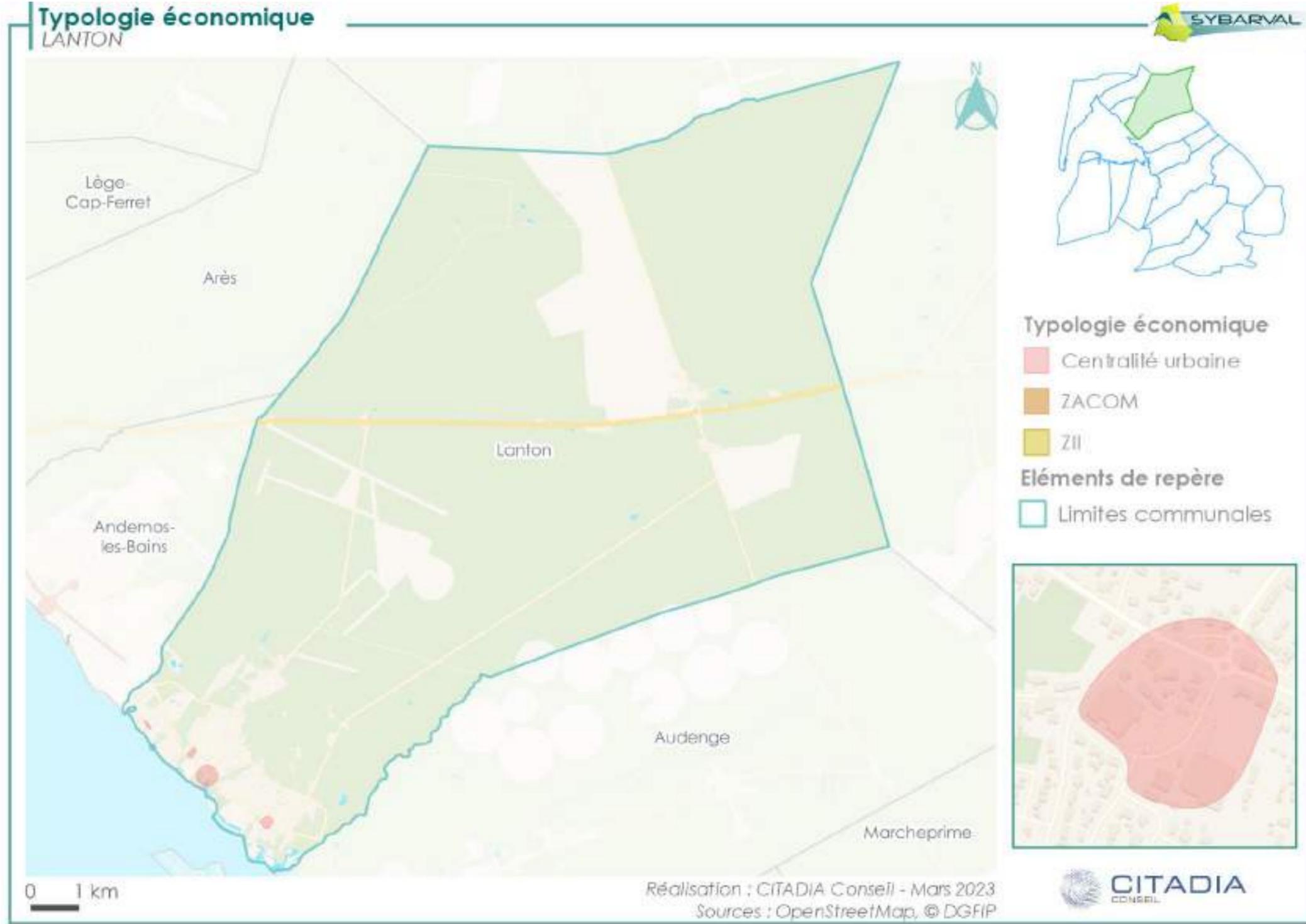
- Limites communales

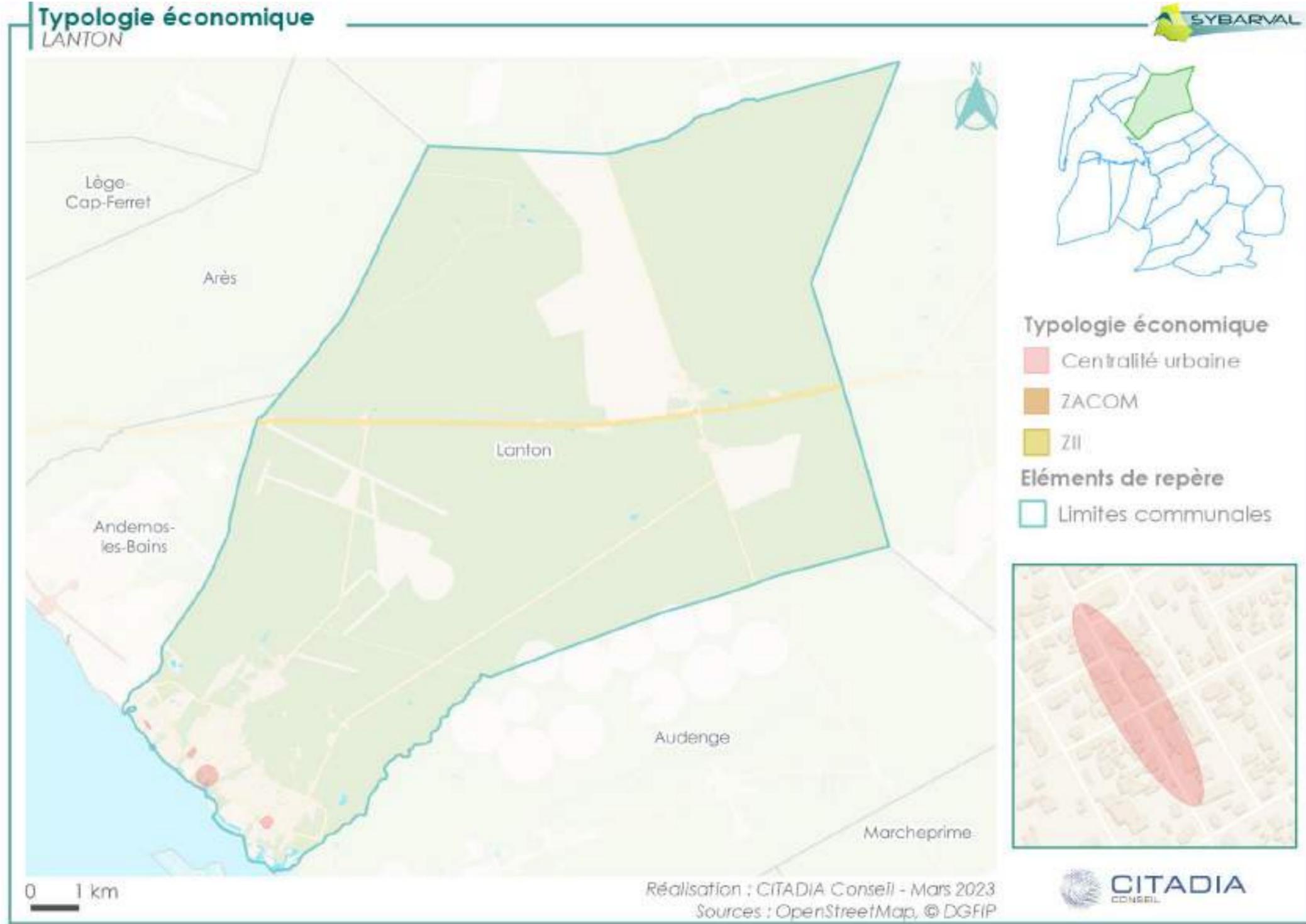


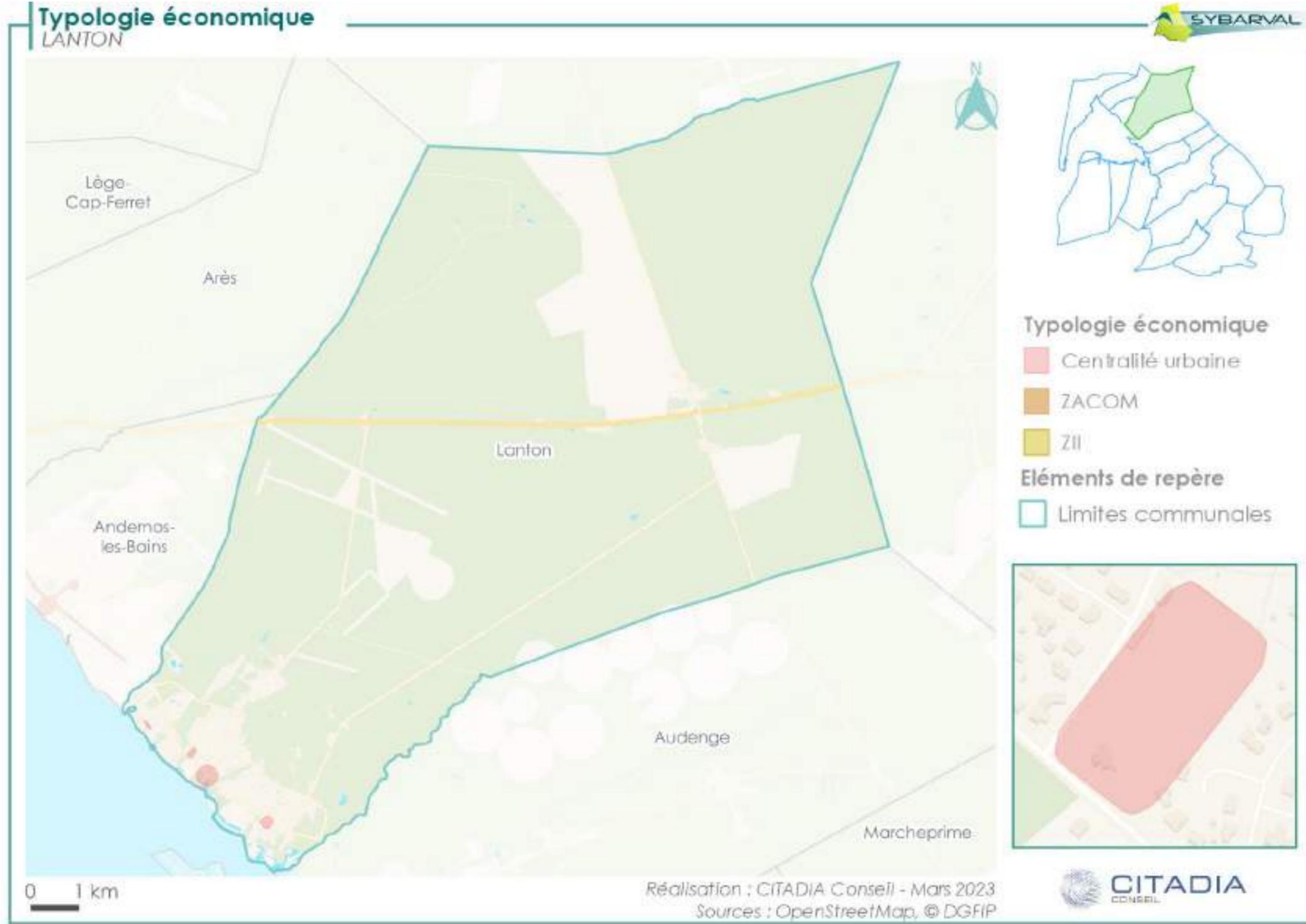
Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP

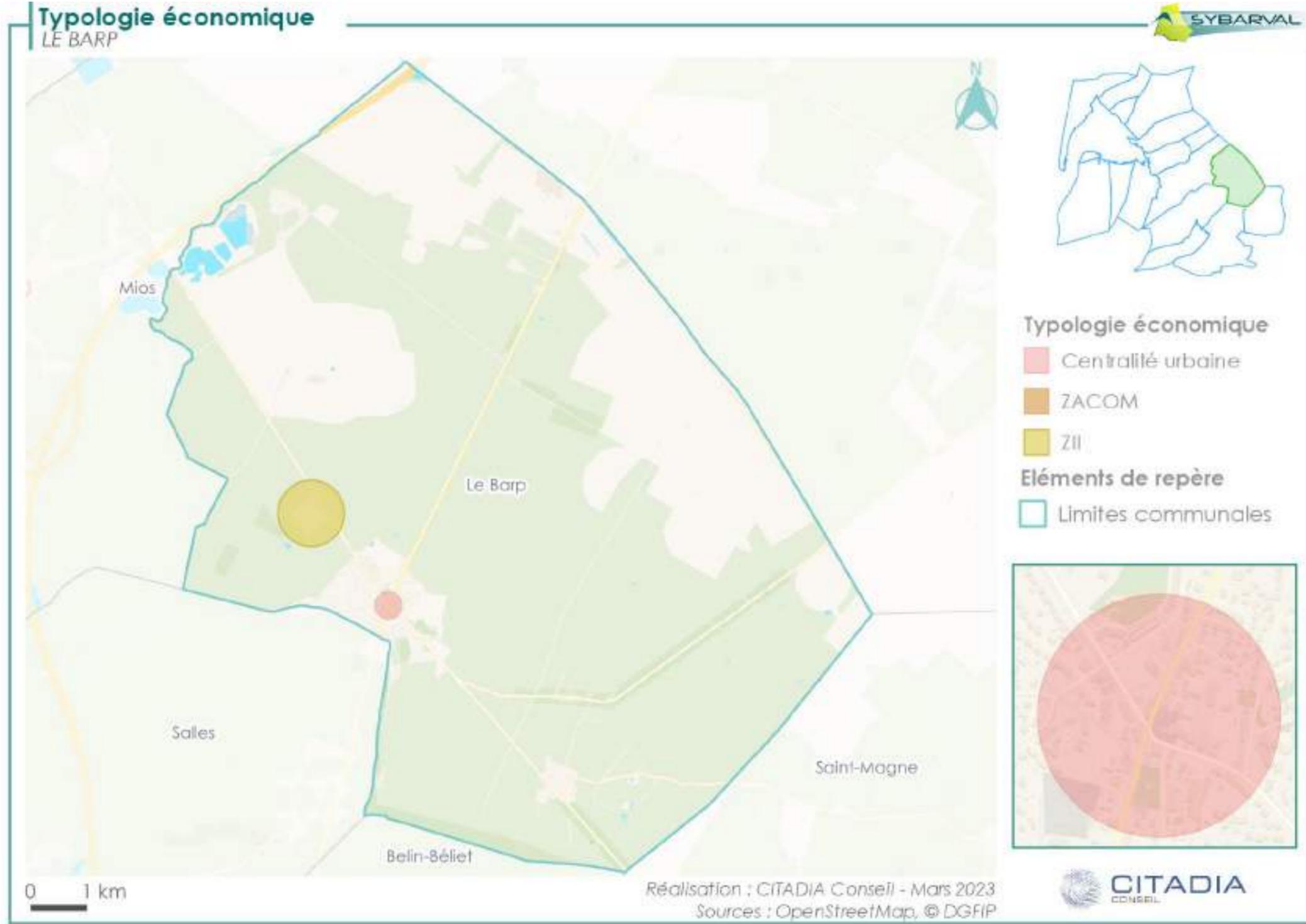


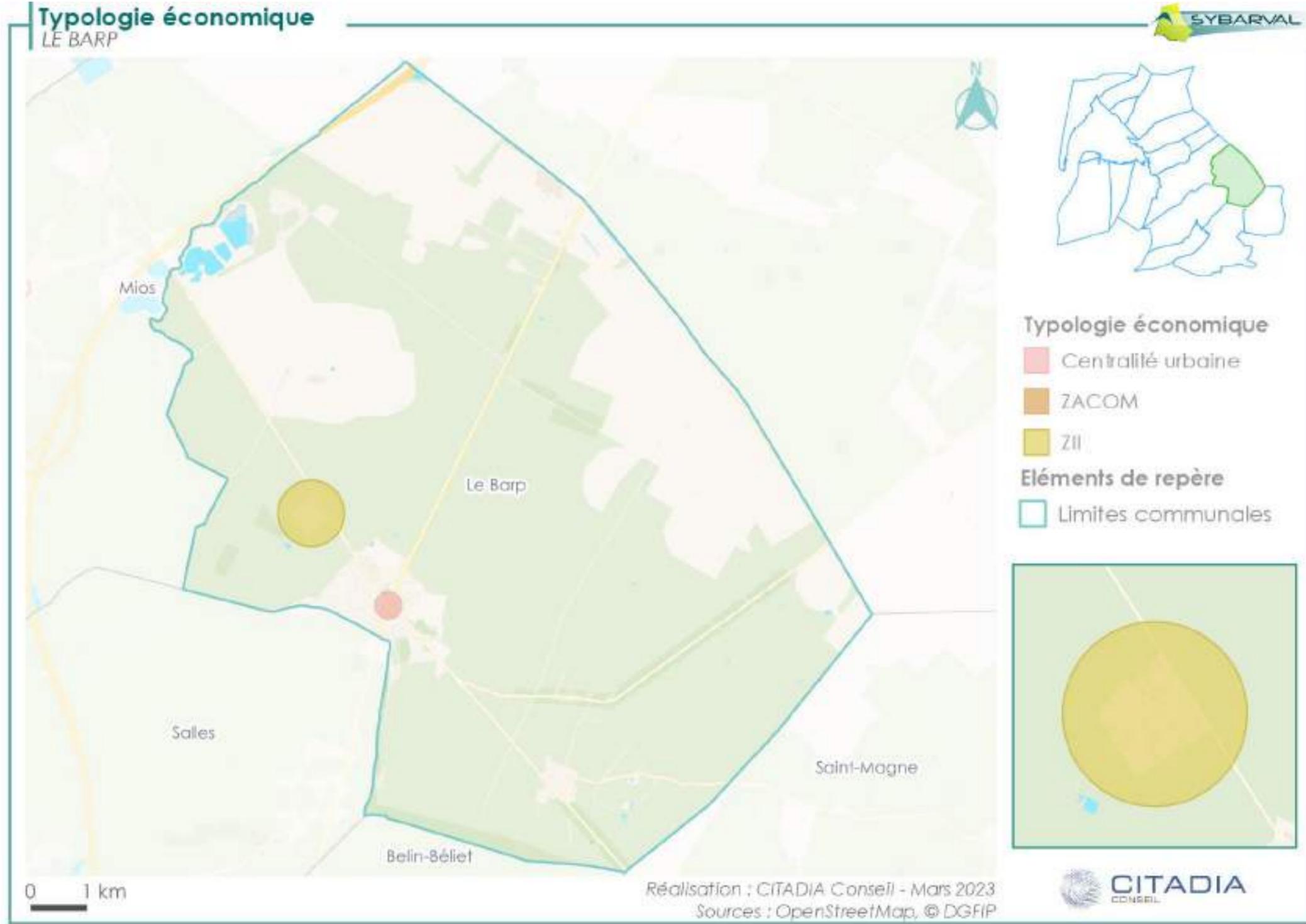


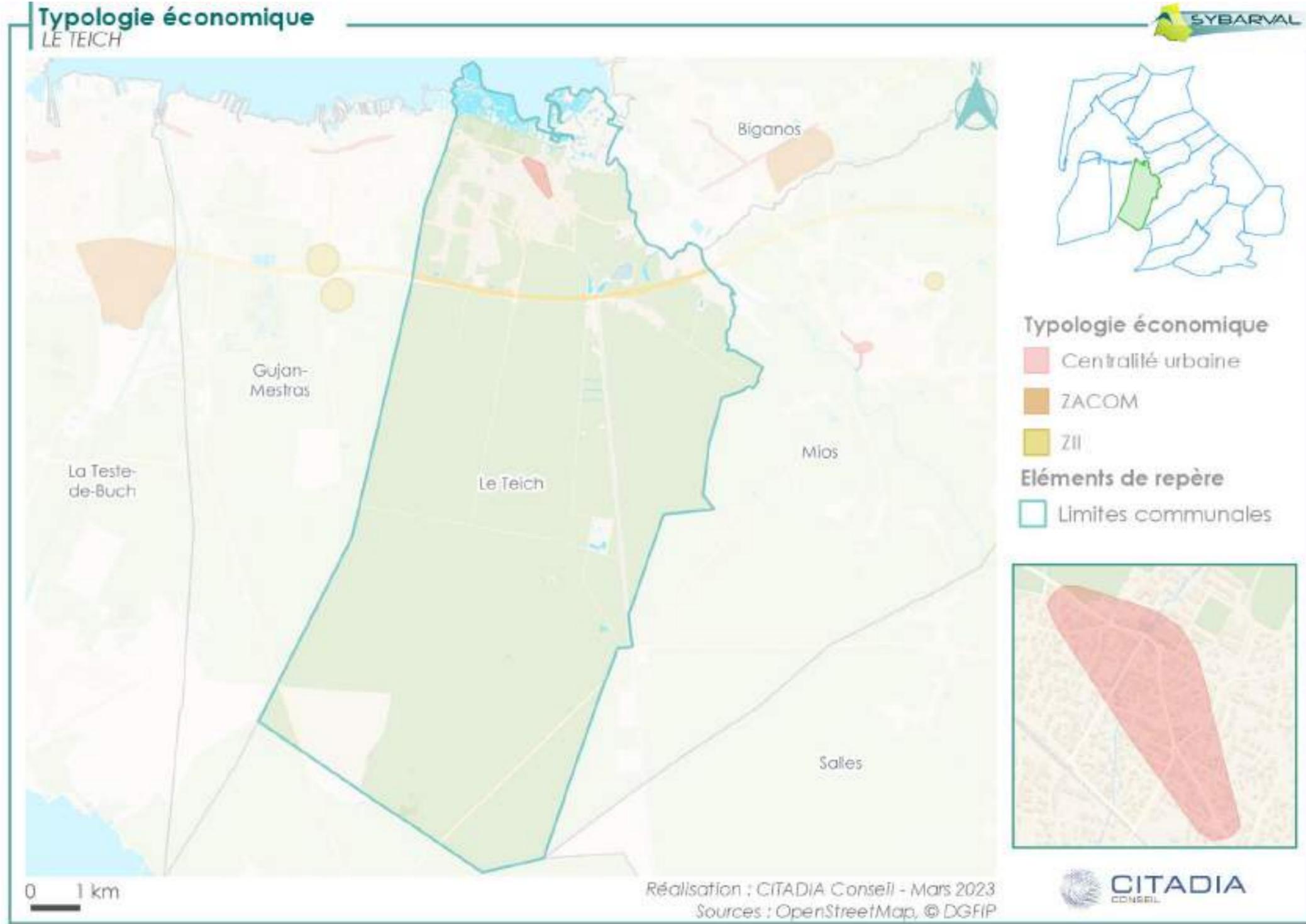




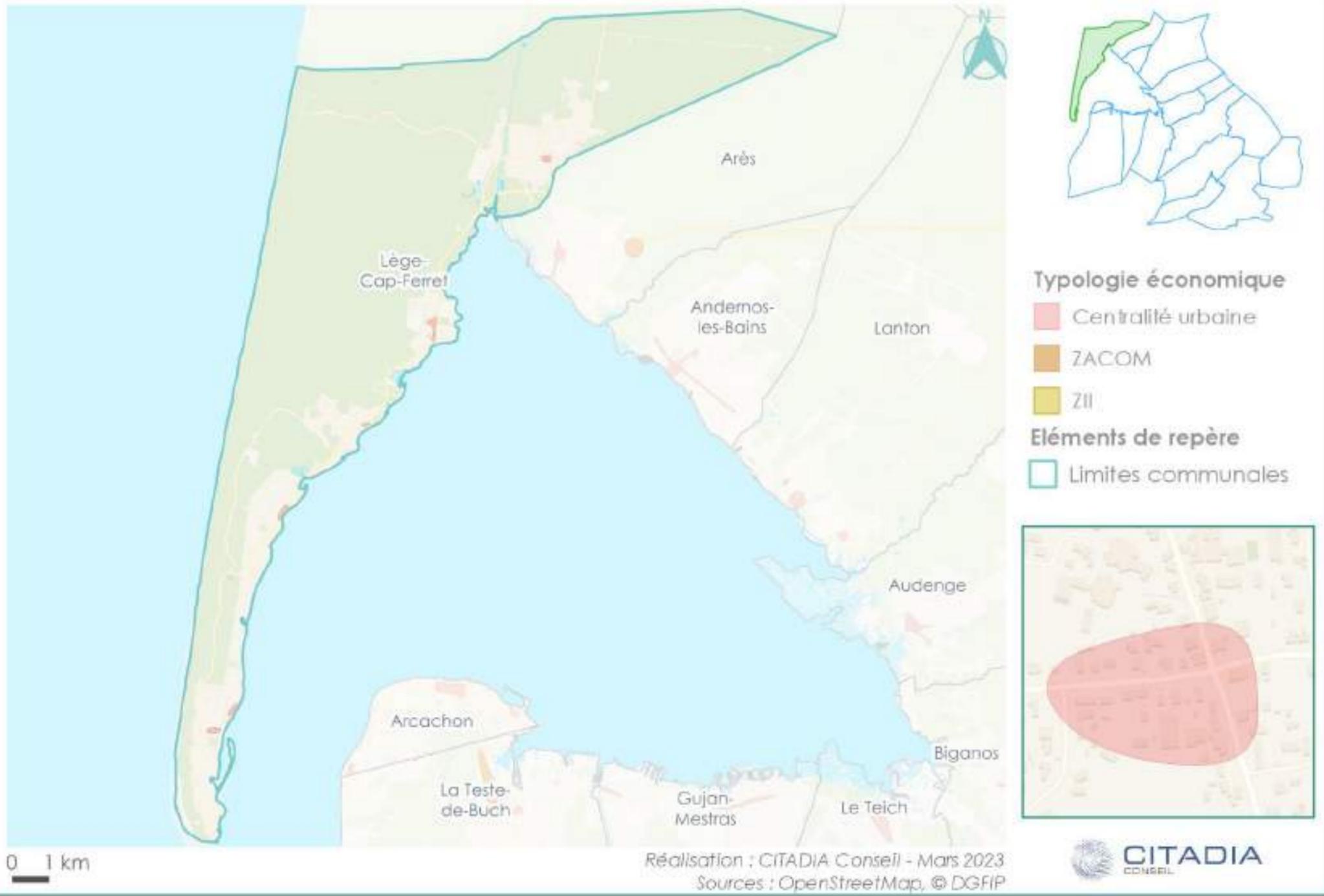


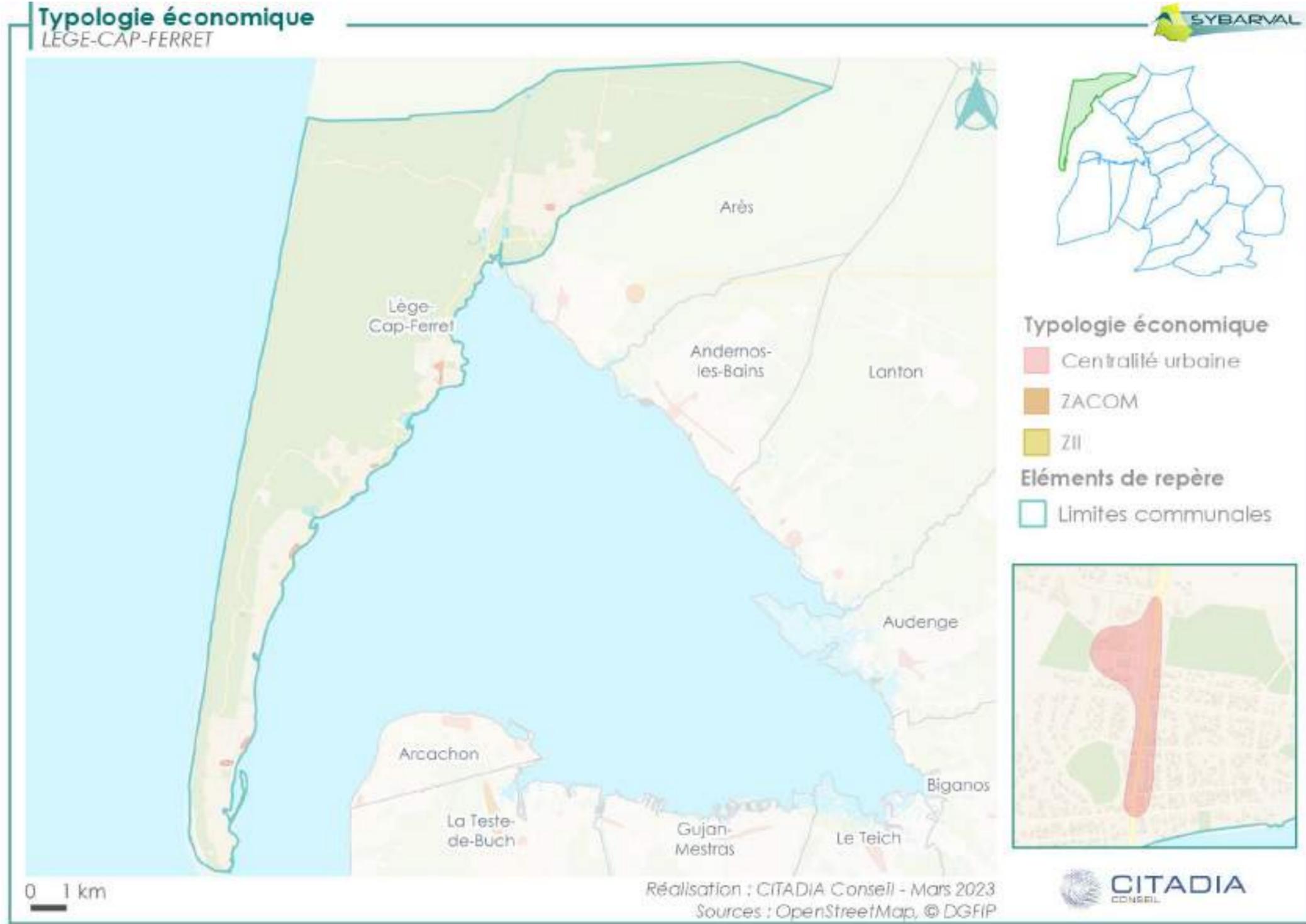




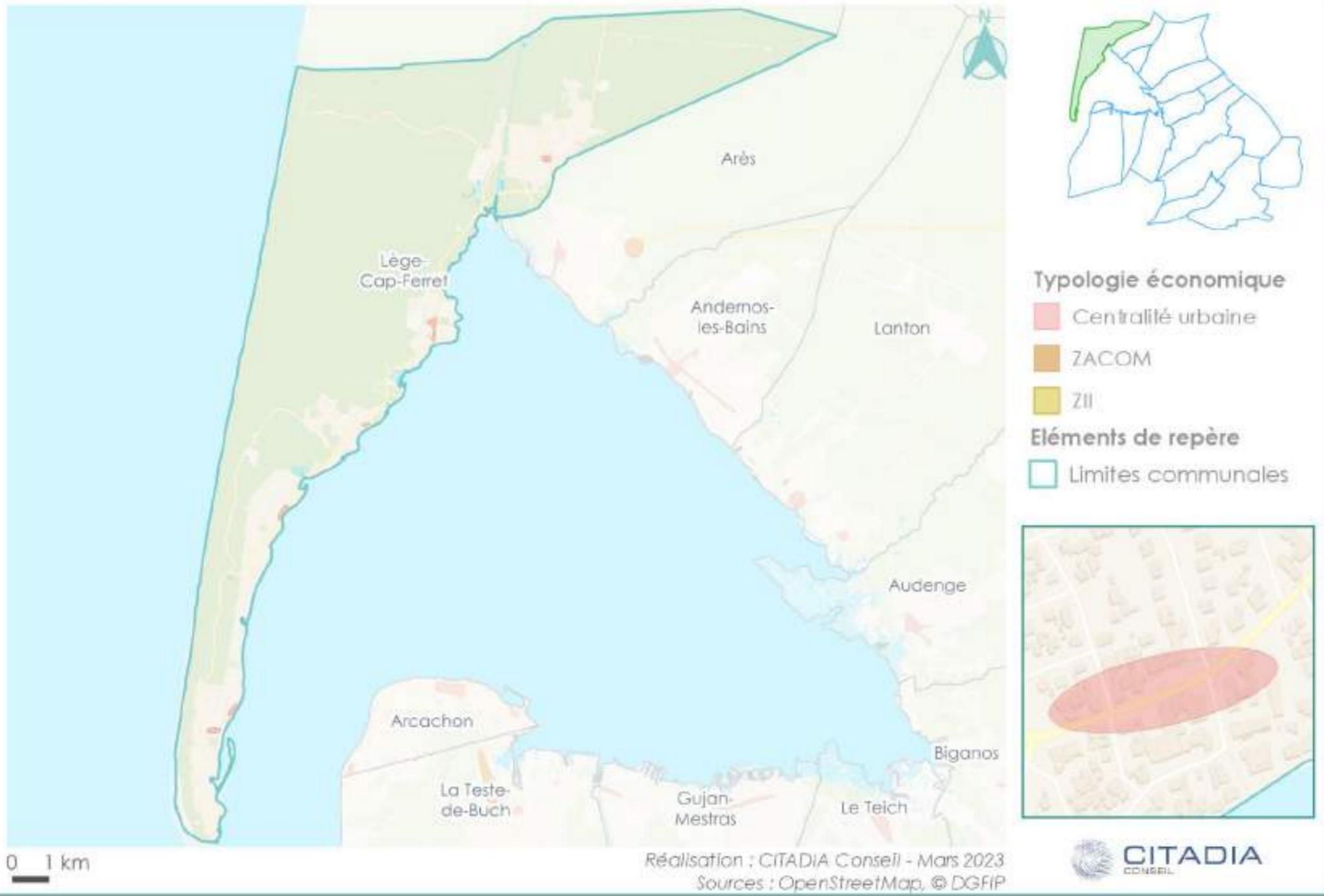


Typologie économique LEGE-CAP-FERRET





Typologie économique LEGE-CAP-FERRET



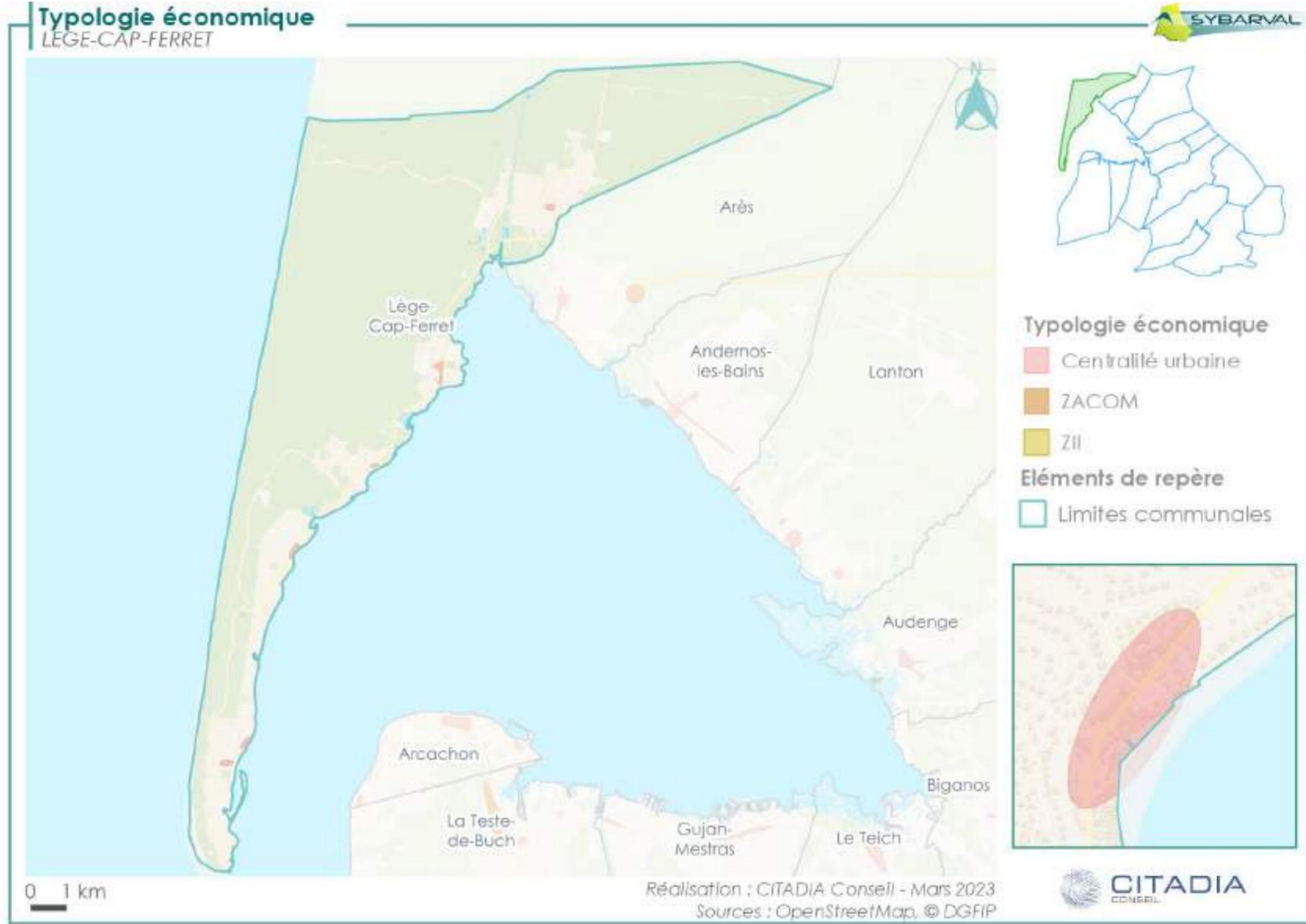
Typologie économique

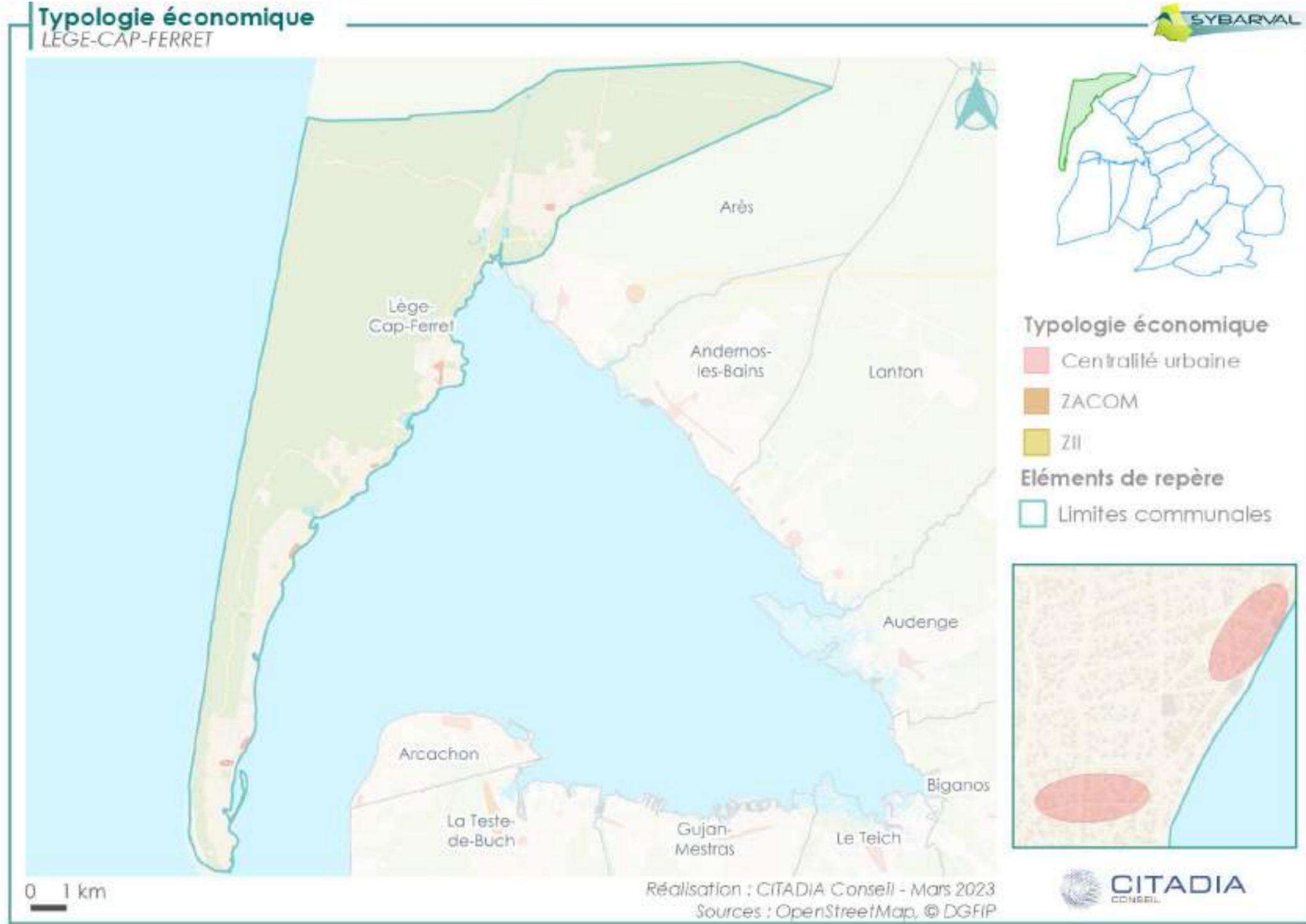
- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

Éléments de repère

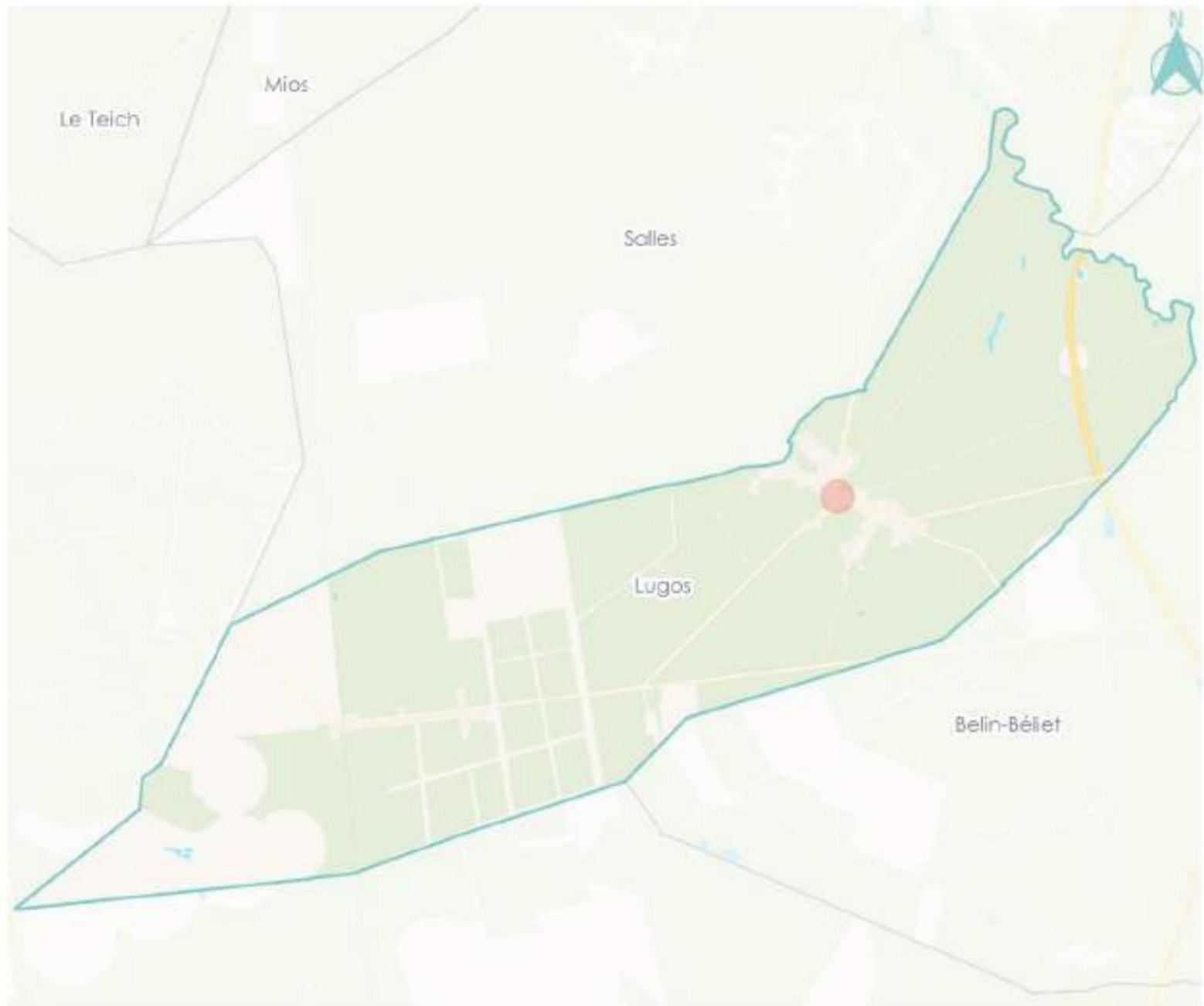
- Limites communales







Typologie économique LUGOS



Typologie économique

- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

Éléments de repère

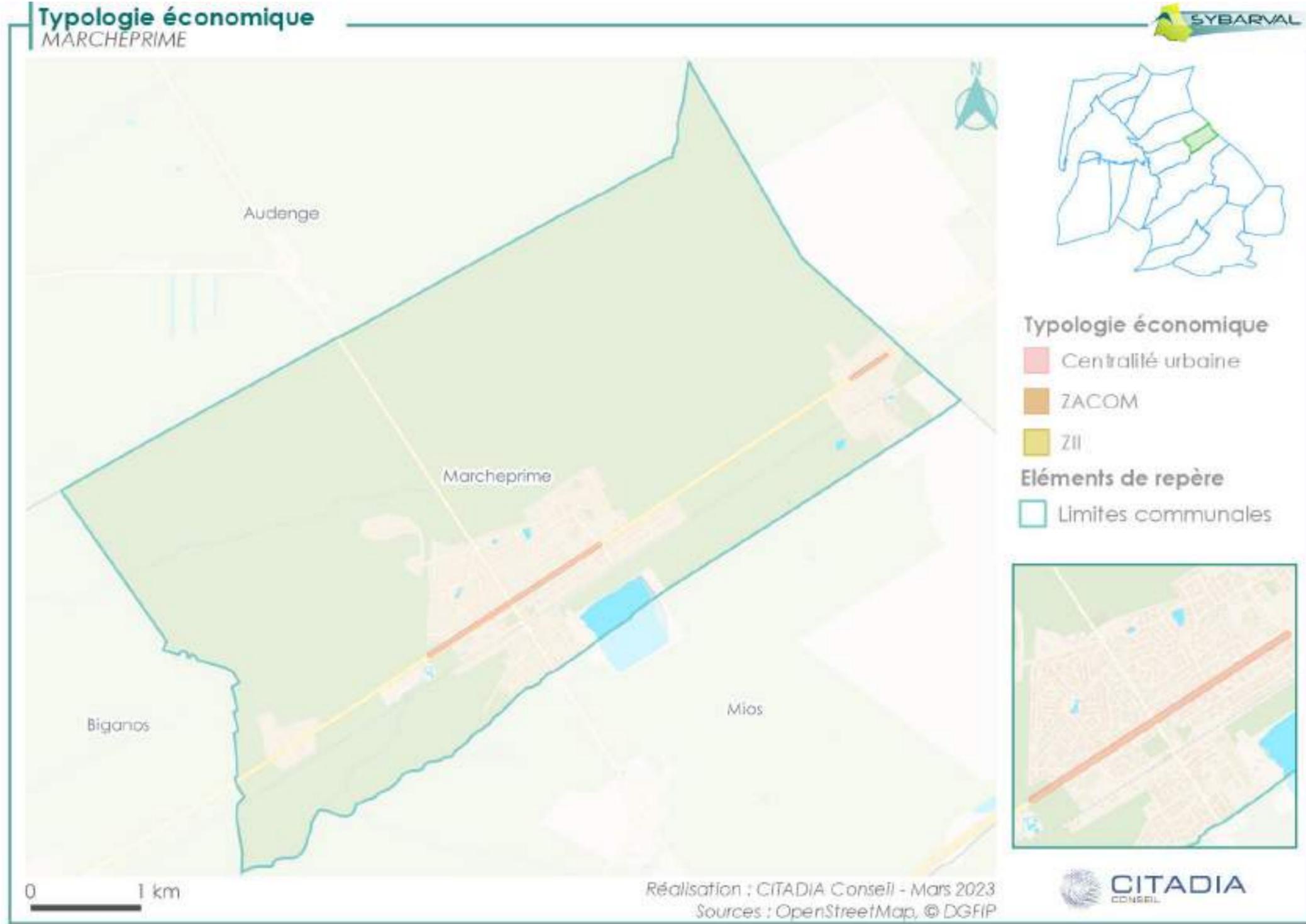
- Limites communales

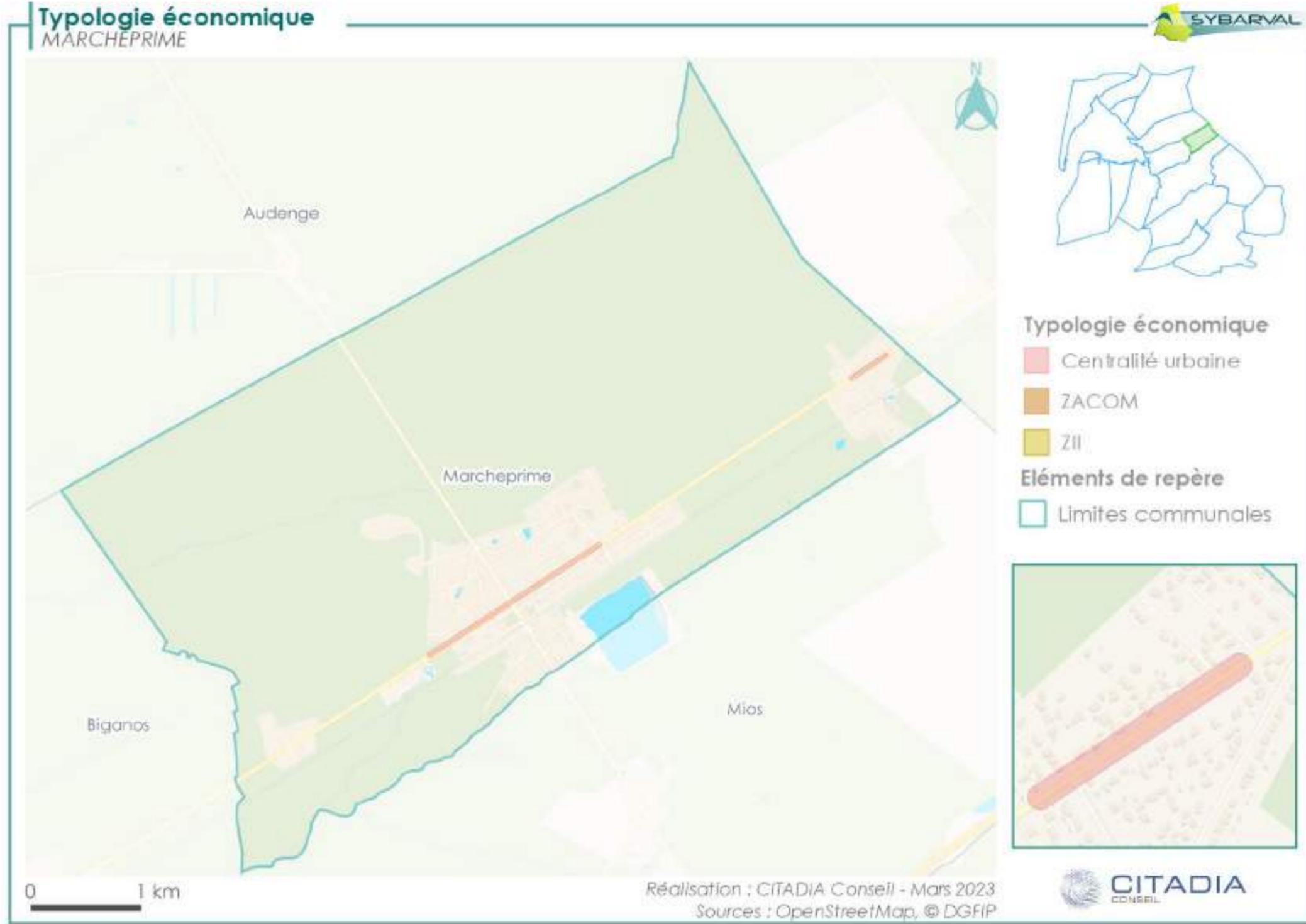


0 1 km

Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP







Typologie économique

MIOS



Typologie économique

- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

Éléments de repère

- Limites communales



0 1 km

Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP



Typologie économique

MIOS



Typologie économique

- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

Éléments de repère

- Limites communales



0 1 km

Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP



Typologie économique

MIOS

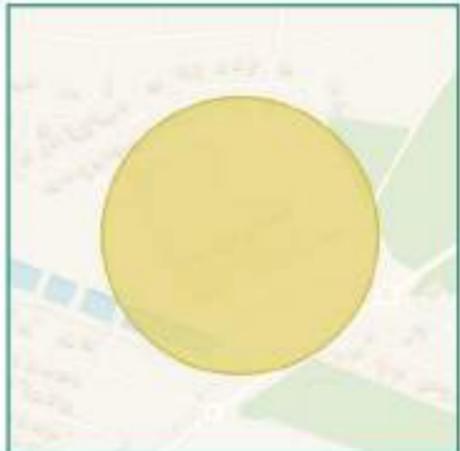


Typologie économique

- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

Éléments de repère

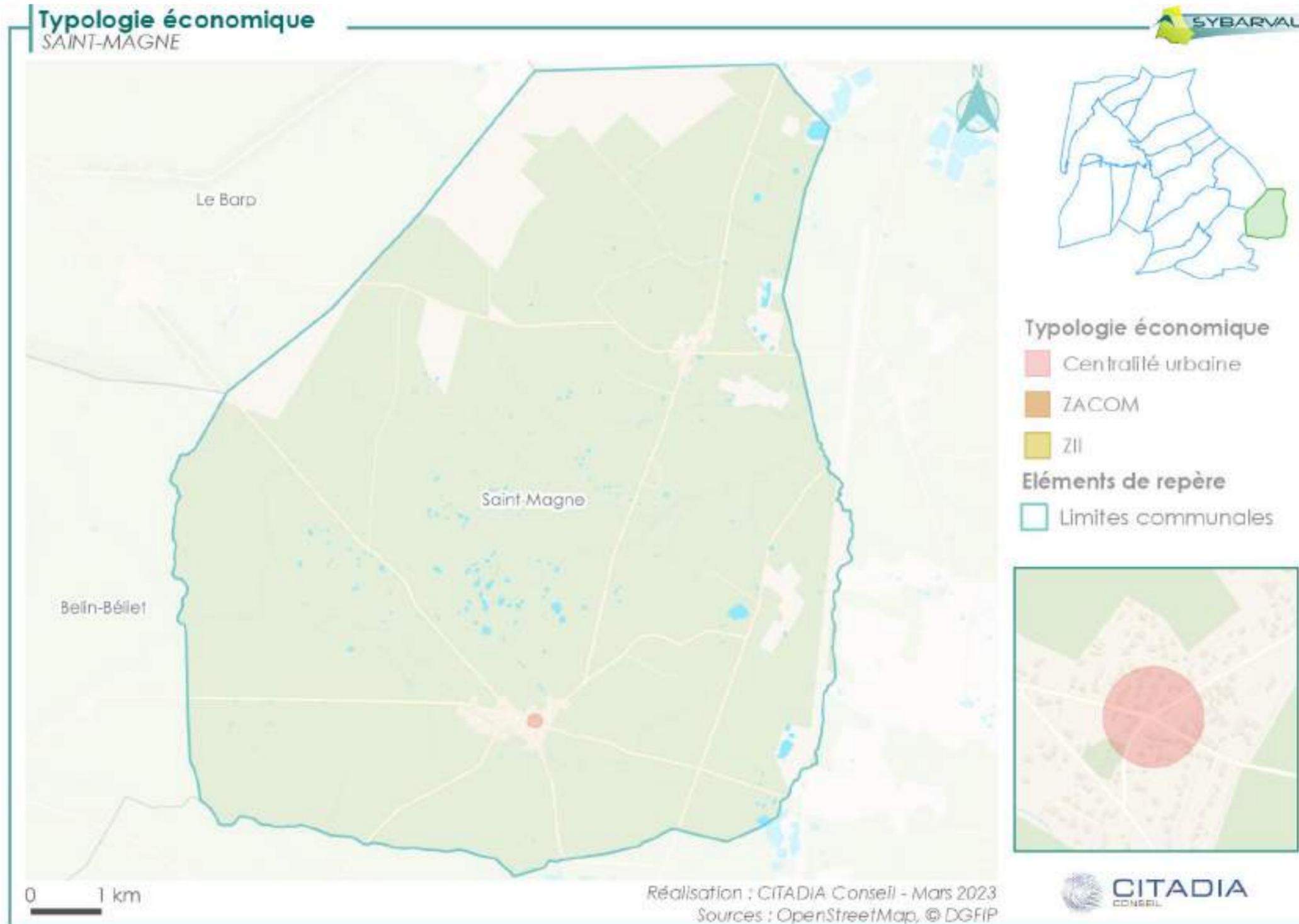
- Limites communales



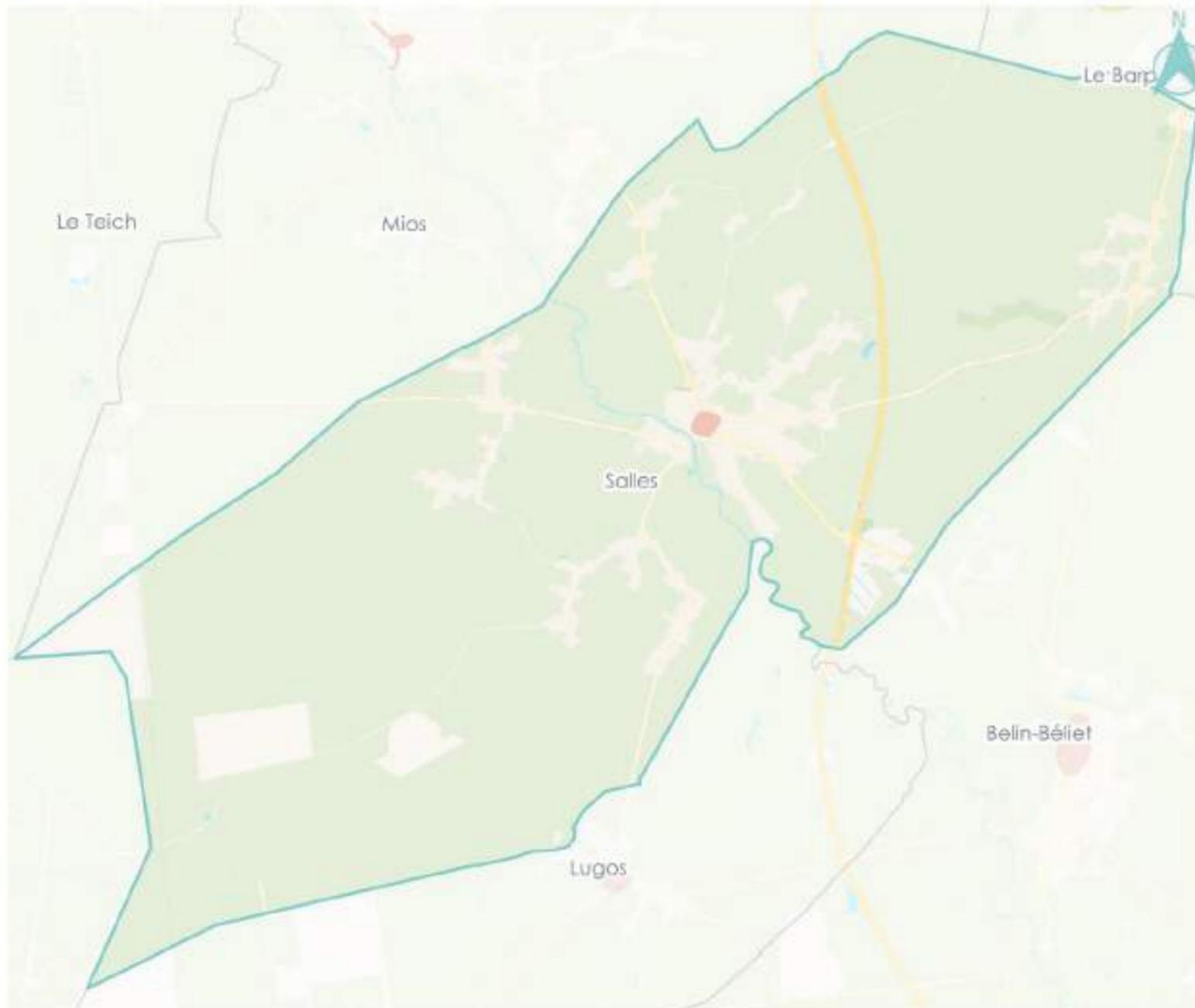
0 1 km

Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP





Typologie économique SALLES



Typologie économique

- Centralité urbaine
- ZACOM
- ZII

Éléments de repère

- Limites communales



0 1 km

Réalisation : CITADIA Conseil - Mars 2023
Sources : OpenStreetMap, © DGFIP

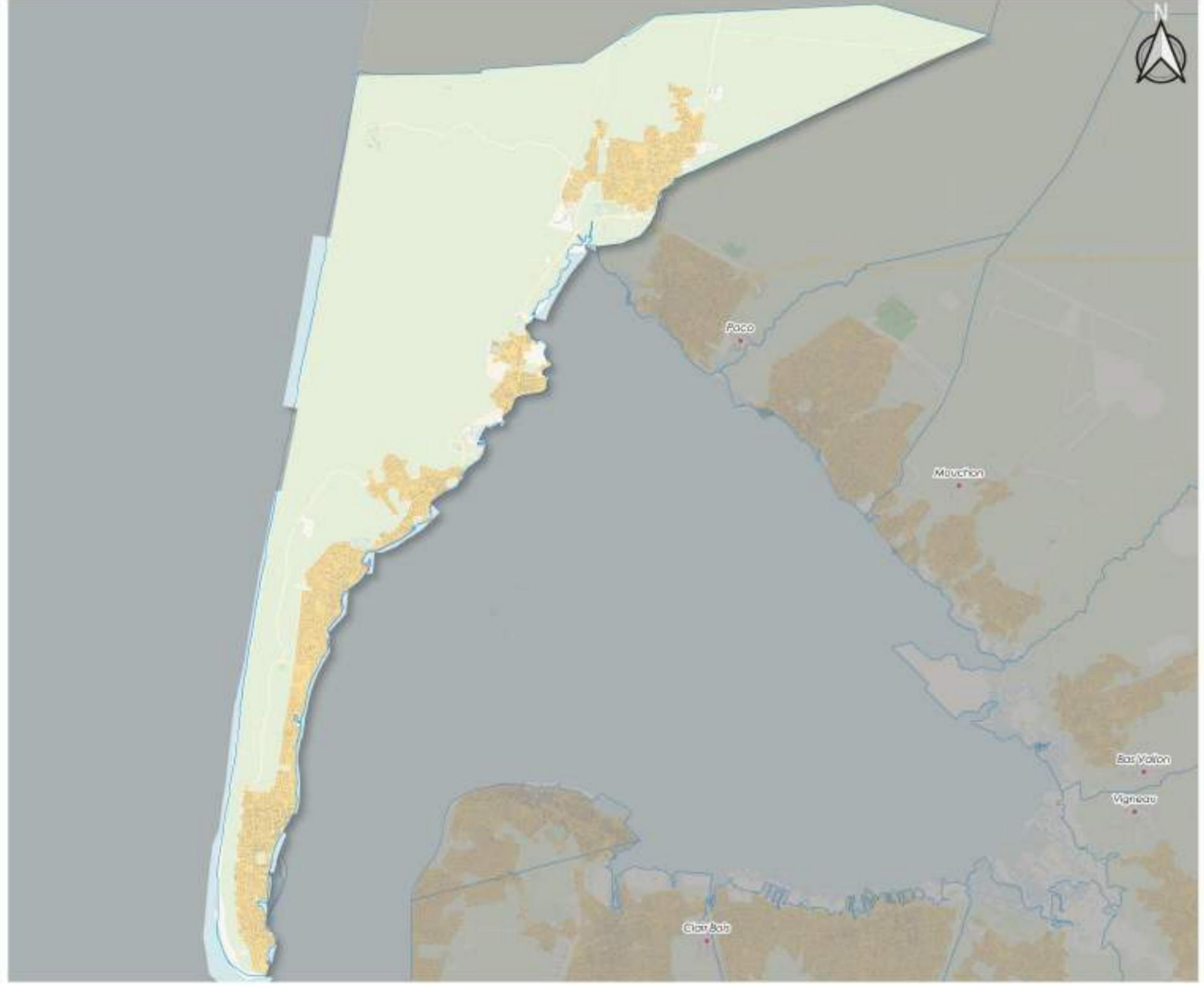


10. Atlas communal « Loi Littoral »

10.1 Définition des agglomérations, des villages et des secteurs déjà urbanisés

Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de Lège-Cap-Ferret



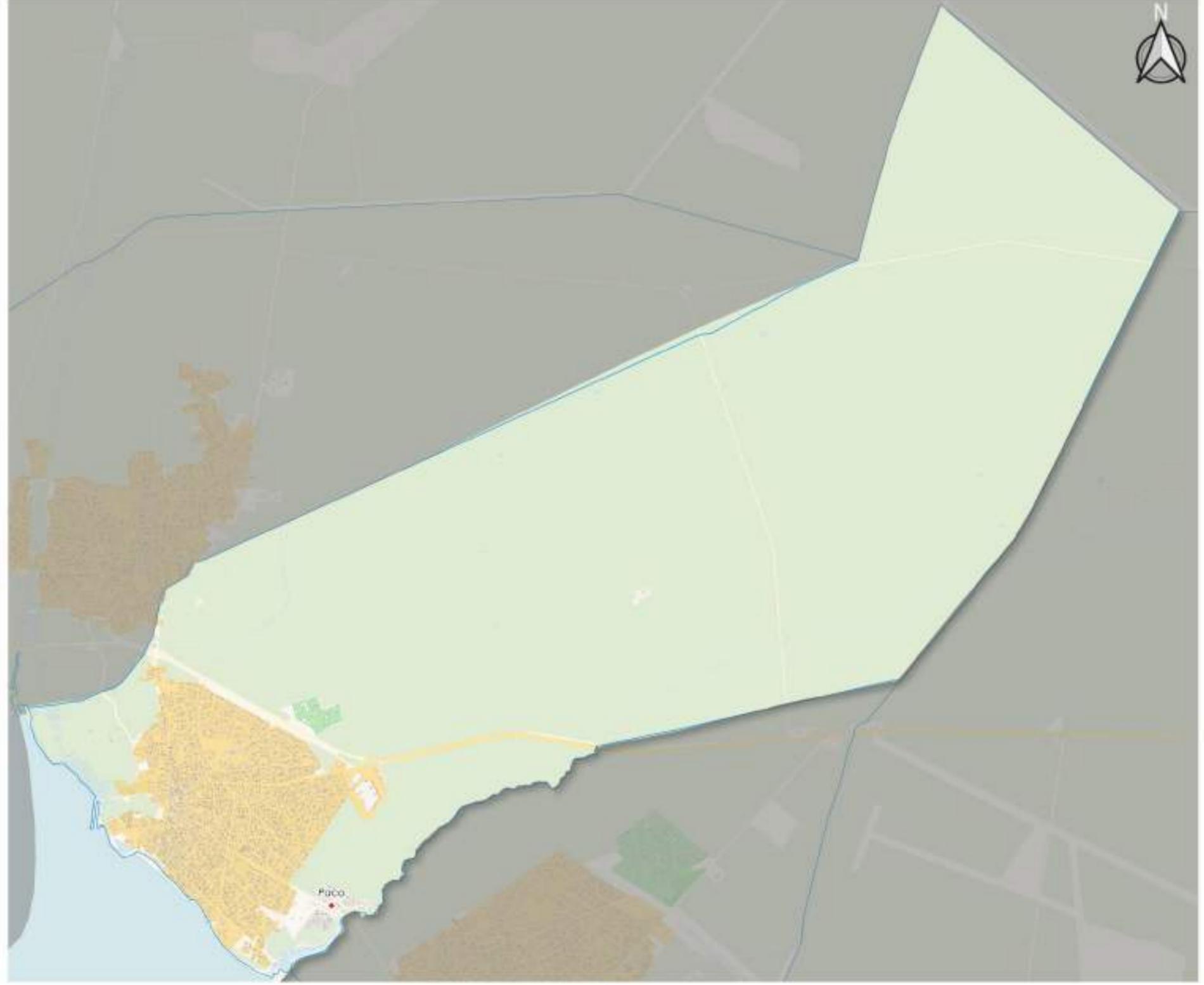
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

0 2 km

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024

Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de Arès



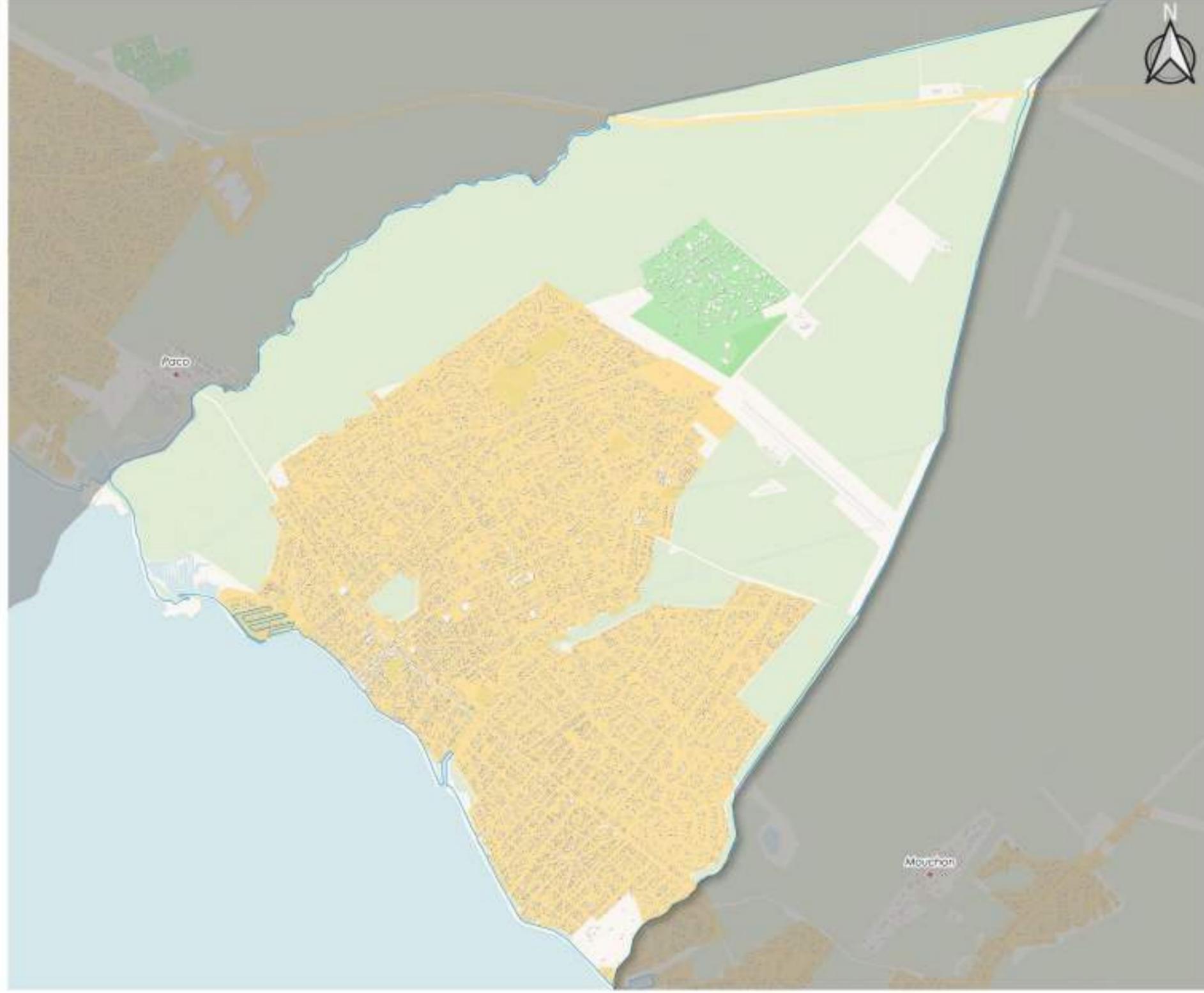
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

0 2 km

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024

Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de Andernos-les-Bains



- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

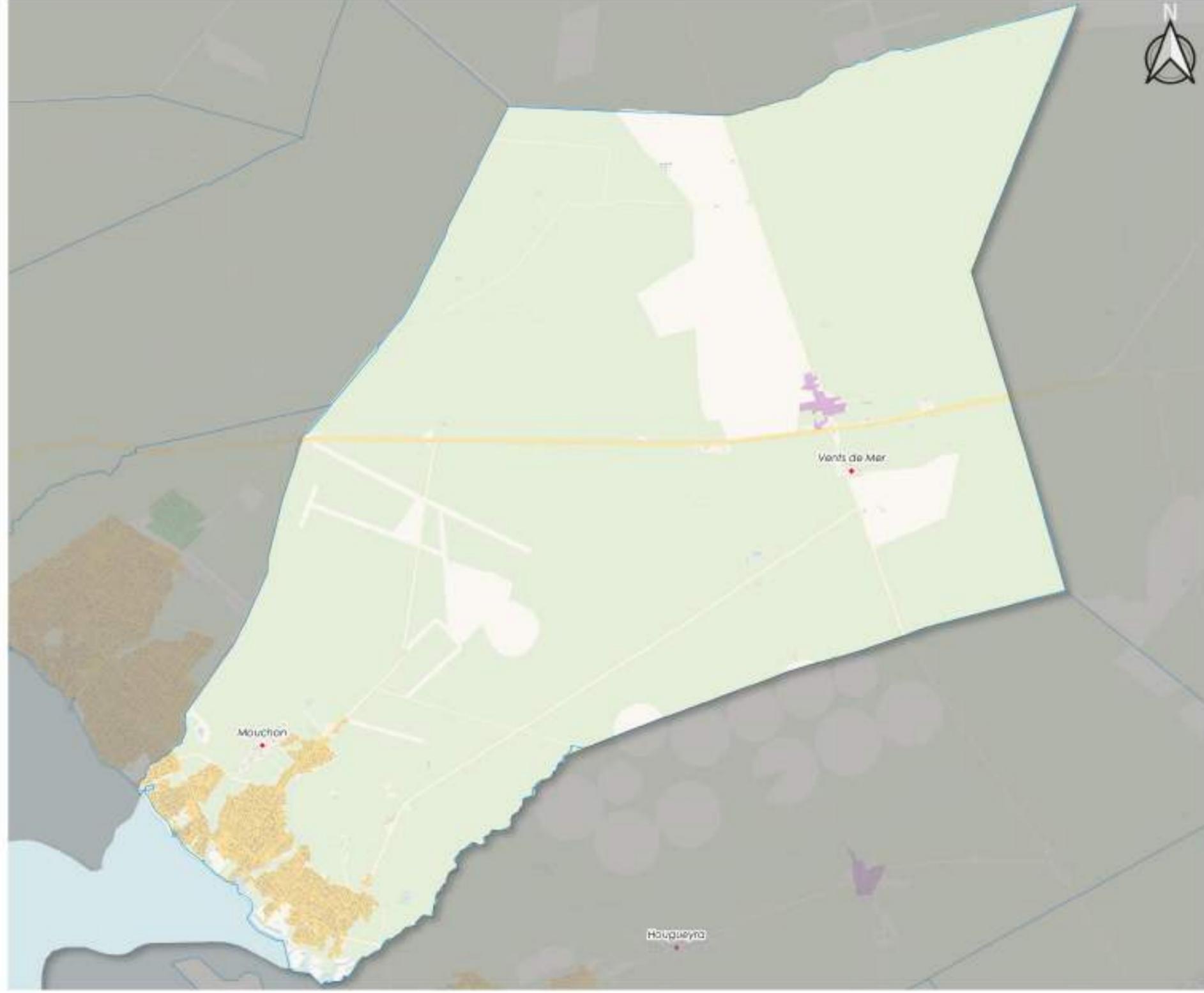
0 2 km

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024



Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de Lanton



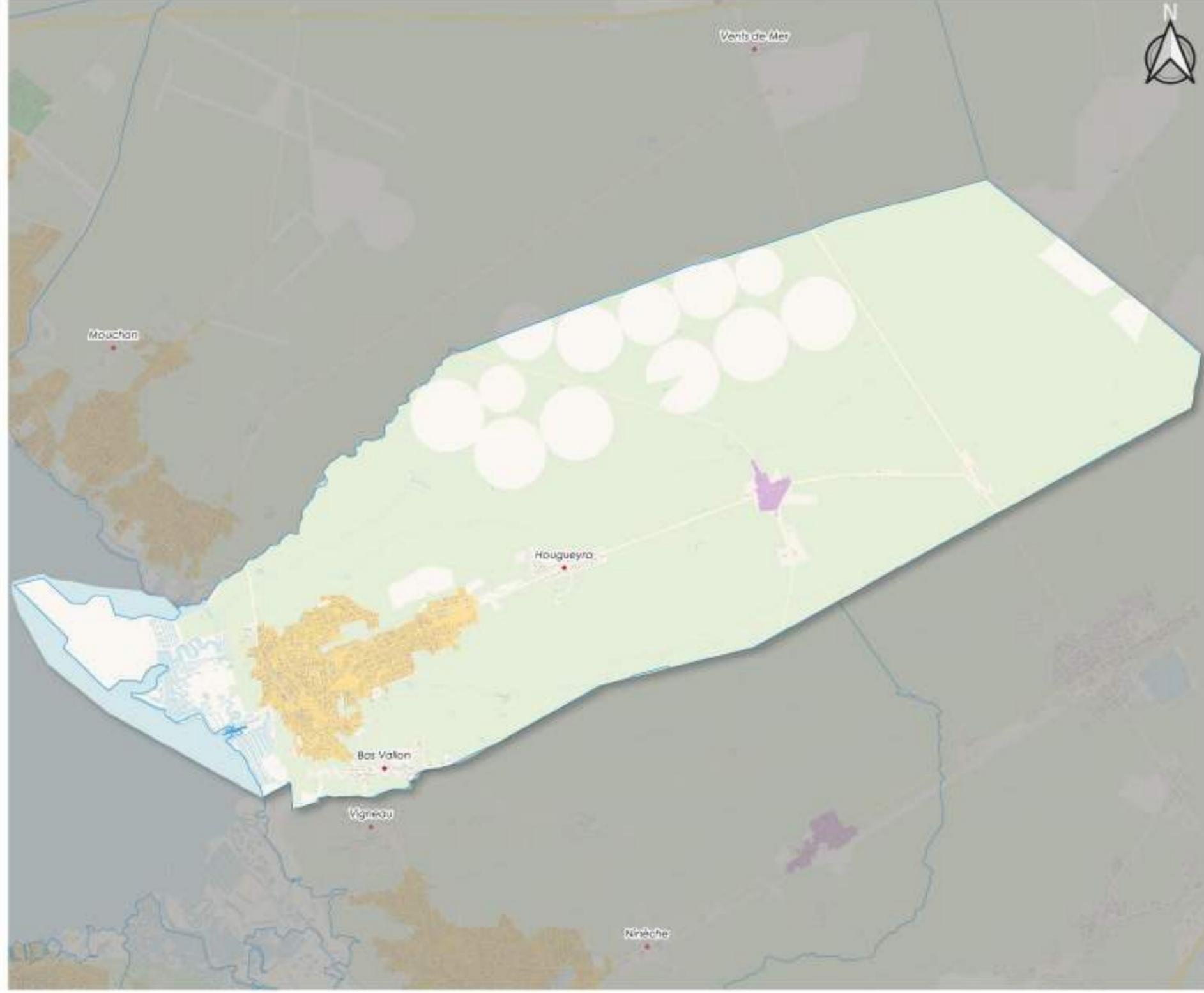
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

0 2 km

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024

Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de Audenge



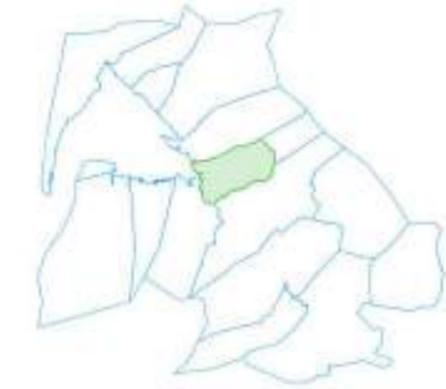
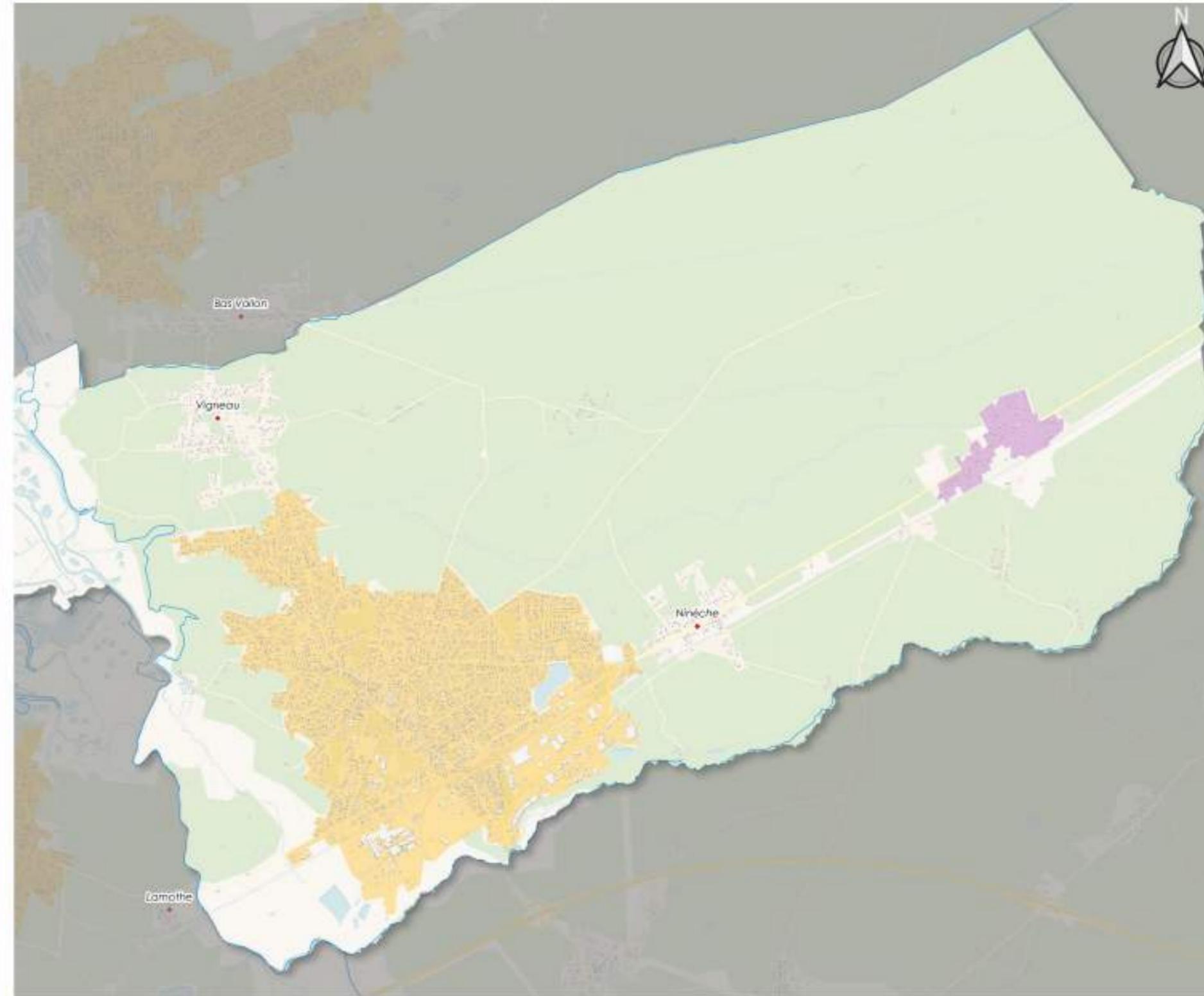
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

0 2 km

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024

Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de Biganos



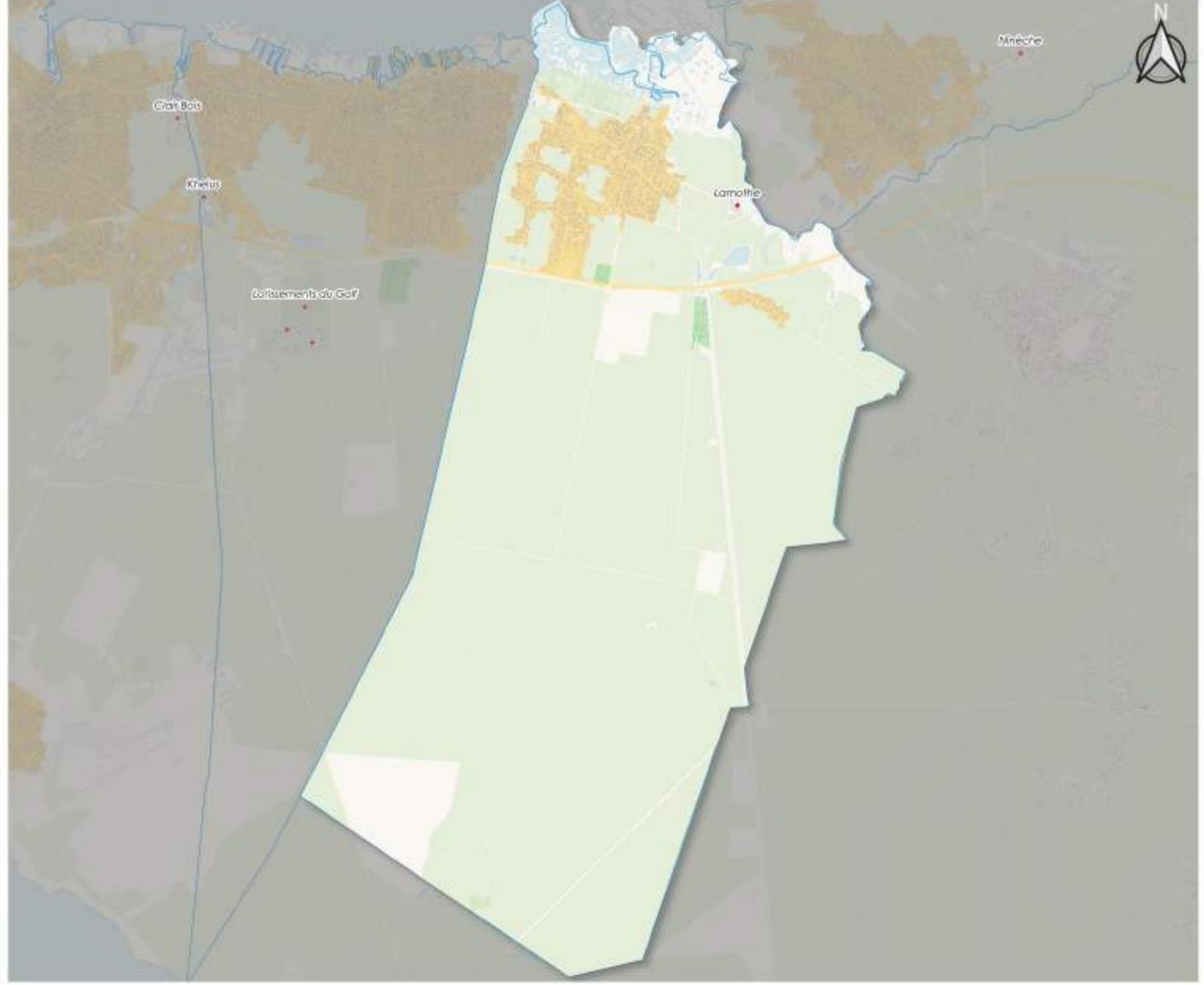
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

0 2 km

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024

Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de Le Teich



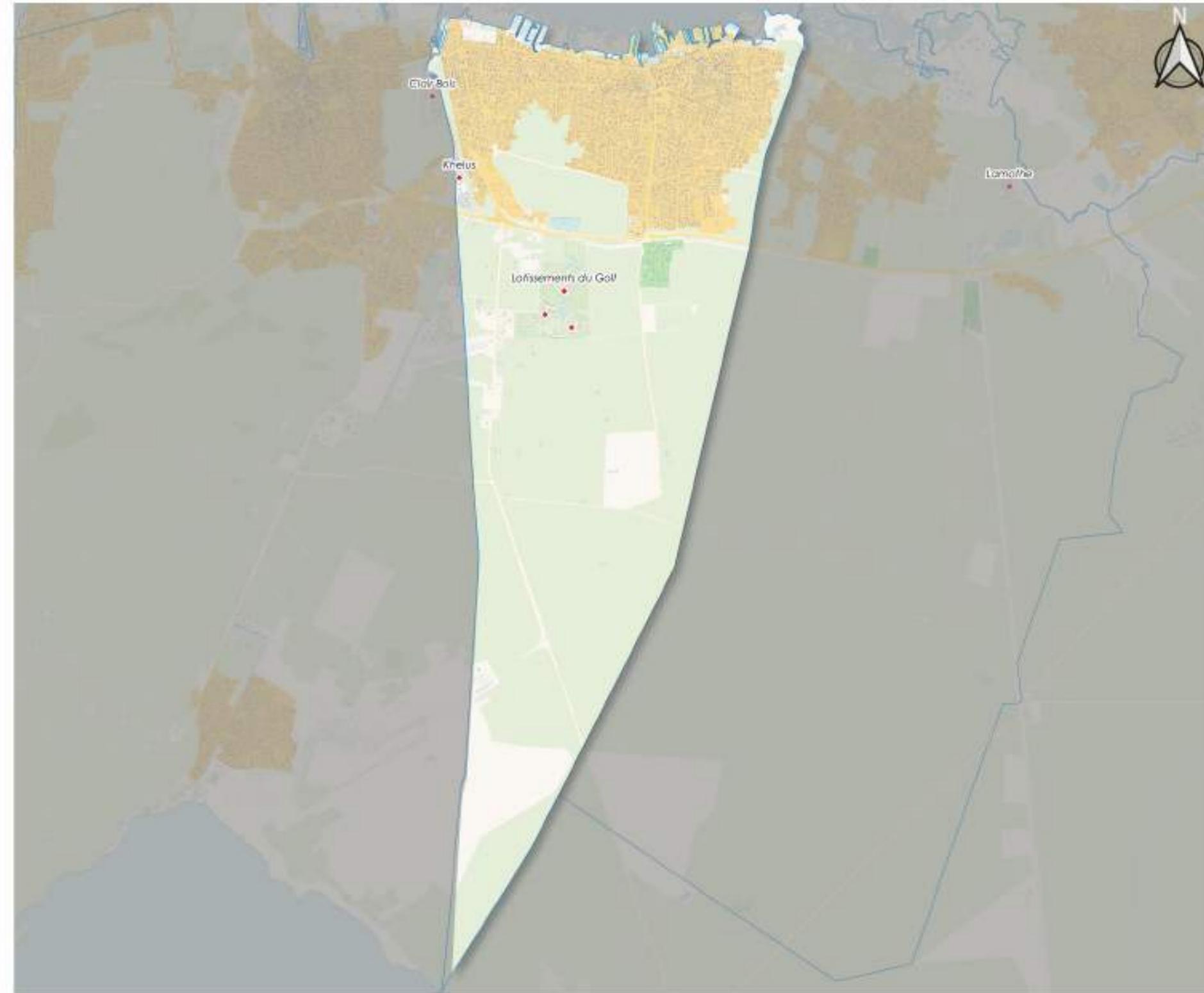
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

0 2 km

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024

Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de Gujan-Mestras



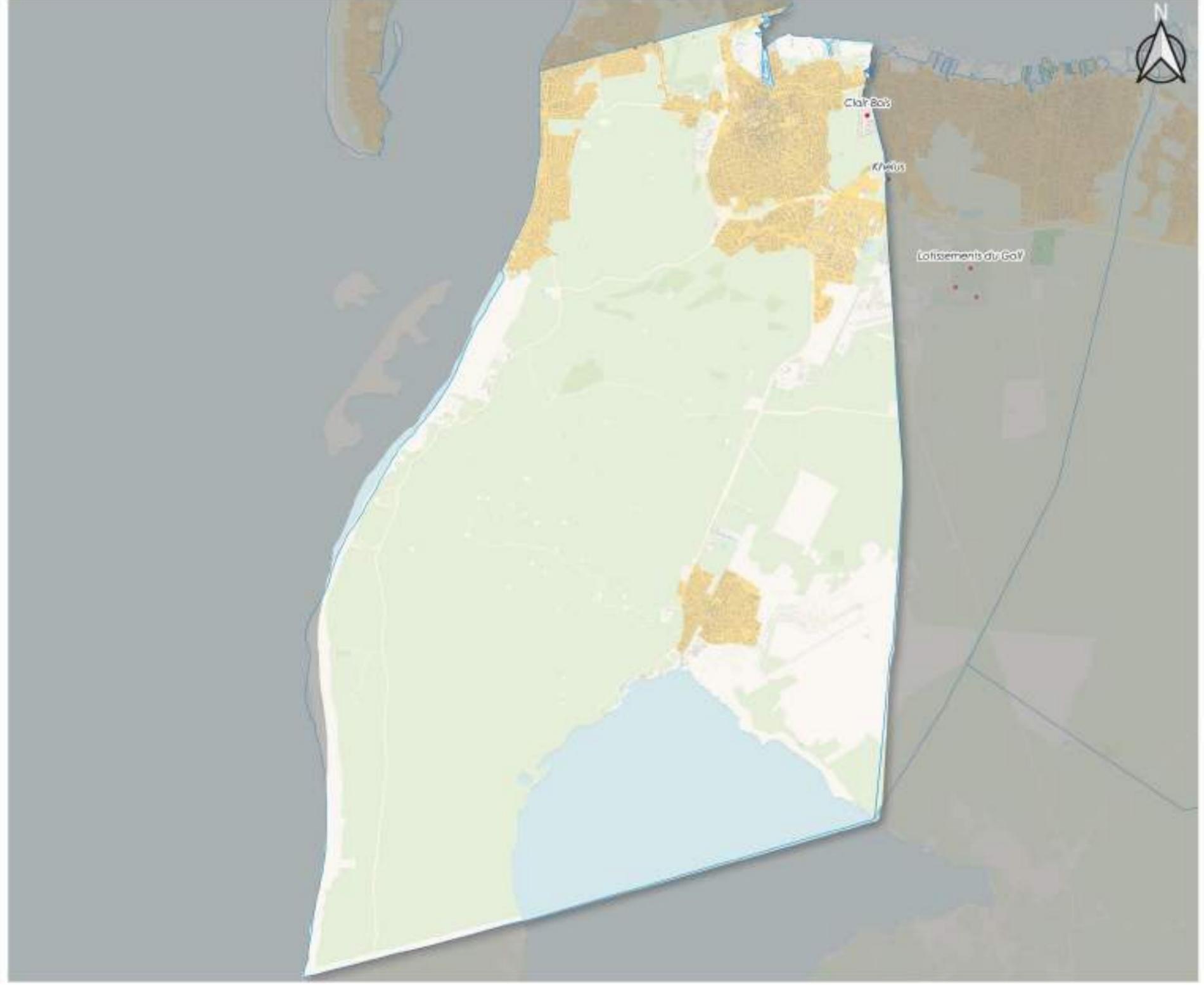
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

0 2 km

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024

Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de La Teste-de-Buch



- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

0 2 km

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024

Définition des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés

Commune de Arcachon



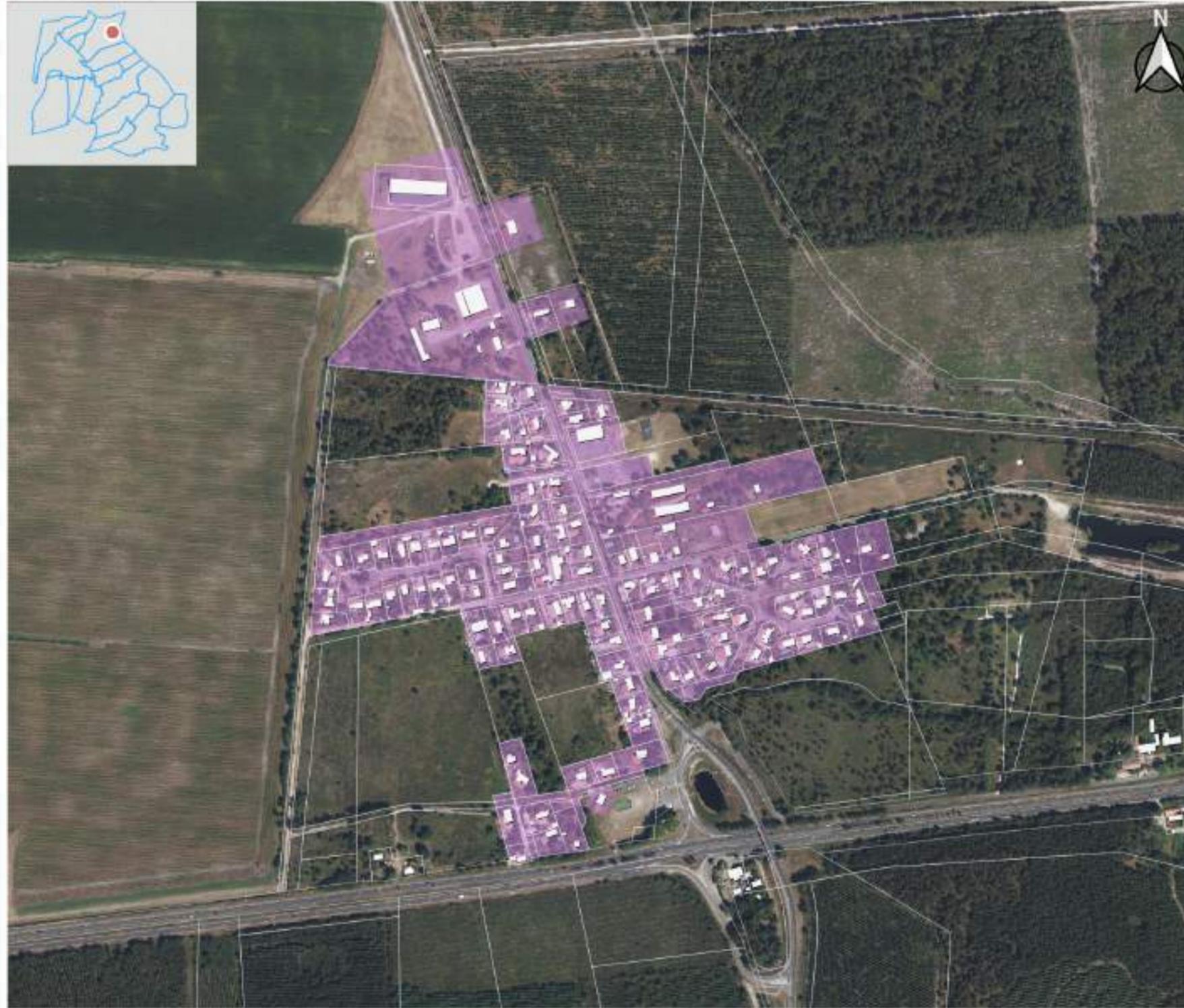
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Mai 2024

10.2 Les villages

Village

Commune : Lanton // Secteur : Blagon



0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

- Limites communales
- batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	178
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Village

Commune : Audenge // Secteur : Lubec



0 50 m

ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

- Limites communales
- batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	150
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

Village

Commune : Biganos // Secteur : Argentières



ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

-  Limites communales
-  bâtiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m²	314
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

10.3 Les secteurs déjà urbanisés

Secteur déjà urbanisé (SDU)
 Commune : Arès // Secteur : Paco



0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

**ELEMENTS DE REPERE
 (Cadastré 2023)**

- Limites communales
- batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	220
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Lanton // Secteur : Vents de Mer



ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

-  Limites communales
-  batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	50
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Lanton // Secteur : Mouchon



0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

ELEMENTS DE REPERE (Cadastre 2023)

-  Limites communales
-  batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	113
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Audenge // Secteur : Hougueyra



0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

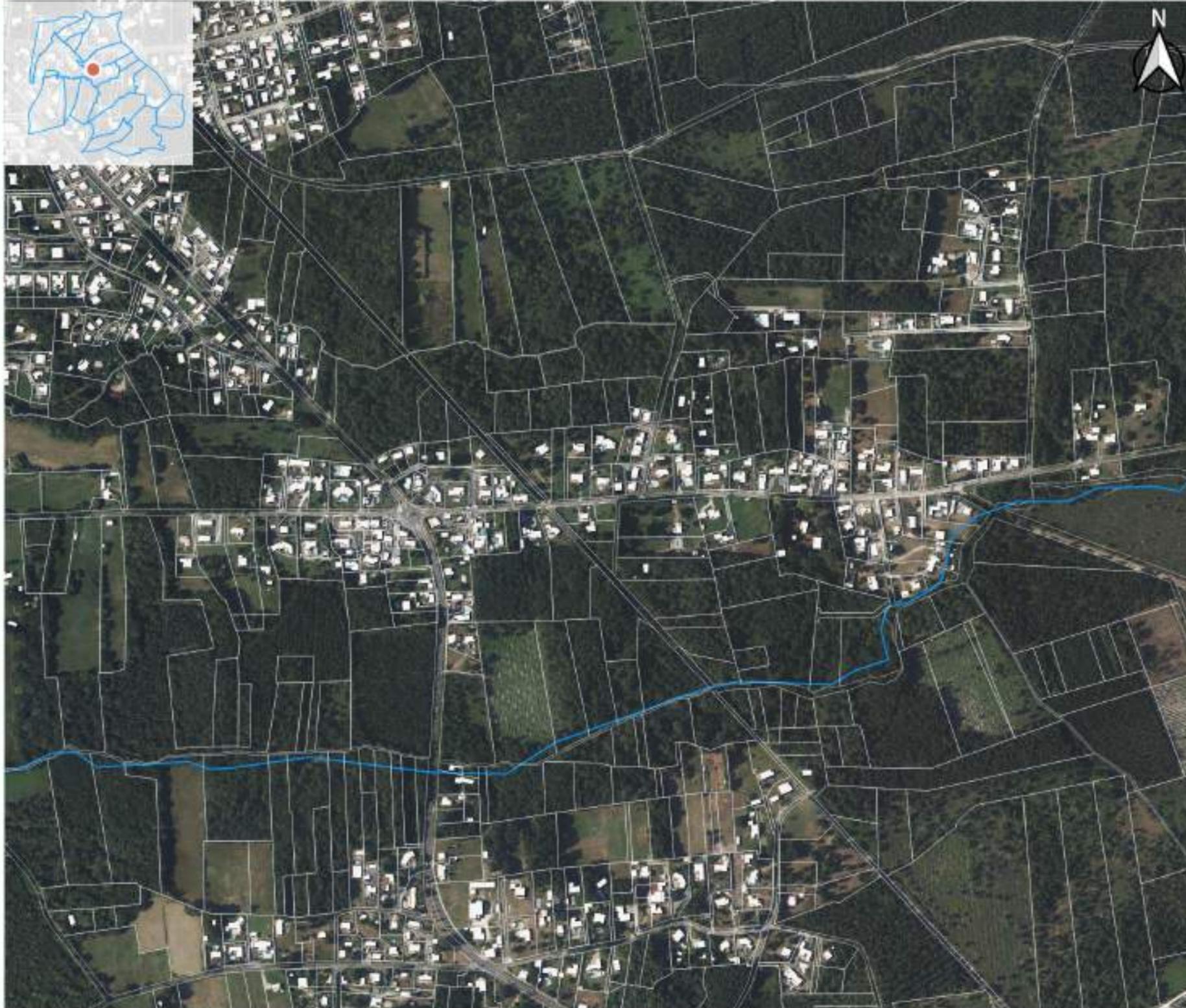
-  Limites communales
-  batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	174
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui



Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Audenge // Secteur : Bas Vallon



0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

- Limites communales
- batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	180
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Biganos // Secteur : Vigneau



ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

- Limites communales
- batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m²	310
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Biganos // Secteur : Ninèche



0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

ELEMENTS DE REPERE (Cadastrre 2023)

- Limites communales
- batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m²	115
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Secteur déjà urbanisé (SDU)
 Commune : Le Teich // Secteur : Lamothe



0 50 m

**ELEMENTS DE REPERE
 (Cadastrre 2023)**

- Limites communales
- batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m²	82
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Gujan-Mestras // Secteur : Lotissement du Golf - 1



ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

- Limites communales
- bâtiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	64
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Gujan-Mestras // Secteur : Lotissement du Golf - 2



ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

- Limites communales
- batiments

Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	78
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Gujan-Mestras // Secteur : Lotissement du Golf - 3



ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

- Limites communales
- batiments

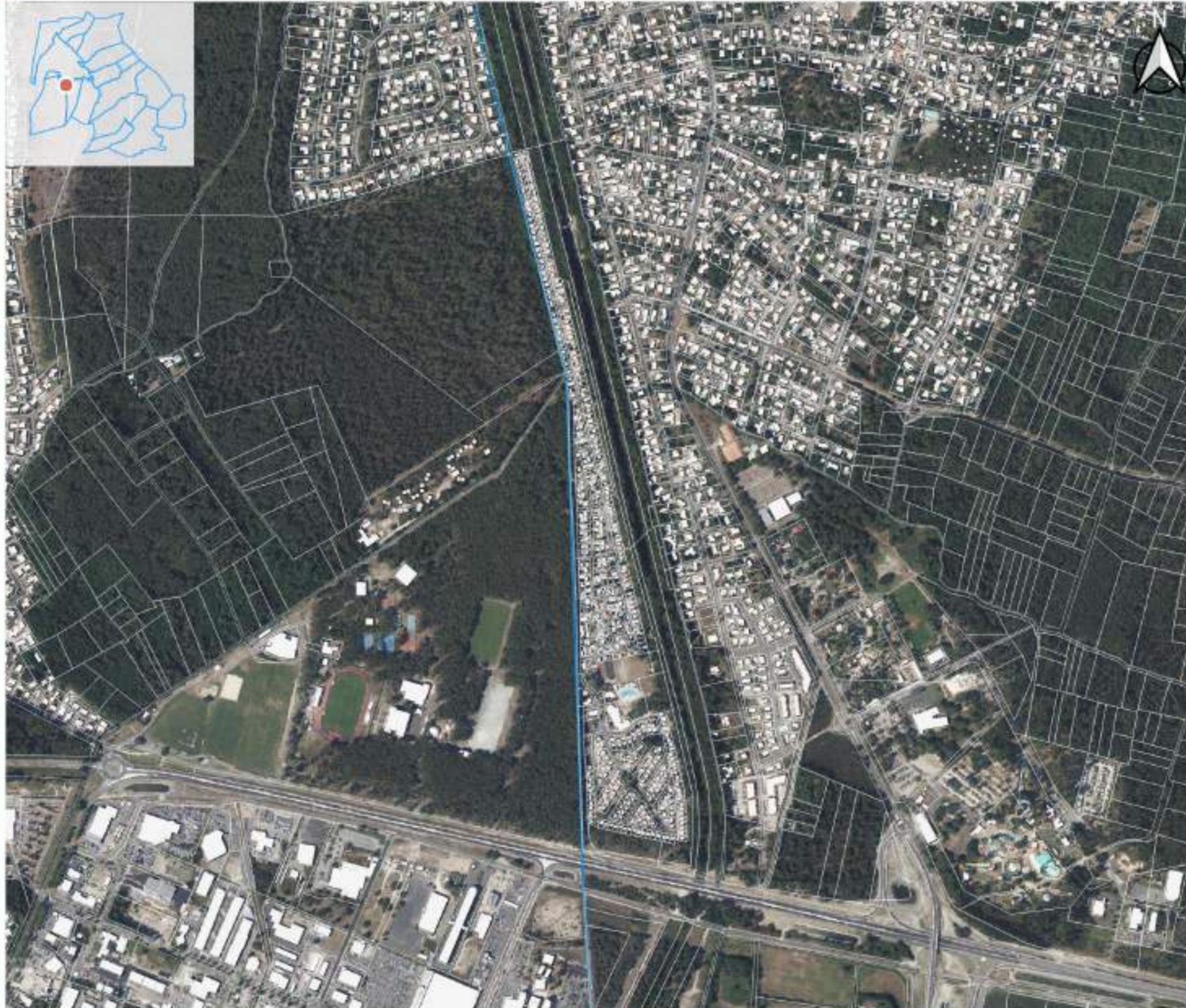
Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	92
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

0 50 m

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : Gujan-Mestras // Secteur : Khelus



0 50 m

ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

- Limites communales
- batiments

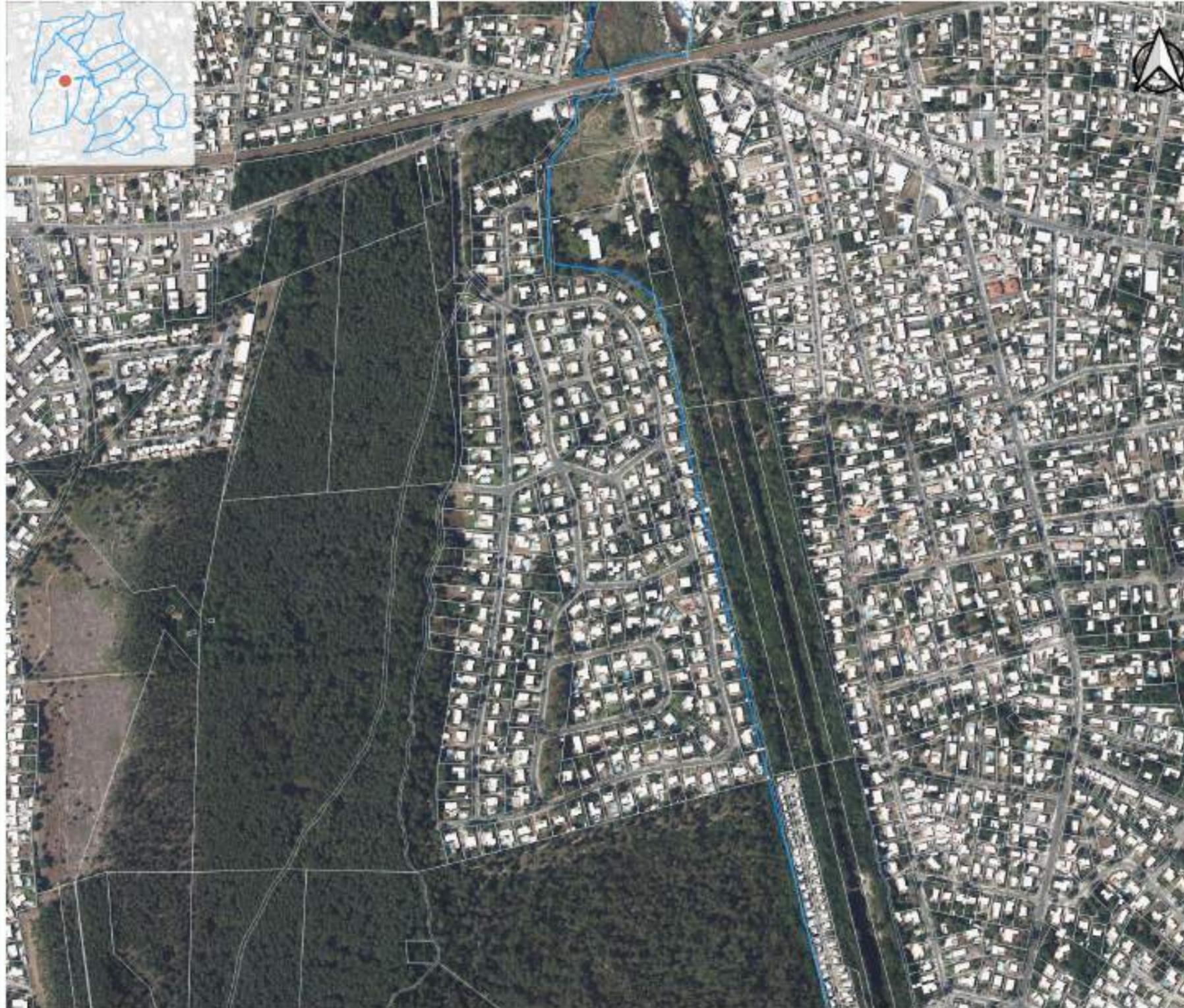
Densité de furbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m ²	449
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024



Secteur déjà urbanisé (SDU)

Commune : La Teste de Buch // Secteur : Clair Bois



0 50 m

ELEMENTS DE REPERE (Cadastré 2023)

- Limites communales
- batiments

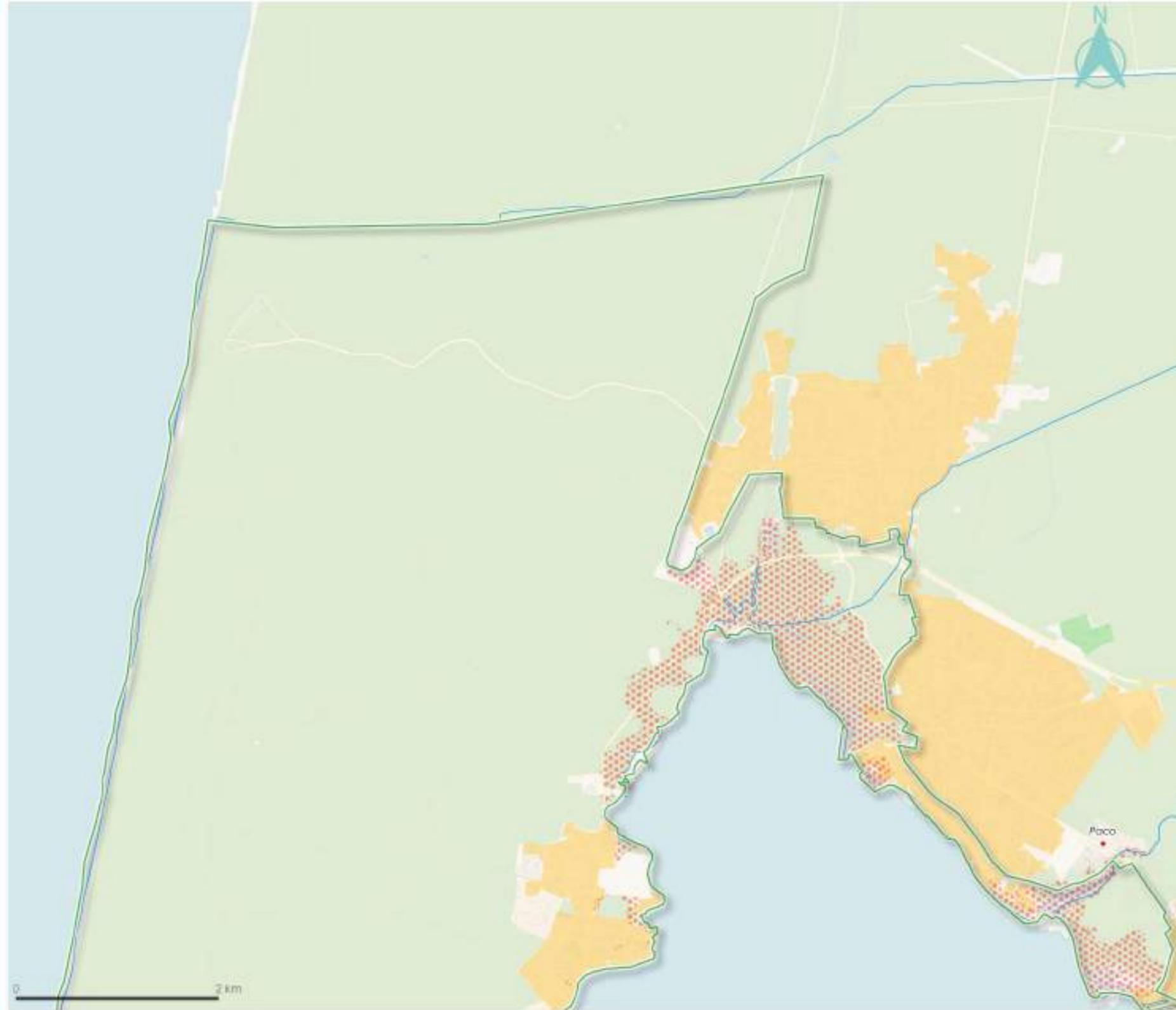
Densité de l'urbanisation	Nombre de bâtis de plus de 20m²	297
	Continuité distincte d'une urbanisation diffuse	Oui
Structuration de l'espace par des voies de circulation		Oui
Structuration de l'espace par la présence de réseaux (assainissement, électricité, eau, etc.)		Oui
Situation pour tout ou partie en dehors des espaces proches du rivage		Oui

Réalisation : SYBARVAL, CITADIA Conseil - Avril 2024

10.4 Les espaces proches du rivage

Espace Proche du Rivage

LEGE BOURG



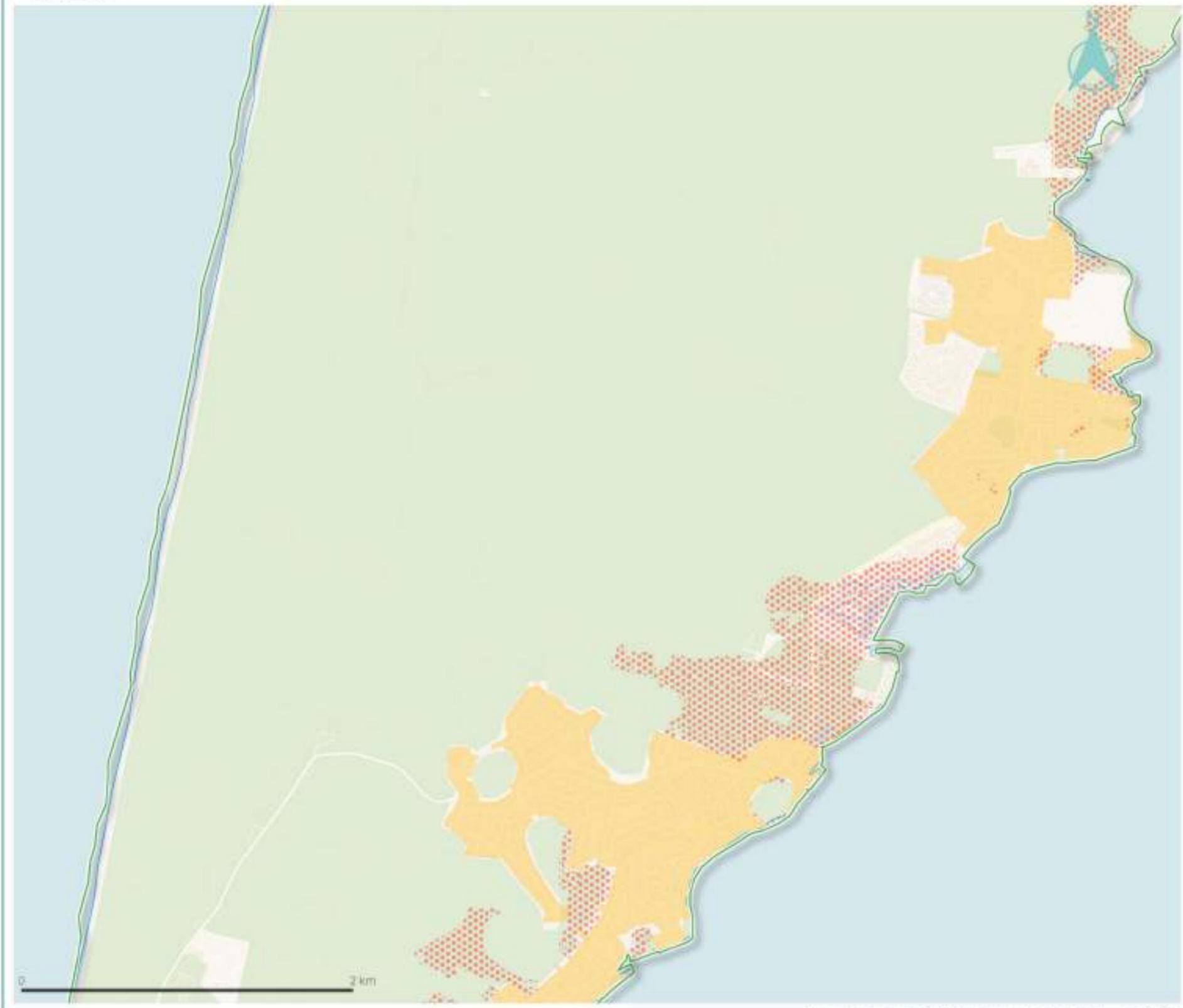
- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Espace Proche du Rivage

CLAOUEY

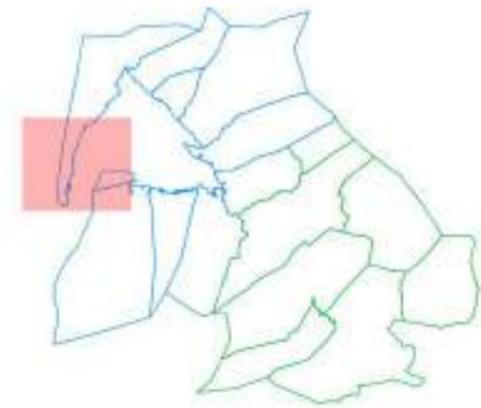
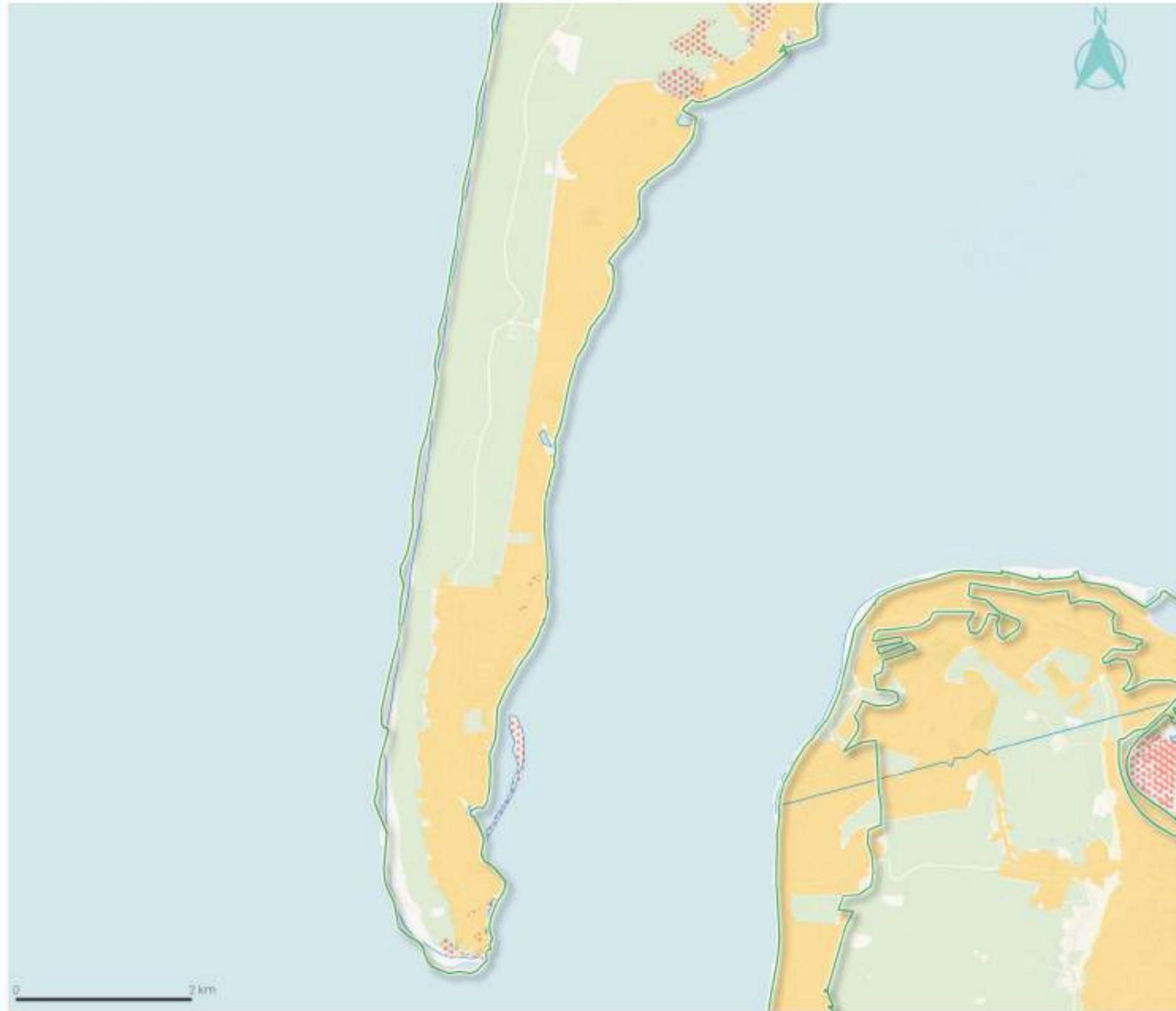


- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espace Proche du Rivage

POINTE FERRET

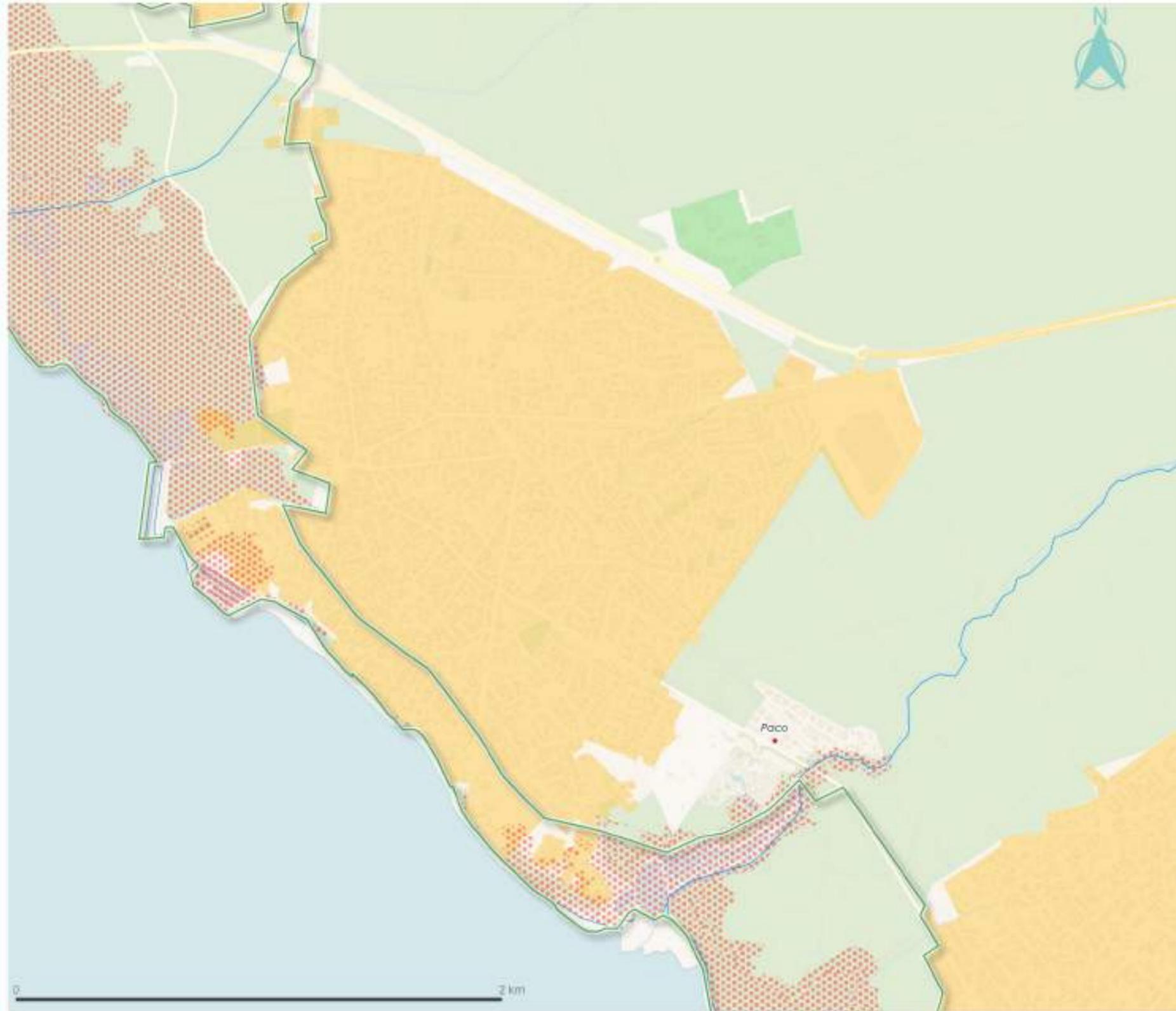


- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espace Proche du Rivage

ARES

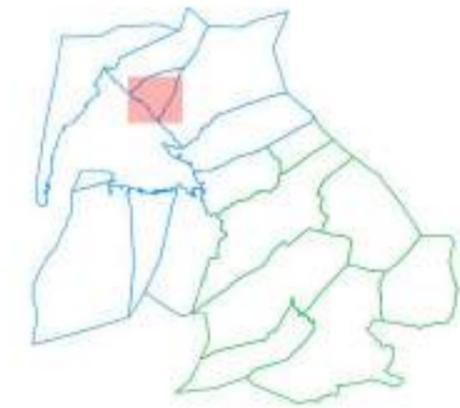


- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espace Proche du Rivage

ANDERNOS



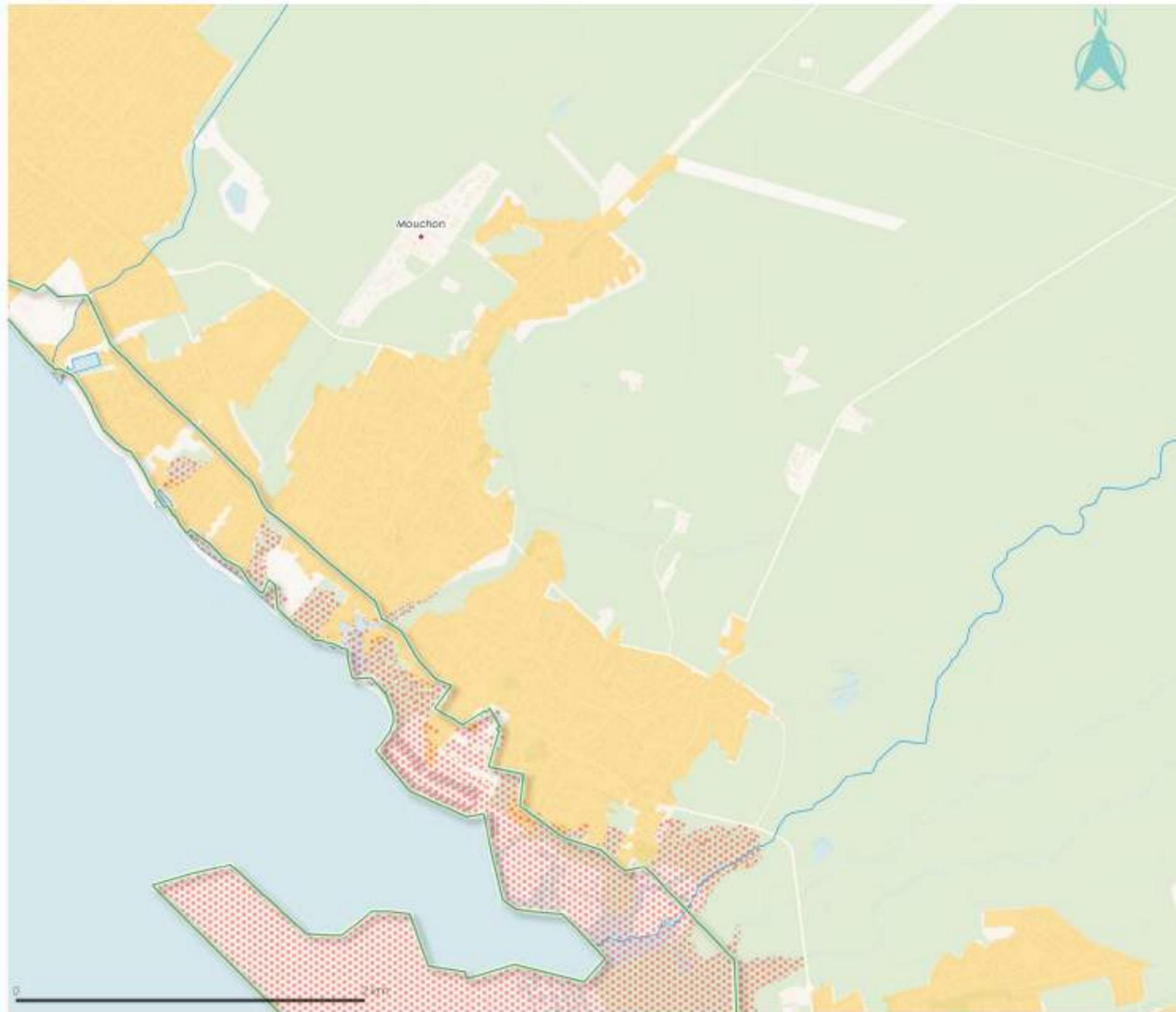
- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Espace Proche du Rivage

LANTON

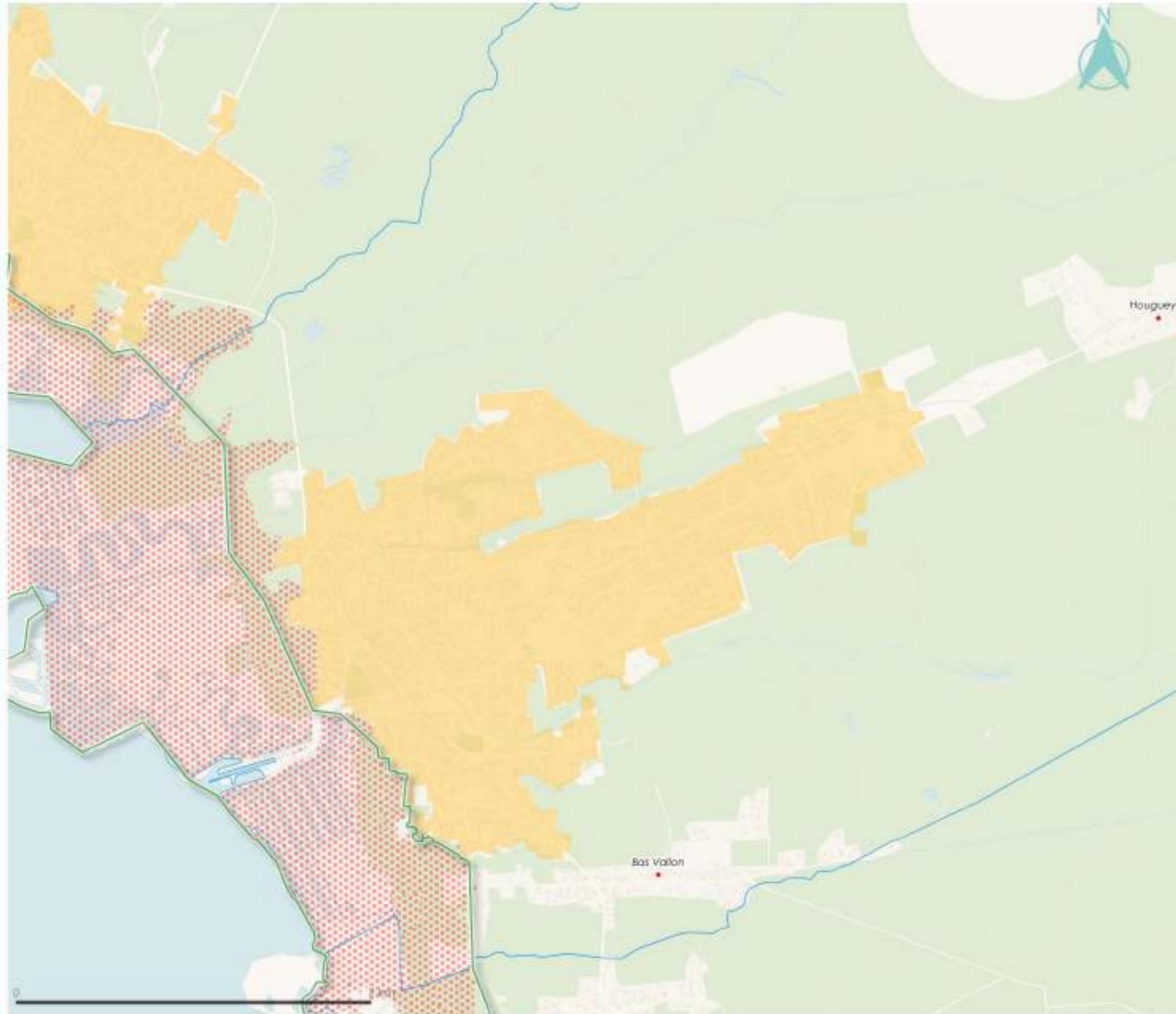


-  Espaces Proches du Rivage
-  Aléa Fort du PPRISM
-  Agglomération
-  Village
-  Agglomération économique
-  Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espace Proche du Rivage

AUDENGE



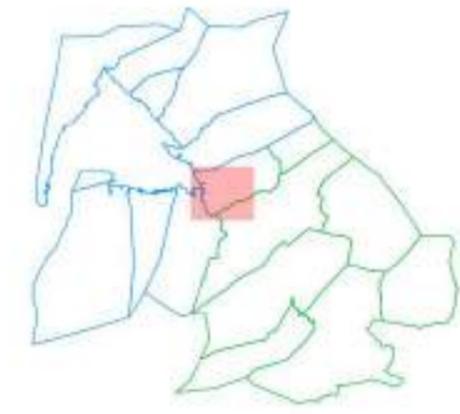
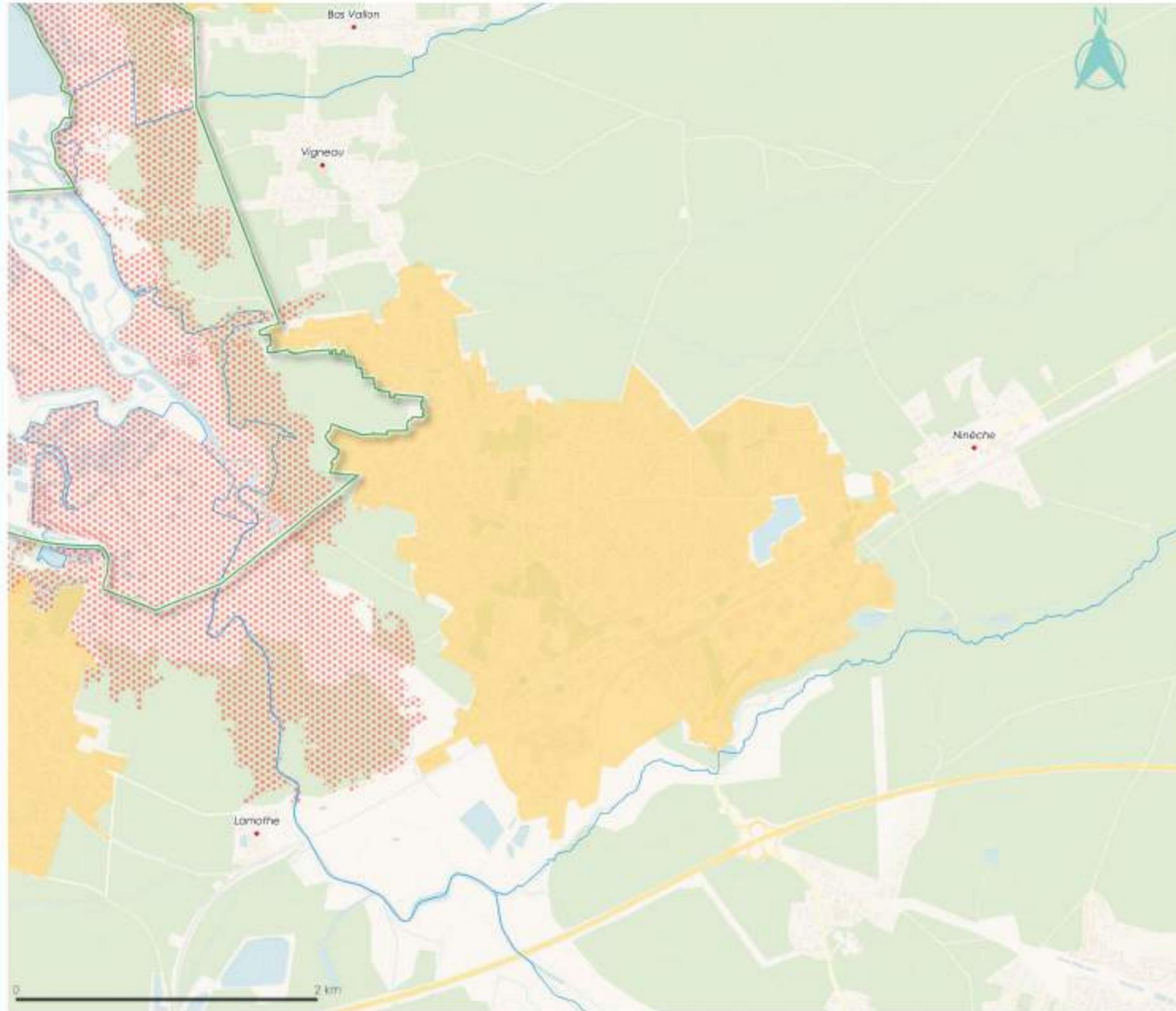
- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Espace Proche du Rivage

BIGANOS

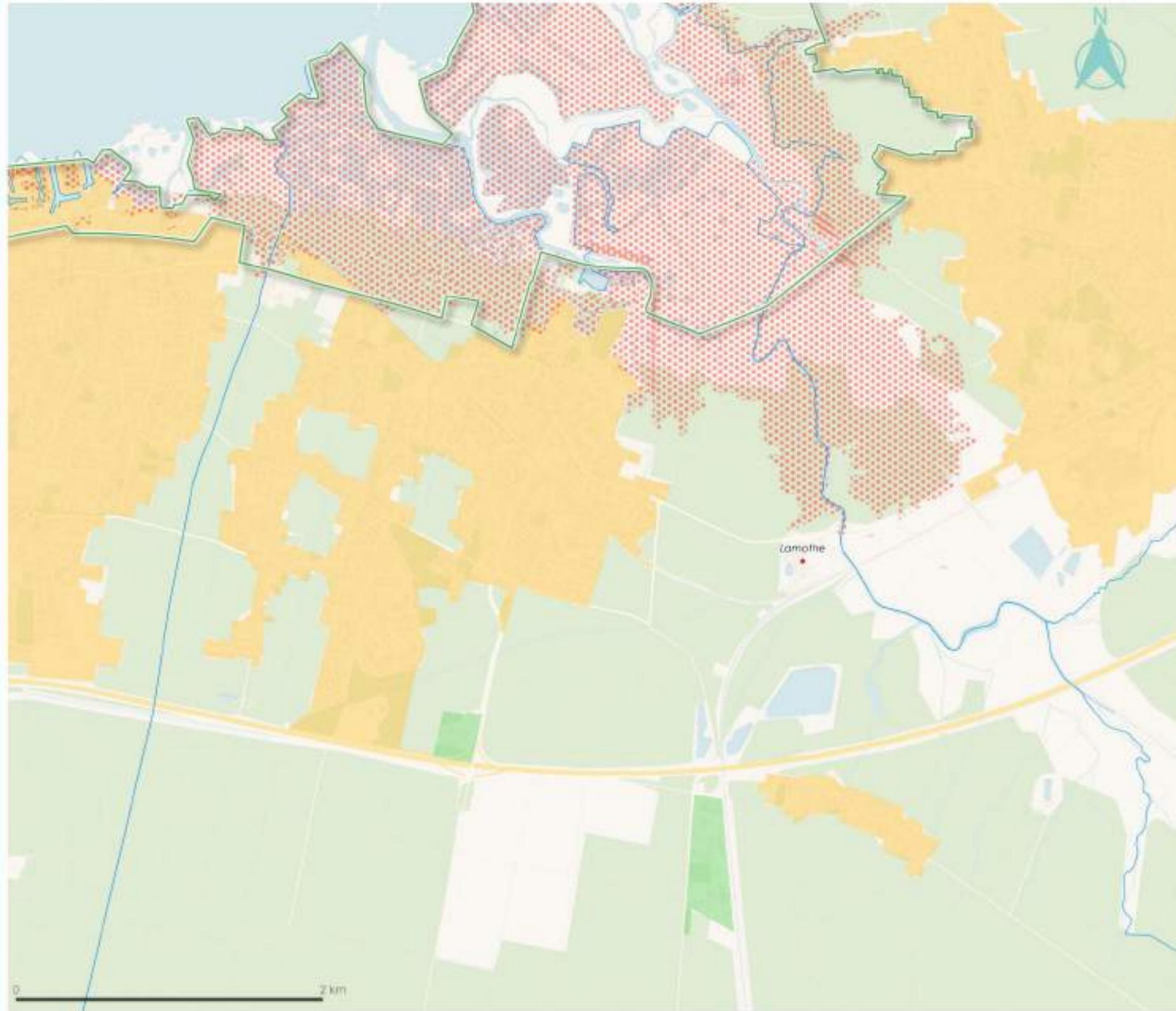


- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espace Proche du Rivage

LE TEICH

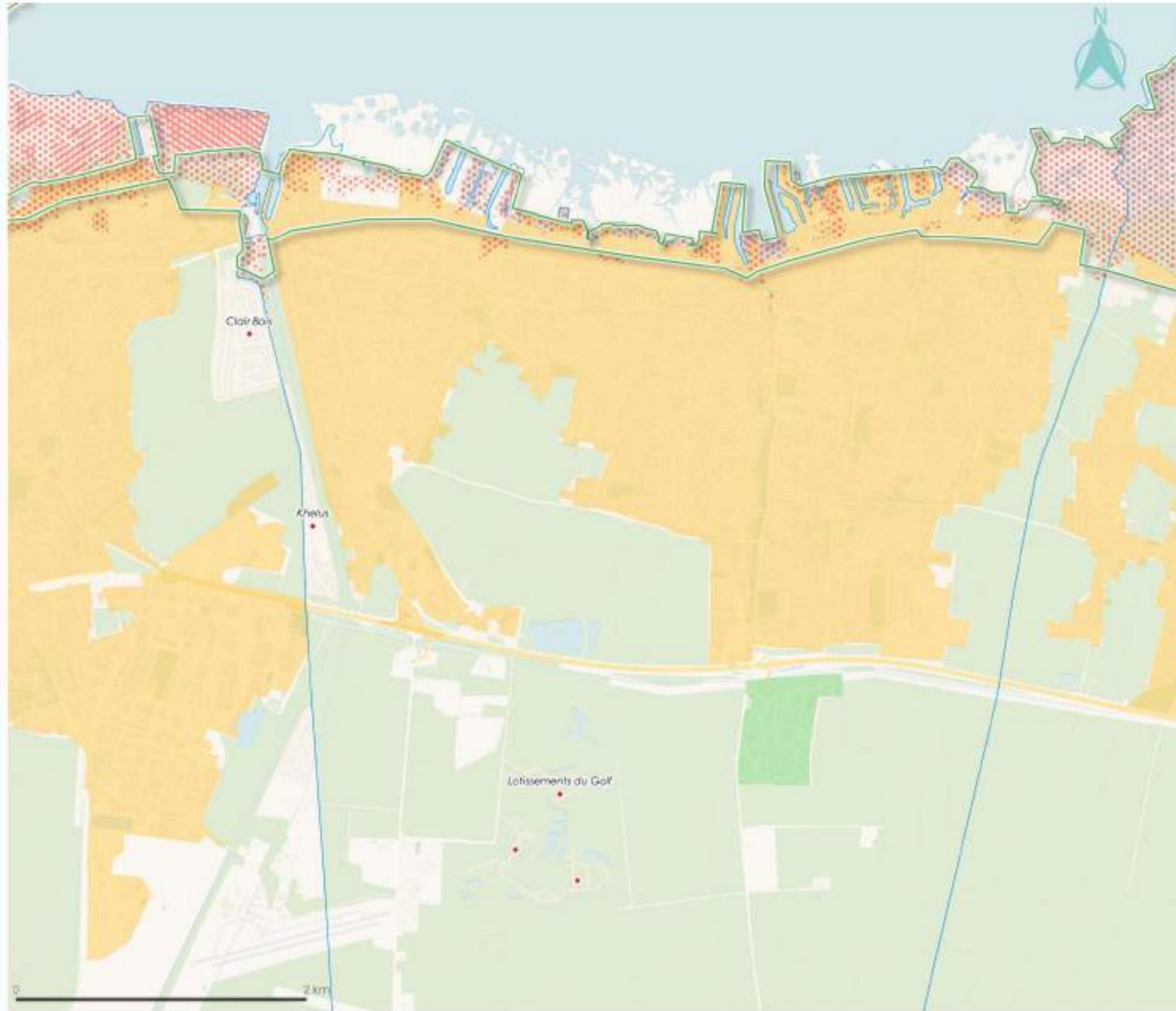


- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espace Proche du Rivage

GUJAN

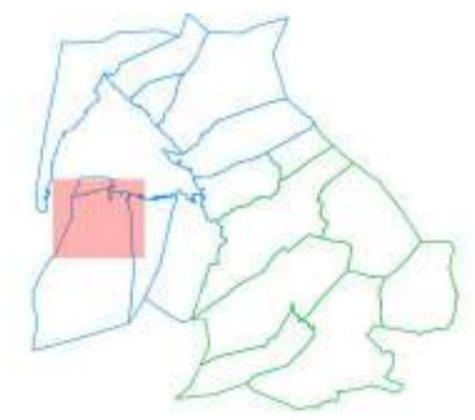
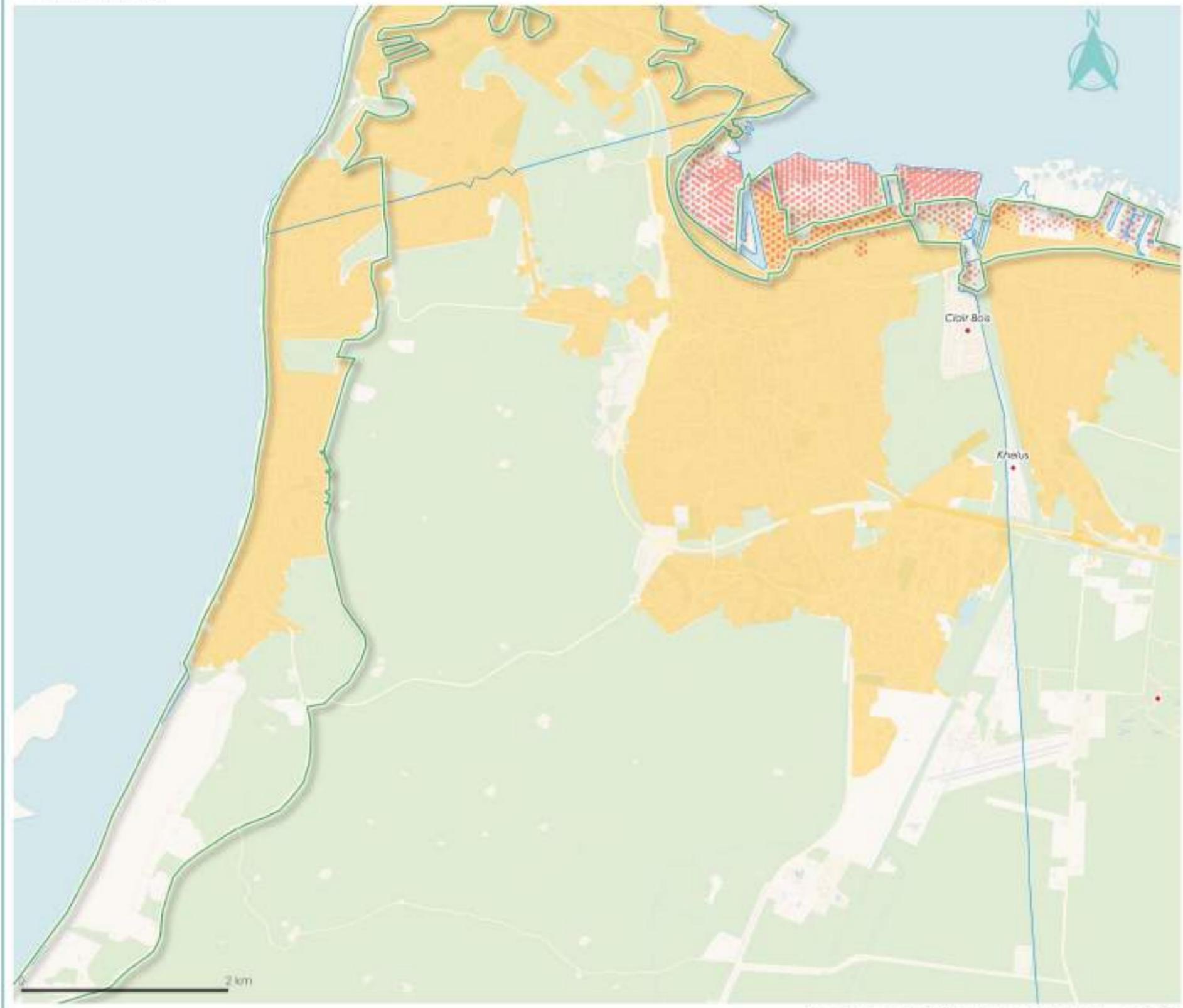


- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIADIA Conseil - Mai 2024

Espace Proche du Rivage

LA TESTE NORD

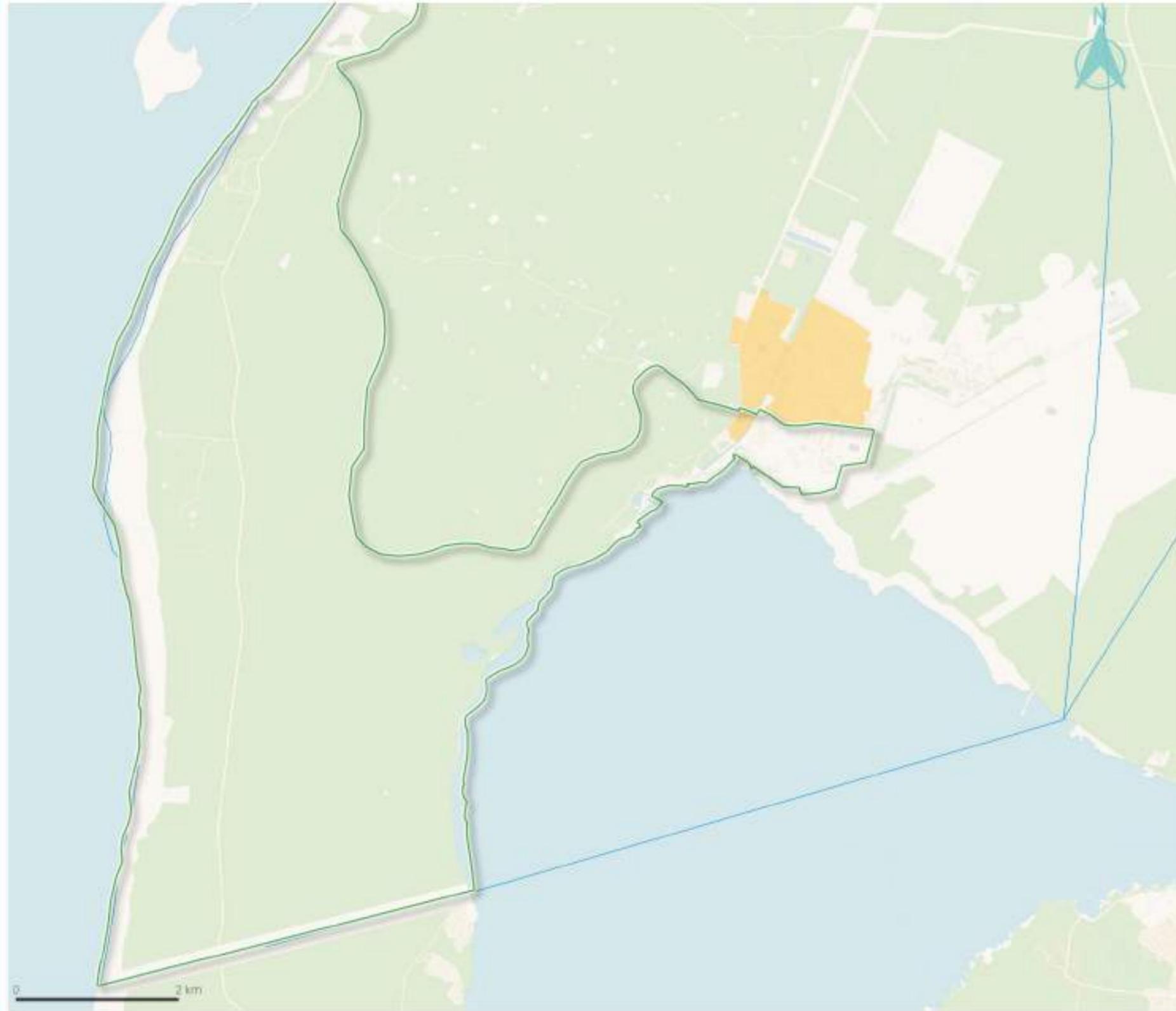


- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espace Proche du Rivage

LA TESTE SUD

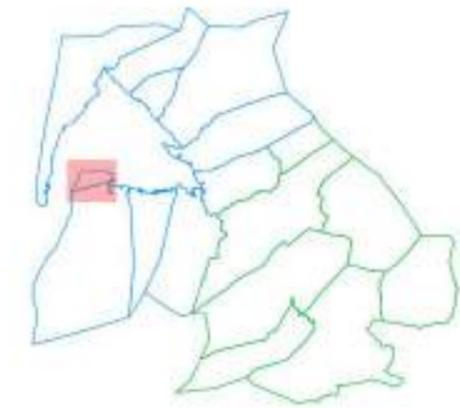
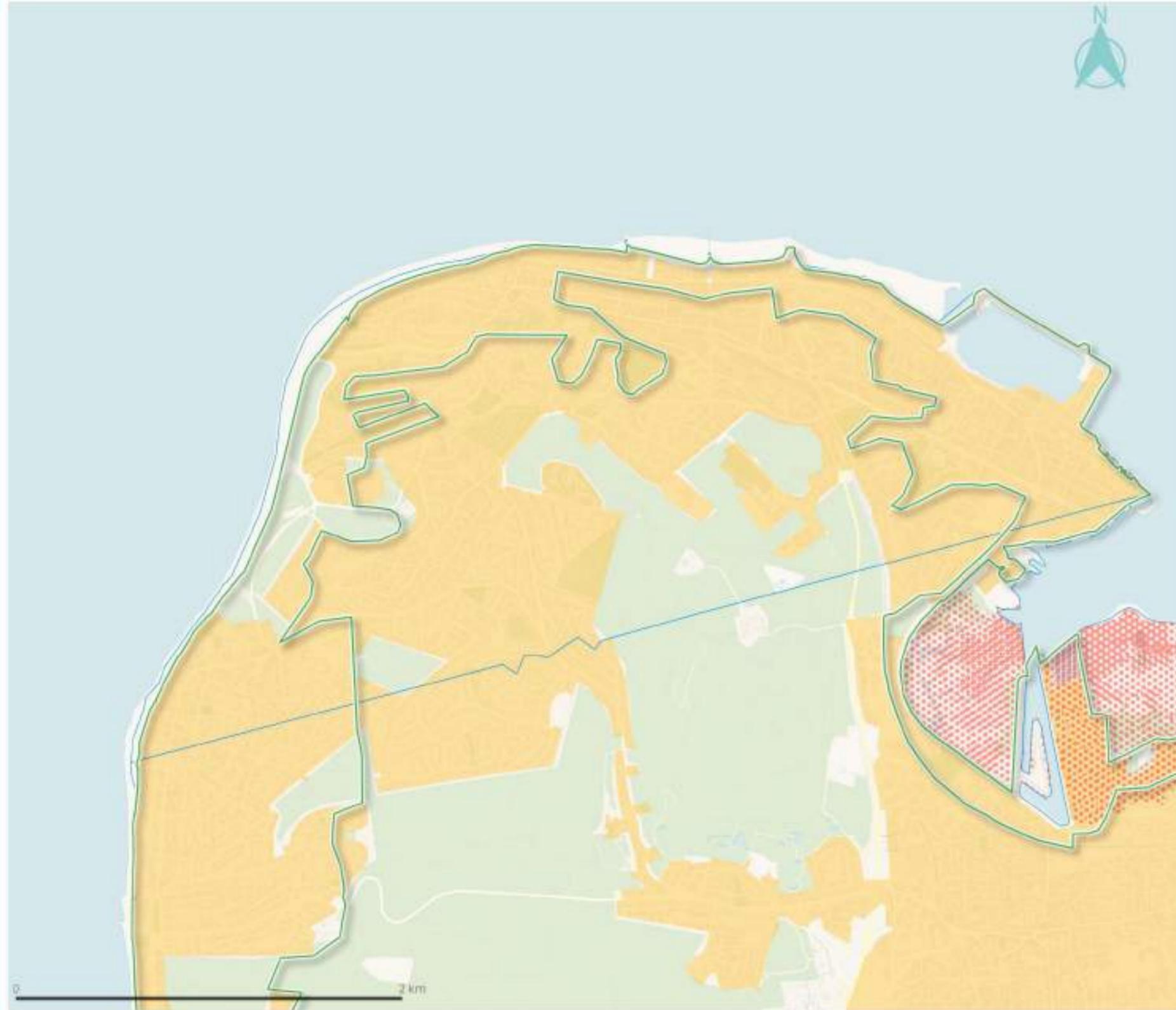


-  Espaces Proches du Rivage
-  Aléa Fort du PPRISM
-  Agglomération
-  Village
-  Agglomération économique
-  Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espace Proche du Rivage

ARCACHON



- Espaces Proches du Rivage
- Aléa Fort du PPRISM
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

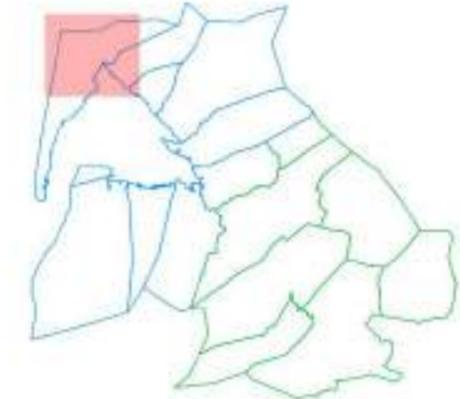
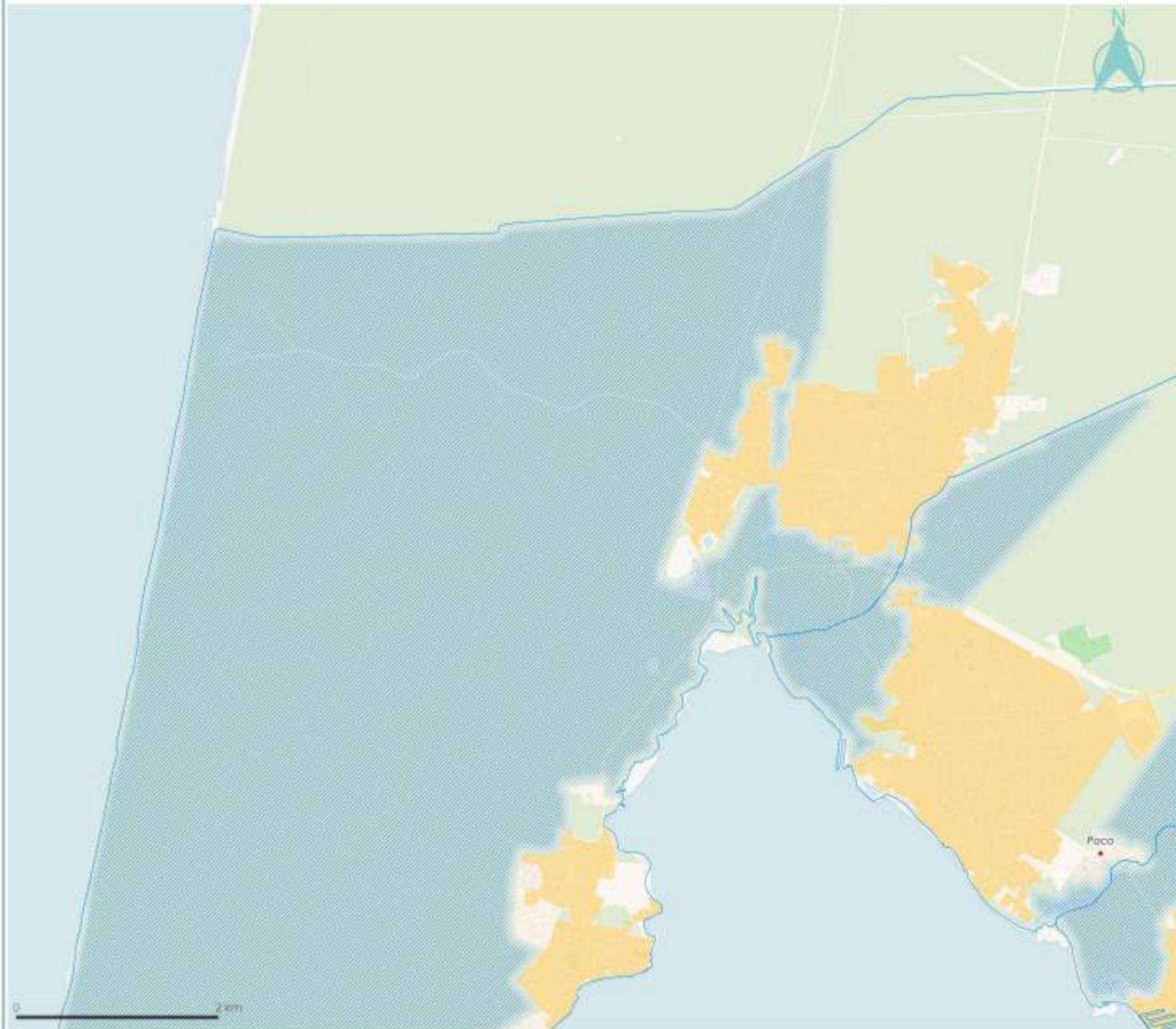
ID : 033-200001634-20240606-01_03_2024-DE



10.5 Les coupures d'urbanisation

Coups d'urbanisation

LEGE BOURG

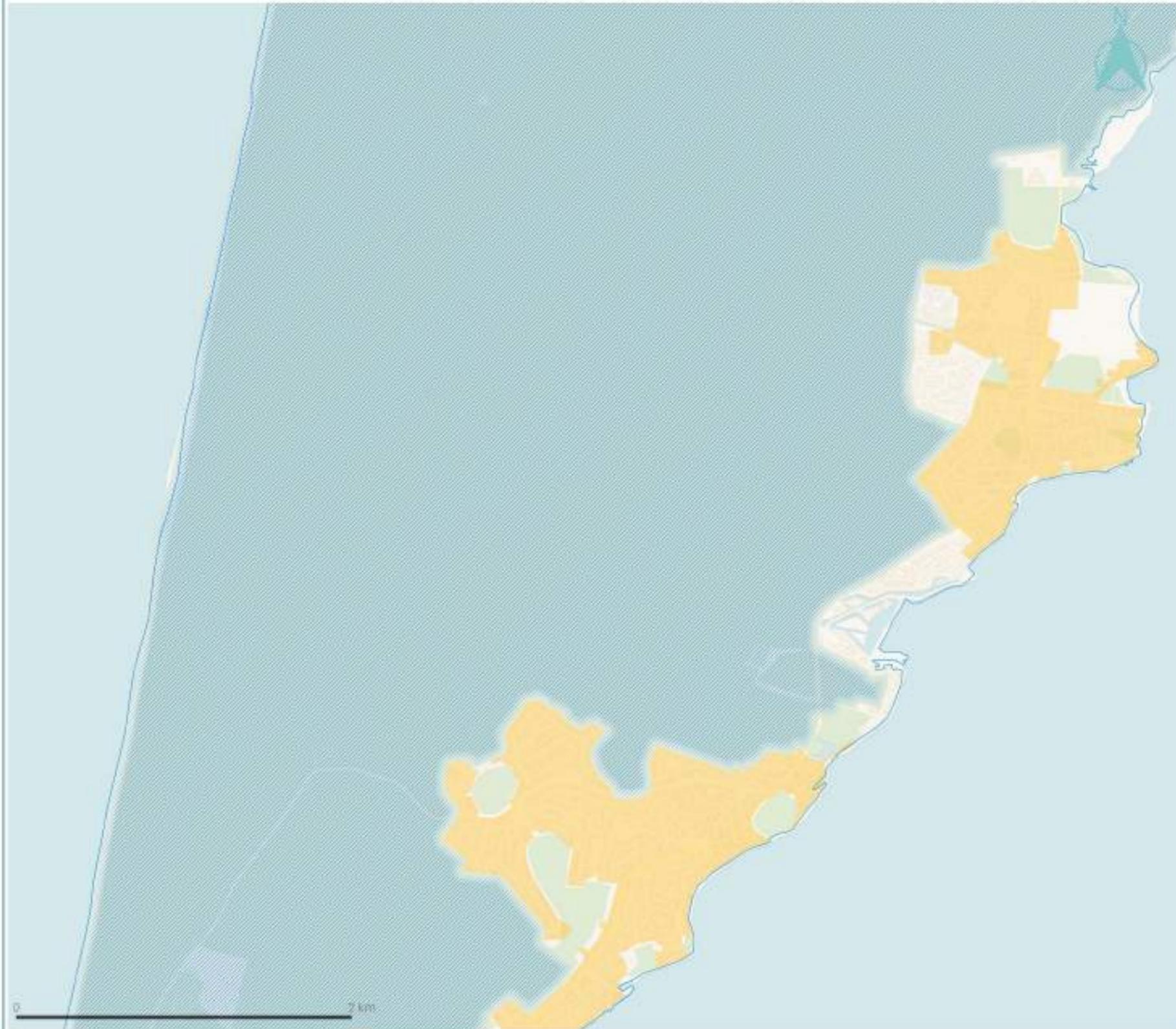


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coupures d'urbanisation

CLAOUEY

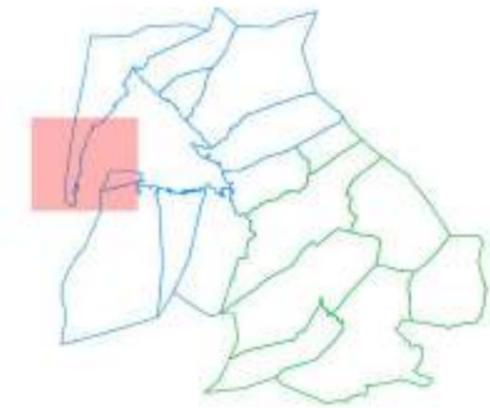


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coups d'urbanisation

POINTE FERRET

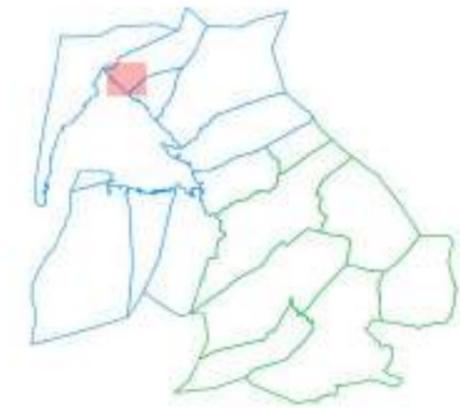
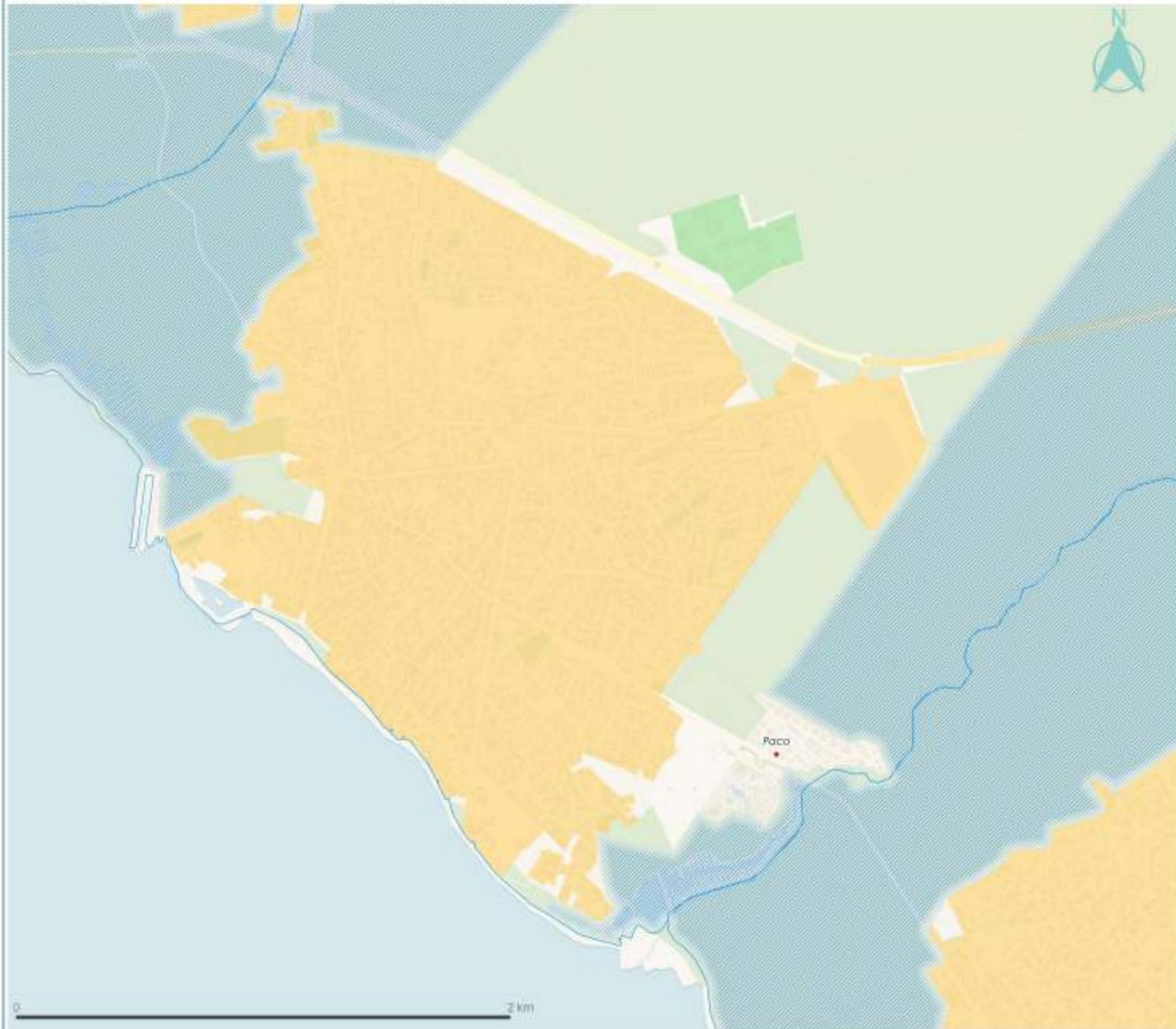


- Coups d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coups d'urbanisation

ARES

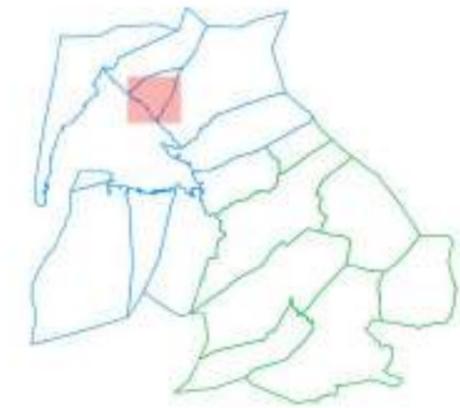
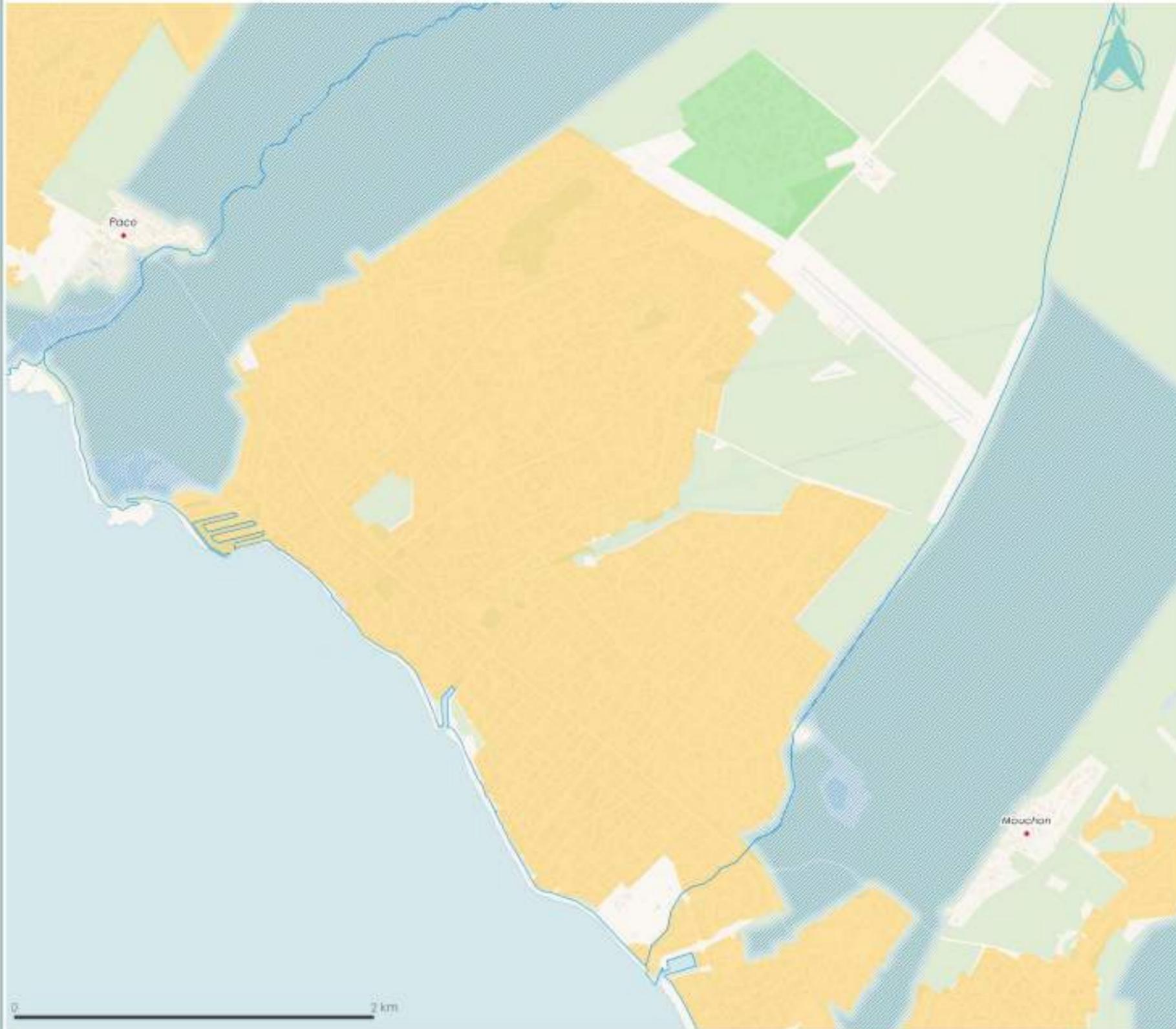


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coups d'urbanisation

ANDERNOS

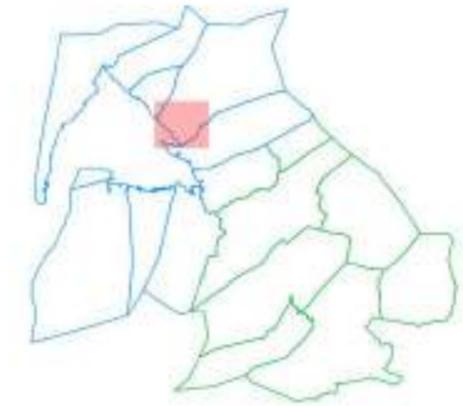
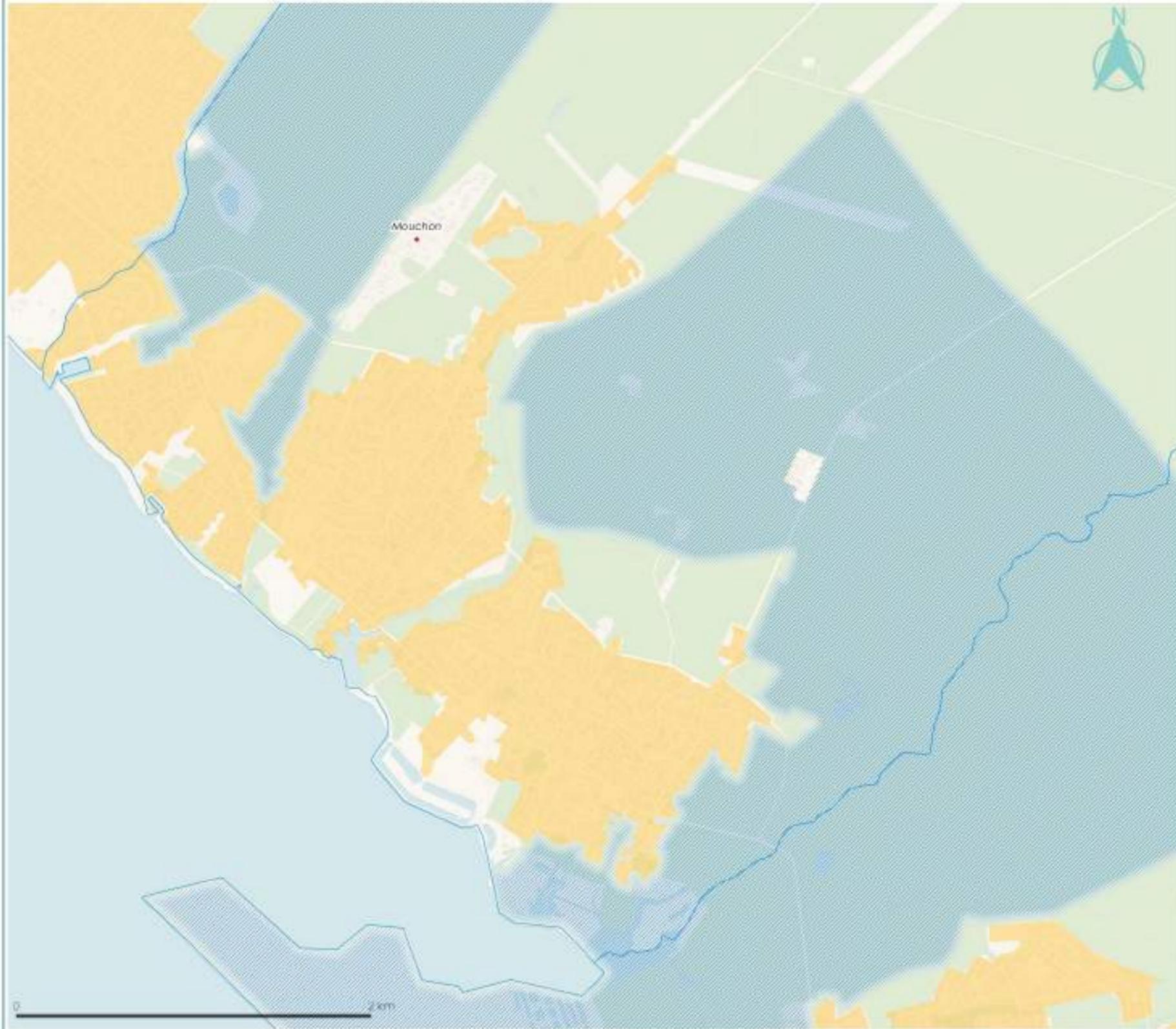


- Coups d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coupures d'urbanisation

LANTON

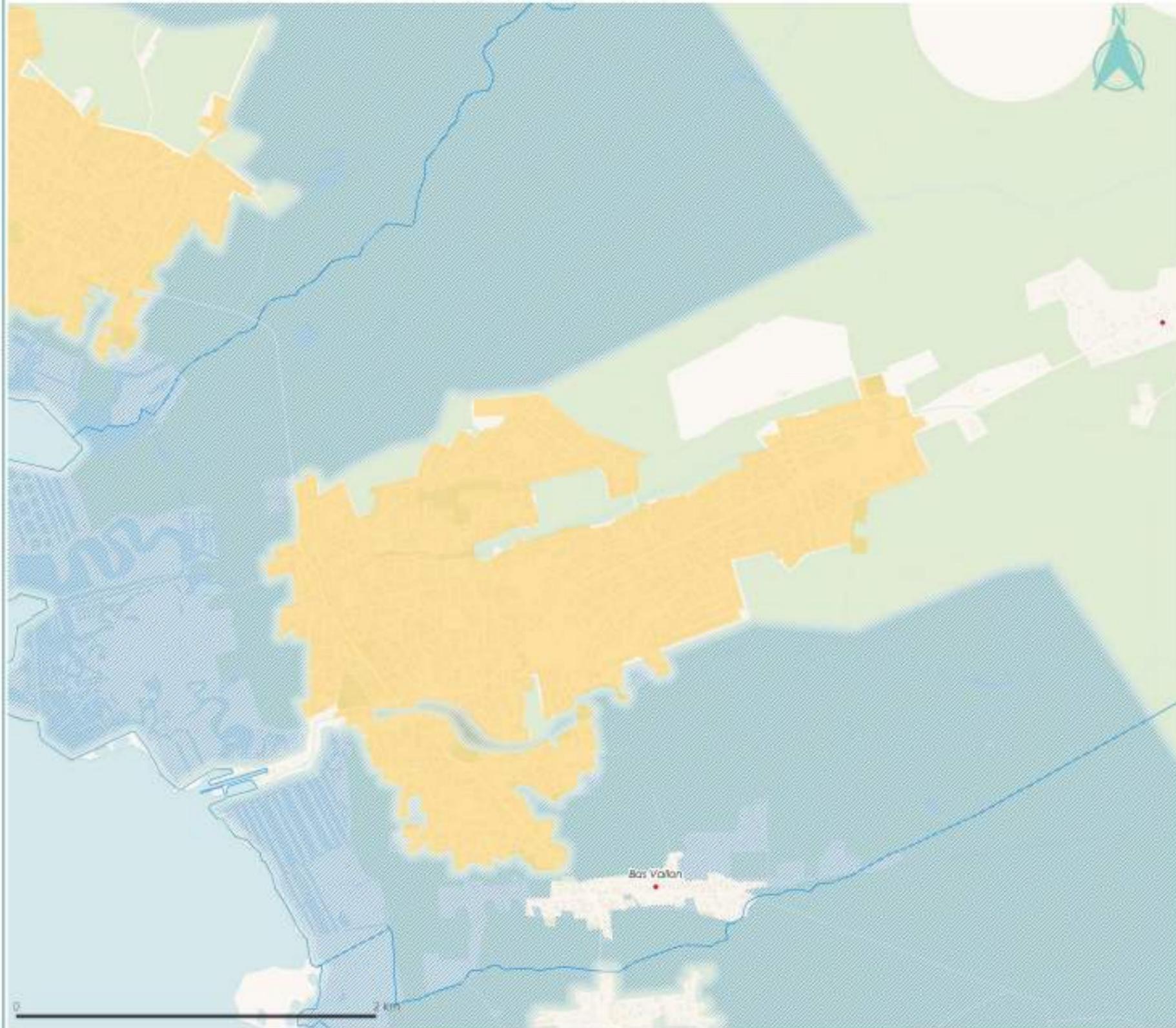


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coupures d'urbanisation

AUDENGE

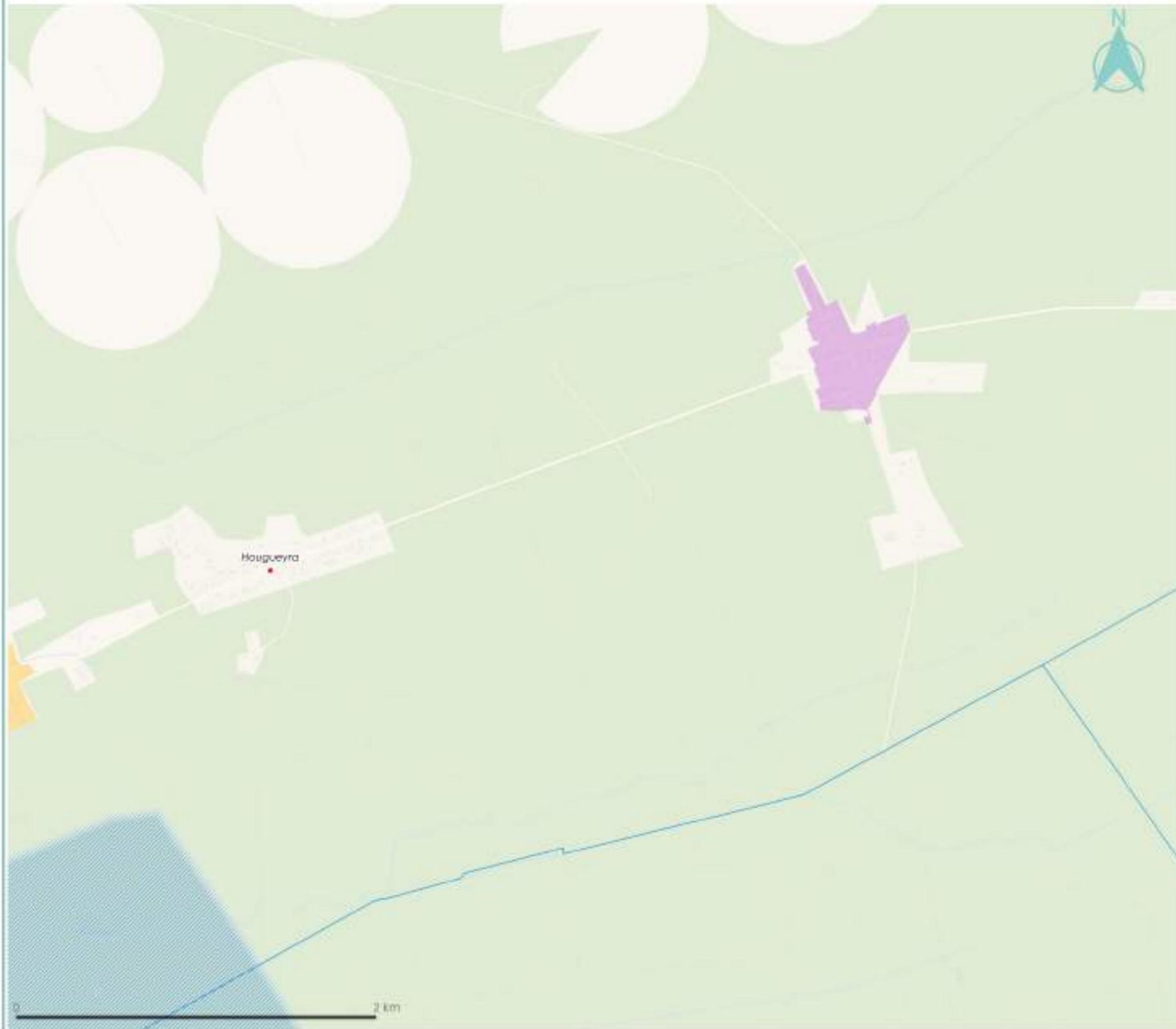


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coups d'urbanisation

LUBEC

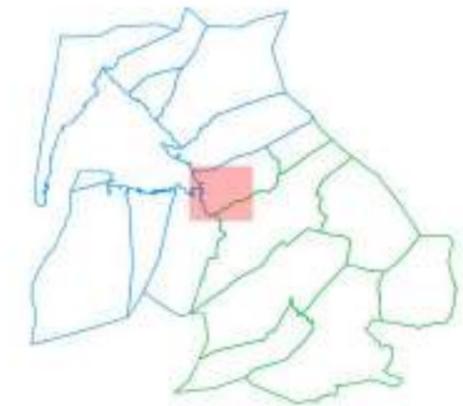
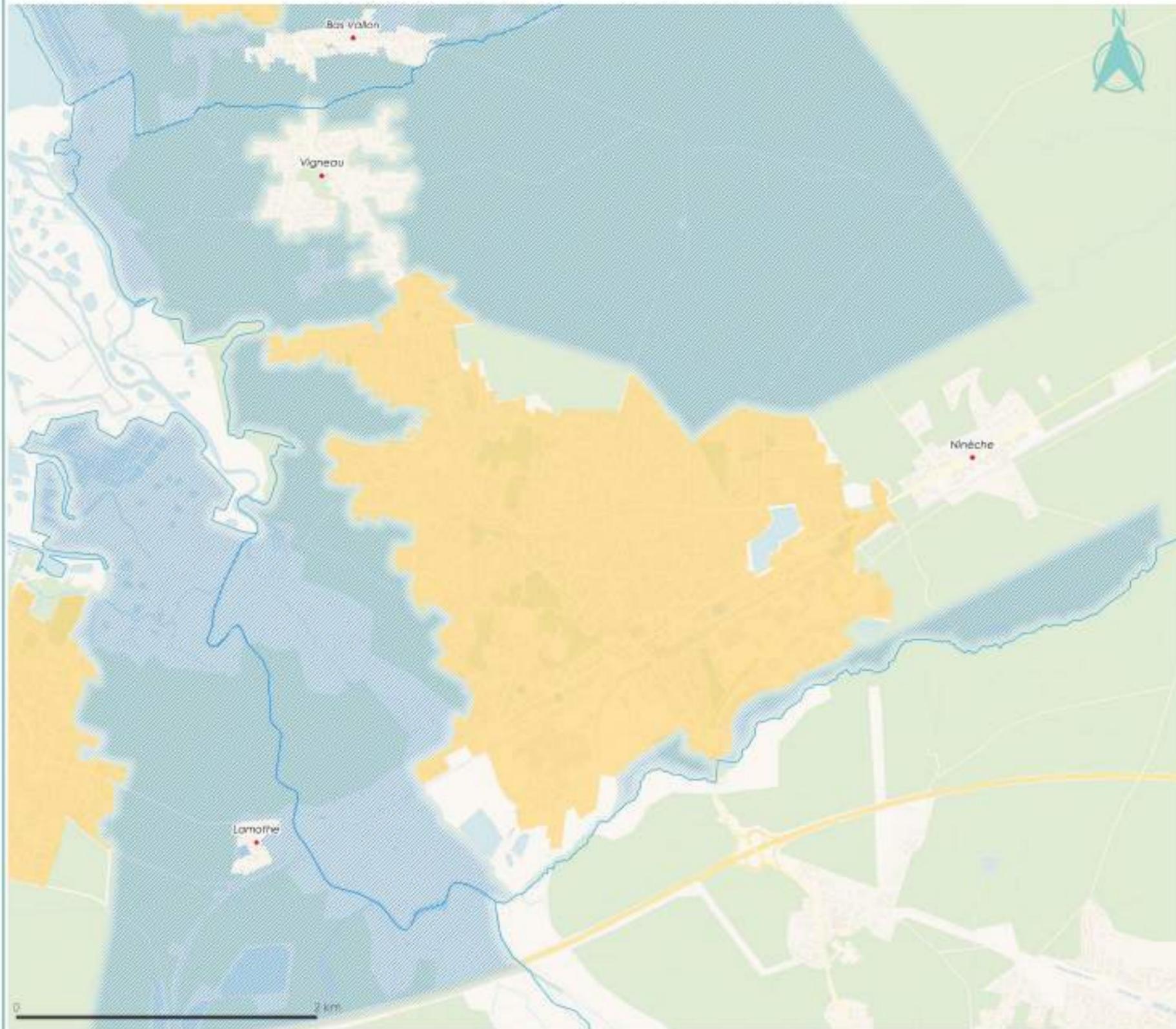


- Coups d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coups d'urbanisation

BIGANOS

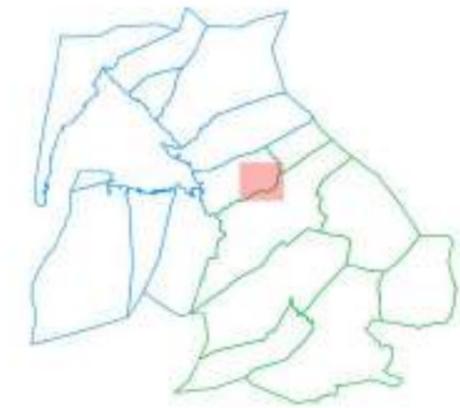
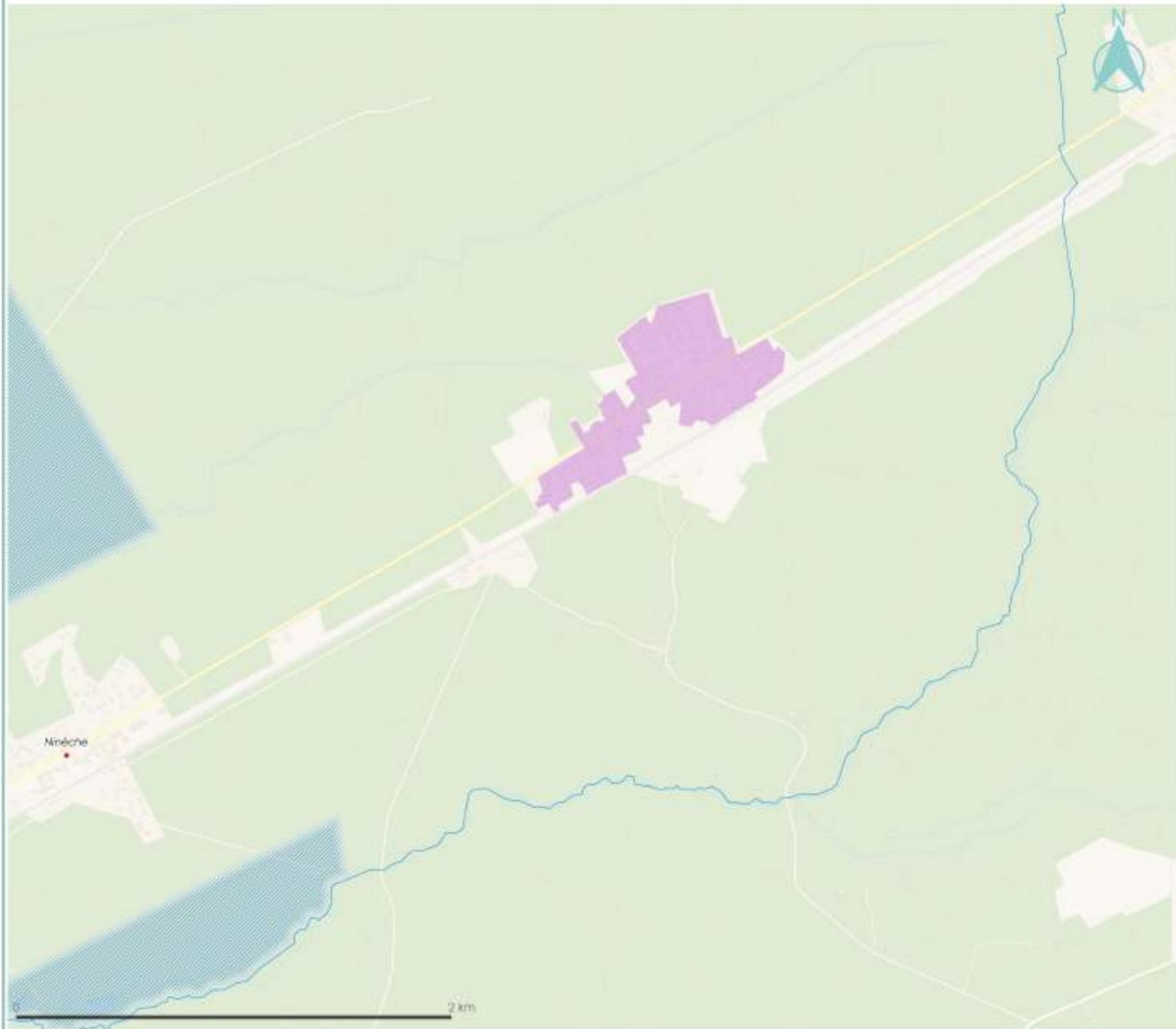


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coupures d'urbanisation

ARGENTIERE

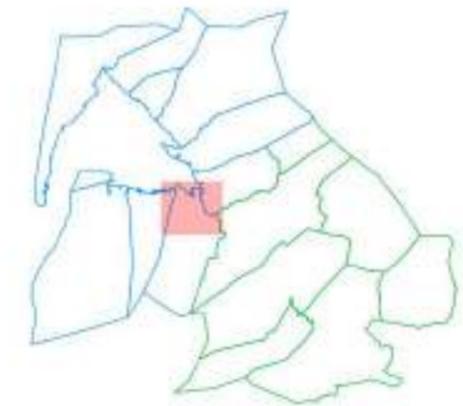
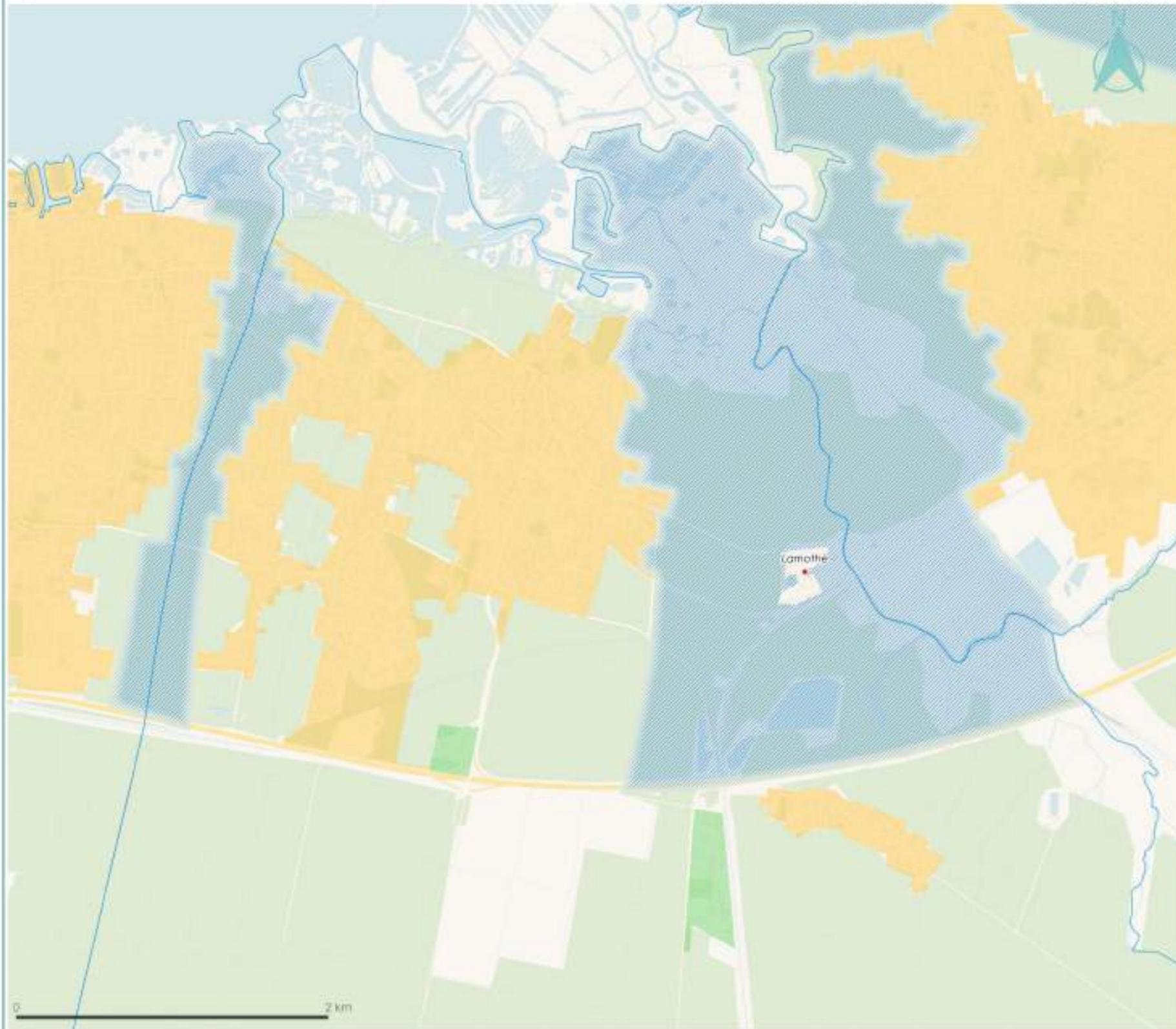


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coupures d'urbanisation

LE TEICH

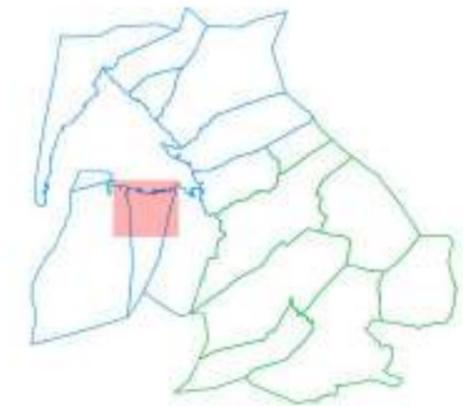
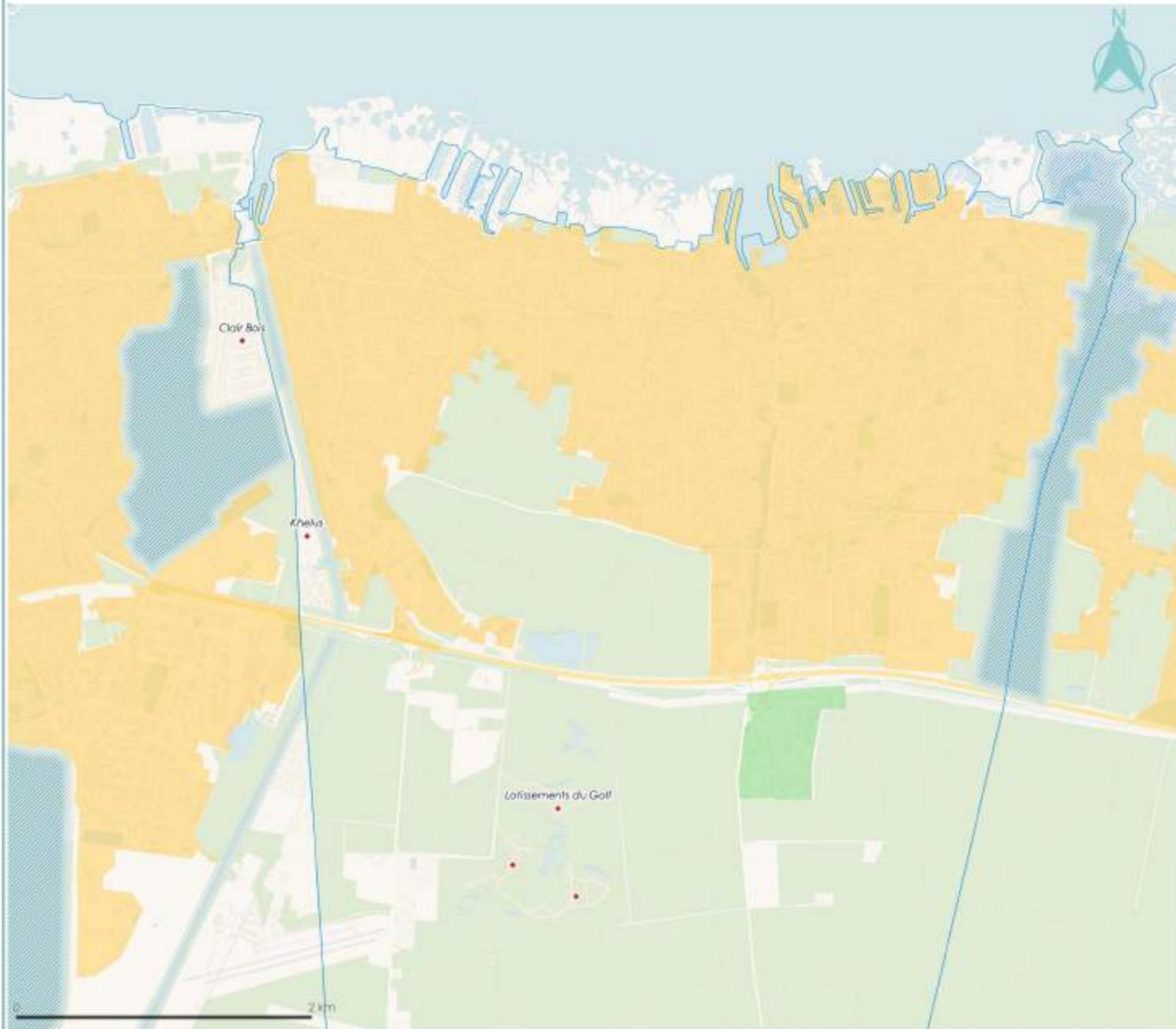


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coups d'urbanisation

GUJAN

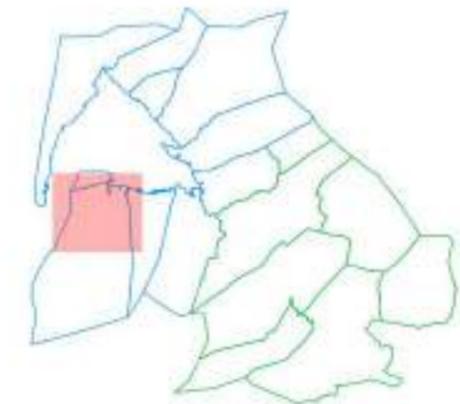
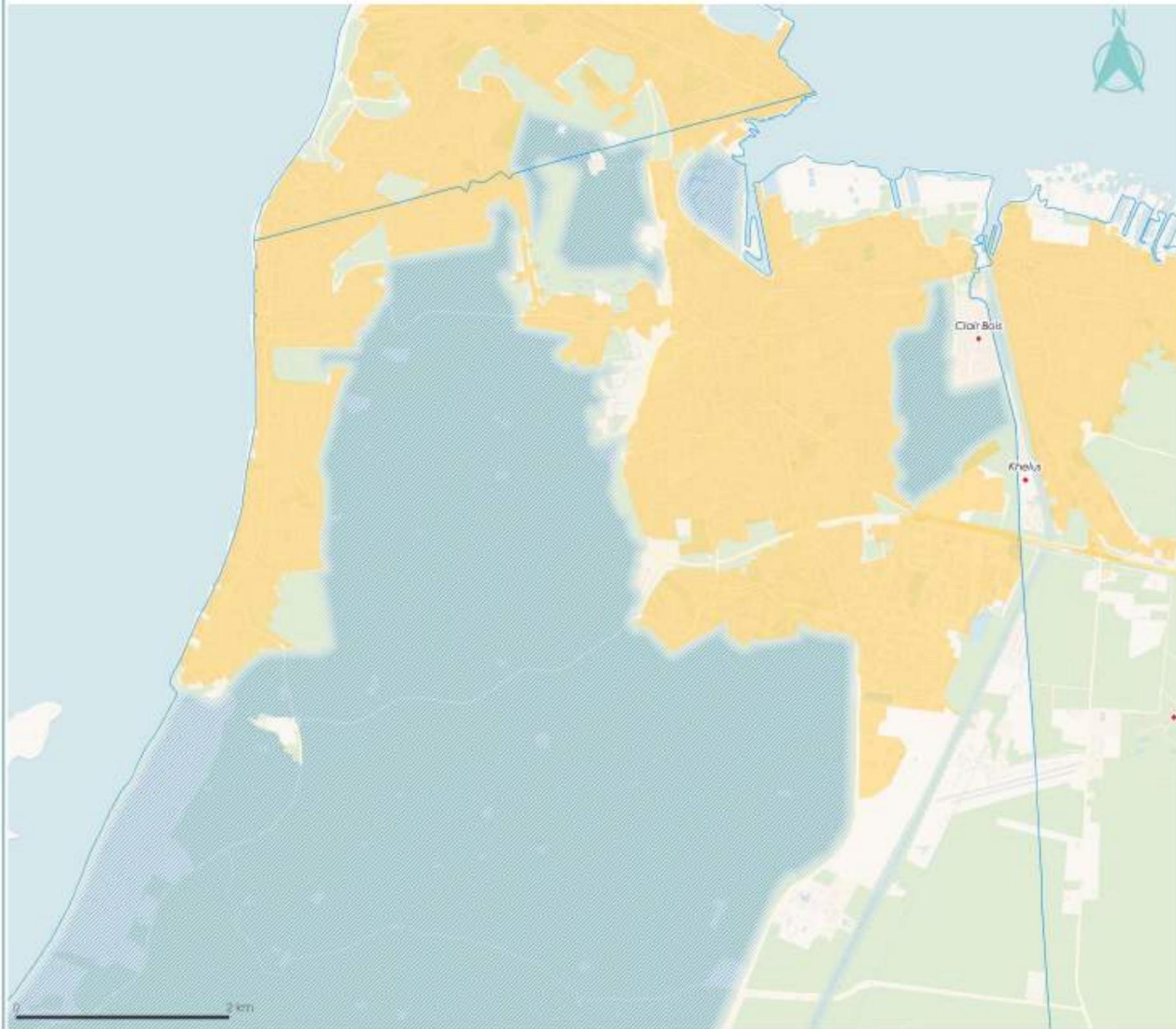


- Coups d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coupages d'urbanisation

LA TESTE NORD

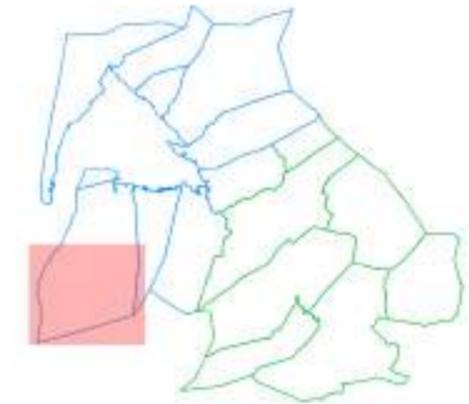
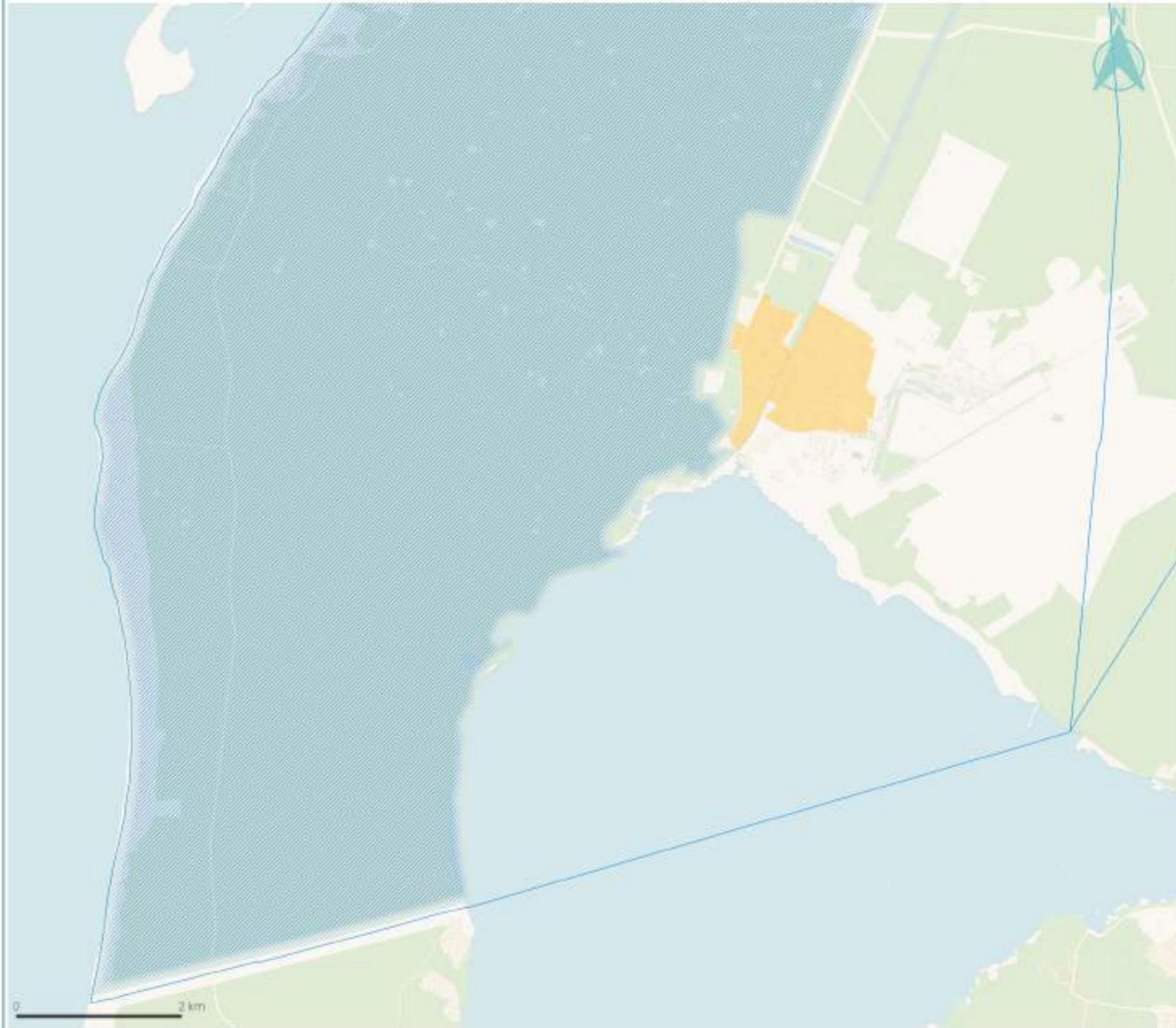


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coupures d'urbanisation

LA TESTE SUD

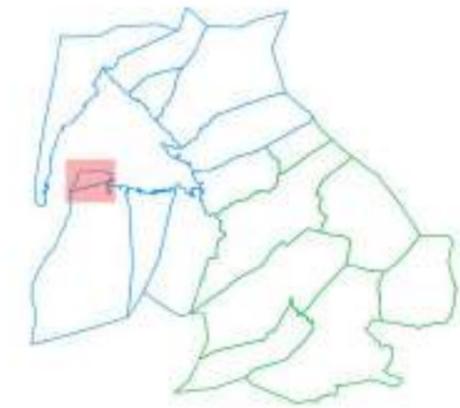


- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

Coupures d'urbanisation

ARCACHON



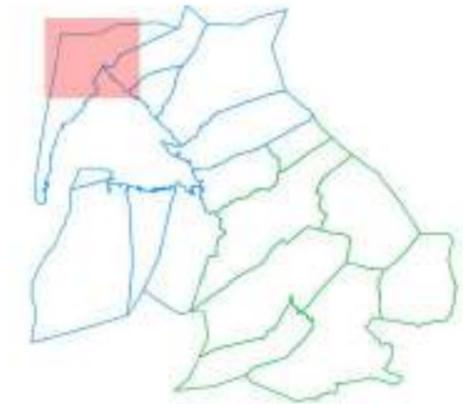
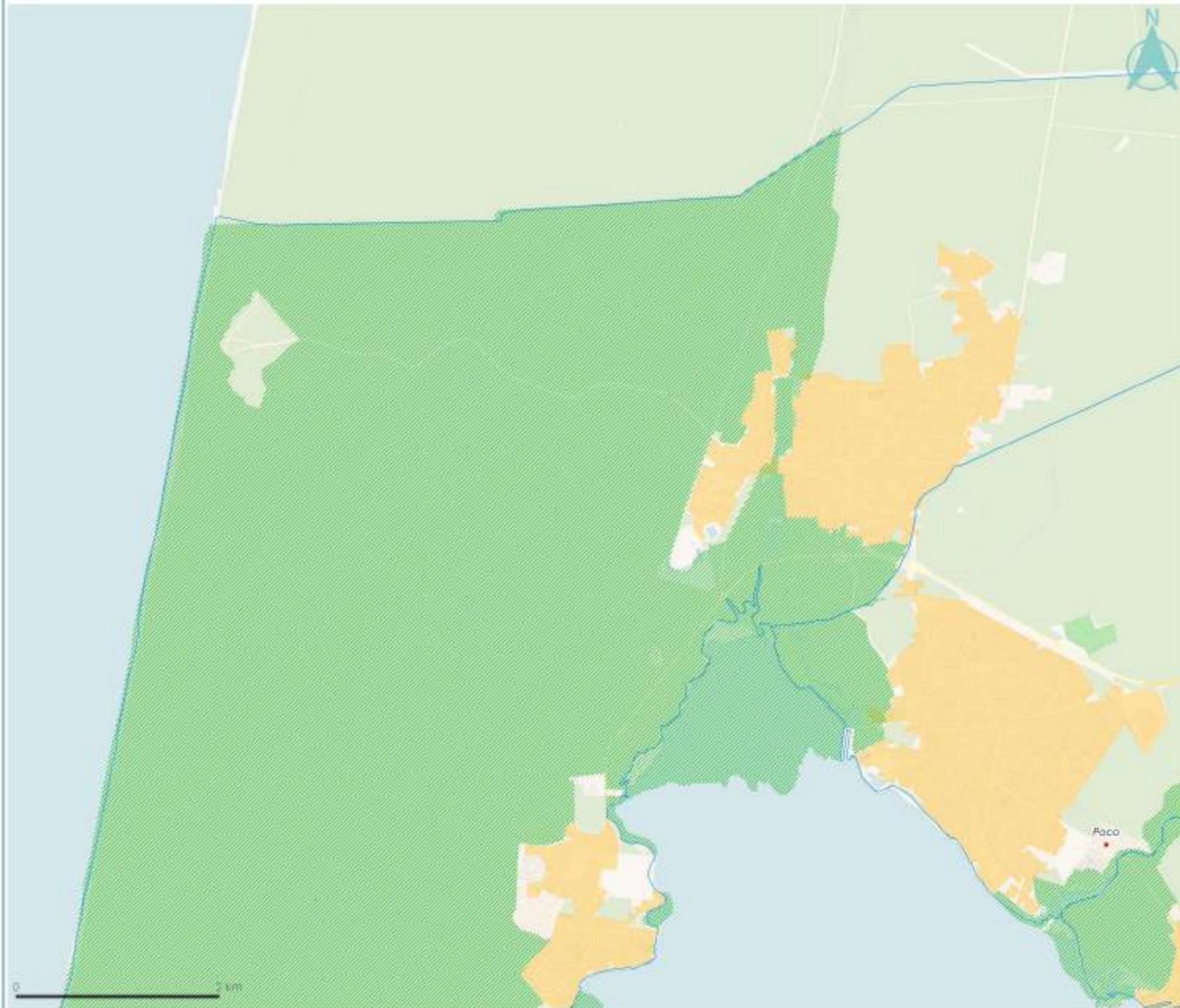
- Coupures d'urbanisation
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL CIATADIA Conseil - Mai 2024

10.6 Les espaces remarquables

Espaces Remarquables

LEGE BOURG

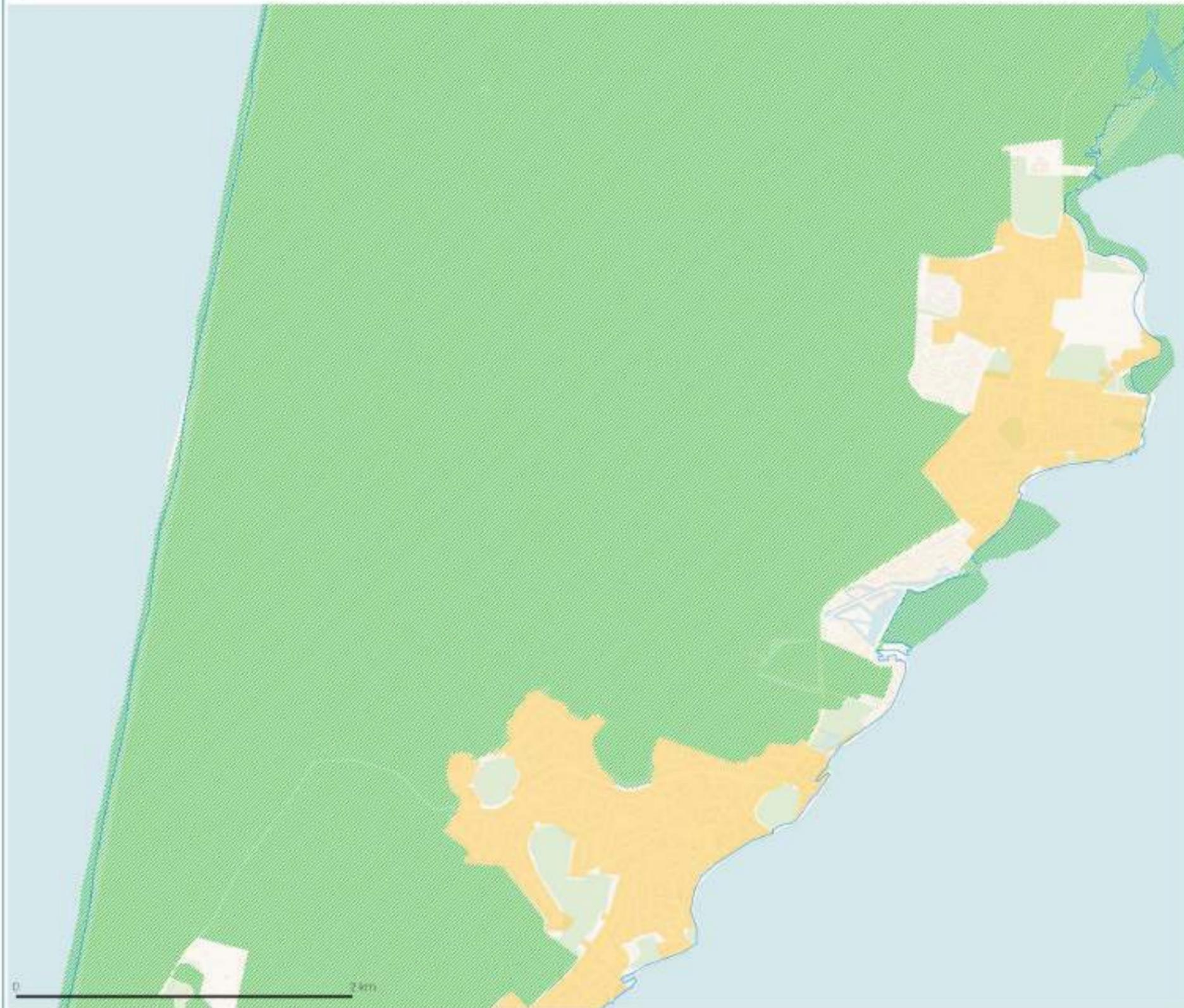


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

CLAOUEY

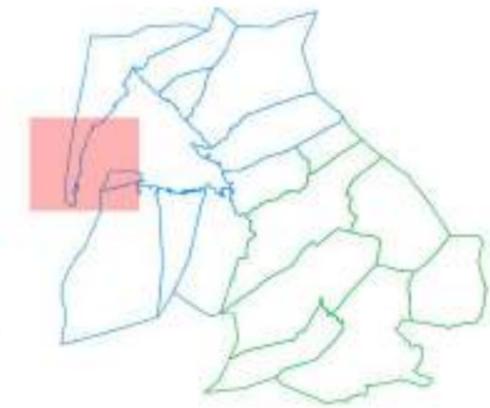


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

POINTE FERRET

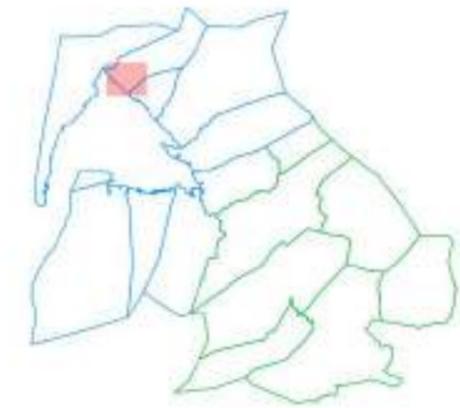
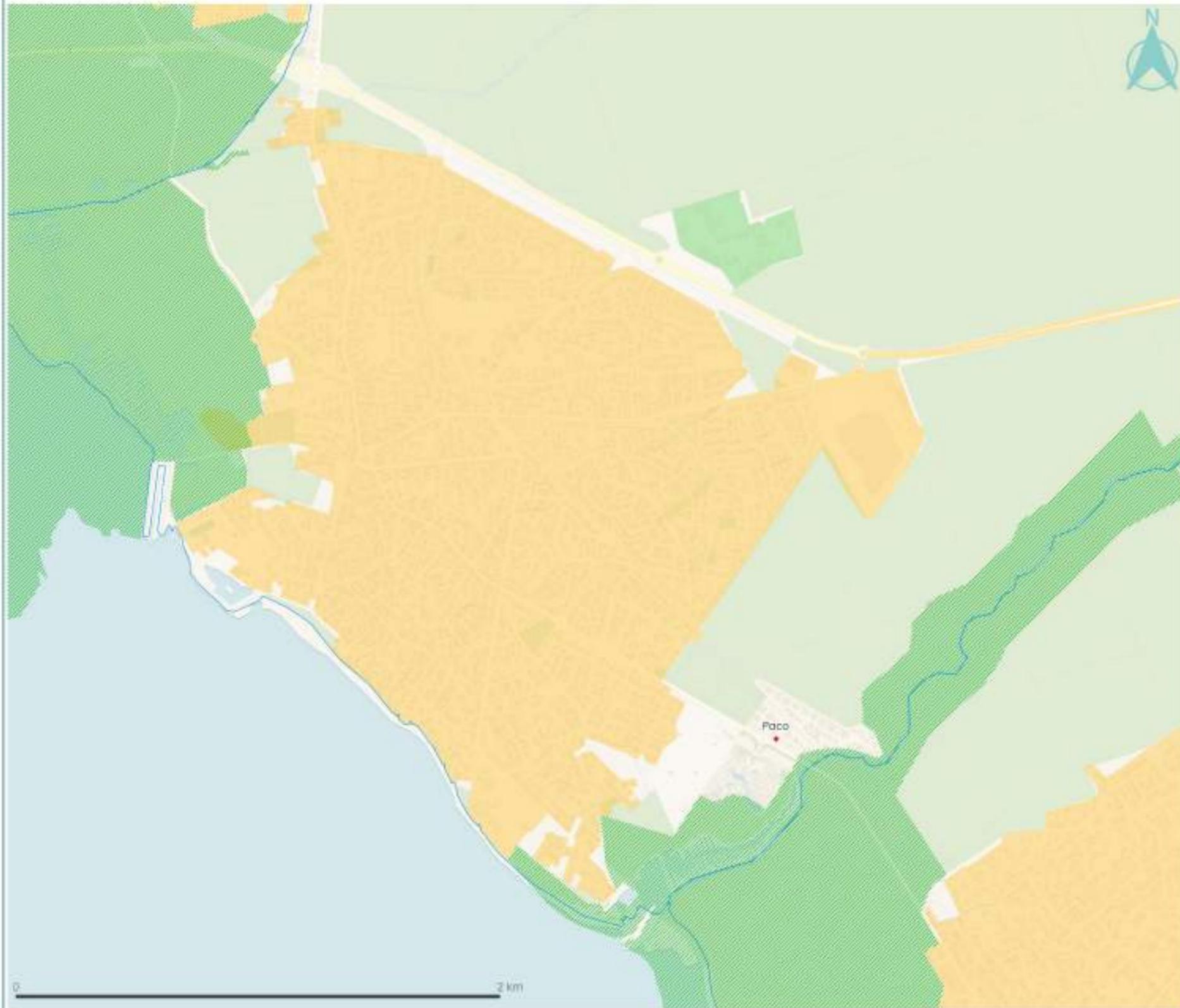


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

ARES

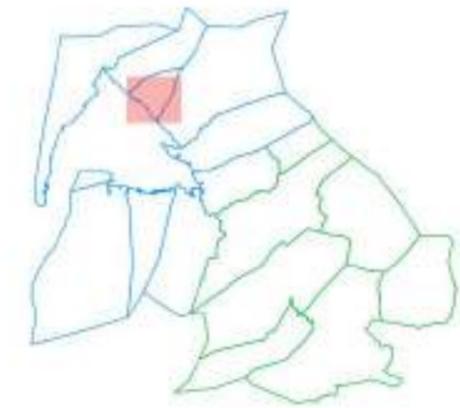


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

ANDERNOS

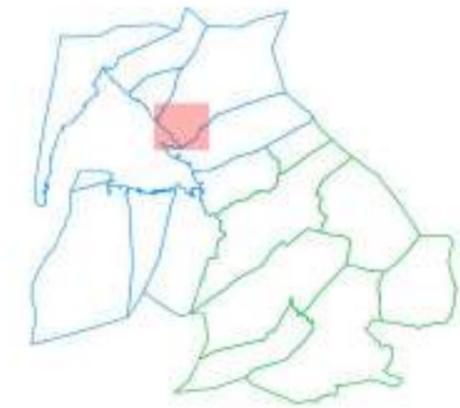
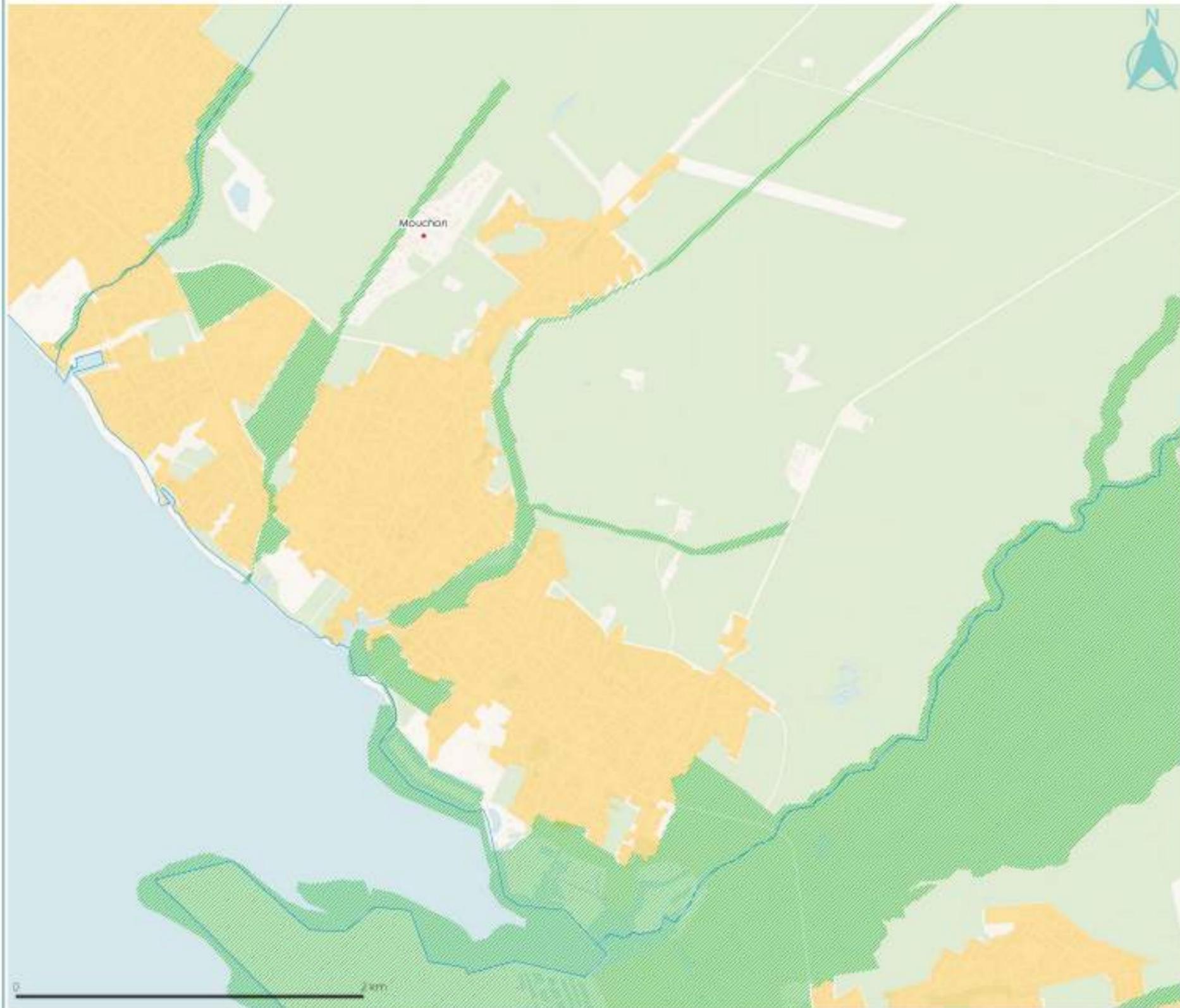


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

LANTON



- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

BLAGON

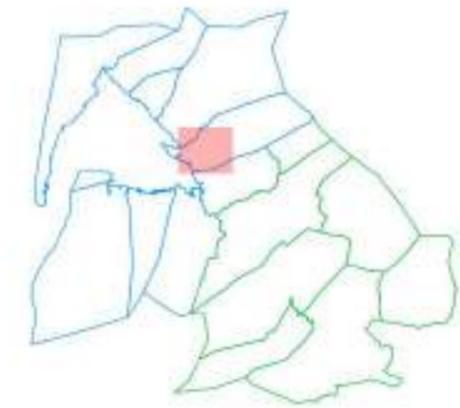
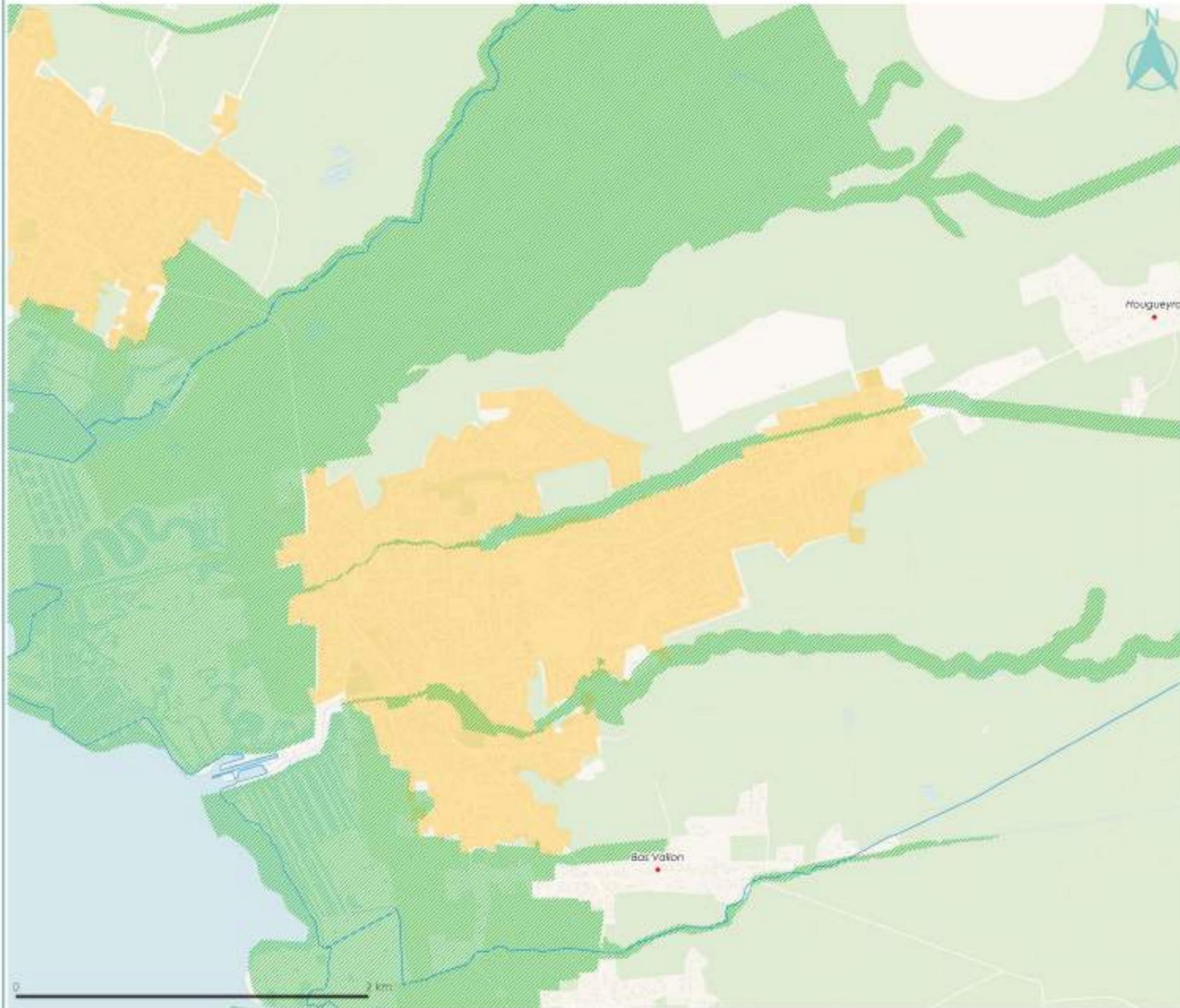


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

AUDENGE

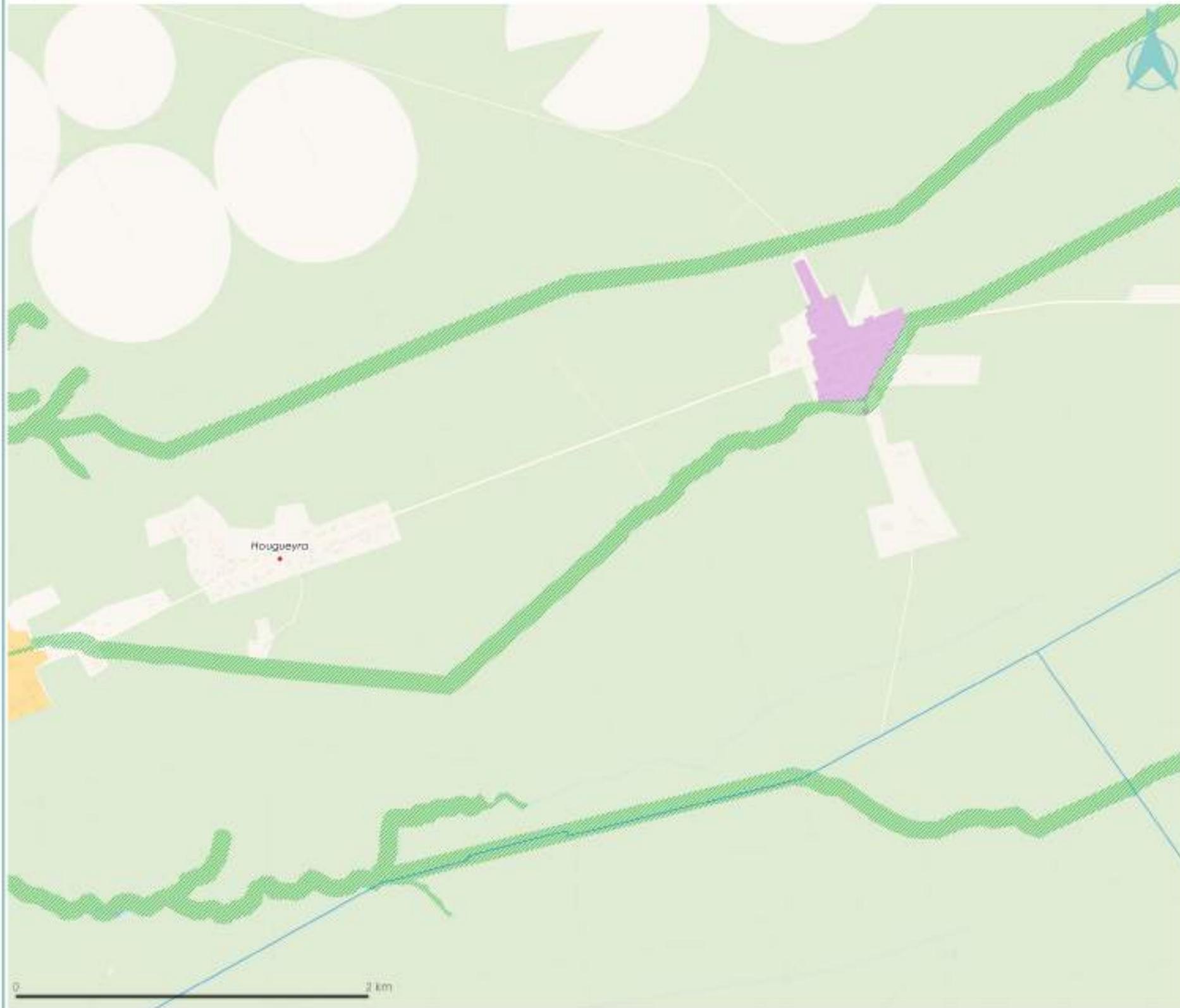


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

LUBEC

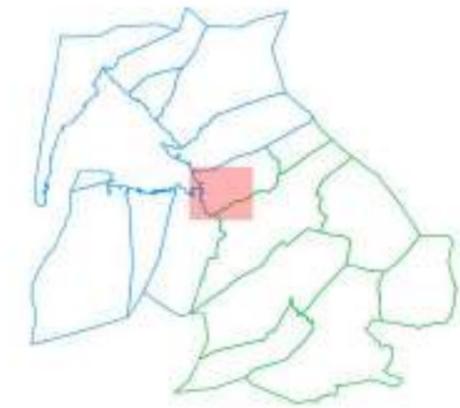
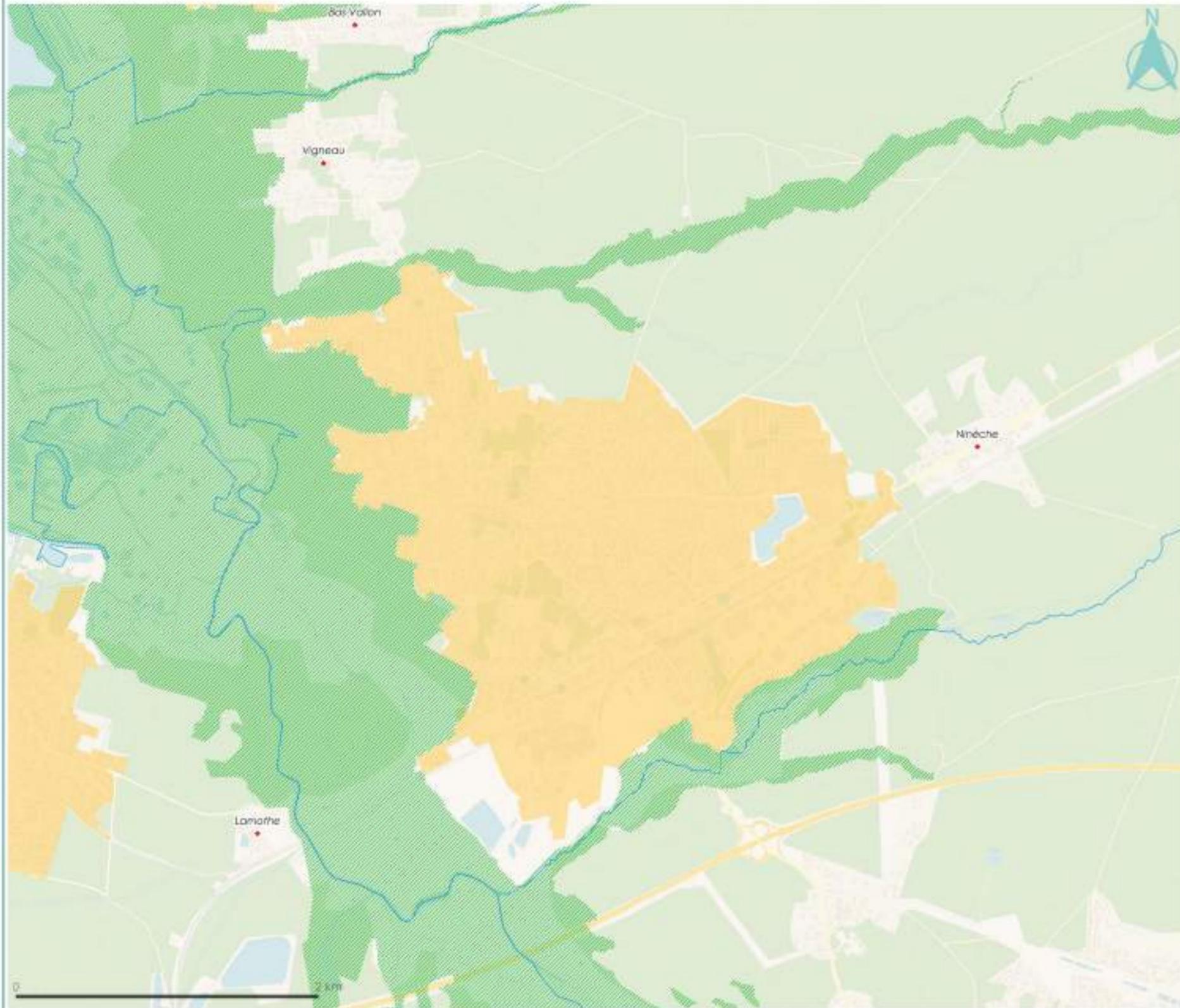


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

BIGANOS

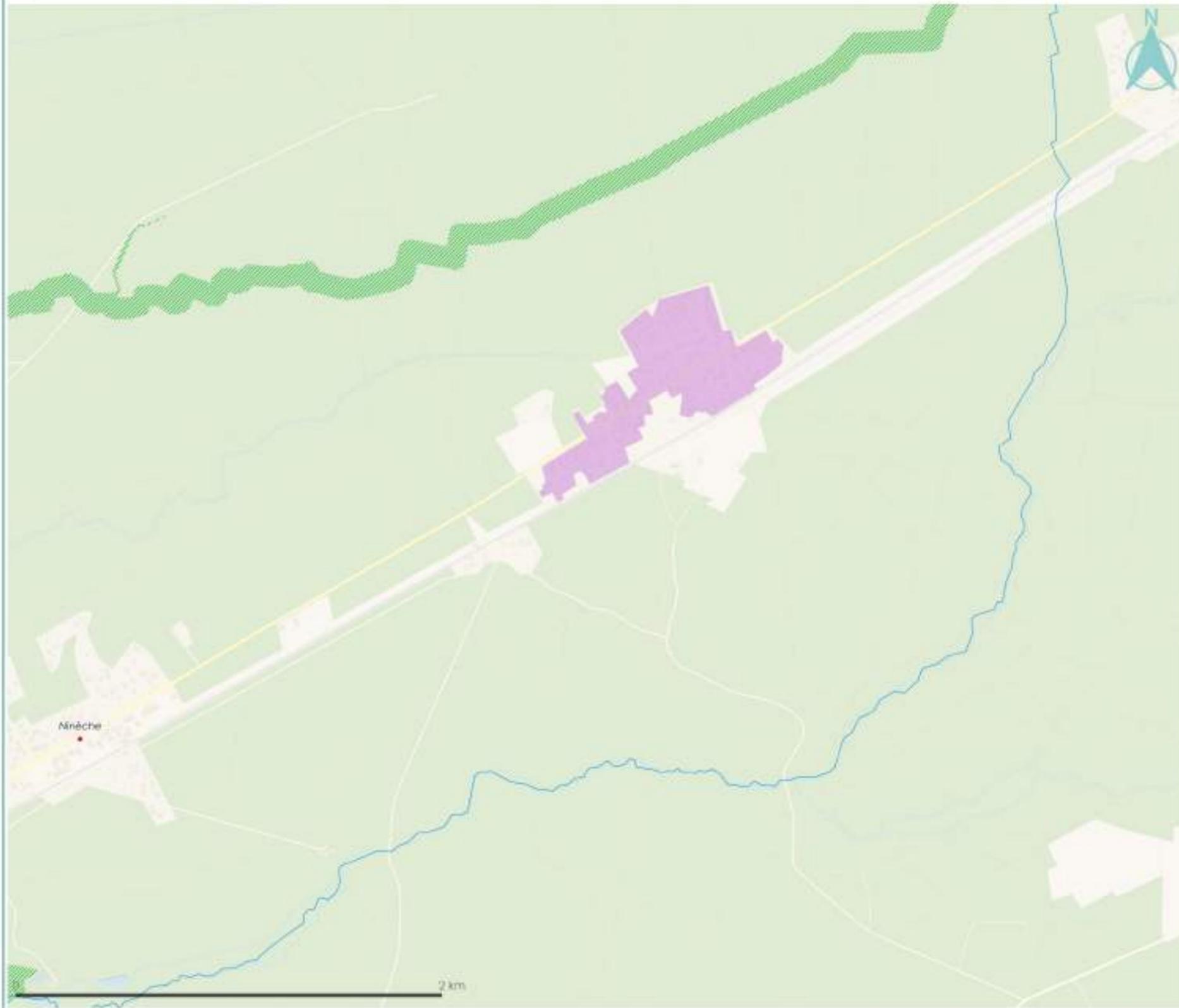


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

ARGENTIERE

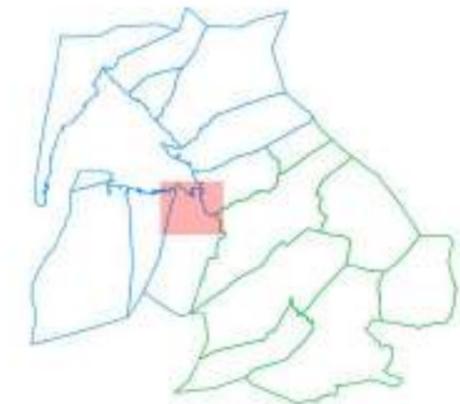
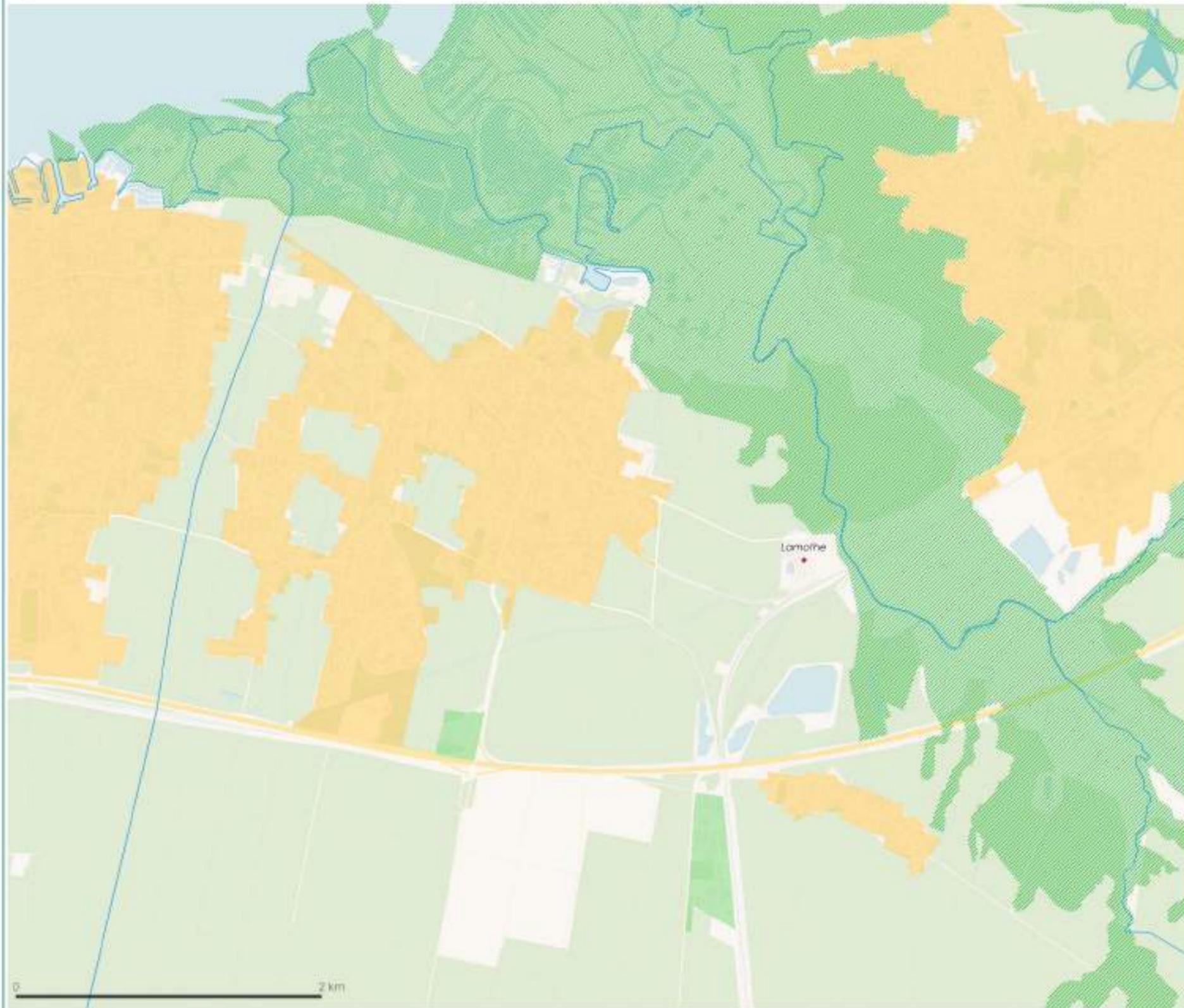


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

LE TEICH

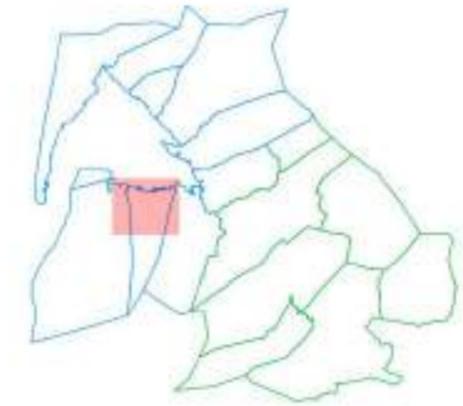


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

GUJAN

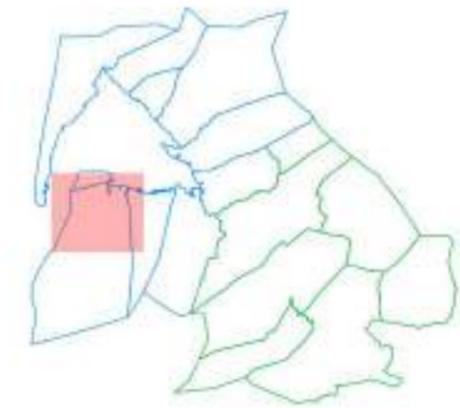


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

LA TESTE NORD

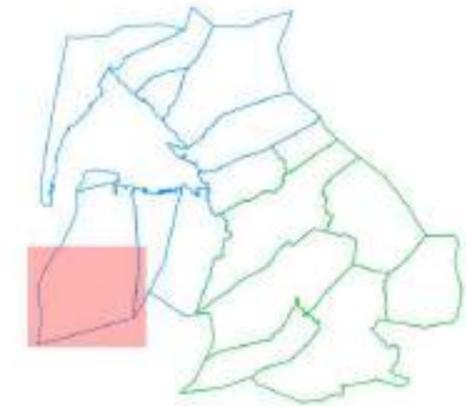
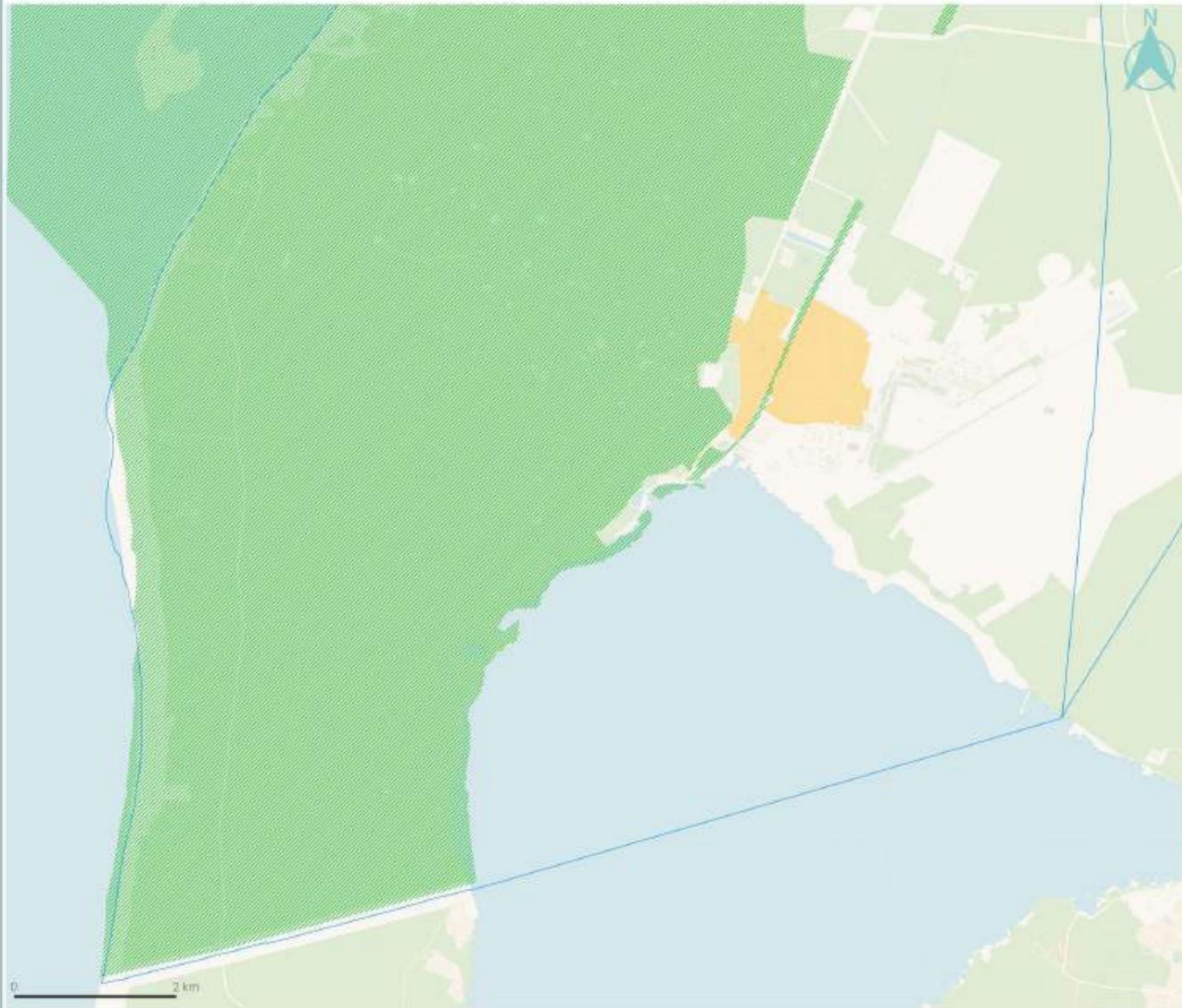


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

LA TESTE SUD

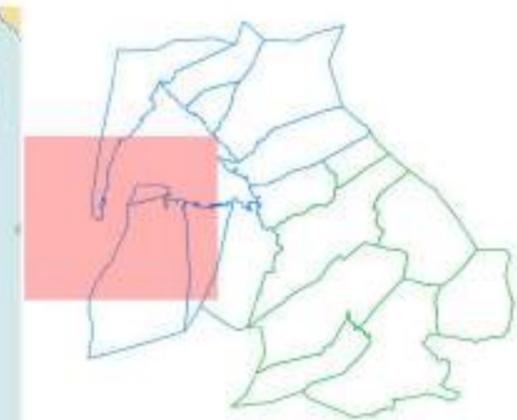
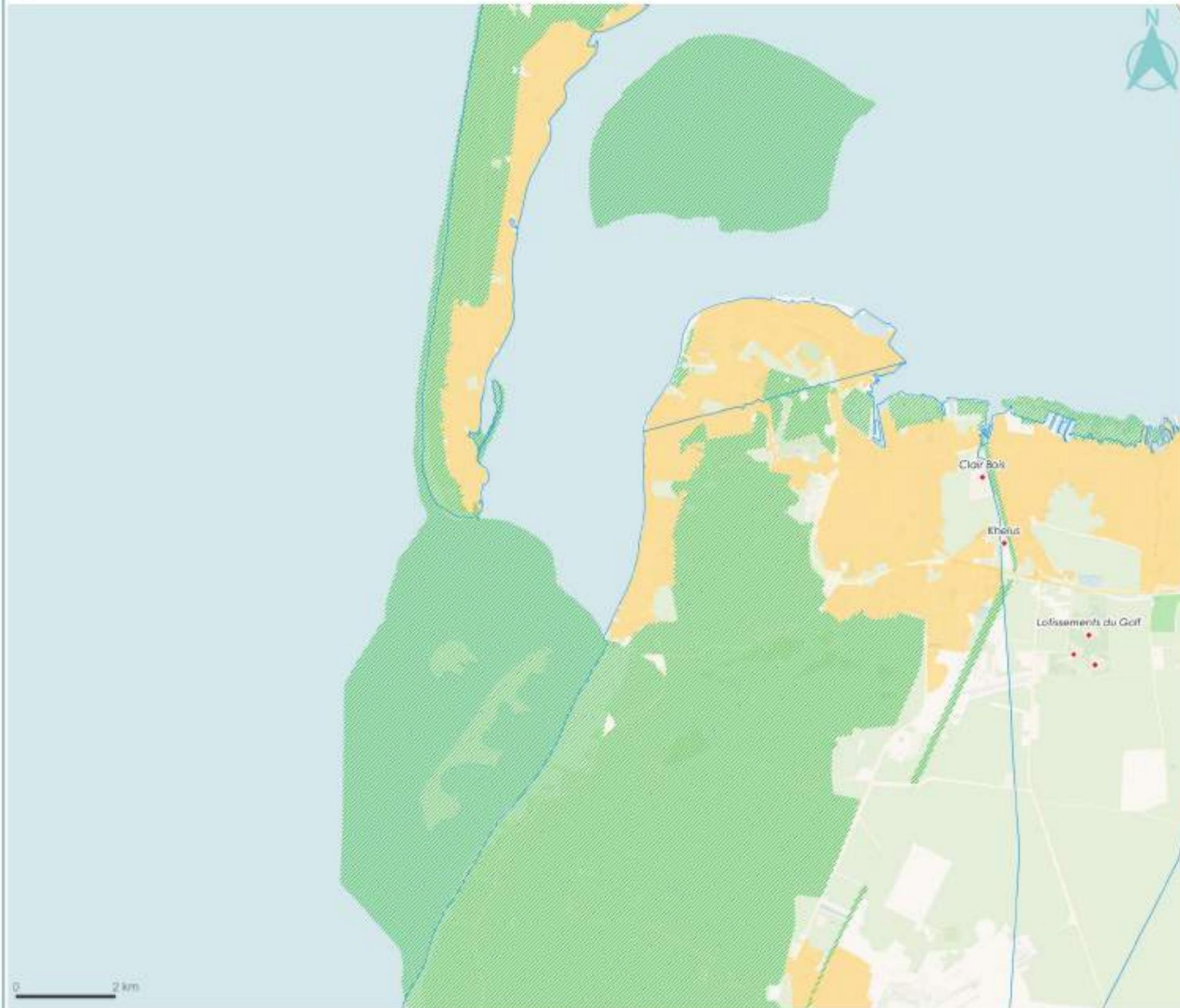


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

ENTREE DU BASSIN D'ARCACHON ET ILE AUX OISEAUX

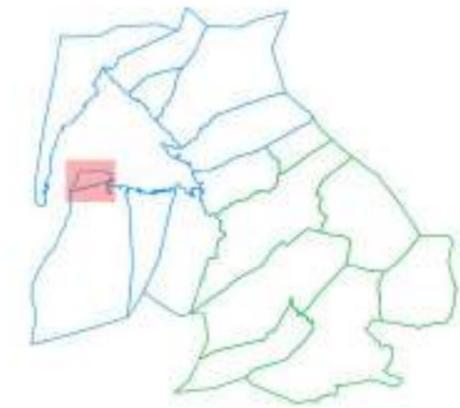
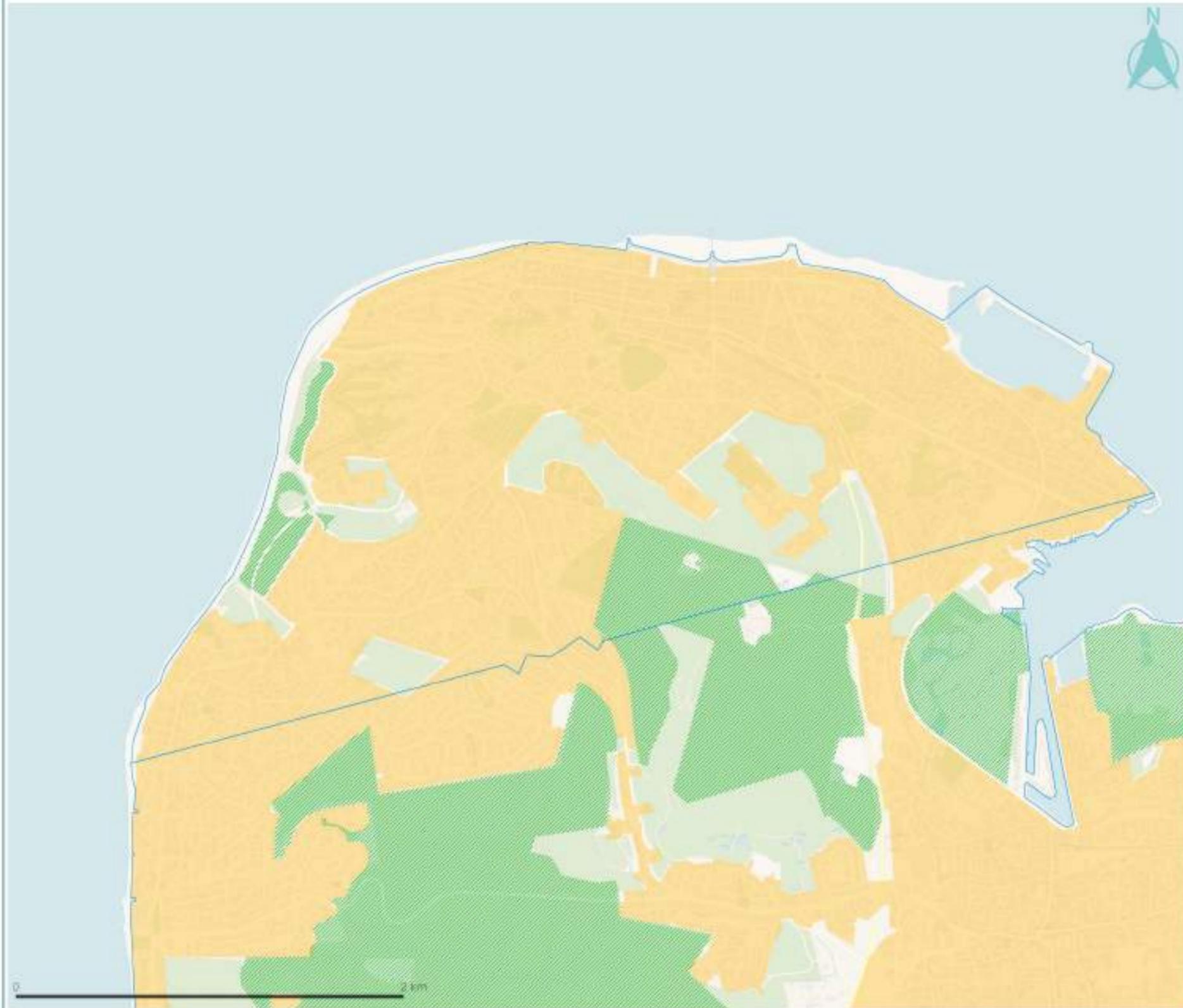


- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces Remarquables

ARCACHON



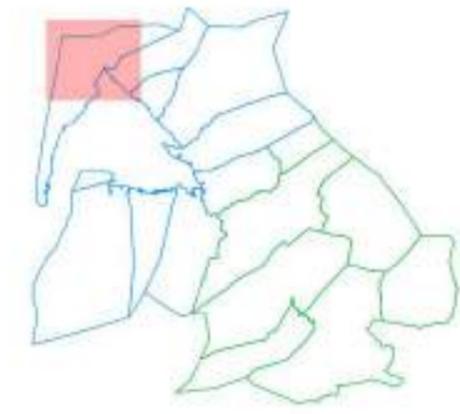
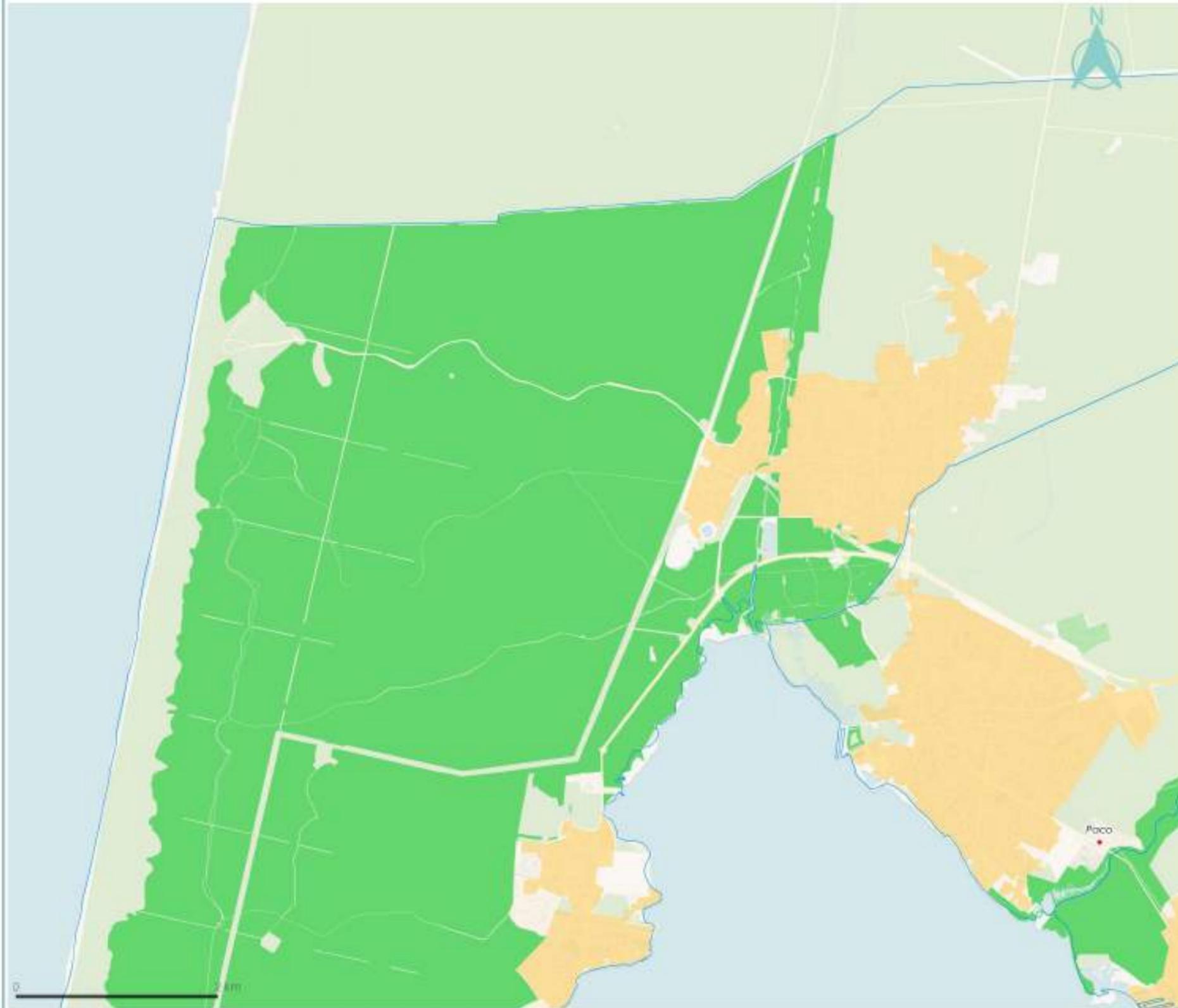
- Espaces remarquables
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

10.7 Les espaces boisés significatifs

Espaces boisés significatifs

LEGE BOURG

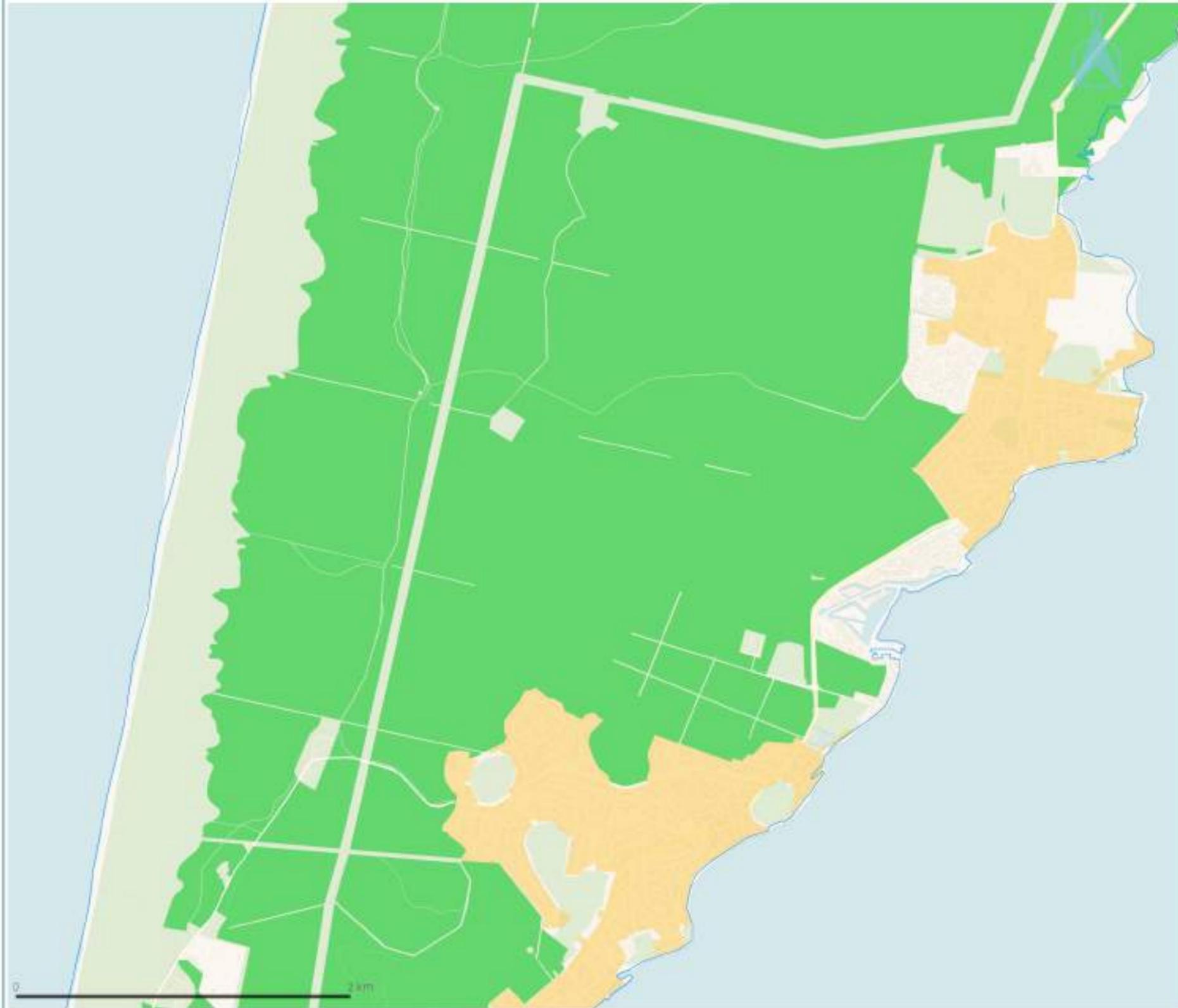


- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces boisés significatifs

CLAOUEY



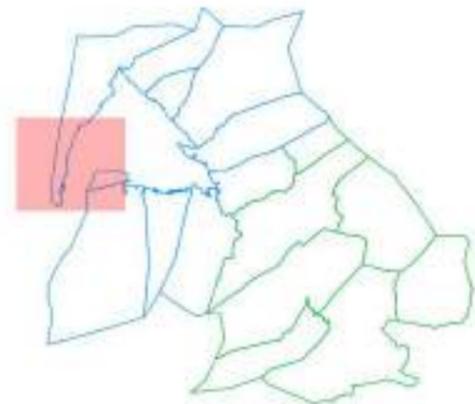
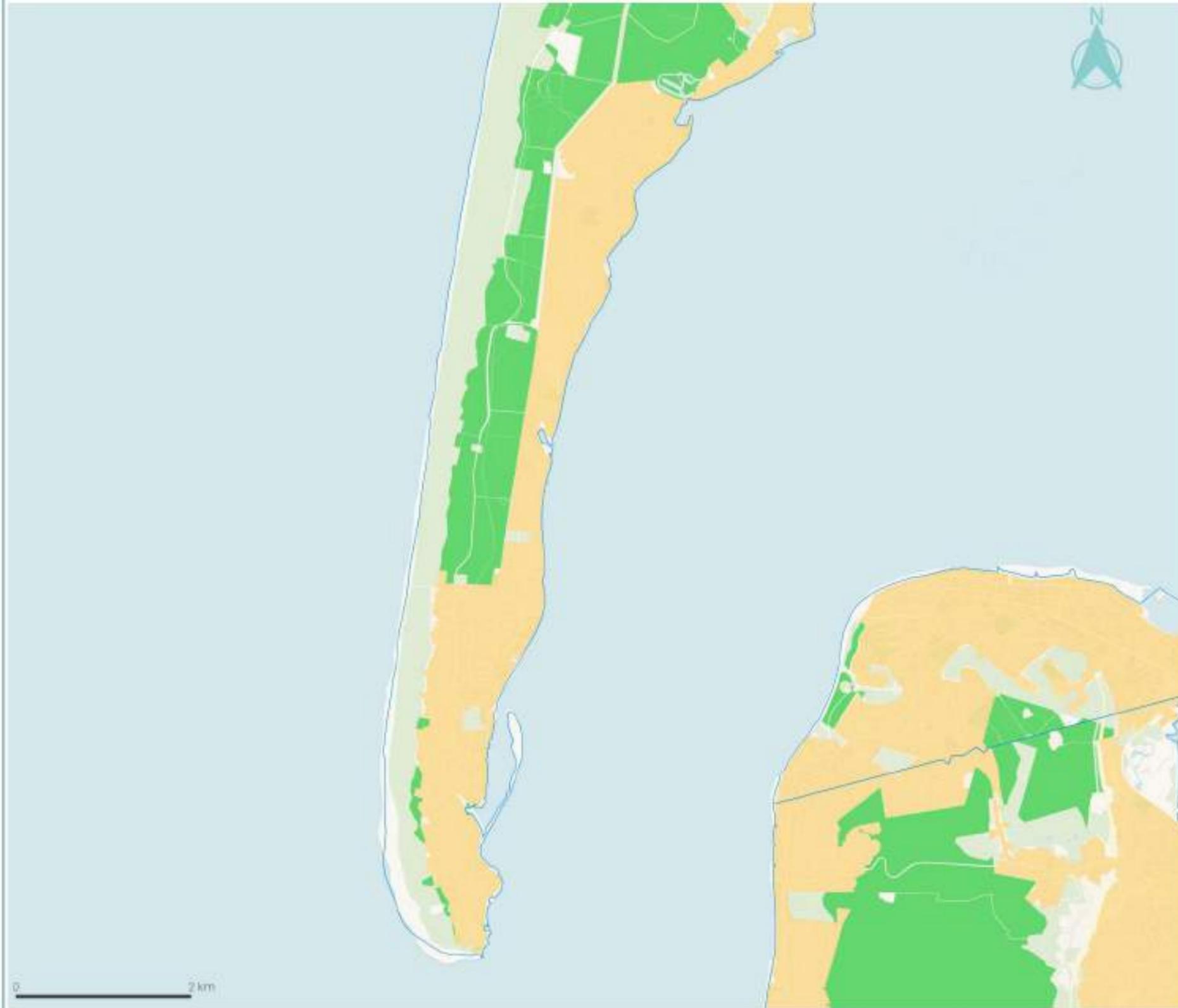
- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Espaces boisés significatifs

POINTE FERRET



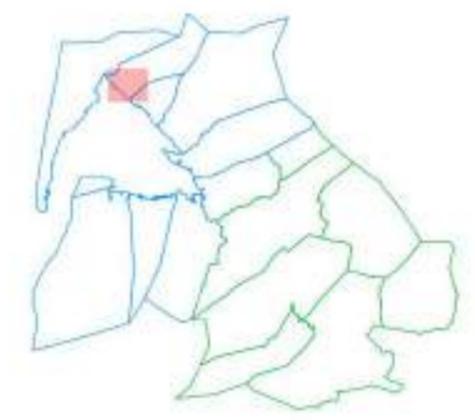
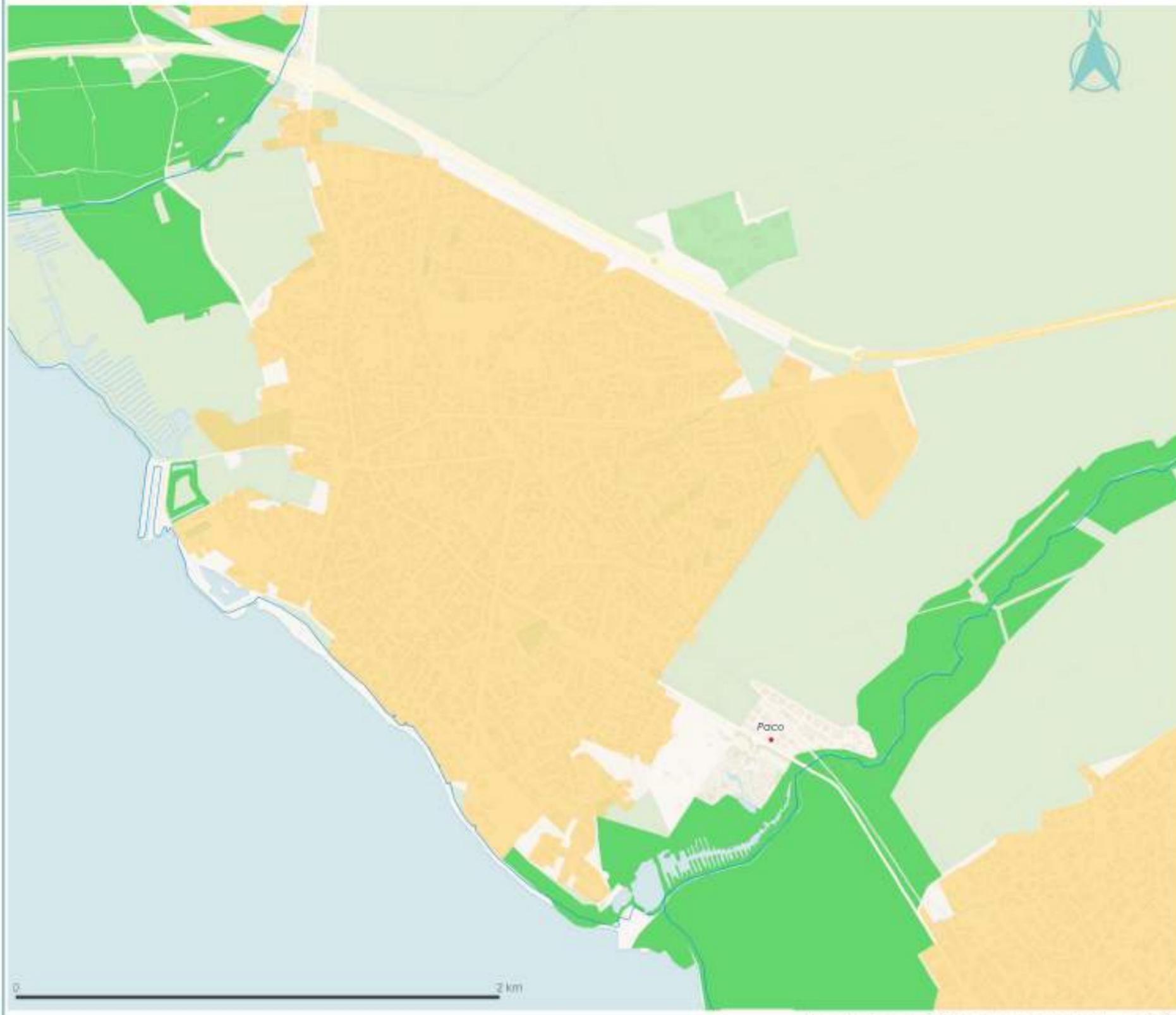
- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Espaces boisés significatifs

ARES

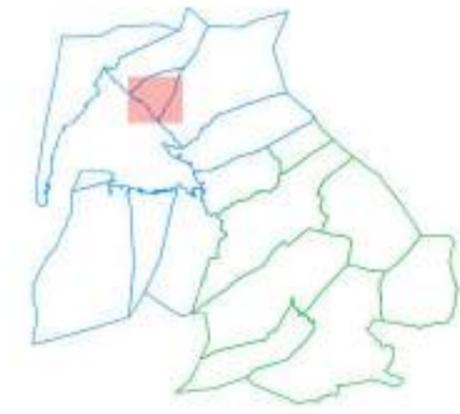


- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces boisés significatifs

ANDERNOS

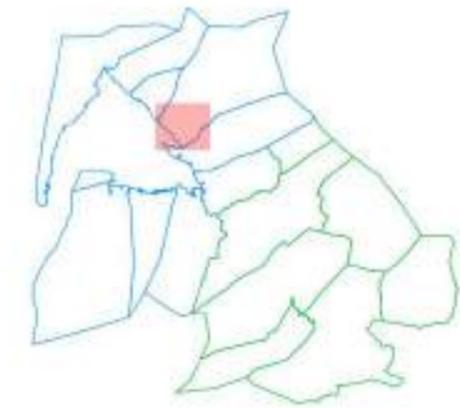
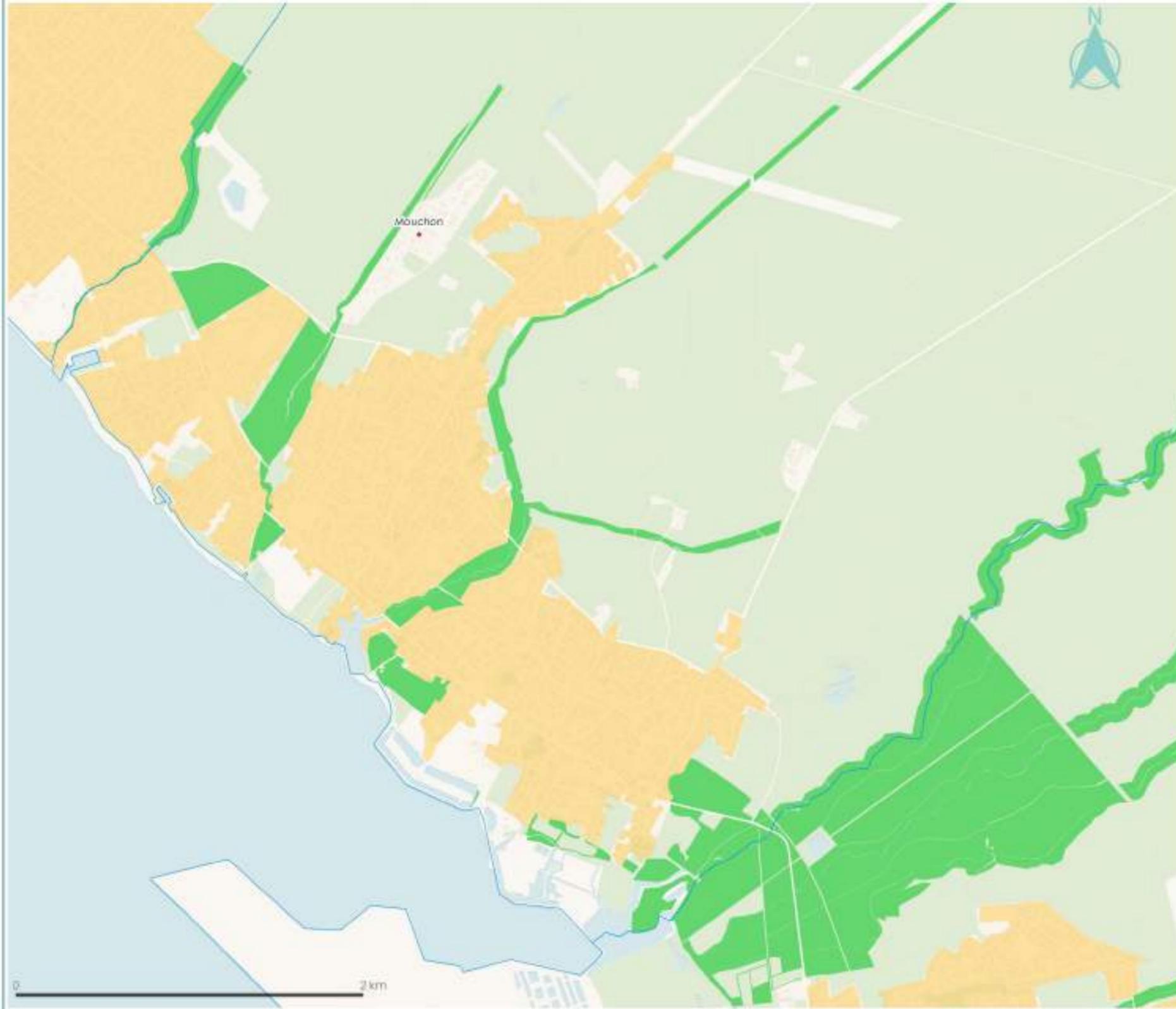


- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIADIA Conseil - Mai 2024

Espaces boisés significatifs

LANTON



- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Espaces boisés significatifs

BLAGON

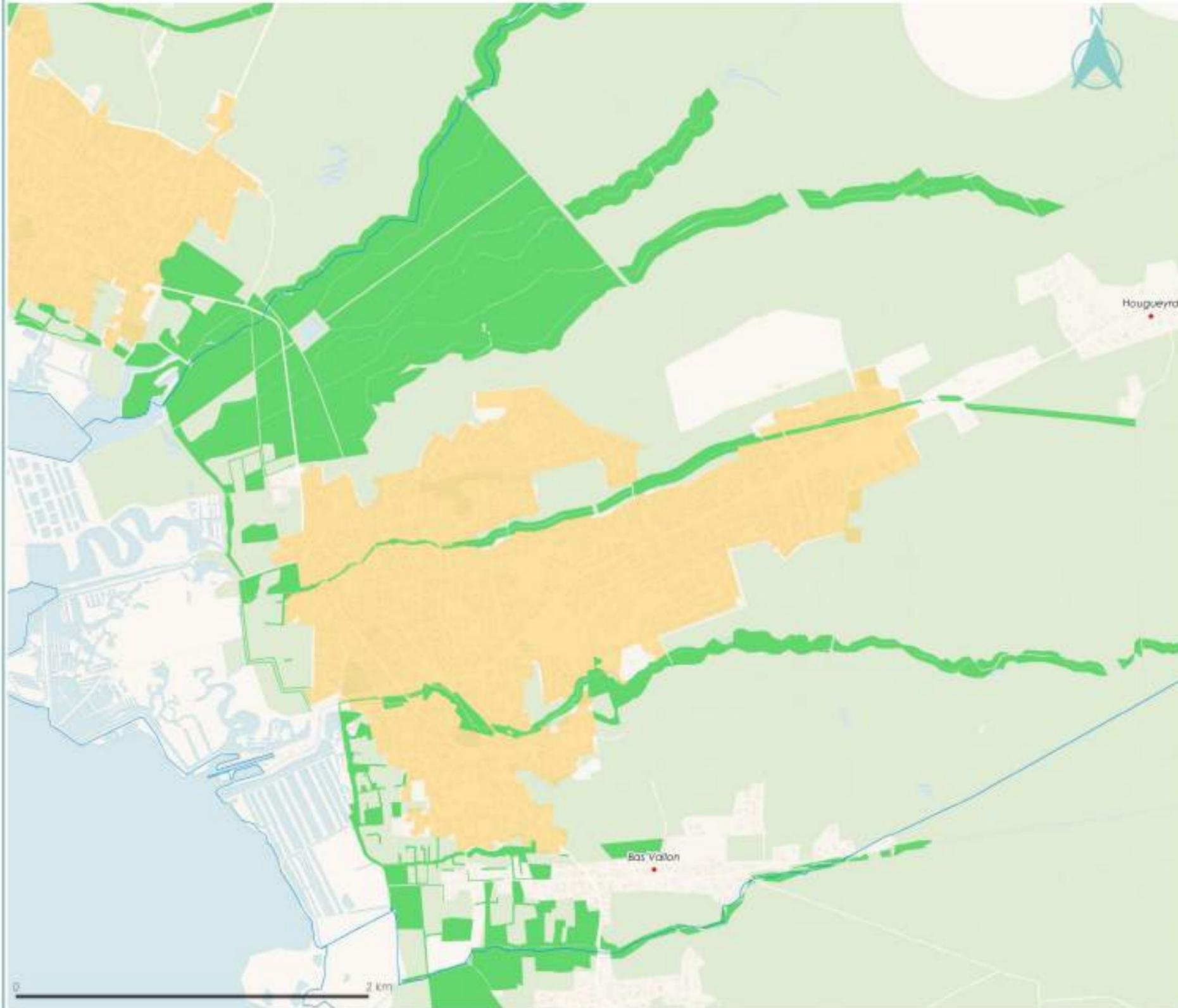


- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces boisés significatifs

AUDENGE



- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces boisés significatifs

LUBEC



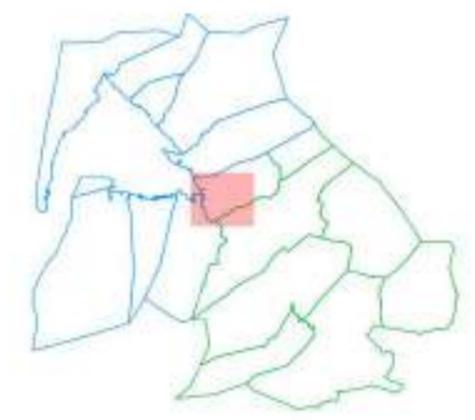
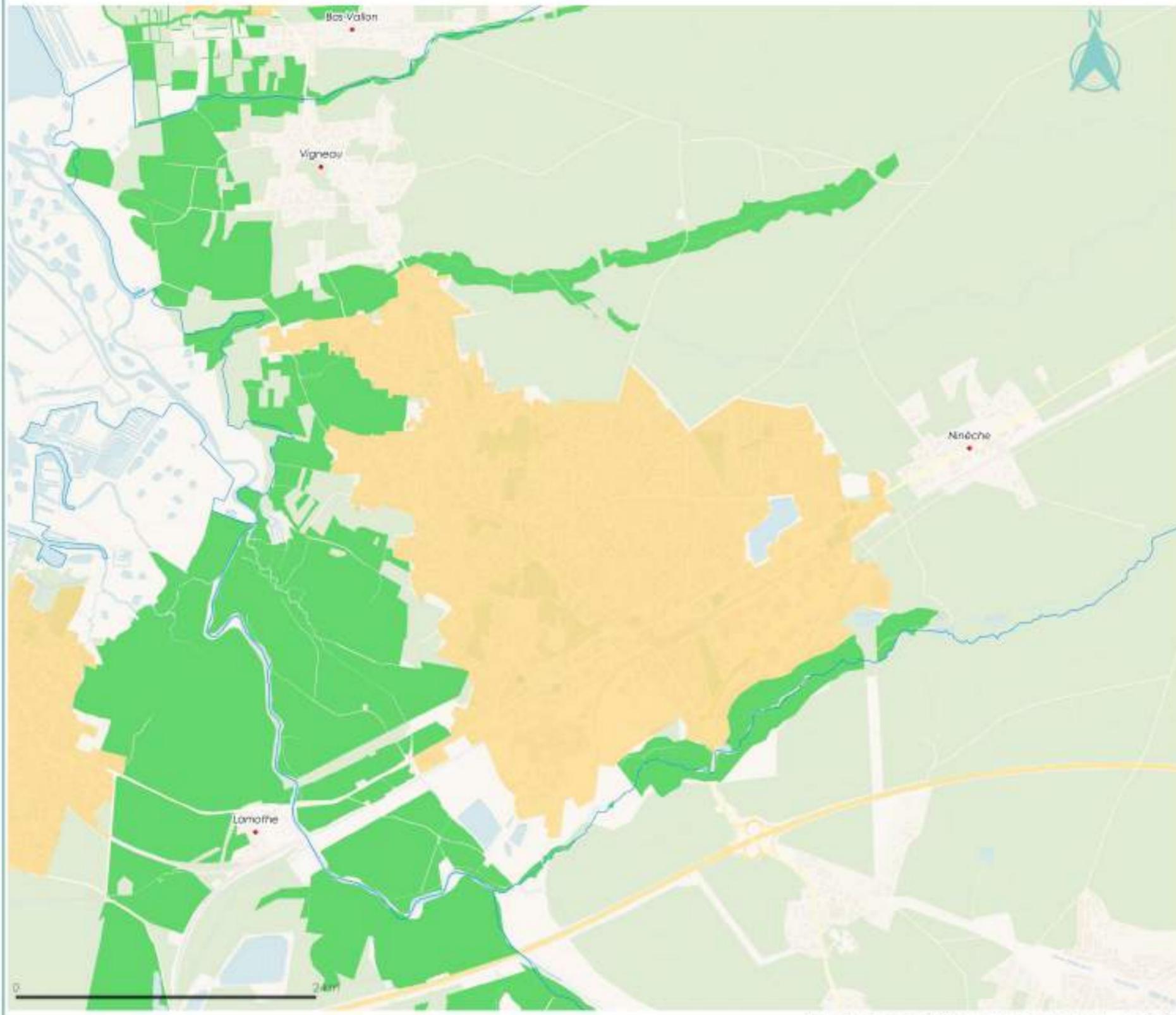
- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Espaces boisés significatifs

BIGANOS

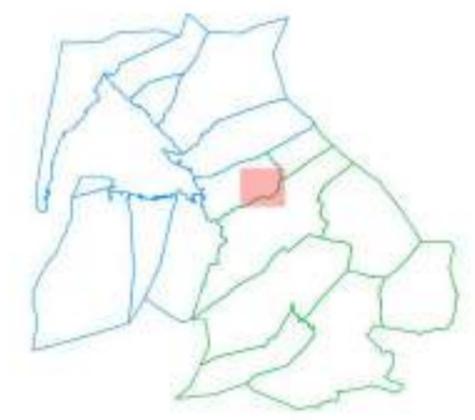
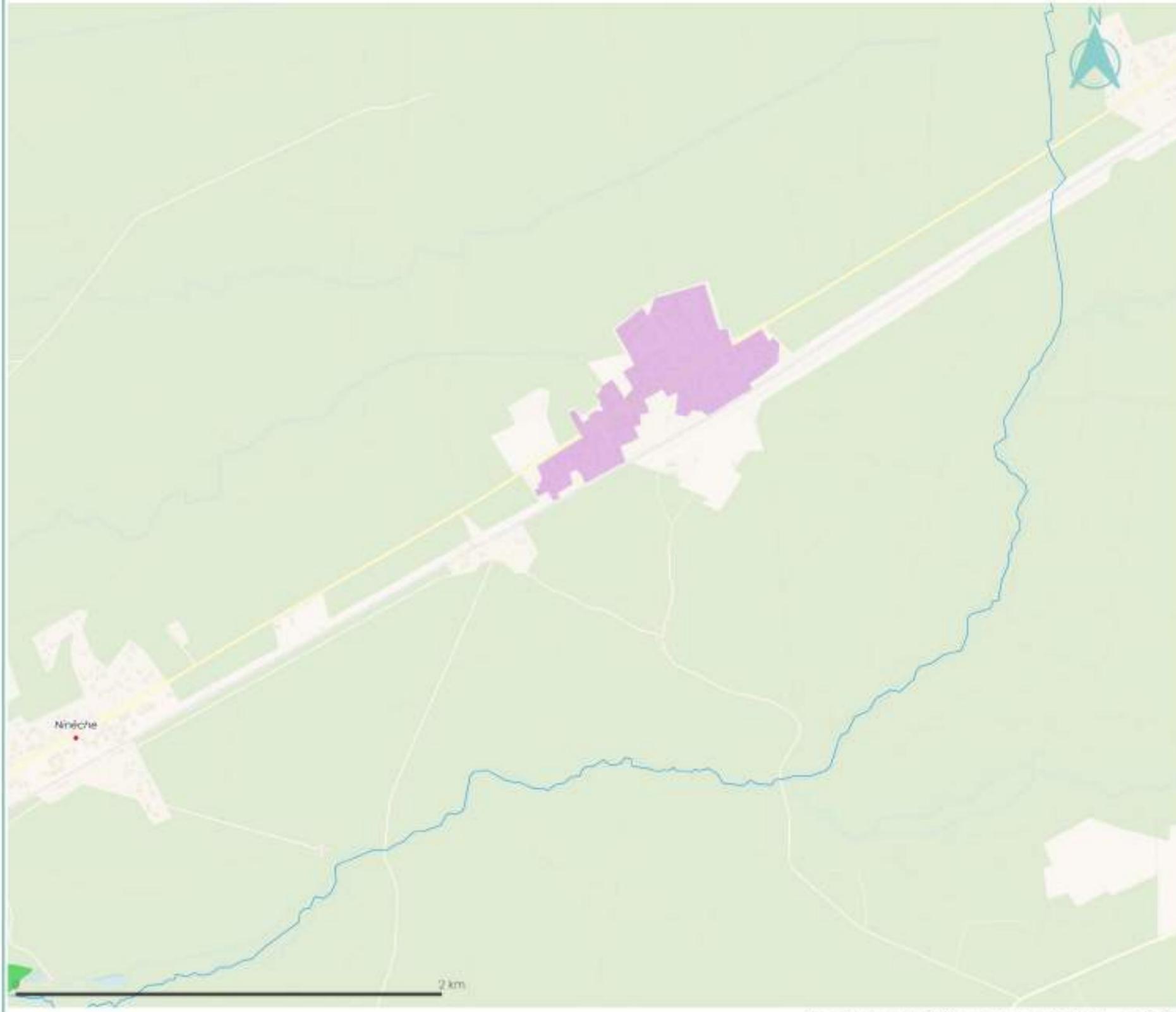


- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces boisés significatifs

ARGENTIERE



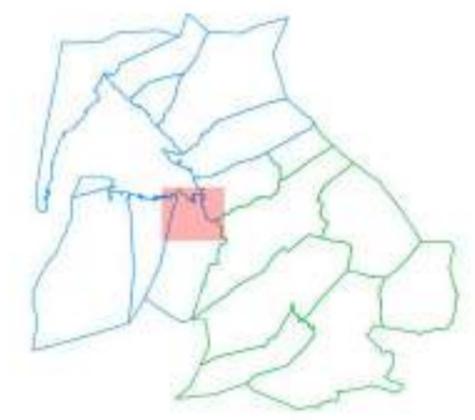
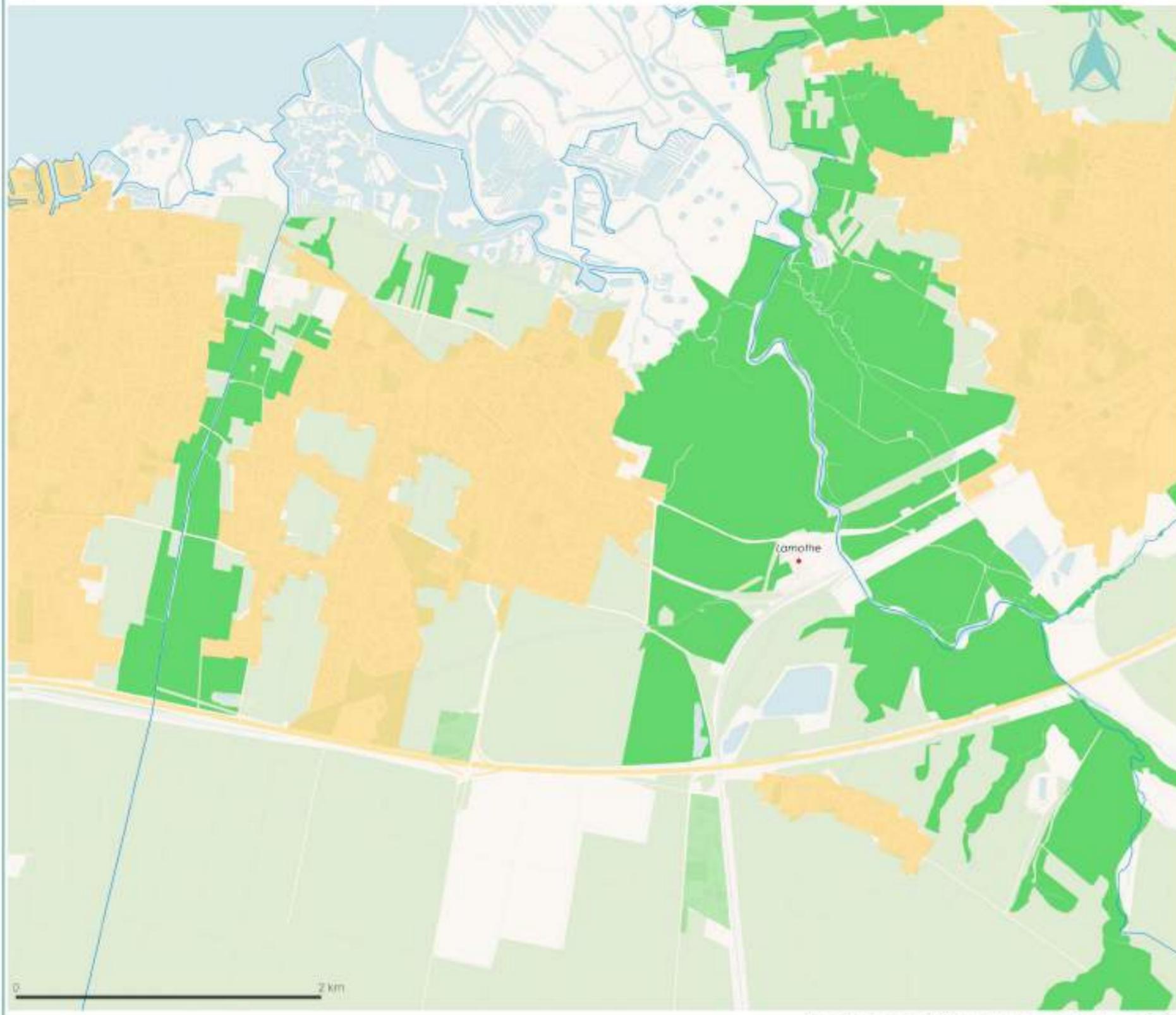
- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Espaces boisés significatifs

LE TEICH

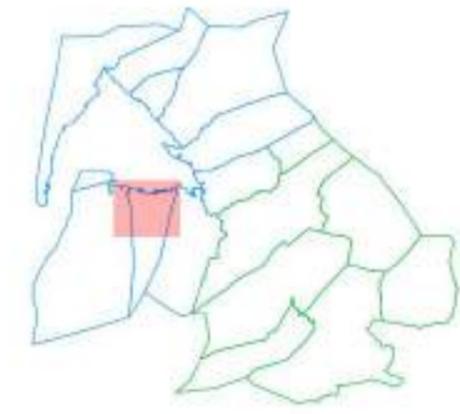
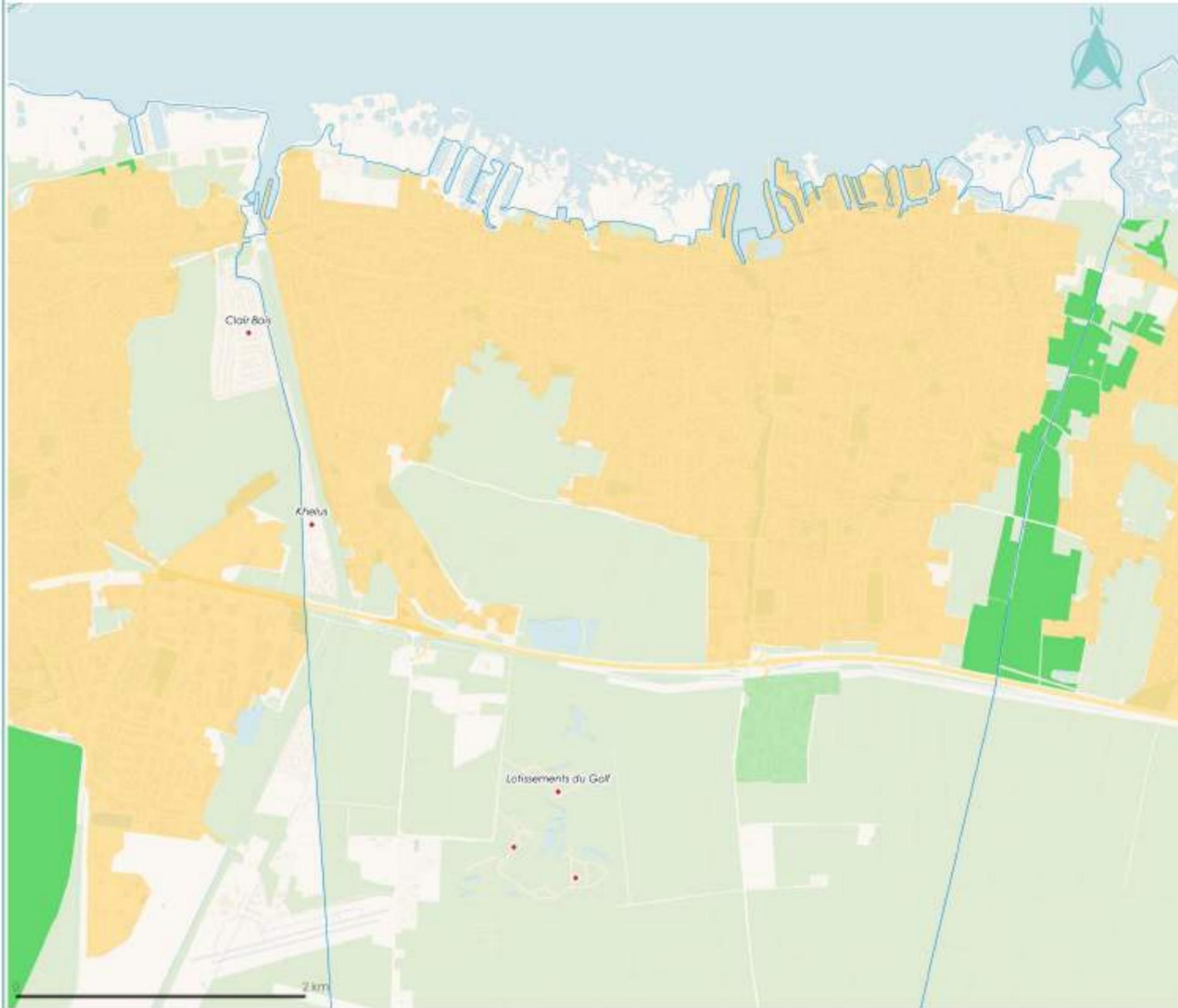


- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces boisés significatifs

GUJAN



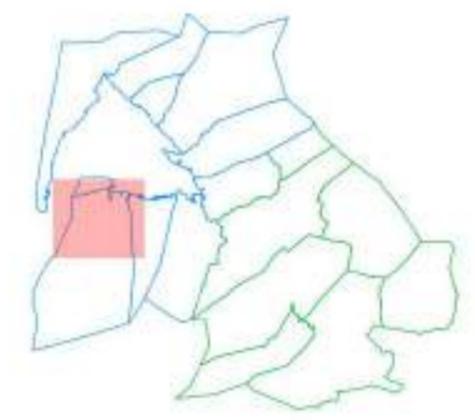
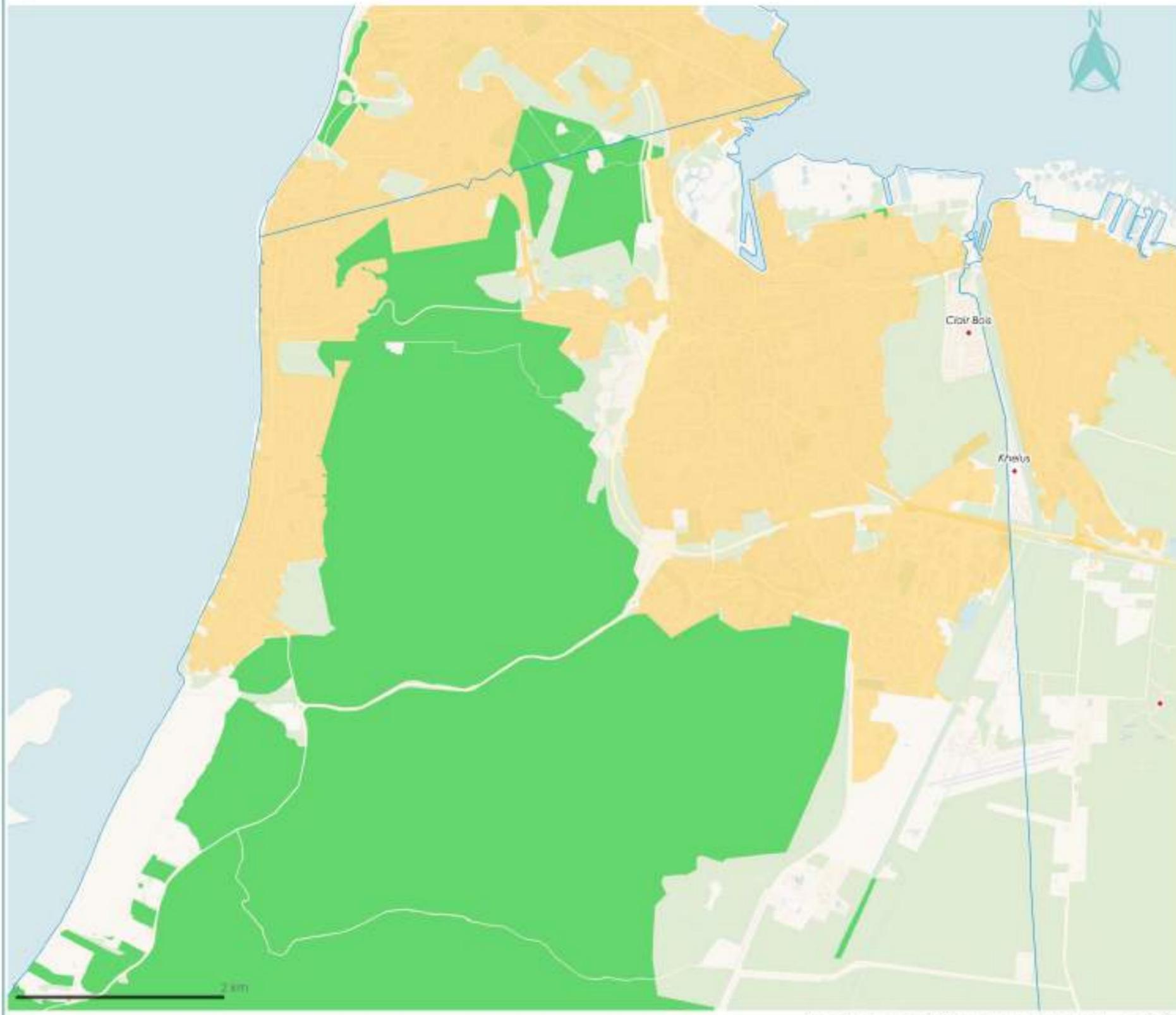
- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Espaces boisés significatifs

LA TESTE NORD

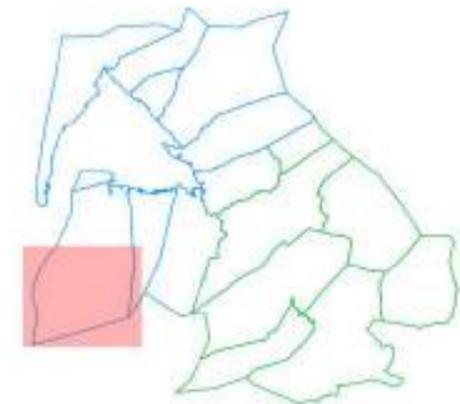
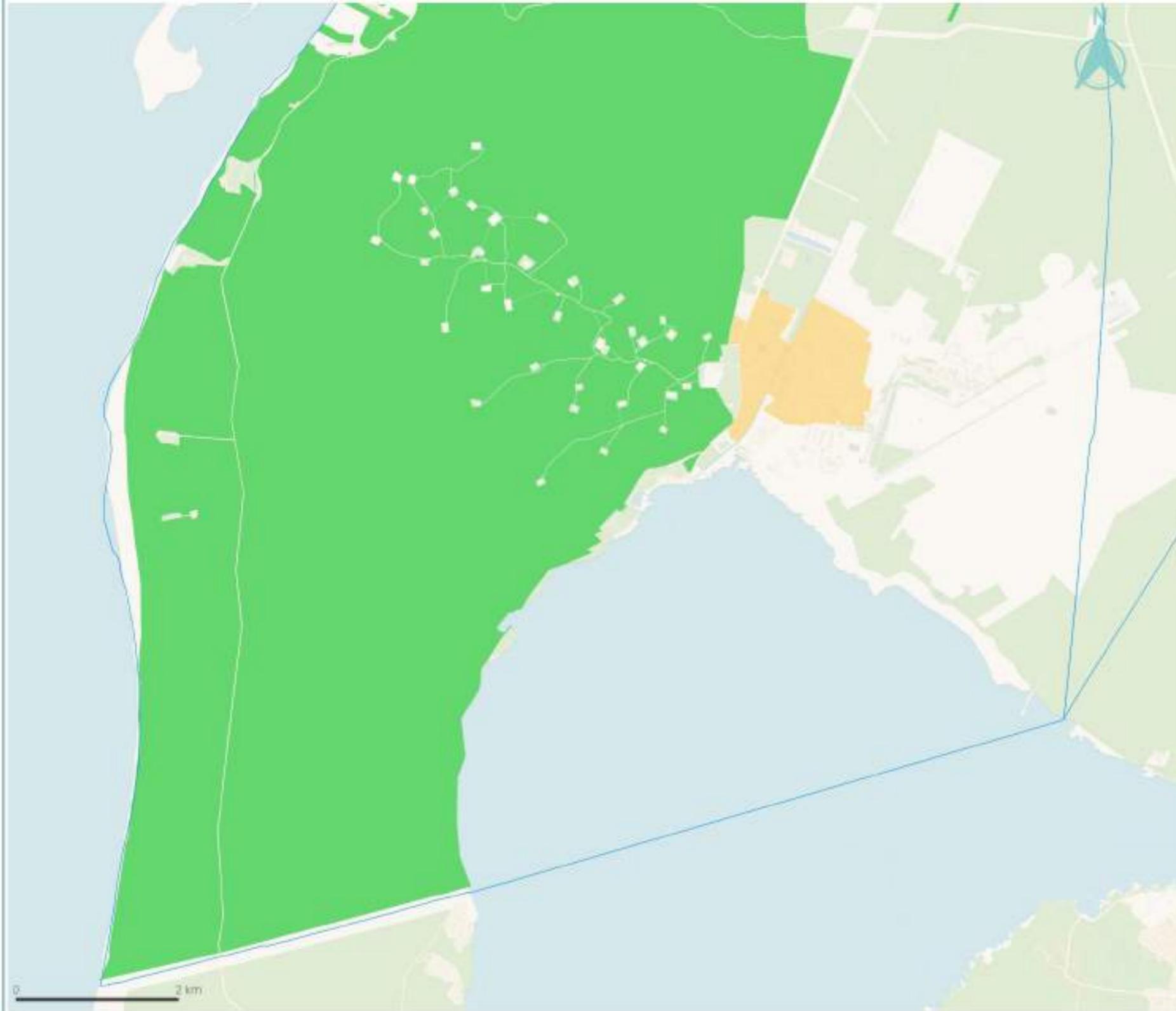


- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces boisés significatifs

LA TESTE SUD

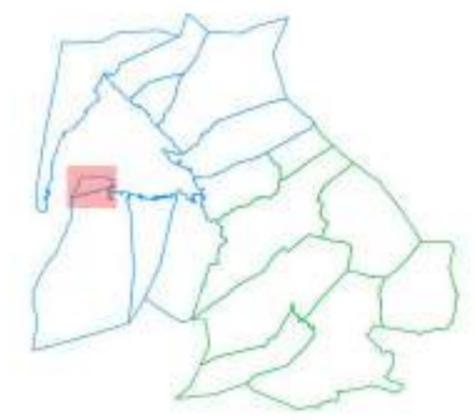
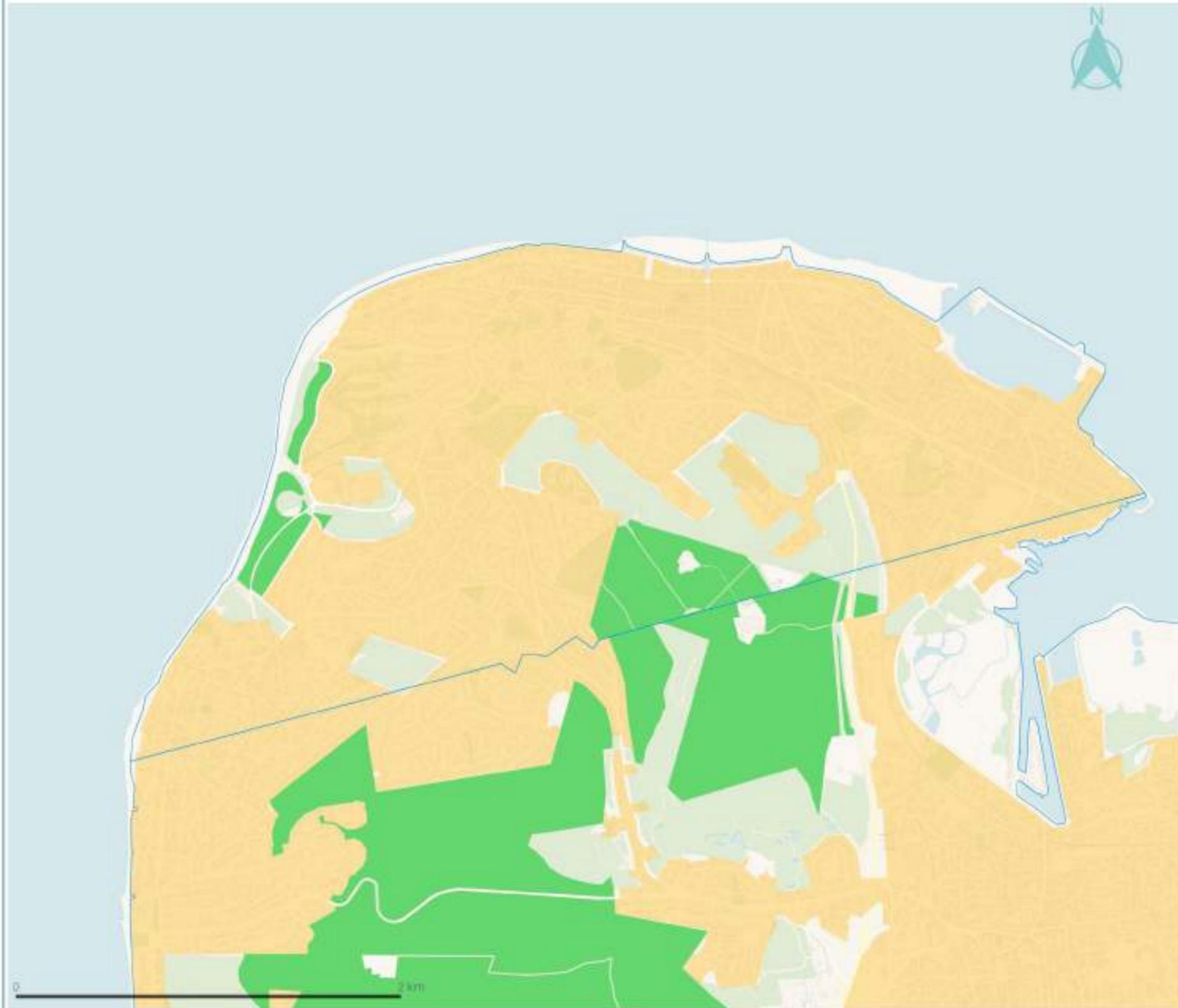


- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024

Espaces boisés significatifs

ARCACHON



- Espaces Boisés Significatifs
- Agglomération
- Village
- Agglomération économique
- Secteur déjà urbanisé

Réalisation : SYBARVAL, CIATADIA Conseil - Mai 2024



Syndicat Mixte du Bassin d’Arcachon et du Val de l’Eyre

Schéma de Cohérence Territoriale

